

## Liste des abréviations

**IDE:** investissement direct étranger.

**FMN:** Firmes multinationales.

**CNUCED:** Conférence des nations unis sur le commerce et le développement.

**FMI:** fond monétaire international.

**EMN:** entreprises multinationales.

**BMN:** Banques multinationales.

**SGA:** Société Générale Algérie.

**AGB:** Algérie gulf bank.

**BNA:** Banque National d'Algérie.

**BADR:** Banque Algérienne d'agriculture et de développement rural.

**Crédoc:** crédit documentaire.

**ABSC:** Arab banking corporation Bahrain.

**ABC:** Arab bank corporation.

**TBA:** Trust bank Algérie.

**CIB:** Carte inter – bancaire.

**PME:** Petite et moyen entreprise.

**BNP:** Paribas ET Djazair : Banque nationale de paris.

**ANDI:** Agence nationale de développement et d'investissement.

**BA:** La banque d'Algérie.

**CCT:** crédit court terme.

**CLM:** crédit long et moyen terme.

# ***PLAN DE TRAVAIL***

## ***Introduction Générale***

### ***Partie Théorique***

#### ***CHAPITRE I : Littérature des IDE***

##### ***Introduction***

###### **I. concepts générales sur l'investissement direct étranger**

**Section 1 :** Définition de l'investissement direct étranger

**Section 2 :** La nature complexe de l'IDE

**Section 3 :** Les facteurs déterminants de l'IDE

**Section 4 :** Les théories des investissements directs étrangers

###### **II. Les techniques d'attraction des IDE**

**Section 1 :** Les politiques menées par les pays d'accueil à l'égard des IDE

**Section 2 :** Les firmes multinationales, principales facteurs de l'IDE

**Section 3 :** Evolution de l'investissement direct étranger dans le monde

##### ***Conclusion***

#### ***CHAPITRE II : La globalisation financière***

##### ***Introduction***

###### **I. Vers une ouverture du système financier**

**Section 1 :** la globalisation financière

**Section 2 :** la libéralisation financière

###### **II. Comment devenir une banque multinationale**

**Section 1 :** L'internationalisation des banques

**Section 2 :** Les banques multinationales

**Section 3 :** Les conditions réglementaires des banques multinationales en Algérie

##### ***Conclusion***

# ***Partie Pratique***

## ***Chapitre III :Etude analytique des banques étudiées***

### ***Introduction***

- I. La banque nationale d'Algérie (BNA)**
- II. Algérie Gulf Bank (AGB)**
- III. Société générale Algérie (SGA)**
- IV. Arab Banking Corporation (Abc)**
- V. Trust Bank Algérie**
- VI. Al Baraka banque**
- VII. BNP Paribas**

### ***Conclusion***

## ***Chapitre IV : Synthèse récapitulative***

***Table de matières***

***Liste des tableaux***

***Liste des figures***

### *Introduction générale :*

Depuis ces trois dernières décennies, le monde a connu une évolution remarquable de ce qu'on appelle la mondialisation qui a amené les pays à se diriger vers les investissements directs étrangers, lesquelles, occupent actuellement une place importante dans les économies des pays d'accueils. Grâce aux effets bénéfiques qu'ils engendrent par l'amélioration de leurs performances économiques, en rétablissant leur équilibre financier et en augmentant leur compétitivité internationale.

Durant plusieurs années, les IDE étaient regardés avec beaucoup de méfiance et de suspicion de la part de l'ensemble des pays d'accueils qui les considéraient comme une menace et un facteur de dominance qui pouvait porter atteinte à la souveraineté du pays. Mais ces derniers temps, tout pays désirant atteindre des niveaux élevés de développements utilisent des politiques incitatives d'IDE (code des investissements incitatifs) afin d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs.

Les gouvernements des pays d'accueils pensent que ces investissements peuvent apporter la prospérité à l'activité économique, améliorer la compétitivité des entreprises par l'augmentation leur nombre et l'accroissement des offres d'emploi, et permettre la diminution du chômage, par conséquent la réduction de la pauvreté.

Les firmes multinationales utilisent des stratégies d'IDE pour pénétrer des marchés étrangers. L'attractivité de l'IDE est devenue une préoccupation majeure aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. La plupart des pays en voie de développement manifestent des besoins énormes en matière de capitaux pour combler l'écart entre l'épargne et l'investissement nécessaire au développement. Ils se dirigent alors vers l'IDE qui se présente comme un substitut non générateur de dette.

La théorie de l'investissement direct étranger stipule que les investisseurs étrangers s'orientent généralement vers une localisation caractérisée par la stabilité politique, l'existence d'une meilleure infrastructure et une ouverture financière connue sous le terme de globalisation financière.

La globalisation financière est le nom donné à des transformations ayant affecté les principes de fonctionnement de la finance. Ce sont des transformations très profondes qui

associent étroitement la libéralisation des systèmes financiers nationaux à l'intégration internationale<sup>1</sup>.

Dès la fin des années 1980, de nombreuses autorités financières au Proche Orient ont appliqué des programmes de libéralisation des taux d'intérêts, de déréglementation financière, de privatisation des institutions financières et d'ouverture de leur secteur financier aux investissements étrangers dans l'objectif de stimuler la croissance économique.

La globalisation financière est souvent associée à la libéralisation des transactions sur les actifs financiers. La libéralisation est une condition nécessaire pour la globalisation financière, mais elle n'est pas une condition suffisante. La globalisation financière inclut aussi des aspects qui tiennent de la structure des marchés financiers à cause de l'élimination des barrières lesquelles séparent différents compartiments des marchés financiers engendré par l'ouverture des économies nationales<sup>2</sup>.

L'activité bancaire est avant tout une activité de service caractérisée par l'existence d'une relation très étroite entre le prestataire et l'utilisateur du service bancaire. Le système bancaire joue un rôle crucial dans le fonctionnement d'une économie que ce soit dans ses activités au quotidien ou dans ses capacités de croissance.

L'internationalisation des banques est une problématique intéressant une grande partie des acteurs financiers et des régulateurs économiques. Elle soulève de nombreuses interrogations sur ses bienfaits réels depuis le début des années 1980, et davantage depuis la crise de la dette de 2010.

L'internationalisation des banques a toujours été une question d'intérêt même si les recherches antérieures reposent principalement sur une approche macroéconomique pour expliquer cette stratégie bancaire ! Pour l'implantation dans d'autres pays, les banques utilisent plusieurs formes telles que les stratégies de fusions – acquisitions, partenariat et alliance pour faire face à l'intensification de la concurrence et garder leurs pérennités sur le marché.

---

<sup>1</sup> Michel Aglietta « la globalisation financière », Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 1999, p52.

<sup>2</sup> Claudiu Tiberiu Albuлесcu, op cit, p 31.

L'Algérie constitue le marché d'avenir le plus porteur de la région et l'un des plus dynamiques des pays en développement. Cependant, l'inexistence d'un marché financier en Algérie confère aux banques et aux établissements financiers un rôle crucial, que ce soit dans la collecte des ressources ou dans l'octroi des crédits moyens et longs termes aux entreprises. L'option de libéralisation a été prise suite à la pression du FMI et de ses conditions pour le rééchelonnement de la dette extérieure.

Tout cela nous à mener à traiter la problématique suivante :

**« Face à la globalisation et au développement du flux des IDE dans le monde, quel effet procure l'implantation des banques étrangères sur l'évolution du secteur bancaire algérien ? »**

Et pour approfondir notre recherche nous avons formulé plusieurs questionnements :

1. L'Algérie a-t-elle réussi à attirer une bonne partie du flux d'IDE mondiaux ?
2. Quel est l'état du climat des affaires et l'évolution des implantations des IDE en Algérie ?
3. De quelle manière a évolué l'investissement étranger bancaire en Algérie ?
4. Quelle est la part de marché des banques privées à capitaux étrangers en Algérie ?
5. quelles sont les retombées de l'implantation des banques étrangères sur le secteur bancaire algérien?

Afin de répondre à ces questions nous avons élaboré quelques hypothèses :

- ✓ H1 : malgré les efforts fournis par l'état algérien en matière de réformes, le volume des IDE demeure toujours insuffisant par rapport aux flux mondiaux,
- ✓ H2 : Le secteur bancaire Algérien est un frein pour les IDE qui ne permet pas aux investisseurs de venir s'implanter en Algérie.
- ✓ H3 : Les banques étrangères installées en Algérie ont réussi à prendre une bonne part de marché au détriment de la part de marché des banques publiques, leur évolution représente un sérieux problème devant ces concurrents.

### Etudes antérieures :

La théorie de la banque internationale (Gray and Gray 1981, Yonopoulos1983, et Aliber 1984)<sup>1</sup> a mis l'accent sur la spécificité de l'activité bancaire afin de proposer une analyse des déterminants de la présence bancaire à l'étranger. Des études théoriques concernant les déterminants de l'implantation des banques étrangères en France ont été établies mais qui restent peu abondantes tels que :

- Lemaire, Pardo, Ruffini (1990) qui expliquent la présence des banques étrangères par des motivations variées, on peut citer :

- ✓ La stratégie d'accompagnement à l'étranger des entreprises de même nationalité que la banque.

- ✓ L'implantation sur le marché local dans le but d'acquérir un savoir-faire sur de nouveaux produits

- ✓ La recherche des opérations rentables et la recherche de l'effet de taille.

- Mulder (1991,1993) qui a orienté son analyse vers une approche de barrières à l'entrée des banques internationales.

Cependant, les études empiriques sur les différents aspects de l'investissement direct étranger dans les banques sont presque inexistantes. Néanmoins, des études mentionnent que les banques étrangères peuvent améliorer la qualité et la disponibilité des services financiers en augmentant la concurrence bancaire dans les pays d'accueils tels que le montrent :

Stijn Claessens, Asli Demirguc-Kunt, et Harry Huizinga (2000)<sup>2</sup> :

Cette étude empirique prouve que dans la plus part des pays, l'entrée des banques étrangères dans les pays hôtes est associée automatiquement avec une réduction de la rentabilité et de la marge des banques nationaux. Cela confirme l'hypothèse que l'entrée des banques étrangères peut améliorer le fonctionnement des marchés bancaires nationaux.

D'autres études mentionnent que les banques étrangères peuvent améliorer la qualité et la disponibilité des services financiers en augmentant la concurrence bancaire, tels que :

---

<sup>1</sup> J.M.Bassoumia « les déterminants de la présence bancaire étrangère en France », p 99, laboratoire Havre.

<sup>2</sup> Stijn Claessens, Asli Demirguc-Kunt, and Harry Huizinga “ How does foreign entry affect domestic banking markets?”, 2000

Mc fadden (1994) : entrée des banques étrangères en Australie, il a constaté que cela a conduit à une amélioration intérieure des opérations bancaires.

Bhattacharaya (1993) : il a pris des cas spécifiques au Pakistan, en Turquie, en Corée où il a prouvé que les banques étrangères ont facilité l'accès à des capitaux étrangers pour les projets nationaux.

Pigott (1986) : il a décrit des politiques qui ont fait augmenter l'activité des banques étrangères existante dans neuf pays du bassin pacifique, et il a fourni quelques statistiques globales sur la taille et la disponibilité des activités des banques étrangères dans ces pays.

### **Importance de l'étude :**

Notre sujet présente un intérêt particulier, surtout à l'heure de la mondialisation où la libéralisation financière augmente l'efficacité des banques. Celles-ci optent pour le processus d'internationalisation afin d'élargir leur part de marché dans des pays d'accueils.

### **Objectifs de la thèse :**

L'objectif de notre thèse est d'éclaircir les déterminants de l'IDE en Algérie tout en se concentrant sur le secteur bancaire du pays, puis nous allons montrer l'effet de l'introduction des banques étrangères sur l'évolution du système bancaire algérien. Dans notre travail, nous nous intéressons aux investissements directs étrangers plus particulièrement à la libéralisation financière qui touche le secteur bancaire.

### **Raisons du choix du sujet :**

Nous avons opté pour ce sujet :

- Premièrement, pour une raison personnelle, puisque nous avons un penchant particulier pour le domaine bancaire.
- En raison d'une documentation insuffisante sur ce thème concernant les banques privées à capitaux étrangers en Algérie, nous avons jugé bon de réaliser ce modeste travail et enrichir la bibliographie existante.
- L'intérêt de connaître l'évolution du flux des investissements directs étrangers dans le monde et plus particulièrement en Algérie.

- L'intérêt de connaître les réformes instaurées par les autorités algériennes sur notre secteur bancaire et connaître leur impact sur le terrain.

### **Méthodologie de recherche :**

Afin de traiter ce sujet sous plusieurs angles, nous avons privilégié la méthodologie qui consiste à utiliser la méthode descriptive du côté théorique de cette étude, analytique dans l'exposition des différentes évolutions qu'a connues les banques étudiées depuis 2004 jusqu'à 2014 et une méthode comparative pour l'étude récapitulative de l'évolution de la part de marché de chaque type de banque pour la période étudiée.

### **Limite de l'étude :**

Etant donné l'ampleur du thème choisi et la multitude d'informations qu'il contient, nous avons limité notre étude sur cinq critères. De même, l'étude des banques concerne seulement deux banques de nature publiques, et six banques étrangères. Le manque de données ne permet pas l'inclusion des autres banques.

### **La structure de la thèse :**

Empiriquement, nous allons mener deux études, l'une analytique et l'autre comparative. Dans un premier volet, nous étudions les banques installées en Algérie (privées et étatiques) en examinant cinq indicateurs, et étudier leur évolution durant la période allant de 2004 à 2014. Dans un deuxième volet, nous récapitulons chaque type d'indicateurs et rassemblons toutes les banques étudiées, et déterminons la part de marché de chaque type de banque.

Pour répondre aux objectifs de notre thèse, nous organisons notre travail en deux parties. La première est théorique, et contient deux chapitres. Le premier est consacré à l'étude de la littérature sur les IDE. A son tour, il est divisé en deux axes, le premier aborde les concepts des IDE. Nous commençons dans une première section par définir les IDE et présenter les différents types et formes d'IDE. Dans la deuxième section, nous abordons les différents modes d'entrées des IDE. Nous traitons, dans le cadre de la troisième section, les facteurs déterminants des IDE. La quatrième section est consacrée à l'étude des théories des IDE.

Le deuxième axe de ce chapitre est consacré à l'étude des techniques d'attraction des IDE. A son tour, cet axe s'organise en quatre sections. La première est consacrée aux politiques

menées par les pays d'accueils à l'égard des IDE. Nous présentons les démarches du choix de la politique utilisée par les pays d'accueils. L'étude des firmes multinationales sera l'objet de la deuxième section. Cette section traitera la théorie du comportement des EMN par rapport à l'IDE, et le degré d'internationalisation des plus grandes firmes multinationales. Nous présentons dans la troisième section l'évolution de l'investissement direct étranger dans le monde et plus précisément en Afrique. La quatrième section sera consacrée à l'évolution des IDE en Algérie. Nous étudions, d'une part, le climat d'investissement en Algérie, et d'autre part, les défaillances recueillies auprès du système algérien face aux IDE.

A son tour, nous avons divisé le deuxième chapitre en deux axes. Nous commençons par le premier qui étudie l'ouverture du système financier à travers la mondialisation qu'a connu le monde ces dernières décennies. La première section de cet axe est consacrée à l'étude de la globalisation financière et par conséquent les effets de cette dernière. Dans la deuxième section, nous exposons les différentes théories qui expliquent le phénomène de la libéralisation financière et son évolution. Ainsi, nous nous intéresserons aux effets de la libéralisation financière en Algérie dans la troisième section.

Dans le deuxième axe de ce chapitre, nous évoquons les démarches à suivre par une banque pour devenir une multinationale. et pour cela, nous abordons dans la première section l'évolution de l'internationalisation des banques puis nous étalons le processus à suivre par les banques pour devenir une multinationale. Dans la deuxième section, nous présentons les banques multinationales et leurs formes d'implantation. Dans la troisième section, nous récapitulons les conditions réglementaires des banques multinationales en Algérie.

La deuxième partie de notre thèse est pratique, elle est divisé à son tour en deux chapitres. Le premier chapitre analyse l'évolution des sept banques étudiées chacune à part que sont : BNA, Badr, Société Générale Algérie, AGB, ABC Bank, Trust Bank, Al Baraka Bank et BNP Paribas en déterminant les facteurs qui contribuent au développement de chaque banque en prenant en considération cinq variables étudiées qui sont : les dépôts de la banque, les crédits , l'évolution des opérations du commerce extérieur à travers l'étude des engagements en faveur de la clientèle ; engagements qui sont constitué à plus de 90% de crédits documentaires , le produit net bancaire et le résultat net des banques étudiées.

Le deuxième chapitre prend la forme d'une synthèse récapitulative qui étudie l'évolution de chacune des variables étudiées , en comparant l'évolution des deux banques publiques

étudiées à celle des cinq banques privées à capitaux étrangers en utilisant des données recueillies à partir des sièges des banques, et d'autres sont relevées de la part de la banque d'Algérie .

Au terme de notre travail, nous pensons avoir fourni une meilleure vue sur la nature des banques existantes en Algérie. Nous avons développé un exposé qui récapitule les différents obstacles rencontrés par les banques étrangères voulant s'implanter en Algérie. Ainsi, l'étude comparative porte sur un large échantillon de banques. Nous avons focalisé notre étude sur la part de marché de chaque type de banque pour les cinq variables étudiées.

***Introduction :***

Face aux courants de mondialisation des marchés, de globalisation, et d'internationalisation, les pays en développements se trouvent aujourd'hui, obligés de rechercher des sources d'investissements non traditionnels et non génératrices d'endettements. C'est la raison pour laquelle ces pays se sont orientés vers l'investissements direct étranger (IDE).

Ce dernier comme étant l'un des aspects les plus lisibles de la globalisation, connaît depuis les années 80 une croissance sans précédent dans tous les domaines, la production, l'emploi, les échanges commerciaux, le service bancaire, et cela par l'internationalisation des entreprises. Il implique la création d'entreprises à l'étranger ou l'acquisition de participations importantes dans les entreprises étrangères. Cette forme a été trois fois plus importante que les aides publiques. Les entreprises multinationales évoluent tant au niveau de leur structure qu'au niveau de leur stratégie d'IDE.

Actuellement, les IDE sont de plus en plus sollicités tant par les pays les pays en développement ou par les pays développés et ne sont plus considérés comme un facteur de dominance politique et économique, mais plutôt comme un canal principal de diffusion technologique et d'innovation. L'évolution rapide de l'environnement international caractérisé par la multiplication des échanges, la libre circulation des flux matériels et financiers contribue à mettre des IDE un moyen efficace de création et de financement de la croissance à long terme, que ce soit pour les pays investisseurs ou les pays hôtes

Les différentes étapes du processus de production sont réparties sur un nombre croissant de sites, localisés dans plusieurs pays. L'ampleur du phénomène de croissance des IDE liées à l'internationalisation des entreprises est flagrante, l'investissement direct étranger consiste à la création d'unités de production vers l'étranger ou à l'acquisition d'unités existantes.

Selon la CNUCED(2001)<sup>1</sup>, entre 1991 et 2000, au total 1185 modifications ont été apportées aux régimes nationaux réglementant l'investissement direct étranger, dont 1121 (soit 95%) visaient à faciliter ces investissements. Un bon nombre de pays essayent d'attirer de nouveaux investisseurs étranger, et maintenir ceux qui sont déjà existants, compte tenu de leur impact vraisemblable sur les variables économiques clé tels que l'emploi, l'investissement, la R&D et donc sur la croissance économique.

---

<sup>1</sup> <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/4-hs.pdf> consulté le 03/06/2014

Dans un contexte mondial de plus en plus intégré, l'attractivité de l'investissement direct étranger (IDE) est devenue une préoccupation majeure pour tout le pays, l'Algérie a mis en œuvre toute une série de réformes visant à favoriser son ouverture sur le marché international afin d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs étrangers.

A travers ce chapitre nous allons tester la première hypothèse qui suppose que l'Algérie face à l'évolution du monde économique a ouvert ses portes devant les IDE en introduisant des réformes législatives et administratives suffisantes pour motiver les investisseurs à venir s'installer sur ses territoires. Et pour cela nous avons consacré ce chapitre à étudier la littérature de l'investissement direct étranger, examiner l'évolution des IDE dans le monde, en Afrique et plus précisément en Algérie en définissant son climat des affaires.

**I. concepts générales sur l'investissement direct étranger :****Section 1 : Définition de l'investissement direct étranger :**

Selon la définition de référence du FMI<sup>1</sup>, les investissements directs étrangers correspondent aux opérations financières menées par les firmes transnationales destinées à contrôler ou à exercer une influence significative sur le marché et la gestion d'entreprise implantées dans un pays différent de celui de la maison mère, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

Selon la définition l'OCDE<sup>2</sup> l'investissement direct étranger est une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). D'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, définies également comme des investissements directs étrangers, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital.

Du point de vue de la libération de capitaux « un investissement direct étranger est un investissement effectué en vue d'établir des liens économiques durables avec une entreprise tel que, les investisseurs qui donnent la possibilité d'exercer une influence réelle sur la gestion de l'entreprise qui a pour objectif soit la création ou l'extension d'une entreprise, ou d'une filiale, soit pour l'acquisition intégrale d'une entreprise existante, d'une participation à une entreprise nouvelle ou existante, ou bien un prêt à long terme »<sup>3</sup>.

Selon la définition de l'OCDE utilisée à des fins statistiques, « toute personne physique, toute entreprise publique ou privée, ayant ou pas la personnalité morale, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, ou tout groupe d'entreprises ayant la personnalité morale liées entre elles, elle est un investissement direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou

<sup>1</sup> Armand Colin « images économiques du monde » ED 2010, p38

<sup>2</sup> <http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/2956451.pdf> consulté le 03/06/2014

<sup>3</sup> Makrane Hanane, « le rôle des IDE dans le secteur bancaire algérien », 2009, consulté sur : mémoire on line le 7/7/2014.

une succursale faisant des opérations dans un pays autre que le pays de résidence de l'investisseur direct »<sup>1</sup>.

L'activité dans le domaine de l'IDE peut être mesurée de deux façons différentes : les flux et stocks d'investissements financiers, et l'activité « réelle » des filiales étrangères dans les pays d'accueils. Les données financières sur l'IDE sont compilées en fonction des concepts utilisés pour les statistiques de la balance des paiements (flux) et de la position d'investissement international (stocks). Les informations sur l'activité des filiales étrangères sont recueillies par le biais d'enquêtes nationales sur plusieurs aspects de l'activité des entreprises, et compilées par l'OCDE. L'éventail des pays, des branches d'activité et des périodes couverts par ces données est encore limité. La couverture des deux indicateurs n'est pas la même parce que les flux et les stocks d'IDE impliquent, par convention, la propriété de 10 pour cent ou plus des actions ou droits de vote d'une entreprise, tandis que les données sur les activités des filiales étrangères n'incluent que les entreprises où la participation étrangère atteint 50 pour cent ou plus.

Selon la vision de l'Algérie sur les IDE, elle est différente des autres puisqu'elle fait une distinction entre l'investissement direct et l'investissement mixte<sup>2</sup>. L'investissement est direct lorsqu'il est financé et réalisé en totalité par une ou plusieurs personnes physiques et /ou morales non résidentes en Algérie. Alors que, l'investissement est mixte lorsqu'il est financé et réalisé par une ou plusieurs personnes physiques ou /et morale non résidentes en association dans le cadre d'une société de droit algérien créée avec un ou plusieurs partenaires locaux, choisit librement parmi les personnes morales publiques ou privées résidentes. Le pourcentage de participation en capital de société mixte est déterminé librement par les associés.

---

<sup>1</sup> Makrane Hanane , op cit .

<sup>2</sup> Bettahar Rabah : le partenariat et la relance des investissements, Ed Bettahar, Alger, 1992, p 62.

**1-1: Types et formes d'IDE :**

Ces opérations se ramènent à deux principaux types<sup>1</sup> :

- Celles menées par croissance « interne », c'est-à-dire entre les maisons mères et leurs différents établissements dans le monde : création de nouvelles unités, extension de capacité, augmentation de capital, prêt, réinvestissement local des bénéficiaires.
- Celles réalisées par croissance « externe », à l'occasion de l'entrée dans le capital d'une entreprise étrangère via les marchés boursiers, à condition d'atteindre au moins 10% de son capital.

Les données financières sont plus largement disponibles, mais elles souffrent de divers problèmes de mesure. Ainsi, les flux bilatéraux d'IDE déclarés ne reflètent pas toujours fidèlement les profils d'internationalisation, car la première destination (par pays ou par branche) n'est pas toujours la destination finale, étant donné le rôle des intermédiaires financiers sous contrôle étranger dans les pays d'accueil. De plus, en dépit des progrès considérables réalisés dans l'harmonisation des définitions et des méthodes de collectes des données, il subsiste quelques disparités d'un pays à l'autre : tandis qu'une majorité de pays notifient les positions d'investissement sur la base des valeurs comptables, d'autres les mesurent en fonction des valeurs du marché.

Le principe d'établir des liens économiques durables avec une entreprise, et l'influence réelle d'une firme étrangère sur la gestion de son partenaire a donné naissance à certaines formes d'IDE couramment utilisées<sup>2</sup>:

**1. Les accords de licence :**

C'est une promesse qui lie, devant la loi, la personne qui s'est engagée, et celle qui bénéficie de cet accord, quel que soit sa nature. Ce type de contrat permet l'accès à une technologie du concédant, d'une licence au concessionnaire pour une durée déterminée dans le temps, en contrepartie d'un paiement.

---

<sup>1</sup> « Armand Colin », op cit, p38.

<sup>2</sup> Bouzidi Abdelmadjid, « comprendre la mutation de l'économie algérienne », Ed société nationale de comptabilité, Alger, 1992, p55, 56, 57.

## 2. Le franchisage :

Cet accord permet au franchisé de recevoir exclusivement du franchiseur le droit d'utiliser sa marque de fabrique accompagné d'un certain service comme la publicité dans une zone géographique limitée. En contrepartie, le franchisé doit respecter les règles dictées par le franchiseur et lui fournir un revenu forfaitaire ou régulier.

## 3. Les contrats de gestion :

Dans ce genre de contrat les partenaires étrangers assurent soit la gestion d'une entreprise locale, soit la réalisation d'un projet dans le pays hôte, il assure aussi la formation du personnel locale et le transfert des pouvoirs de gestion aux partenaires locaux après un certain délai.

## 4. Les contrats de service à risque :

C'est pratiquement le même que le contrat précédent à une exception que la firme étrangère est rémunérée en nature par les revenus provenant de l'exploitation. Ces contrats sont souvent demandés par le gouvernement du pays qui a exproprié une entreprise, mais qui veut conserver une assistance technique<sup>1</sup>.

## 5. La sous-traitance internationale :

Les sous -traitant produit ou assemble des semi produits avec ses propres moyens et les délivre au contractant, qui les utilisent soit dans sa propre production soit pour les vendre.

## 6. La succursale :

C'est un établissement durable d'une société à l'étranger, sans personnalité morale distincte de la maison mère. Elle représente la volonté de l'entreprise à se fixer dans les pays étranger. Son rôle est d'informer la société mère par l'envoi de rapports ou études de marché, ou de gérer sur places les commandes et le service après ventes. Elle ne peut en aucun cas signer des contrats, émettre des factures, ou avoir une activité économique.

---

<sup>1</sup> Josette Peyrard, « gestion financière internationale », Ed Vuibert, 1999, p204.

**7. La joint-venture :**

C'est une société contrôlée par un nombre limité d'actionnaire qui décident des politiques financières et opérationnelles d'un commun accord, sans qu'aucun d'eux n'impose ses décisions aux autres. C'est un accord entre des actionnaires définit et organise le contrôle conjoint de l'entreprise. la joint-venture veut dire aussi la réalisation d'un projet local, en association avec un partenaire étranger, afin de réduire les coûts de production entraînés par ce projet. Généralement, le partenaire connaît bien l'environnement local, le marché et les habitudes des consommateurs, et cela permet aux partenaires étrangers de bénéficier de son expérience.

Si le capital est détenu à hauteur d'une prise de contrôle majoritaire, il s'agit d'une filiale.

**8. Le partenariat :**

C'est une forme de coopération durable entre des entreprises indépendantes dans le but de renforcer la situation financière, d'innover et d'améliorer les techniques de recherches et de développement, d'acquérir de nouveaux savoir-faire, de comprendre la culture de l'autre entreprise, d'intégrer d'autres compétences en matière de management pour répondre aux attentes de la clientèle tout en adoptant de nouvelles gammes plus performantes, de conforter les positions sur le marché en améliorant la compétitivité.

Il y a plusieurs raisons qui motivent les pays afin d'attirer l'investissement direct étranger<sup>1</sup> :

- Attirer d'avantage de capitaux d'investissements pour satisfaire les besoins en capitaux des grands projets d'investissements, et ensuite exporter la production intérieure.
- Accéder à des technologies de pointe en apportant des équipements qui résulte de l'application des technologies de pointe.
- Accéder aux techniques de gestion de pointe, ces entreprises étrangères apportent avec elles, en s'implantant, les techniques de gestion occidentales donnant ainsi au personnel recruté localement l'occasion d'acquérir ces techniques d'opérations.

---

<sup>1</sup> OCDE, « Fiscalité et investissement direct étranger: l'expérience des économies en transition », 1995, pp17, 18.

- Améliorer l'accès aux marchés occidentaux en apportant avec ces entreprises étrangères des filières de distribution et la connaissance des débouchés possible sur les marchés internationaux.

- Faciliter la privatisation et la restructuration en apportant une contribution dans ces deux domaines et permettre ainsi un meilleur accès aux sources de capitaux extérieures.

La participation d'entreprises étrangères peut également rendre le processus plus efficace.

## 1-2 : Le rôle de l'investissement direct étranger :

Le rôle de l'investissement direct étranger est souvent associé à celui des sociétés multinationales. Or, celles-ci occupent une place essentielle dans l'économie mondiale. Selon la CNUCED<sup>1</sup>, celles-ci contrôlaient en 2004 près de 25% de la production mondiale, alors qu'elles occupent une main d'œuvre elle-même passée de 40 à 80 millions de salariés entre 1975 et 2004. En fait, chaque fois qu'une société prend le contrôle d'une autre située dans un autre pays soit par la création directe de capacité soit par les fusions-acquisitions, il y a un investissement direct à l'étranger.

### a) Spécificités :

L'IDE a trois caractéristiques :

- L'IDE se spécifie d'une temporalité longue, ce qui veut dire, qu'il fait naître des droits de propriété et des revenus sur toute la période qui suit sa réalisation.

- L'IDE implique des transferts de droits patrimoniaux insinuant que l'on considère un investissement comme étant direct étranger que s'il y a contrôle de l'entreprise concerné, le pourcentage est aujourd'hui normalisé à 10%.

- Il existe une composante stratégique évidente de cette décision de la firme. non seulement son horizon est sensiblement plus étendu, mais encore ces motivations qui sont plus riches : il peut s'agir d'accords de distribution, ou de production commune.

### b) Rythmes et configuration :

Les sociétés multinationales ont joué le premier rôle dans l'évolution des IDE dans l'économie mondiale. Ces dernières années leur extension s'est accélérée, selon la CNUCED, l'élément le plus caractéristique est l'importance prise par les IDE à destination des pays en

<sup>1</sup> Henri Bourguinat /Gérome Theiletche/Michel Dupuy, « finance internationale » ED Dalloz 2007, p21 p22 .

développement alors qu'ils représentaient à peine un cinquième du total en 1990, ils se sont hissés à plus de 35% en 2004.

c) Une logique de plus en plus financière :

Cette véritable explosion de l'IDE ces 30 dernières années, est l'un des moteurs principaux de la globalisation. Elle est pour l'essentiel la résultante des sociétés multinationales, qui contrôlent la majorité des IDE. On remarque qu'une partie dominante de ces IDE se fait non pas par la création de capacités neuves, mais par la fusion-acquisition.

Tout se passe comme si l'optique du portefeuille fondé sur une recherche incessante des restructurations sur la base du couple rendement- risque prélevait aussi en matière d'IDE. Donc on peut légitimement considérer que la finance actuelle est en précession sur l'investissement. L'IDE se financiarise lui-même.

## **Section 2 : La nature complexe de l'IDE :**

L'investissement direct étranger à une nature très complexe, les avantages et les coûts des projets d'investissements varient non seulement en fonction du secteur économique et d'un grand nombre de facteurs socio-politiques, mais également de la stratégie d'entreprise adoptée par les investisseurs, du mode d'entrée de l'IDE, de la position cyclique du pays d'accueil<sup>1</sup>.

Par la suite nous allons montrer quelques principales sources de différences entre les projets d'IDE :

### **2-1 : Choix de la localisation :**

La société dispose de nombreuses possibilités, quand elle décide d'investir à l'étranger, les avantages de propriété correspondent aux actifs détenus par une entreprise lui permettant d'être compétitive sur un marché étranger, bien qu'elle le connaisse moins bien que les entreprises locales et en dépit des coûts engendrés par la création d'une filiale étrangère. On compte généralement parmi les avantages de propriété une technologie et une capacité de gestion plus avancées. Le pays d'accueil peut offrir des avantages de localisation à une entreprise tel que : un marché important, des coûts de main-d'œuvre et/ou de production

---

<sup>1</sup> L'investissement direct étranger au service du développement, OCDE, 2002, p 47.

faibles, une bonne infrastructure. Alors que les avantages de propriété et d'internationalisation varient en fonction de l'investisseur, l'avantage de localisation dépend du pays d'accueil.

a) Environnement favorable des pays d'accueil :

Lee et Houde (2000) ont analysé les principaux avantages de localisation que peuvent présenter des pays, ces avantages sont<sup>1</sup> :

- La taille du marché et ses perspectives de croissance ;
- Les dotations en ressources naturelles et humaines ;
- L'infrastructure physique, financière et technologique ;
- L'ouverture au commerce international et l'accès aux marchés internationaux ;
- Le cadre réglementaire et politique et la cohérence de l'action gouvernementale.

b) Facteurs motivant des décisions d'investissement :

A partir des points qu'on a déjà étudiés, certains pays sont susceptibles d'attirer les IDE, mais afin de prendre la décision d'investir, les EMN dépendent de leurs considérations stratégiques plus complexes, notamment par la nature des avantages que les investisseurs attendent concrètement d'une délocalisation à l'étranger par opposition à un investissement dans l'économie nationale. Ces facteurs de motivations sont<sup>2</sup> :

- L'IDE motivé par la recherche de ressources.
- Ressources naturelles ;
- Ressources humaines ;
- L'IDE motivé par la recherche de marché ;
- L'IDE motivé par la recherche d'efficience ;
- L'IDE motivé par la recherche d'actifs stratégiques ;

## **2-2 : Les avantages macro-économiques pour le pays d'accueil :**

L'impact de l'IDE dépend des facteurs macro-économiques comme le rapport épargne /investissement du pays d'accueil, ainsi que dans son insertion dans le système financier international.

Les mécanismes qui permettent potentiellement aux apports d'IDE d'influer sur les performances macro-économiques peuvent être répartis en trois catégories.

- L'IDE peut accroître le volume total des capitaux disponibles pour l'investissement dans l'économie d'accueil ;

---

<sup>1</sup> OCDE (IDE au service du développement), op-cit, p 50,51.

<sup>2</sup> OCDE (IDE au service du développement), ibidem, p 52,53.

- Constituer une source de capitaux moins volatile que les emprunts et les investissements de portefeuille ;
- Contribuer à l'intégration internationale, générer des externalités positives ou déclencher un processus de réforme structurelle que l'investissement local n'aurait pas suffi à mettre en marche ;

L'IDE contribue indirectement à atteindre ces objectifs en apportant des capitaux supplémentaires ou en favorisant des conditions d'investissements plus stables.

### **2-3 : coût économique de l'IDE :**

La définition la plus éloquente du « coût » économique des apports d'IDE et de la présence d'entreprises étrangères est toute perte de richesse qui en découle pour le pays d'accueil. Cette définition soulève néanmoins des problèmes conceptuels, dans la mesure où l'IDE se conjugue ou contribue souvent à d'importants changements économiques, qui peuvent avoir des retombées positives et négatives.

Il est important de distinguer le coût net du coût brut. L'IDE doit d'abord influencer sur les structures économiques et les pratiques en place, certains agents ne manqueront pas de considérer les changements qui en résultent comme une détérioration de leur situation.

Il faut souligner la nécessité de considérer les coûts bruts sur le long terme. Les pouvoirs publics des pays d'accueil qui estiment que les retombées économiques négatives immédiates de l'IDE sont excessives et doivent tenir compte de l'impact à plus long terme. En particulier, lorsque l'IDE permet des gains de productivité ou d'efficience.

### **2-4 : Modes d'entrée :**

Les flux d'IDE se composent essentiellement de quatre types de transactions du compte de capital : les investissements dans les nouveaux projets, Les fusions et acquisitions, le réinvestissement de bénéfices dans des entreprises étrangères et enfin, les prêts transnationaux et les crédits commerciaux entre des entreprises liées.

Les avantages potentiels de l'IDE résumés précédemment s'appliquent généralement à tous les types d'IDE. Mais les pouvoirs publics de nombreux pays en développement préfèrent investir dans de nouveaux projets, certains ont exprimé leurs inquiétudes concernant les effets des opérations de fusions-acquisitions émanant de l'étranger, par crainte d'une prise de

contrôle d'entreprises locales par des investisseurs étrangers surtout dans le domaine politique et économique.

Du point de vue politique, les pouvoirs publics des pays d'accueil peuvent convaincre relativement facilement leurs électeurs des avantages liés à des investissements dans de nouveaux projets, tandis que l'acquisition d'entreprises nationales bien établies par des étrangers est souvent source de ressentiment.

Du point de vue économique la plus part du temps l'investissement dans de nouveaux projets et le plus choisi par rapport aux fusions-acquisitions, cette décision est liée au montant des capitaux dégagés à terme pour l'investissement productif dans l'économie d'accueil et source de financement extérieur stable.

### **Section3 : Les facteurs déterminants de l'IDE :**

Avant de prendre la décision d'investir à l'étranger, un investisseur potentiel s'intéresse à de nombreux facteurs. Certains de ces facteurs sont vraiment décisifs, et démontrent les avantages de l'investissement à l'étranger ou l'adéquation globale d'un pays pour un tel investissement. D'autres facteurs sont plus spécifiques, et répondent plus particulièrement aux besoins d'une firme donnée.

#### **3-1 : Les facteurs décisifs pour l'IDE :**

##### **A. Motivations générales :**

Les entreprises s'engagent dans l'IDE pour améliorer leurs rentabilité, elles sélectionnent les projets d'investissements qui leurs offrent le plus de chances d'accroître leurs revenus nets<sup>1</sup>.L'IDE permet à l'entreprise de développer ses intérêts commerciaux ou son « empire commercial » et d'acquérir un pouvoir de marché et une renommée mondiale. Elle peut en effet souhaiter :<sup>2</sup>

- Développer ses exportations à destination du pays où elle investit ;
- Conquérir une part de marché dans le pays où elle s'implante ;

---

<sup>1</sup> Andrew Harrison, Ertugrul Dalkiran, Ena Elsey , « business international et mondialisation » Ed de Boeck , 2004 ,p 321.

<sup>2</sup>Yves Simon, Delphine Lautier, « Finance internationale » Ed Economica, 2005, p782.

- Sauvegarder un marché (les mesures protectionnistes des autorités locales qui protègent leurs producteurs et freinent les importations conduisent souvent les entreprises à investir à l'étranger pour conserver leur marché) ;
  - Répondre à la concurrence d'autres firmes multinationales qui investissent sur son marché domestique ;
  - Produire dans le pays où elle investit afin de pouvoir exporter vers des pays tiers ;
  - Réduire les coûts de transport ;
  - S'assurer un approvisionnement régulier de produits indispensables à la production de l'entreprise ;

Certaines multinationales se sont récemment converties en « entreprises mondiales », en développant leur présence sur tous les principaux marchés mondiaux. L'IDE leur a permis tout en leur garantissant le contrôle de leurs opérations.

### **B. L'environnement et la culture du monde des affaires :**

Les investisseurs cherchent avant tout un environnement politique stable, cela est sans doute plus important pour eux que de savoir si un pays est en phase de reprise ou de déclin économique, dans la mesure où ils s'intéressent davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent. La stabilité économique est un critère crucial. Les guerres et les agitations internes sont synonymes de destructions. Des changements mouvementés de gouvernement peuvent également mener à une certaine instabilité dans l'environnement commercial et conduire à la nationalisation ou à la confiscation des biens étrangers<sup>1</sup>.

Dans beaucoup de pays, les affaires sont ralenties par les procédures bureaucratiques et la corruption. Dans certains nombre de pays africains, les douaniers et certains autres agents publics sont souvent si peu payés qu'ils ont recours à des pots de vin pour compléter leurs revenus. La bureaucratie et la corruption sont des « nuisances » qui affectent le business et peuvent influencer négativement la décision d'effectuer un IDE, ainsi que la vie globale d'une ville ou d'un pays, ne poussent pas les employés des grandes entreprises à vouloir partir travailler à l'étranger.

La culture des affaires est intimement liée à la culture et aux traditions du pays, tout d'abord, l'entreprise étrangère doit prendre compte des détails pratiques des procédures d'affaires dans le pays d'accueil : formules de politesses et de salutations, utilisation du langage verbal et

---

<sup>1</sup> Andrew Harisson « business internationale et mondialisation », Op-cit, p 323.

corporel, codes vestimentaires, méthodes de gestion et de négociations ..., ensuite, elle doit gérer la complexité des relations d'affaires et de réseaux qui reflètent les coutumes de la société.

Pour éviter de tels écueils, certaines multinationales abordent l'IDE avec prudence, surtout pendant les premières phases internationalisation, et s'orientent en premier lieu dans des pays ayant une culture des affaires similaire à la leurs ou familière.

### **C. Les politiques d'aides gouvernementales :**

Généralement, les investisseurs étrangers potentiels sont attirés par les incitations financières ou les dégrèvements accordés par les gouvernements des pays susceptibles de les accueillir. Les gouvernements semblent se livrer une compétition pour accorder les primes les plus importantes.

Les gouvernements utilisent de telles stratégies<sup>1</sup> à court terme, et attirent parfois des investisseurs, dans le cas où le soutien financier d'un gouvernement est utilisé avec parcimonie pour permettre de surmonter les désavantages liés à une infrastructure industrielle en déclin ou aux séquelles de connaissances dépassées.

Les politiques gouvernementales qui fournissent un environnement commercial capable de soutenir l'entreprise sont plus intéressantes. Cela inclut une stabilité macroéconomique et une libéralisation des échanges, qui garantit une faible inflation, des taux d'intérêts peu élevés et un taux de change stable.

Les investisseurs étrangers utilisent la libéralisation des échanges pour pénétrer les marchés, et effectuer une utilisation plus souple des ressources et d'avoir la liberté de prendre de leurs propres décisions.

Les gouvernements du monde comprennent de mieux en mieux la nécessité de créer un environnement politique attractif pour les investisseurs étrangers, et cela en utilisant des politiques de soutien, qui peuvent inclure un impôt peu élevé sur les sociétés « exonérations fiscales temporaires » pour les investisseurs étrangers, et des mesures telles que des crédits d'impôts visant à encourager la recherche et l'investissement.

---

<sup>1</sup> Andrew Harisson, op cit, p 324

**D. Le stock national des « actifs créés » :**

Selon la CNUCED, le terme « actifs créés » est utilisé pour décrire une gamme importante d'actifs accumulés par un pays au fil du temps<sup>1</sup>. Ils ont été créés par l'effort humain et par les actions de soutien des entreprises et des gouvernements entre autres. Certains de ces actifs sont tangibles comme l'infrastructure industrielle d'un pays ou ses réseaux de distribution. D'autres « actifs créés » sont considérés comme intangibles telle que la culture commerciale d'un pays et l'attitude de sa population vis-à-vis de la création des richesses.

D'une manière générale, ces actifs créés sont désormais plus importants dans beaucoup d'industries que les ressources naturelles. Dès lors, un pays disposant de peu de réserves naturelles peut tout de même se révéler attractif pour l'IDE dans la mesure où il offre un environnement favorable dans d'autres domaines, certaines entreprises pourront rechercher des actifs créés spécifiques comme une main d'œuvre qualifiée ou une certaine technologie, mais en général les actifs créés permettent de fournir un climat commercial très favorable dans le pays d'accueil.

**3-2 : Les facteurs spécifiques dans la décision d'IDE :****a. L'accès aux ressources :**

Ce qu'on peut constater, c'est que de nombreuses industries se sont implantées à proximité des matières premières ou de sources d'énergie comme le fer ou le charbon, dans un monde moderne régi par des transports rapides à bas prix, des approvisionnements en énergie facilement disponibles et par une dépendance moins importante des matières premières, pour beaucoup d'entreprises, la disponibilité des ressources ne constitue plus un facteur contraignant dans leurs décisions d'implantation.

Les considérations stratégiques de nature industrielle sont parfois à l'origine d'investissements directs à l'étranger. L'entreprise peut vouloir<sup>2</sup> :

- Tirer profit d'un avantage technologique ;
- Abaisser les coûts de production et profiter d'une main d'œuvre bon marché ;
- Accéder à des ressources rares et à des actifs spécifiques ;

---

<sup>1</sup> Andrew Harisson, op cit, p 325.

<sup>2</sup> Yves Simon, Delphine Lautier, op cit, p 783.

**b. Les avantages de l'accès du marché :**

L'accès aux marchés a remplacé l'accès aux ressources en termes d'importance. La taille et le taux de croissance de ces marchés sont susceptibles d'attirer l'IDE. Une implantation à l'étranger peut également faire office de base pour les exportations vers de nouveaux marchés régionaux. Effectuer un IDE au sein du marché cible permet à l'investisseur de faire appel à une main d'œuvre et des fournisseurs locaux. Ce qui permet à l'entreprise de mieux connaître et comprendre la culture locale. Ceci va permettre à l'entreprise de faire accepter ses produits si elle est considérée comme un membre de la communauté locale apportant une contribution positive à l'économie locale. Cela dépendra bien entendu de la manière dont l'entreprise se comporte.

L'évolution de la relation entreprise-client à long terme, mène à discerner quels sont leurs besoins et leurs préférences qui permettent aux fournisseurs de faire davantage correspondre sa stratégie marketing avec le profil des clients et de son entreprise. Cela permet de réduire le coût de la stratégie marketing ainsi que le coût de certaines transactions découlant de la vente du produit et d'améliorer l'efficacité des efforts de l'entreprise en termes de marketing. Etre proche du marché n'est pas essentiel mais peut permettre de simplifier ce processus.

**c. la réduction des coûts :**

Les multinationales transfèrent parfois tout ou une partie de leur processus de production dans les pays à bas prix afin de réduire globalement leurs coûts de production et d'améliorer leurs compétitivité au plan international. Cette situation concerne principalement les productions pour lesquelles de gros volume de matières premières de base, d'énergie ou de main d'œuvre sont nécessaires au processus de production.

Des considérations stratégiques de nature financière conduisent à investir à l'étranger <sup>1</sup>:

- tirer bénéfice des avantages monétaires et financiers qu'elle possède dans son pays d'origine.
- Utiliser ses capacités d'autofinancements qui ne seraient pas rentables s'ils étaient réalisés dans son pays d'origine ;
- Offrir une plus grande sécurité à ses actionnaires en diversifiant ses marchés et ses lieux d'implantations ;

---

<sup>1</sup> Yves Simon, Delphine Lautier, op cit, p 783.

Le coût apparait de manière évidente comme un facteur important dans la décision des entreprises de se lancer dans l'IDE. Les multinationales emploient toujours collectivement la majorité de leur force de travail dans les pays industrialisés aux coûts élevés ce qui laisse à penser soit que d'autres facteurs sont jugés plus importants, soit que les coûts unitaires peuvent être contrôlés sans avoir besoin pour autant de s'implanter dans un pays à bas prix. Ces coûts sont souvent réduits pour les investisseurs grâce à des incitations financières sous forme de subventions gouvernementales ou de réduction d'impôts. Les taux d'impôts peu élevés sur les sociétés et des contributions de sécurité sociale faibles peuvent constituer des incitations financières. La proximité de marchés et des matières premières peut également contribuer à réduire les coûts de transport.

**d. Surmonter les barrières commerciales :**

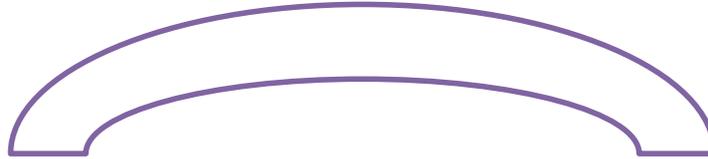
Les entreprises doivent franchir de nombreuses barrières lorsqu'elles essaient de pénétrer des marchés étrangers<sup>1</sup>. Certaines sont des barrières naturelles comme la culture ou la langue. La connaissance peut aider à les surmonter mais une réelle compréhension est plus facile à atteindre par l'IDE et l'emploi de travailleurs locaux que par des échanges commerciaux à distance. D'autres barrières commerciales sont érigées par les hommes comme les droits de douane, les quotas et les barrières non tarifaires comme les normes de productions ou de procédures d'essais.

---

<sup>1</sup> Andrew Harisson, op cit, p 328.

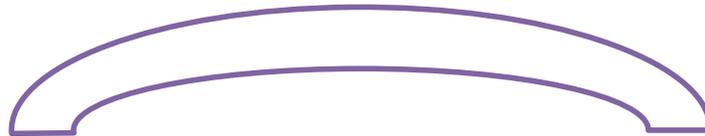
Ce schéma si dessous récapitule les facteurs déterminants de l'IDE :

**Figure n 1.1 : Les facteurs déterminants de l'IDE**



**Facteurs décisifs :**

- Motivations générales
- Environnement et culture du monde des affaires
- Politiques d'aides gouvernementales
- Les réserves nationales de « capitaux générales »



**Facteurs spécifiques :**

- Accès aux ressources
- Avantages du marché
- Réduction des coûts
- Contournement des barrières commerciales.

**Source :** Andrew Harisson « business international et mondialisation »,op cit, p 322.

**Section4 : Les théories des investissements directs étrangers :**

De nombreuses théories ont été élaborées pour expliquer les investissements directs à l'étranger. Elles ont analysé les motivations de ces investissements, chacune de leurs théories contribue à notre compréhension des raisons sous-jacentes à l'IDE ou offre une explication relative à un IDE particulier. Il n'existe cependant pas de théorie complète de l'IDE.

**4-1 : Les théories traditionnelles du commerce international et de l'investissement :**

La théorie la plus ancienne est la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo qui a été développé en 1880, ce cadre théorique qui reste associé à l'ouverture des frontières au commerce international sur la base d'un jeu à somme positive dans lequel tous les partenaires

commerciaux profitent de l'échange<sup>1</sup>. La théorie sur l'avantage comparatif offre une base de réflexion pour expliquer et justifier le commerce international dans le monde qui s'oriente résolument depuis 1945 vers la liberté du commerce, des conditions de concurrence loyale, la réduction de l'incertitude, des coûts de transaction réduits, tout en minimisant l'interférence arbitraire des états. Ces conditions de libre-échange forment le postulat de la théorie de l'avantage comparatif.

Cette théorie de l'avantage comparatif fut adaptée plus tard dans le modèle de Heckscher-Ohlin, Qui estiment que l'avantage comparatif provient des différences entre les dotations de facteurs naturels. Un pays ayant des ressources abondantes ou productives ne développera pas seulement l'utilisation industrielle de ses propres ressources mais attirera également des entreprises étrangères. Ces théories offrent donc une analyse de l'IDE aussi bien que du commerce international.

#### **4-2 : La théorie de l'arbitrage financier :**

Cette théorie a été appliquée aux flux d'investissements étrangers. La manière dont elle peut s'appliquer au portefeuille d'investissement est évidente, dans la mesure où ce type d'investissement est souvent très sensible aux mouvements internationaux et des taux d'intérêts. Elle est moins facilement applicable à l'IDE qui réagit à des facteurs à longs termes qu'à des facteurs de courts termes. et vendu à un prix plus élevé sur un autre. L'arbitrage sur le marché des capitaux est le processus par lequel les actifs financiers sont achetés à un prix plus bas sur un marché<sup>2</sup>. Dans le cas de l'IDE, la rentabilité d'un investissement est souvent influencé par une combinaison de facteurs, et la théorie de l'arbitrage du capital n'offre dès lors qu'une analyse plutôt générale.

---

<sup>1</sup> David Eiteman Arthur Stonehill Michael Moffett, «Gestion et finance internationales », Ed Pearson education, 2004, p 386.

<sup>2</sup>Andrew Harisson, op cit , p 330.

**4-3 : Les théories fondées sur la structure des marchés :****A) La théorie du cycle du produit :**

La théorie du cycle de produit a été élaborée par un économiste américain R, Vernon (1966) elle est appliquée sur l'IDE<sup>1</sup>. Vernon a montré que le choix de la firme entre l'exportation, la production à l'étranger et l'accord de licence dépend de la période du cycle dans laquelle se situe le produit.

Le cycle de vie comporte trois phases<sup>2</sup> :

1- Le produit se développe dans le pays d'origine dans lequel l'entreprise dispose d'un avantage technologique. L'entreprise peut l'exporter sans avoir encore de concurrence étrangère. Le produit n'est pas encore standardisé.

2- Le produit devient standardisé et atteint sa phase de maturité. des concurrents étrangers apparaissent. Pour conserver son avantage, la firme doit rechercher des pays où elle peut obtenir des coûts de production plus faibles.

3- La firme multinationale produit à l'étranger, puis réexporte une partie de sa production vers la société mère.

**B) la théorie des marchés imparfaits de S. Hymer :**

S. Hymer est un économiste canadien qui a proposé sa théorie. Il a procédé d'abord à une critique de la théorie néoclassique selon laquelle les capitaux passent des pays où ils sont abondants et où les taux d'intérêts sont faibles vers ceux où les capitaux sont rares et le taux d'intérêt élevé.

Pour s'implanter à l'étranger, les entreprises doivent d'abord posséder un avantage organisationnel sur leurs concurrents dans le pays hôte. Il y a aussi des imperfections des marchés qui expliquent la préférence pour le contrôle des filiales étrangères plutôt que la concession d'un brevet à une entreprise du pays hôte. Ces imperfections qui peuvent être naturelles, ou entraînées par des mesures gouvernementales ou des dispositions adoptées par les entreprises.

---

<sup>1</sup> (josette peyrard) , op cit, p 188.

<sup>2</sup> « gestion financière internationale »,op cit, p 189.

Les firmes multinationales perpétuent leurs avantages au niveau international par deux moyens :

- la minimisation des coûts du marché ;
- l'organisation plus efficace des ressources des firmes multinationales ;

S.Hymer a été le premier auteur à mettre l'accent sur l'imperfection des marchés. Toutes les théories ultérieures conserveront cette hypothèse. Mais, cette théorie n'explique pas les raisons des avantages des firmes multinationales et ne permet pas de savoir quelles seront les firmes qui investiront dans ces avantages plutôt que dans d'autres actifs. Enfin, elle n'explique pas la multinationalisation des services.

#### **C) La théorie de l'internalisation ses marchés de produits intermédiaires :**

Cette théorie a été élaborée par P.J. Buckley et M. Casson. Elle considère que les connaissances, les brevets, les marques sont des biens intermédiaires. Le marché interne d'un groupe permet la production de produits finals, qui utilise le savoir comme produit intermédiaire et aboutit à un meilleur rendement pour ses frais de recherches antérieures.

Cette théorie intègre la théorie du cycle du produit et tient compte de la situation de l'entreprise qui planifie plusieurs produits pour son marché national et pour les marchés étrangers. Elle intègre aussi la théorie de l'imperfection des marchés et la prolonge. Cependant, elle est difficile à tester justement parce que les marchés sont imparfaits, par ailleurs, elle ne s'intéresse pas à la multinationalisation des services.

#### **4-4 : Les théories fondées sur l'organisation de l'entreprise :**

##### **1) La théorie de Y. Tsurumi :**

Y. Tsurumi a expliqué l'efficacité des entreprises japonaises par rapport aux entreprises américaines par des raisons concernant la gestion<sup>1</sup>. D'après cet auteur, la plus grande compétitivité et l'internationalisation plus efficace des firmes japonaises est due à une meilleure organisation, et au rôle des maisons de commerces japonaises.

Dans le modèle américain, seuls les managers réfléchiraient sur les décisions stratégiques. Par contre, dans le modèle japonais, les cadres moyens et supérieurs sont aussi impliqués dans ce processus. Donc, tous les employés sont incités à s'intéresser aux objectifs à long terme. En

---

<sup>1</sup> « gestion financière internationale », opcit, p 195.

plus, il existe un lien étroit entre les fournisseurs et les maisons de commerce, ce qui permet une meilleure gestion.

## **2) La théorie de K.Kodjima :**

K.Kodjima a également mis l'accent sur l'organisation spécifique des firmes multinationales japonaises. Il veut montrer que l'investissement direct à l'étranger et le commerce extérieur d'un pays sont complémentaires. Cette théorie a pu expliquer un certain nombre d'investissements directs japonais dans les années 70. Elle ne correspond plus à la réalité récente, puisqu'on observe un accroissement des implantations japonaises en Europe, aux Etats-Unis, au Canada.

## **4-5 : La « théorie éclectique » de la production internationale :**

J. Dunning s'est intéressé à la question de savoir pourquoi une firme choisit de s'implanter à l'étranger plutôt que d'y exporter, d'accorder des licences, de vendre des brevets ou d'accorder des franchises. L'analyse de Dunning est appelée « théorie éclectique » qui réunit un certain nombre de caractéristiques de l'IDE qui peuvent relever de la propriété (P), de la localisation (L) ou de l'internationalisation (I). On l'appelle aussi le paradigme PLI<sup>1</sup>.

Les avantages liés à la propriété découlent du fait que l'IDE permet à une société de conserver la propriété de ses filiales étrangères. La propriété permet à une société de profiter d'une utilisation exclusive des brevets, de la technologie, de la recherche, du management, de la chaîne de distribution, des ressources financières et des techniques de marketing.

Les avantages de la localisation sont plus étroitement liés aux théories traditionnelles de l'IDE. Elle permet d'accéder aux matières premières, au travail à bas prix et aux différents marchés. Elle peut également permettre à une entreprise de contourner les barrières commerciales et d'autres restrictions gouvernementales.

---

<sup>1</sup> « business internationales et mondialisation », opcit , p 331.

Les avantages de l'internalisation découlent du fait que l'IDE permet à une entreprise de demeurer ou de devenir intégrée. L'intégration permet à l'entreprise d' « internaliser » ses opérations à l'intérieur du groupe et donc de réduire les coûts de transaction qui apparaîtraient dans le cas de deux entreprises indépendantes.

L'intérêt de la théorie de Dunning est de proposer une explication de la multinationalisation des firmes d'un point de vue individuel et sectoriel, elle prolonge la théorie de l'internalisation. Cependant, son analyse reste limitée au seul niveau microéconomique.

## **II. Les techniques d'attraction des IDE :**

### **Section 1 : Les politiques menées par les pays d'accueil à l'égard des IDE :**

#### **1-1 : Les caractéristiques du pays d'accueil :**

Afin d'attirer les IDE les pays d'accueil doivent avoir plusieurs caractéristiques économiques fondamentales pour dissuader les firmes multinationales d'investir chez eux<sup>1</sup> :

- L'existence et la taille du marché ;
- La stabilité politique et économique ;
- La libération des politiques commerciales ;
- L'état des infrastructures et des institutions ;

Sans oublier que pour attirer les IDE les pouvoirs publics des pays d'accueils doivent entreprendre des actions efficaces pour améliorer le climat d'investissement tel que : combattre la corruption et améliorer les cadres politiques et réglementaires.

#### **1-2 : Le choix du pays d'accueil :**

Pour qu'une firme multinationale choisisse un pays d'accueil au lieu d'un autre, cela dépend du degré d'adéquation des objectifs de l'entreprise avec les facteurs d'attractivité offerts par les pays d'accueil. L'entreprise a deux objectifs<sup>2</sup> :

✓ Le premier est de réaliser un investissement horizontal en recherchant de nouveaux débouchés pour les produits, et s'implantant là où la demande domestique est prometteuse.

<sup>1</sup> Revue d'analyse économique : facteurs d'attractivité des IDE en Tunisie (Sofiane Toumi), vol 85, N°2, 2009.

<sup>2</sup> Sofiane Toumi), op-cit,

✓ Le second est de faire un investissement vertical en s'implantant sur des territoires avec des faibles couts de productions, et de réexporter le produit fini vers le pays d'origine

**a) IDE horizontaux<sup>1</sup> :**

On peut considérer l'IDE comme horizontal lorsque l'entreprise produit à l'étranger l'activité qu'elle développe dans son pays d'origine. L'entreprise peut choisir ce type d'investissement en alternative avec l'exportation des produits finis et avec la fabrication sous licence par l'entreprise locale, en d'autres lieux, quand le transport des biens est couteux, il est avantageux d'approvisionner les consommateurs dans différents pays à partir d'une usine de production locale afin de minimiser les frais de transport. Ce qui veut dire produire le même bien final dans plusieurs pays.

**b) IDE verticaux<sup>2</sup> :**

Dans ce genre d'investissement l'entreprise se rapproche de ses fournisseurs ou de ses clients par prise de participation dans leur capital. En amont, il s'agit principalement de l'internationalisation en direction des pays producteurs de matières premières ainsi que des pays susceptibles de produire en sous traitance. En aval, il s'agit des pays qui ont de forts potentiels de consommateurs, ce qui peuvent abriter des industries diversifiées de transformation.

La politique vertical d'IDE apparait d'abord comme une politique de marché, elle vise à renforcer le pouvoir du marché acquis par la firme et à limiter la concurrence, elle peut également viser à limiter les effets de barrières à l'entrée qui sont naturellement érigées par les entreprises qui sont déjà présente sur ces marchés en exploitant les différences entre les pays en choisissant de produire un produit intermédiaire dans un pays et le rassembler et le finir dans un autre, ce qui va permettre d'avoir un avantage comparatif entre ces pays.

Il y a une nouvelle forme d'IDE, ce qu'on appelle « modèle oblique » selon lequel une firme multinational procède à un investissement dans un pays hôte qui sera considéré comme une « plateforme de production » pour exporter vers les pays voisins<sup>3</sup>.

Pour attirer les IDE verticaux, le pays d'accueil doit réunir certains facteurs :

- La proximité géographique.

<sup>1</sup> Revue investir en Algérie :Les investissements directs étrangers dans le monde, benchmarking, aout 2010.p8

<sup>2</sup> Jean louis Muchielli, Thierry Mayer(2010) Economie internationale 2eme ed, p 258

[http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Les\\_IDE\\_dans\\_le\\_monde\\_benchmarking.pdf](http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Les_IDE_dans_le_monde_benchmarking.pdf)

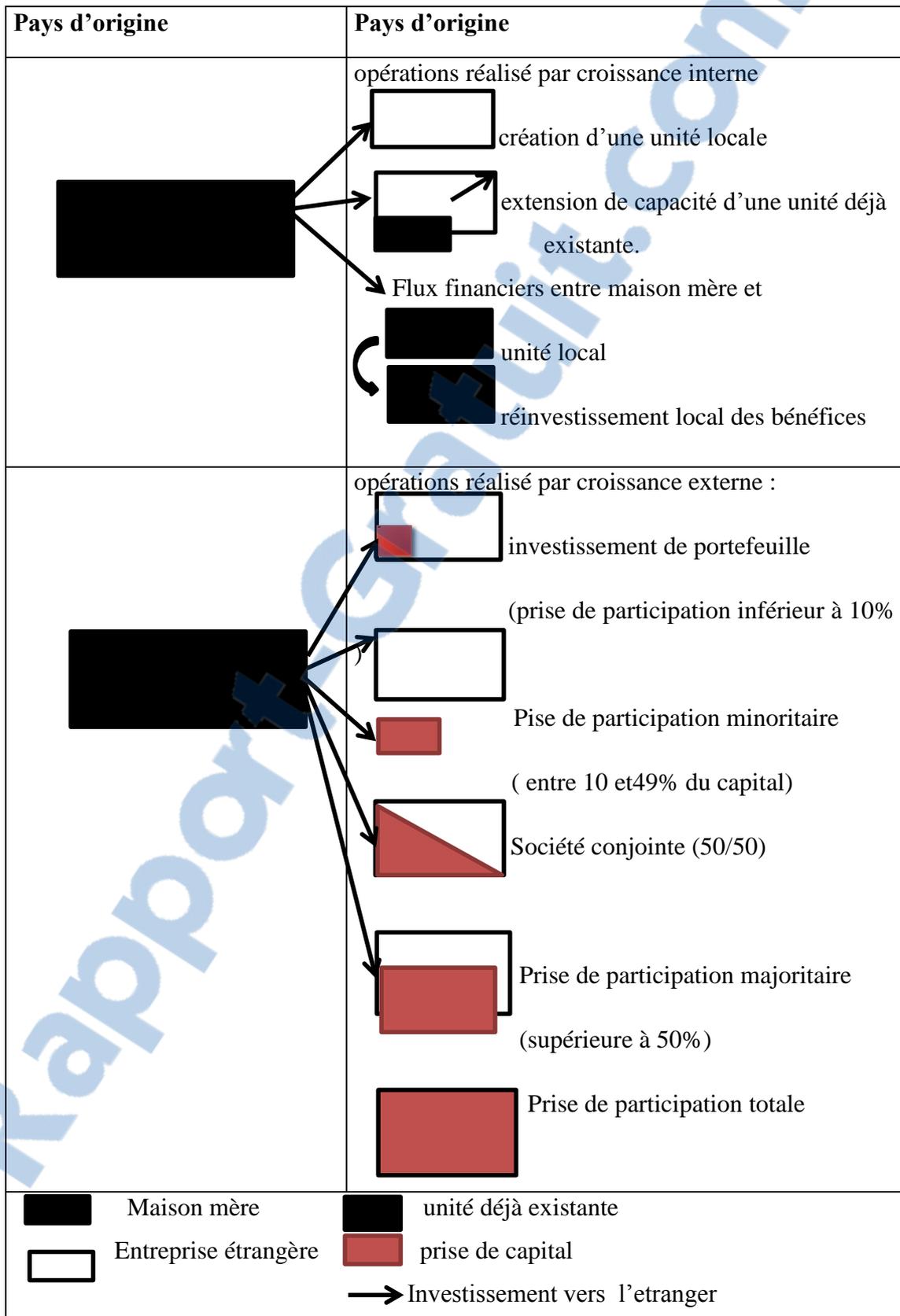
<sup>3</sup> Sofiane Toumi, op-cit

- La baisse des coûts salariaux et fiscaux.

Les IDE verticaux s'intéressent essentiellement à l'abondance de la main-d'œuvre et la faiblesse des coûts de productions. La stratégie horizontale englobe la stratégie verticale, en plus elle accorde plus d'importance au potentiel de la demande intérieur, aux conditions de distribution et au climat économique.

- La faiblesse des coûts de production.
- La stratégie du marché.

Figure 1.2 : Typologie des IDE selon le mode de croissance



Source : benchmarking ( les IDE dans le monde), op-cit ,p 7.

**1-3 : Le choix de la politique utilisée par les pays d'accueil :**

A une époque, les pays d'accueil utilisaient des politiques visant à limiter les investissements, et cela pour protéger l'économie nationale d'une mainmise étrangère. Au fil des années, ça a commencé à devenir plus souple, aujourd'hui, la plupart des pays d'accueil ont tendance à inciter les entreprises étrangères à investir dans leurs pays et même à concurrencer les autres pays pour attirer les investissements. Néanmoins, il reste plusieurs pays qui ont gardé la politique restrictive.

**a) La politique restrictive :**

On remarque que depuis les années 80, qu'il y a une nette diminution des restrictions à l'IDE, l'état utilise plusieurs méthodes pour limiter les investissements étrangers. Les plus connues sont les restrictions à la participation étrangères au capital des sociétés, elles peuvent consister à limiter à moins de 50% la part du capital des sociétés qui peut être détenue par des non-résidents dans certains secteurs, ou même parfois interdire toute participation étrangère.

Au Etats unis, au Canada et dans l'Union européen, la participation de l'état est majoritaire au capital des compagnies aériennes. Ainsi, aux secteurs des ressources naturelles, les états utilisent des politiques restrictives particulières et interdisent la participation étrangères dans ces domaines pour garder le monopole réglementaire, par exemple : « la pêche et l'énergie en Islande, le pétrole au Mexique »<sup>1</sup>.

Imposer des limites à la capacité des ressortissants étranger d'exercer des taches d'encadrement dans les filiales de sociétés étrangères, ou appliquer des dispositions que les résidents soient majoritaires au conseil d'administration de certaines entreprises, sont d'autres moyens de restriction mais moins direct qui peuvent avoir un effet dissuasif sur l'investissement étranger. C'est le cas du Japon qui utilise une tactique plus difficile à détecter en utilisant une collusion tacite entre le gouvernement et les grands groupes.

On risque parfois d'enregistrer des niveaux de restriction plus élevés pour les pays qu'ils appliquent sur l'investissement et de sous-estimer les obstacles imposés par les pays qui se montrent moins coopératifs dans leurs déclarations<sup>2</sup>, alors que parfois il y a des pays qui se montrent ouvert aux investissements étrangers alors qu'ils appliquent des restrictions

<sup>1</sup> Perspectives économiques de l'OCDE, 2003, p 204.

<sup>2</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit p 164

indirectes comme le cas des états Unis dont elle limite les prises de participations dans les entreprises qui détiennent des licences, comme dans le secteur des télécommunications.

Depuis les années 90, les pays de l'union européenne sont considérés comme les pays les plus ouverts aux investissements étrangers, les flux d'IDE à l'intérieur de l'union sont presque entièrement libre, mais ce n'est pas le cas dans les pays en transition ou on remarque des restrictions considérables au cours des dernières années, notamment dans certains secteurs comme les télécommunications, le transport et l'électricité. Néanmoins, les investissements étrangers dans les industries manufacturières et le secteur de la construction bénéficient d'une liberté quasi totale, et sont parfois encouragés par les pouvoirs publics.

Notons que depuis les années 80, on observe que les pays industrialisés ont enregistré des progrès particulièrement sensibles dans le sens de la libération du secteur de transport aérien. Les restrictions restent marquantes dans le secteur des services surtout financiers et bancaires qui donnent lieu à des restrictions plus fortes aux investissements étrangers.

### **b) Les politiques incitatives :**

Aujourd'hui l'investissement direct étranger semble intéressant pour la plupart des pays, à un point qu'il semblerait que les pays ne prennent plus en considération les effets néfastes de l'investissement. Ils entrent parfois dans une rude concurrence pour attirer ces investissements, cette dernière ne s'exerce pas seulement entre les pays mais aussi parfois entre les collectivités territoriales d'un même pays. Ces incitations prennent deux formes<sup>1</sup> :

#### **1- Le recours aux réglementations :**

Pour attirer le plus d'investissement possible dans leur territoires, quelques pays utilisent des normes de protection de l'environnement plus souples que leurs concurrents étrangers, mais cette méthode s'avère souvent contre-productive, parce que les entreprises multinationales ne se délocalisent pas pour des normes de protection de l'environnement plus souples. Au contraire, pour attirer les IDE, on peut utiliser le fait de renforcer ces normes afin d'offrir aux salariés de ces firmes une vie plus saine, et c'est le cas de plusieurs pays industrialisés qui cherchent à inciter les investisseurs dans le domaine des services ou de haute technologie pour protéger l'environnement.

<sup>1</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit, p166

Pour ce qui est de la politique de législation du travail utilisé par les pays développés, émergents et même en développement, les états présentent des attraits pour certains investisseurs en appliquant des normes peu contraignantes, ainsi on pourra avoir affaire à un véritable « dumping social »<sup>1</sup>.

La privatisation des entreprises publiques, l'amélioration de la protection des droits de propriété intellectuelle, le renforcement du système judiciaire, et surtout la conclusion d'accords internationaux d'intégration régionale sont d'autres moyens réglementaires pour attirer les IDE et pour renforcer la coopération entre les pays et limiter les effets négatifs de la concurrence, parce que ces investisseurs étrangers sont intéressés par les économies d'échelles réalisées grâce à l'accès à un vaste marché .

## **2- Le recours aux incitations financières :**

Il y a deux formes d'incitations financières, soit sur les dépenses, comme les subventions, les garanties de prêt, aides à la formation de la main d'œuvre, tarifs préférentiels d'eau et d'électricité. Soit les recettes publiques sous formes d'allègement fiscal. Plusieurs pays utilisent ces incitations pour attirer des investissements dans certains secteurs d'activités tel que la haute technologie, l'automobile, l'électronique pour développer des régions insuffisamment développés.

D'après la CNUCED<sup>2</sup> la plupart des pays émergents ou en développement préfèrent choisir les incitations fiscales car il leur manque souvent les ressources nécessaires, néanmoins, l'option d'incitation fiscale nécessite en général l'intervention du parlement, ce qui entraîne des procédures lourdes.

On remarque que la politique de l'incitation financière est pratiquement la même dans tous les pays, c'est pour ça que chaque pays essaye d'offrir quelque chose de nouveau de plus que son voisin, et cela à cause de la rude concurrence entre les pays pour attirer le maximum de flux d'investissements internationaux possibles. Cette libération fiscale des investissements influe d'avantage sur les comportements d'investissements et peut introduire à des abus, surtout pour l'exonération fiscale temporaire, ou à la dégradation des normes d'environnement et d'emploi.

---

<sup>1</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit p 167

<sup>2</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit p 168

Pour ce qui est des avantages des incitations, il est difficile de les évaluer du point de vue théorique ou pratique et même de peser le programme d'incitation d'une manière décisive sur le choix de l'investisseur, les pays peuvent seulement espérer d'améliorer leurs parts des IDE en attirant des investisseurs prestigieux comme les firmes multinationales que l'on va détailler dans la section qui suit.

### **Section2 : Les firmes multinationales, principales facteurs de l'IDE :**

Une part importante des mouvements de capitaux vient de la décision d'investir à l'étranger. Ces IDE désignent les flux de capitaux dont le but pour la firme qui investit de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger. L'IDE permet un réel pouvoir de contrôle des firmes multinationales sur ces filiales puisqu'elles font partie intégrante de la même structure organisationnelle.

La plupart des prises de participation d'une firme étrangère et un simple investissement de portefeuille qui a pour but la diversification des placements et qui n'entraîne pas d'implication réelle dans la vie de l'entreprise.

On peut considérer un investissement comme étant direct étranger que si les flux correspondent à l'achat d'au moins 10% du capital de la firme étrangère<sup>1</sup>, la décision d'internationalisation des investissements est une étape très importante dans le développement des activités d'une entreprise, elle doit d'abord développer un avantage comparatif sur son marché local avant de découvrir qu'elle peut s'étendre par des exportations sur des marchés étrangers, pour ensuite envisager une production sur le marché internationale<sup>2</sup>.

Dans un marché devenu mondial, les entreprises s'internationalisent aussi bien pour produire et vendre à l'étranger, que pour s'approvisionner ou faire de la recherche dans un environnement adéquat. Les firmes multinationales jouent un rôle moteur dans le processus de mondialisation et contribuent de manière significative à la création de richesses dans les économies nationales. A travers cette partie nous allons donner la définition des firmes multinationales.

---

<sup>1</sup> Paul Krugman et Maurice Obstfeld,(économie internationale), ed pearson education, 2006,7 eme édition, p 165.

<sup>2</sup> David Eitman, Arthur Stonehill, Michael Moffett, op cit, p 403.

**2-1 : Qu'est-ce qu'une firme multinationale ?**

On peut définir les firmes multinationales comme étant « une entreprise nationale à la base, et qui possèdent au moins une filiale à l'étranger et qui produit ou commercialise hors de son territoire d'origine grâce à ses filiales »<sup>1</sup>. On peut dire une firme que c'est une multinationale lorsqu'elle réalise un investissement direct à l'étranger (IDE). C'est-à-dire une participation significative dans le capital d'une entreprise étrangère, lui donnant un certain contrôle sur les décisions de cette firme.

Une autre définition considère qu' « une multinationale consiste en un groupe d'organisation géographiquement dispersées avec des buts différents et qui inclut le siège et les différentes filiales nationales »<sup>2</sup> Selon la définition de Ghoshal et Westley (1993), qui résume le contexte de la firme multinationale « La FMN intégrée est une organisation Particulièrement complexe, dont les différentes parties sont dispersées dans les contextes très Différents qui néanmoins sont de plus en plus inter-reliés. De telles FMN sont différenciées intérieurement de manière complexe et pourtant sont intégrées pour répondre aux interdépendances des différentes sous-unités de l'organisation »<sup>3</sup>.

Un autre facteur est central pour expliquer les firmes multinationales le degré d'interdépendance internationale que O'donnell(2000) définit comme l'état par lequel les résultats d'une filiale étrangère d'une multinationale influencent ou sont influencés par les actions d'une autre unité opérant dans un Pays différent. Il s'agit d'un outil important grâce auquel les multinationales peuvent exploiter leur multi-dimensionnalité pour atteindre et maintenir un avantage compétitif dans un environnement global. Il a notamment été utilisé pour différencier les multinationales entre elles. Les normes internationales, édictées par les FMI, fixent ce seuil à 10%. Même si le contrôle est supposé donc lorsqu'une maison mère détient plus que 10% d'une filiale. Le contrôle est indéniable lorsque le seuil de 50% est dépassé.

---

<sup>1</sup> Mathilde Lemoine, Philippe Madiés, Thierry Madiés, « les grandes questions de l'économie et de finance internationale » de Boeck, 2<sup>e</sup> édition, 2012, p 122.

<sup>2</sup> Hanane Betti, Julie Tixier, « quand le social et l'économique s'affrontent au sein de la firme multinationale : une confrontation des perspectives du siège et ses filiales » p4.

<sup>3</sup> Hanane Betti, Julie Tixier, Ibidem, p5

On peut utiliser aussi le qualificatif de transnationale, qui sont des entreprises qui exercent leurs activités simultanément dans plusieurs pays<sup>1</sup>. Elles représentent une gamme étendue de formes d'organisation c'est le qualificatif le plus utilisé, puisque le terme du multinationale laisse penser que ces entreprises ont plusieurs nationalités alors qu'elles ont le plus souvent un pays d'origine clairement identifié ou est installée la société mère.

### **2-2 : La décision d'investir :**

Afin de choisir l'endroit de l'investissement étranger, il y a de nombreux facteurs qui interviennent à cette décision. En théorie, une EMN doit d'abord identifier avec précision ses avantages comparatifs clés, puis prospector les marchés internationaux à la recherche d'imperfections de marché propices à des positions concurrentielles fortes et durables. Cette réalité est à l'origine de deux théories : celle du comportement des EMN par rapport à l'IDE et celle du dynamisme des EMN selon l'atout de leur réseau :

### **2-3 : La théorie du comportement des EMN par rapport à l'IDE :**

Cette théorie a été développée au cours des années 1970<sup>2</sup>, elle a réussi à expliquer d'une manière convaincante non seulement les sources de décision initiale d'investissement à l'étranger mais aussi la dynamique évolutive de cet investissement au cours du temps. Cette analyse à conclut que la majorité des EMN ont investis dans des pays dont la culture et les valeurs étaient proches de celles de l'entreprise. Cette proximité psychologique inclut un ensemble de valeurs culturelles, juridiques et institutionnelles similaires pour les deux pays. L'investissement initial est souvent modeste afin de limiter les risques dans un environnement étranger.

- **Les EMN selon le point de vue de l'atout de leur réseau :**

Les EMN font partie d'un réseau mondial, dont les ramifications pénètrent dans chaque pays et dans chaque marché où elles interviennent. Une structure pyramidale hiérarchique et centralisée à céder la place à une structure de contrôle largement décentralisée, où l'initiative de la filiale est encouragée dans le respect des grands axes stratégiques de l'entreprise<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>Arman Colin « Image économique du monde », 2010, p 35.

<sup>2</sup> David Eitman, Arthur Stonehill Michael Moffett, op-cit, p 403.

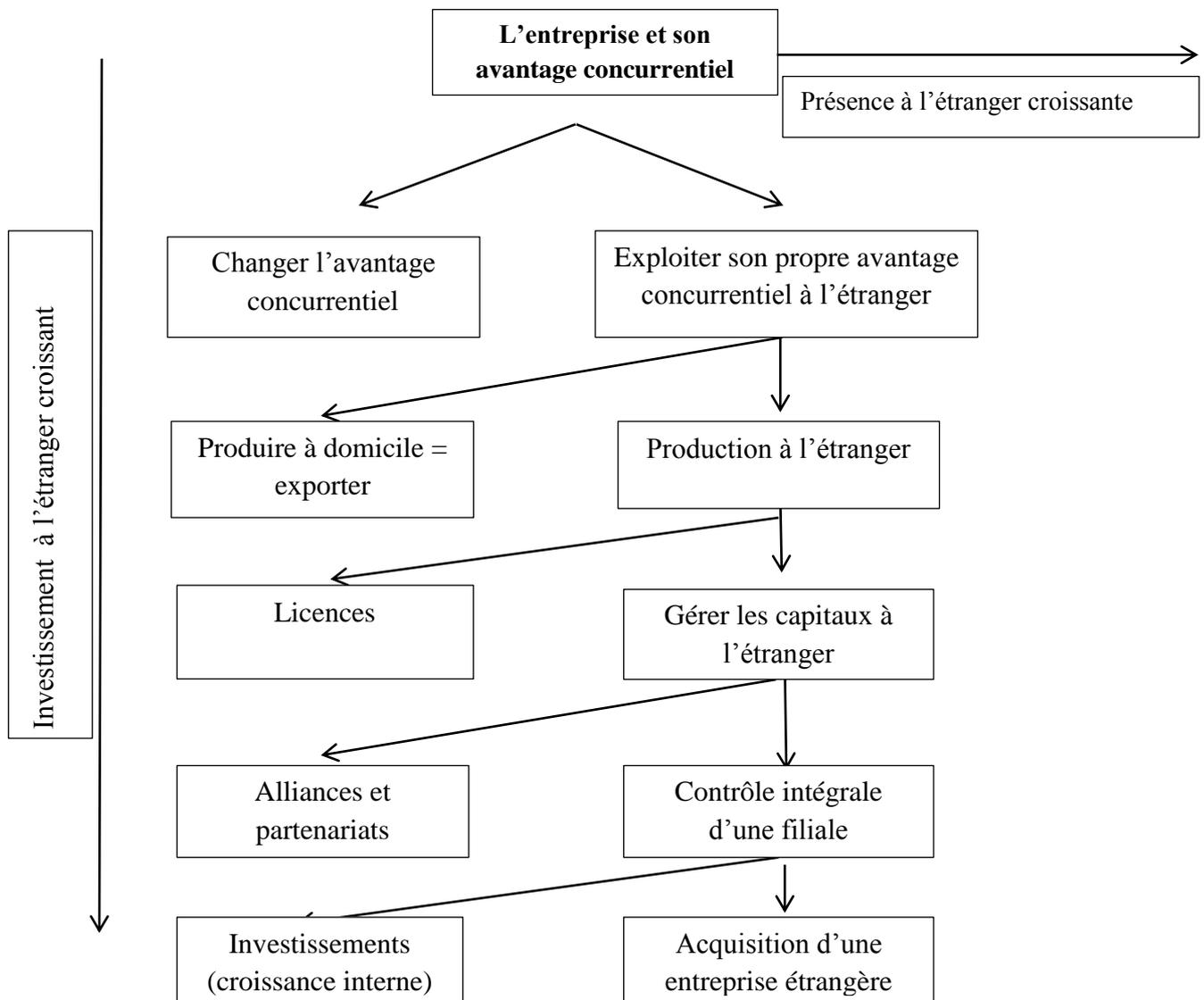
<sup>3</sup> David Eitman, Arthur Stonehill Michael Moffett, op cit, p 403.

- Les différentes modalités d'internationalisation :

Le processus de mondialisation s'effectue à travers une séquence de décision qui dépend de plusieurs éléments dont la localisation du site de production, la possession ou le contrôle de la propriété intellectuelle, ainsi que la taille et de l'organisation des unités de production.

La figure suivante montre :

**Figure1.3** : principales étapes qui conduisent à l'investissement étranger :



**Source:** David Eitman, Arthur Stonehill Michael Moffett, op-cit, p 404

**2-4: La firme multinationale et le degré d'internationalisation :****a) Le degré d'internationalisation**

La firme multinationale n'est pas caractérisée que par sa présence à l'étranger, il importe de pouvoir mesurer son degré d'internationalisation et de déterminer l'évolution de cet indicateur dans le temps. Cela permet de connaître les pays d'origine ou d'accueil et le secteur d'activité ou l'internationalisation des firmes transnationales et la plus marquée.

Selon le rapport annuel sur l'investissement dans le monde, la CNUCED propose une mesure du degré d'internationalité TNI<sup>1</sup>( transnationality index) pour les cent plus grandes firmes multinationales non financières qui sont classés en fonction du montant des actifs qu'elles détiennent à l'étranger. Cet indicateur est obtenu à partir de la moyenne de trois indicateurs : la part des actifs possédés à l'étranger, la part des ventes à l'étranger et la part de l'emploi à l'étranger. Selon la dernière étude de l'OCDE concernant l'indice de transnationalité pour ces firmes était de 62.4%, soit un taux relativement stable sur les 20ans fluctuant de manière cyclique : entre 47%, et 62%.

Le tableau ci-dessous montre le taux de l'indice de transnationalité depuis 1990 jusqu'au 2008(dernière données disponibles)

Tableau 1.1 : indice de transnationalité

<b>année</b>	<b>TNI</b>
1990	51%
1993	47%
1995	51.5%
1997	55%
1999	52.6%
2002	57%
2008	62.4%

Mais ces chiffres ne représentent pas des données permettant d'attester qu'il y a une augmentation d'une façon significative entre le début des années 1970 et la décennie 1990

<sup>1</sup> Mathilde lemoine, « les grandes questions de l'économie et de la finance international », P 127

.Les secteurs les plus transnationalisés sont l'industrie des télécommunications pour les pays développés et l'industrie agroalimentaire pour les pays en voie de développement.

Le tableau ci-dessous montre le degré de transnationalité des cent plus grandes firmes multinationales, non financière pour l'année 1999 et l'année 2008 :

**Tableau n° 1.2** : le degré de transnationalité des cent plus grandes firmes multinationales :

<b>critères</b>	<b>1999</b>	<b>2008</b>
<b><u>Actifs (milliards, USD)</u></b>		
Etrangers	2124	6094
Total	5092	10687
Etranger en % du total	41.71	57
<b><u>Ventes (en milliards, USD)</u></b>		
Etranger	2123	5208
Total	4318	8518
Etranger en % du total	49.17	61
<b><u>Emplois (nombre d'employés en milliers)</u></b>		
Etranger	6050	8898
Total	13279	15302
Etranger en % du total	45.56	58
<b><u>Indice de transnationalité moyen</u></b>	<b>52.6</b>	<b>62.4</b>

Source : CNUCED rapport d'investissement 2009

Selon le rapport de la CNUCED sur l'investissement 2009 l'indice de transnationalité est le plus élevé pour les entreprises dont le marché national est le plus étroit , ainsi on remarque que les entreprises venant de petits pays européens ont le TNI moyen plus élevé, parce qu'ils

ont besoin de développer à l'étranger pour pouvoir bénéficier des économies de l'échelle nécessaire à leur compétitivité<sup>1</sup>.

Selon cet indice on constate que les pays d'accueil les plus recevant des plus grandes multinationales sont les Pays-Bas où 91% des multinationales ont au moins une filiale, suivi par le Royaume Uni et le Canada, pour les pays en voie de développement, c'est le Brésil et la Chine qui accueillent le plus grand nombre de filiales des cent plus importantes firmes transnationales<sup>2</sup>.

### **2-5 : Les pays d'origine des firmes multinationales :**

Depuis les années soixante, la multinationalisation s'est accélérée et s'est transformée, elle est dominée par les États-Unis, et ils sont concurrencés par les pays européens et par le Japon, notons qu'au début des années 80, les firmes multinationales étaient d'origine américaine, au cours des années 90, on a assisté à une perte d'hégémonie des firmes multinationales américaines et à un rééquilibrage au sein de la triade « USA, UE, Japon », puis au cours des années 2000, on remarque un effritement des États-Unis et du Japon laissant la place aux multinationales originaires de l'Union européenne dont sont originaires plus de 57% des plus grandes firmes multinationales<sup>3</sup>. En outre, les NPI émergent dans le club des pays investisseurs au début des années quatre-vingt-dix, par ailleurs les pays développés remplacent les pays du tiers monde comme principale pôle d'accueil des IDE, ce que nous allons détailler dans la section qui suit.

### **2-6 : La stratégie des firmes multinationales :**

À une époque récente, les économistes ont commencé à s'intéresser et à expliquer l'investissement international sur un plan théorique. Quand on parle de politique d'entreprise par rapport à l'étranger, on peut dissocier la décision d'exporter à celle d'investir, puisque tous les deux ils constituent des méthodes alternatives pour développer des relations avec le consommateur, pour les entreprises multinationales.

Afin d'étendre ses activités à l'étranger, l'entreprise dispose de plusieurs possibilités : l'exportation, l'investissement direct étranger, l'octroi de licences, la constitution d'une co-

---

<sup>1</sup> Mathilde Lemoine, « les grandes questions d'économie et de finance internationale », op cit, p128

<sup>2</sup> Mathilde Lemoine, op cit, p129

<sup>3</sup> les grandes questions d'économie et de finance internationale », Mathilde Lemoine, op cit, p130

entreprise ou la conclusion d'une alliance stratégique<sup>1</sup>. L'entreprise multinationale a pour objectif d'exploiter les avantages liés à la propriété, à la localisation et à l'internationalisation. Cependant, les avantages de propriété et d'internationalisation varient en fonction de l'investisseur, alors que l'avantage de localisation dépend du pays d'accueil.

- Les avantages de propriété tel que la technologie, et les méthodes de gestion les plus avancées comprennent des actifs détenus par une entreprise afin de lui permettre d'être compétitive sur le marché étranger, malgré la connaissance limitée du pays d'accueil et malgré les coûts que peut engendrer la création d'une filiale étrangère<sup>2</sup>.
- Les avantages de localisation tels qu'un vaste marché, les coûts de main d'œuvre et de productions faibles, de bonnes infrastructures. Ce sont les avantages que le pays d'accueil peut offrir à une entreprise multinationale. La firme peut trouver l'intérêt à s'implanter sur un marché étranger lorsqu'il existe d'importantes restrictions quantitatives aux échanges comme c'est le cas dans les pays en développement ou émergents.
- Les avantages d'internationalisation se relient à la notion de coûts de transactions : compte tenu des coûts, il peut être plus avantageux pour l'entreprise de créer une filiale sur le marché étranger que d'y exporter. Une entreprise multinationale opte pour l'internationalisation parce que les atouts dont elle dispose sur le plan de la connaissance et des technologies ont le caractère de biens collectifs et donnent lieu à une asymétrie de l'information, cette solution est meilleure que les solutions non internationalisées, telle que l'octroi de licences, parce qu'elle ne dispose pas d'une propriété exclusive sur les connaissances nouvelles « une entreprise pourra ne pas souhaiter révéler ses technologies en matière de processus de production ou de produits au titulaire potentiel d'une licence dans le pays d'accueil »<sup>3</sup>. Inversement, l'entreprise qui souhaite obtenir une licence risque d'être méfiante, dans l'ignorance ou elle trouve des informations qu'elle obtiendra de l'entreprise multinationale.

L'environnement des firmes multinationales n'a pas été traité par les théories économiques traditionnelles. Les facteurs liés à la politique internationale, influent sur le processus de

<sup>1</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », ellipses Ed marketing, 2008, p 157.

<sup>2</sup> OCDE « l'investissement étranger au service du développement », 2002.

<sup>3</sup> Christophe Heckly, op cit, p 159

collecte d'informations utilisé par les entreprises multinationales, et sur les décisions qu'elles prennent.

Et par conséquent, les dirigeants d'entreprises multinationales risquent d'avoir une fausse perception des réalités parce que les informations qu'ils reçoivent ne correspondent pas à ce qu'ils croient savoir, leurs décisions risquent donc d'être trop subjectives et superficielles.

L'intégration verticale des entreprises multinationales vise à réduire leurs coûts de productions, tandis que la concentration horizontale a pour objets de leur permettre d'accéder à de vastes marchés, en exerçant à l'étranger des activités à peu près identiques à celles de leurs installations existantes dans le cadre national.

Ces entreprises doivent opérer un arbitrage entre l'exportation qui entraîne des coûts de transport variables et l'investissement direct étranger, qui entraîne des coûts fixes d'accès aux marchés. Pour optimiser l'IDE, le marché étranger doit être relativement vaste, on constate pratiquement que l'investissement horizontale l'emporte largement sur l'investissement vertical.

Afin de générer les exportations dans les pays d'accueils, les entreprises multinationales doivent investir dans ces pays pour profiter de leurs ressources humaines ou naturelles. Les investissements des entreprises multinationales dans les nouvelles économies industrielles ont joué un rôle important dans la croissance des exportations de ces économies.

Il faut dire qu'apparemment, les FMN qui ont leurs sièges dans les pays industrialisés de petites dimensions soient plus disposées que les autres à mener des activités de recherche à l'étranger, par exemple, les entreprises suisses ont la moitié du budget de recherche – développement est affectée à des activités exercées à l'étranger<sup>1</sup>.

D'après la plupart des études économétriques faites sur les importations des pays d'accueils et l'investissement direct étranger montrent une forte complémentarité entre l'IDE et les échanges. On peut voir ça dans celui des services, la plupart de ces derniers qui peuvent être échangé sur une base purement transnationale reste illimitée, malgré le développement du commerce électronique et d'autres moyens électroniques permettant d'effectuer des transactions commerciales. « L'échange de service qui sont de nature complexe ou à forte

---

<sup>1</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit, p 161

intensité de conseil nécessite une présence physique et un contact entre l'acheteur et le vendeur »<sup>1</sup>.

On peut donner l'exemple des banques allemandes pour mieux voir la complémentarité, d'après les statistiques, il n'existe pas d'IDE dans les pays auxquels les banques allemandes ne fournissent pas de services financiers transfrontaliers, par ailleurs, ces banques fournissent d'avantages de services financiers dans les pays auxquelles elles possèdent des filiales.

Finalement, on constate que pour pouvoir promouvoir l'économie des pays d'accueil, il faut impérativement intégrer l'investissement international en aidant les entreprises multinationales à bien s'implanter dans les pays d'accueil en utilisant les échanges et les investissements internationaux comme des vecteurs d'activités transnationales qui se renforcent mutuellement.

### **Section 3 : Evolution de l'investissement direct étranger dans le monde :**

Une des caractéristiques de la globalisation, est la forte croissance des investissements directs étrangers qui a commencé depuis les années 80. Du point de vue historique, le niveau de l'IDE en 1913 équivalait à environ 9% de la production mondiale<sup>2</sup>, l'année 1913 fut le point culminant d'une période de libéralisation des échanges, de développement industriel et de création d'empires pour la plus part des nations industrielles.

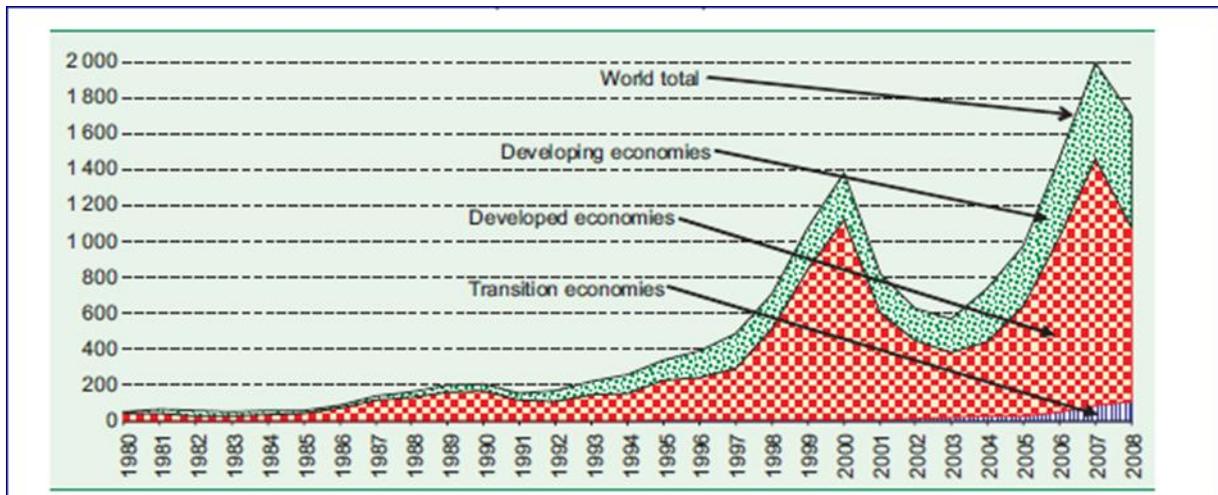
Dans les années 1950 et 1960, le taux de croissance des IDE est en effet inférieur à celui du commerce international ; l'exportation demeurant la modalité principale de la concurrence à l'échelle mondiale. Dans les années 1970, le taux de croissance des IDE rejoint celui du commerce mondial, mais dans un contexte de décélération du commerce mondial. L'essor véritable des IDE débute au milieu des années 1980 comme le montre cette figure :

---

<sup>1</sup> Christophe Heckly « grands enjeux de l'économie mondiale », op cit, p 161.

<sup>2</sup> « Business internationale et mondialisation »,op cit, p 318.

**Figure 1.4:** Flux d'IDE mondiaux entrants et par types d'économies, 1980-2008 (milliards de dollars)



Source : CNUCED, rapport d'investissement 2009.

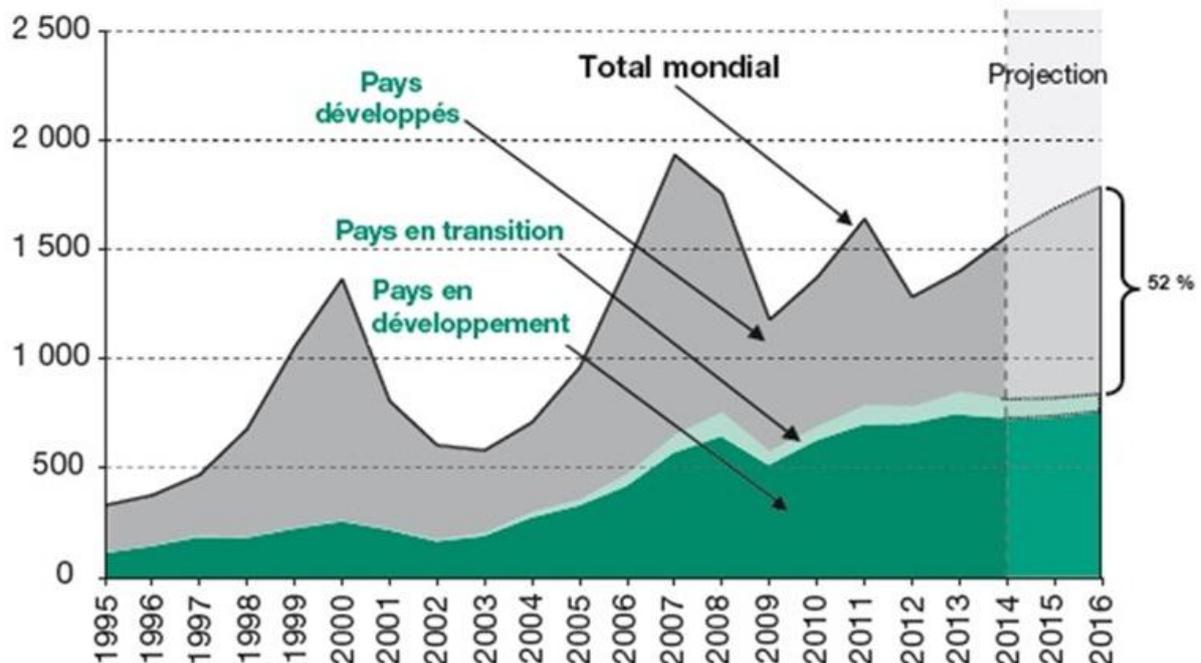
A travers cette figure on remarque qu'une rupture apparaît en 1985 : les flux d'IDE entrants et sortants accélèrent sensiblement, passant d'un flux annuel de 50 milliards de dollars courants, à plus de 200 milliards en 1989-1990.

Aux années 90 le volume des IDE été plus important, depuis 1996, les investissements à l'étranger sont considérés comme directs lorsqu'ils sont le fait d'entreprises résidentes détenant au moins 10% du capital d'une entreprise non résidente.

La croissance des flux d'IDE s'est poursuivie dans les années 1990, pour culminer à 1400 milliards de dollars en 2000. Le montant des IDE s'est fortement contracté à la suite de l'éclatement de la bulle sur les nouvelles technologies : 825 milliards de dollars en 2001, et 566 milliards en 2003.

Malgré un redressement au milieu des années 2000, la crise financière mondiale de 2008-2009 se traduit par un nouveau repli des flux mondiaux d'IDE, avec une chute de 32 % en 2009. En dépit des conséquences persistantes de la crise, les entrées mondiales d'IDE ont progressé de 16% en 2010, puis de 20% en 2011, pour s'établir à un peu plus de 1691 milliards de dollars. Après avoir reculé de 22% en 2012, ils progressent à nouveau en 2013 de près de 11% et atteignent 1461 milliards de dollars. La CNUCED prévoit une hausse des flux d'IDE entrants pour 2014 et 2016, le retour de la croissance permettant aux investisseurs de retrouver une certaine confiance dans les investissements à l'étranger comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 1.5 : Entrées d'IDE à l'échelle mondiale et par catégorie de pays, 1995-2013 et projections pour 2014-2016 (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, rapport d'investissement 2014.

On a enregistré un record historique pendant l'année 2000. Les IDE ont atteint 1300 milliards de dollars, puis après on remarque une diminution des IDE de 41% jusqu'à atteindre les 560 milliards de dollars. Cette tendance à la baisse de cette période s'explique essentiellement par la faiblesse de la croissance économique enregistrée dans la plupart des régions du monde.

La période entre 2003 et 2007 a connu une tendance à la hausse des flux d'investissements mondiaux. Les entrées mondiales de l'IDE ont augmenté de 30% pour atteindre 1833 milliards de dollars en 2007, dépassant ainsi largement le record historique de l'année 2000.

Cette hausse des IDE mondiaux sera vite interrompue par la crise financière internationale ainsi les flux entrants des IDE mondiaux se sont contractés de 16% en 2008, 37% en 2009 et de 40% en 2010<sup>1</sup>. Ces flux restent concentrés principalement dans les pays développés puis suivent des pays en développement, et en dernier les pays en transition.

Selon ce schéma que la CNUCED rapport sur l'investissement de 2013, on remarque que l'IDE mondial a chuté de 18% pour s'établir à 1350 milliards de dollars en 2012 ; alors que

<sup>1</sup> Rapport de CNUCED de l'année 2010

d'autres facteurs économiques ont connu une croissance positive au niveau mondial tel que : le PIB, le commerce international et l'emploi.

La CNUCED confirme que l'IDE est resté proche en 2013 de son niveau de 2012, les investisseurs commencent à reprendre confiance après la crise mondiale du 2008. La CNUCED prévoit un montant de 1600 milliards de dollars en 2014 et de 1750 milliards de dollars en 2015 et 1850 milliards en 2016<sup>1</sup>.

**Tableau 1.3 : Flux d'IED, par région, 2011-2013**

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
<b>Monde</b>	<b>1 700</b>	<b>1 330</b>	<b>1 452</b>	<b>1 712</b>	<b>1 347</b>	<b>1 411</b>
Pays développés	880	517	566	1 216	853	857
Union européenne	490	216	246	585	238	250
Amérique du Nord	263	204	250	439	422	381
Pays en développement	725	729	778	423	440	454
Afrique	48	55	57	7	12	12
Asie	431	415	426	304	302	326
Asie de l'Est et du Sud Est	333	334	347	270	274	293
Asie du Sud	44	32	36	13	9	2
Asie occidentale	53	48	44	22	19	31
Amérique latine et Caraïbes	244	256	292	111	124	115
Océanie	2	3	3	1	2	1
Pays en transition	95	84	108	73	54	99
<b>Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
Pays développés	51,8	38,8	39,0	71,0	63,3	60,8
Union européenne	28,8	16,2	17,0	34,2	17,7	17,8
Amérique du Nord	15,5	15,3	17,2	25,6	31,4	27,0
Pays en développement	42,6	54,8	53,6	24,7	32,7	32,2
Afrique	2,8	4,1	3,9	0,4	0,9	0,9
Asie	25,3	31,2	29,4	17,8	22,4	23,1
Asie de l'Est et du Sud Est	19,6	25,1	23,9	15,8	20,3	20,7
Asie du Sud	2,6	2,4	2,4	0,8	0,7	0,2
Asie occidentale	3,1	3,6	3,0	1,3	1,4	2,2
Amérique latine et Caraïbes	14,3	19,2	20,1	6,5	9,2	8,1
Océanie	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Pays en transition	5,6	6,3	7,4	4,3	4,0	7,0
<b>Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables</b>	<b>3,4</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
Pays les moins avancés	1,3	1,8	1,9	0,3	0,3	0,3
Pays en développement sans littoral	2,1	2,5	2,0	0,4	0,2	0,3
Petits États insulaires en développement	0,4	0,5	0,4	0,1	0,2	0,1

Source : CNUCED, rapport d'investissement 2014.

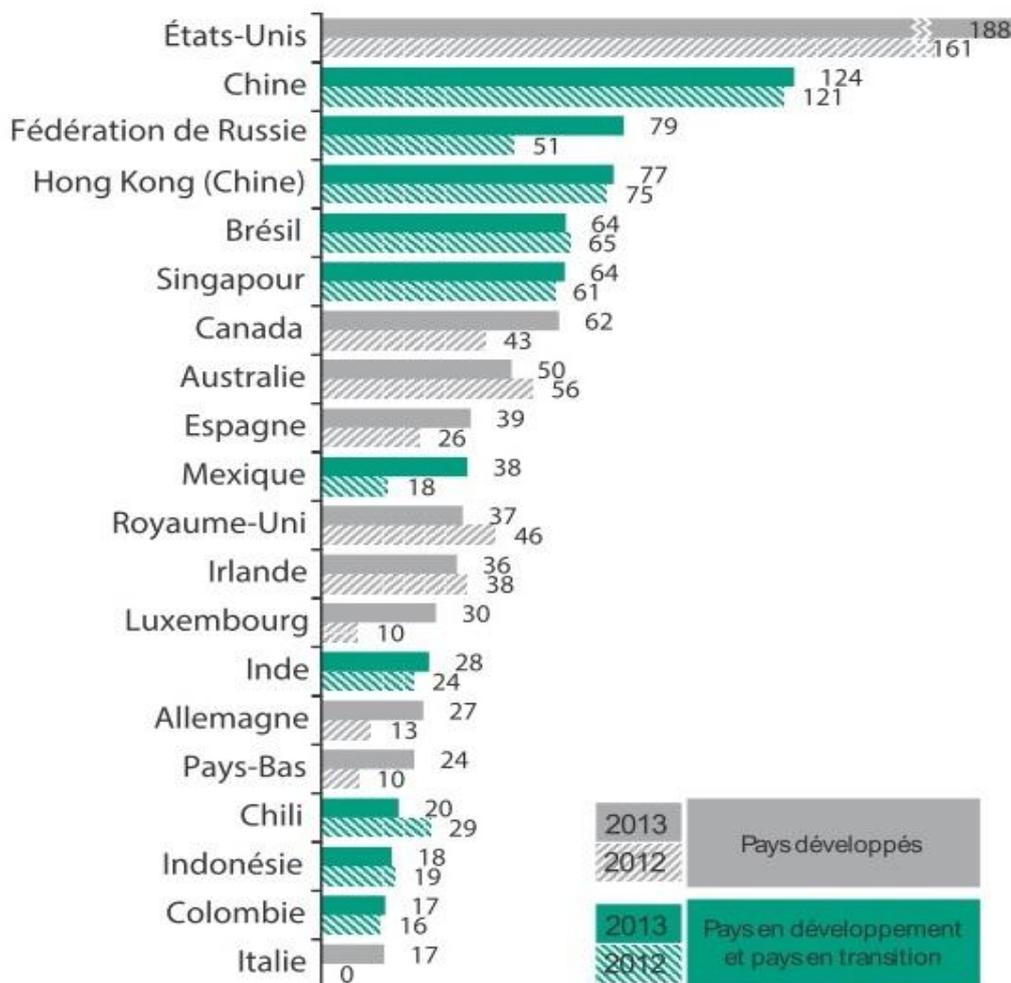
D'après ce tableau, qui montre les flux d'IDE par région pour les années 2011, 2012, 2013, Les flux sortants des pays en développement ont atteint 426 milliards de dollars, soit 31% du total mondial. Malgré la récession mondiale, les STN des pays en développement ont poursuivi leurs expansions à l'étranger, les pays asiatiques sont restés la source la plus importante des IDE, comportant pour les 3 /4 du total des pays en développement, les sorties

<sup>1</sup> Rapport de la CNUCED de 2014.

d'IDE de l'Afrique ont triplé tandis que les flux en provenance des pays en développement d'Asie et d'Amérique latine et des caraïbes se sont maintenus à leur niveau de 2011.

Les pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) sont restés les principales sources d'IDE parmi les pays émergents investisseurs. Les flux en provenance de ces cinq pays sont passés de 7 milliards de dollars en 2000 à 145 milliards de dollars en 2012, représentant 10% du total mondial<sup>1</sup>. leurs STN sont de plus en plus actives, notamment en Afrique.

**Figure 1.6** : les vingt premiers pays destinataires 2012 et 2013 (en milliards de dollars)



**Source** : CNUCED, rapport d'investissement 2009.

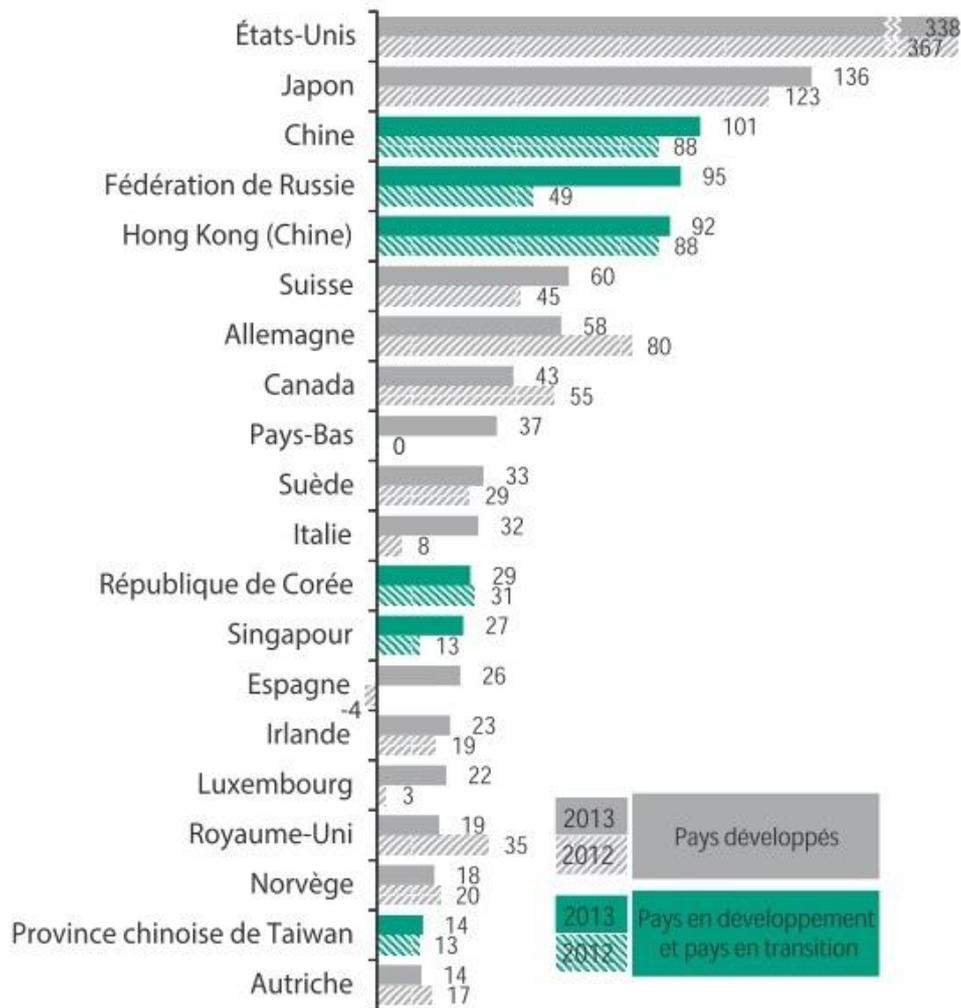
Les pays développés sont dépassés par les pays en développement comme destinataires de l'IDE :

<sup>1</sup> Rapport CNUCED 2014.

Les flux d'IDE vers les pays en développement ont résisté beaucoup mieux que les flux à destination des pays développés, enregistrant leur deuxième niveau le plus élevé pour atteindre 700,3 milliards de dollars atteignant la proportion record de 52% des flux d'IDE mondiaux, ils dépassent pour la première fois, de 142 milliards de dollars, les flux à destination des pays développés.

L'Afrique a vu ses flux d'IDE augmenter en 2013 pour la deuxième année consécutive, cette région a enregistré une croissance de 5% pour s'établir à 50 milliards de dollars, par rapport à l'année 2012. Les IDE en provenance d'Afrique ont presque triplé en 2012, pour s'établir à 14 milliards de dollars. Les STN (sociétés transnationales) du sud sont de plus en plus présentes en Afrique. Avec l'augmentation des IDE venant de pays émergents, ces dernières années pour investir en Afrique comme la Malaisie, l'Afrique du sud, la Chine, l'Inde.

Figure 1.7 : Les vingt premiers pays investisseurs 2012 (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, rapport d'investissement 2014

En 2008, les pays du sud et de l'est de la méditerranée ont commencé à être touchés par la crise économique et financière mondiale, avec un certain retard et une atténuation inévitable. Les 13 pays qui bordent la méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Libye, autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie, Malte et Chypre) ont reçu un peu moins de 40 milliards d'euros d'investissement direct étranger (-35%), contre 61 milliards d'euros en 2007 et 68 milliards d'euros en 2006<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Samir Abdelkrim/ Pierre Henry « investir en méditerranée, investissement direct étranger vers les pays en Med en 2008 face à la crise » étude n°3, mars 2009.

Les sorties en provenance des pays développés, qui avaient été à l'origine du redressement de l'IDE pendant la période (2010-2011), ont chuté de 23%. A 909 millions de dollars, niveau proche du creux de 2009. L'Europe et l'Amérique du nord ont enregistré une forte diminution de leurs flux sortants, tandis que le Japon a résisté à la tendance, c'est le deuxième investisseur dans le monde après les États-Unis qui reste toujours leader des investissements dans le monde.

**Figure 1.8: Entrées D'IDE par groupe régional/interrégionale, Moyenne 2005-2007 et 2013**

Groupe régional/ interrégional	Moyenne 2005–2007		2013		Variation (en point de pourcentage)
	Entrées d'IED (en milliards de dollars)	Part mondiale	Entrées d'IED (en milliards de dollars)	Part mondiale	
G-20	878	59 %	791	54 %	-5
APEC	560	37 %	789	54 %	17
TPP	363	24 %	458	32 %	8
TTIP	838	56 %	434	30 %	-26
RCEP	195	13 %	343	24 %	11
BRICS	157	11 %	304	21 %	10
ALENA	279	19 %	288	20 %	1
ASEAN	65	4 %	125	9 %	5
MERCOSUR	31	2 %	85	6 %	4

TPP Accord de partenariat transpacifique  
 TTIP Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement  
 RCEP Accord de partenariat économique régional global

Source : CNUCED, rapport d'investissement 2014

### 3-1 : Les effets de l'IDE dans le monde

L'IDE est devenu une source très importante de développement économique et de modernisation pour les pays en développement, les économies émergentes et les pays en transition. Ils ont libéralisé leurs régimes applicables à l'IDE et mis en œuvre d'autres facteurs pour attirer l'investissement.

L'IDE a beaucoup d'avantages<sup>1</sup>, dans les pays en développement. Une large majorité d'études montrent qu'avec des politiques adéquates dans les pays d'accueil, l'IDE a des effets

<sup>1</sup> OCDE « Investissement direct étranger au service du développement », 2002, p 9

technologiques, contribuent à la formation du capital humain, facilite l'intégration aux échanges internationaux, favorise la création d'un climat plus compétitif pour les entreprises et améliore leurs développement. L'IDE peut aider aussi à améliorer les conditions environnementales et sociales dans le pays d'accueil.

L'IDE a aussi des effets négatifs<sup>1</sup>, selon les études existantes, parmi eux figure la dégradation de la balance des paiements du fait de rapatriement des bénéficiaires, l'absence de relations positives avec les collectivités locales, les préjudices potentiels causés à l'environnement, notamment dans les industries extractives et les industries lourdes, les perturbations sociales entraînées par la commercialisation accélérée dans les pays en développement, et les effets exercés sur la concurrence au niveau des marchés nationaux, sans oublier que la dépendance grandissante à l'égard des entreprises dont les activités ont une des flux d'IDE par pays et par secteurs d'activité.

### **3-2 : L'entrée des IDE en Afrique :**

L'un des principaux facteurs ayant suscité des IDE en Afrique ces dernières décennies est l'existence de ressources naturelles dans les pays d'accueil, mais la faiblesse des IDE dans cette région du monde s'explique très probablement par les mêmes facteurs qui ont été responsables de la faiblesse générale de l'investissement privé rapporté au PIB dans l'ensemble du continent, et cela à cause de : l'instabilité macro-économique, la perte d'actifs due au non-respect des contrats, et les destructions physiques résultant des conflits armés, le manque apparent de viabilité des politiques nationales, la qualité médiocre des services publics et le régime fermé des échanges.

En 2000, l'ensemble du continent africain a enregistré des entrées d'IDE estimées aux alentours de 8.2 milliards de dollars, et représente seulement 0.6 % des flux mondiaux totaux d'IDE<sup>2</sup>.

Selon le rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde, il montre qu' en 2013, le volume des IDE en Afrique s'est élevé à 57milliards de dollars, soit une hausse de 4% par rapport à 2012. Cette part croissante des IDE en Afrique porte désormais sur le secteur manufacturier, en particulier des biens de consommation.

---

<sup>1</sup> OCDE, 2002, op cit , p 10

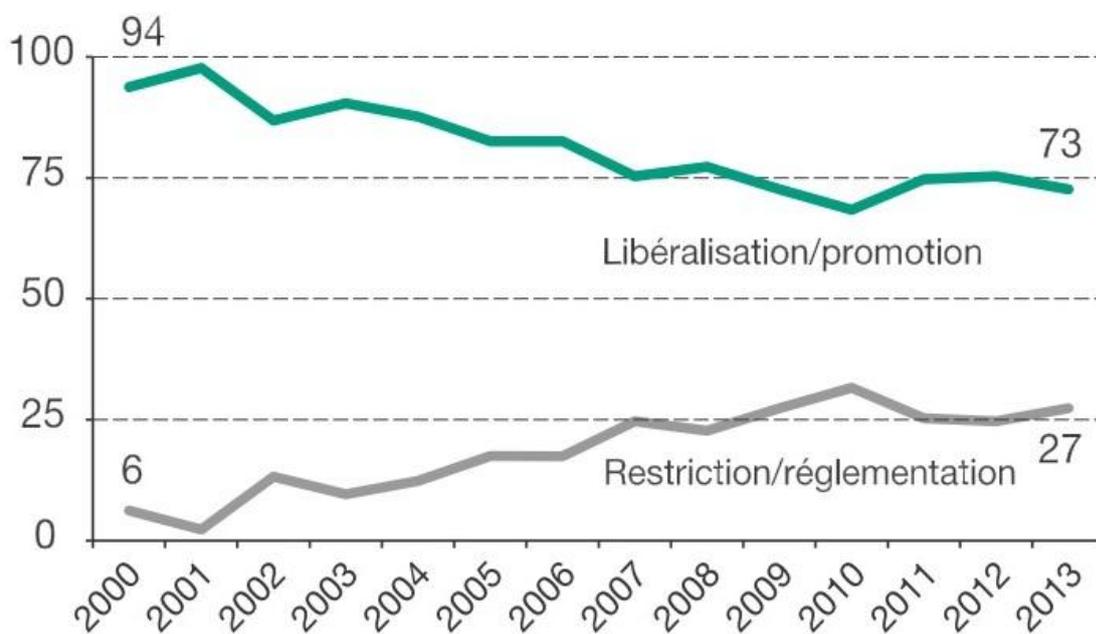
<sup>2</sup> OCDE « l'investissement direct étranger au service du développement », 2002, p 13.

La CNUCED prévoit que les flux mondiaux s'élèveront à 1600 milliards de dollars en 2014 (+12%) pour atteindre 1750 milliards de dollars en 2015 (+8%) et 1850 milliards de dollars en 2016 (+6%)<sup>1</sup>.

Selon la même source, cette croissance est stimulée par la reprise des investissements dans les pays développés, après avoir enregistré une forte baisse en 2012 (- 41%), les IDE dans les pays développés ont commencé à se redresser en 2013, avec les entrées de 566 milliards de dollars une hausse de 9.5%.

Selon la CNUCED, 59 pays ont adoptés 87 mesures orientées vers la promotion et la libéralisation de l'investissement en 2013. D'une autre part, les mesures réglementant ou restreignant l'investissement ont augmenté passant de 25 à 27%. Comme le montre la figure ci-dessous

**Figure 1.9 Evolution des politiques nationales d'investissement 2000-2013 (en pourcentage)**



Source : CNUCED, rapport d'investissement 2014

**Section 4: L'entrée des IDE en Algérie :**

Le gouvernement algérien a mis à la disposition des investisseurs un bureau connu sous le nom d'ANDI ce qui veut dire l'agence nationale de développement de l'investissement. Elle a été créée durant les années 90 dans le cadre des réformes de 1<sup>ère</sup> génération engagée en Algérie. Au début elle a été connue sous le nom d'APSI « l'agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement dans la période entre 1993 et 2001, puis elle s'est développée pour devenir ANDI qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement . Le passage de l'APSI vers l'ANDI s'est traduit par des modifications des cadres institutionnels et réglementaires<sup>1</sup>:

- Création du Conseil National de l'Investissement, organe présidé par le Premier Ministre, chargé des stratégies et des priorités pour le développement;
- Création de structures régionales de l'Agence qui contribuent en concertation avec les acteurs locaux au développement régional. Cette contribution consiste notamment en la mise en place des moyens humains et matériels pour faciliter et simplifier l'acte d'investir;
- Instauration d'une commission interministérielle de recours chargé de recevoir et de statuer sur les doléances des investisseurs;
  - Clarification des rôles des différents intervenants dans le processus d'investissement;
  - Révision du dispositif d'incitation à l'investissement;
  - Suppression du niveau d'autofinancement exigé à l'éligibilité aux avantages;
  - Simplification des formalités d'obtention des avantages;
  - Allègement des dossiers de demande d'avantages.

**4-1 : Evolution des IDE en Algérie :**

L'Algérie suit la tendance mondiale. A l'échelle internationale, les mouvements IDE ont aussi baissé de 18 %, passant de 1.651 milliards de dollars en 2011 à 1.351 milliards en 2012, indique encore la CNUCED. “Une reprise de ces flux prendra plus de temps qu'escompté en raison de la fragilité mondiale et du climat d'incertitude générale”, estime l'organisation onusienne. En 2013, selon les prévisions de la CNUCED, les flux des IDE devraient rester proches du niveau enregistré en 2012 à hauteur de 1.450 milliards de dollars. En revanche, ils

---

<sup>1</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/a-propos> consulté le 15/07/14

pourraient augmenter "lentement" jusqu'à 1.600 milliards de dollars en 2014, et à 1.800 milliards en 2015<sup>1</sup>

Selon l'ANDI, Le montant des projets d'investissement déclarés en Algérie durant le premier trimestre 2014 a plus que doublé, atteignant 682 milliards de DA, dont 129 milliards de DA d'investissements directs étranger (IDE), contre 305 milliards de DA à la même période de 2013, confirmant ainsi une relance de l'investissement entamée grâce aux facilitations prises par le gouvernement. Durant le 1er trimestre de cette année, 2.632 projets d'investissement ont été déclarés auprès de l'Andi pour un montant de 682 milliards de DA et qui devront créer plus de 51.600 emplois. Durant les 3 premiers mois de l'année 2014, 17 projets d'investissements

Selon l'Andi, l'Algérie a enregistré Onze (11) pays émetteurs de flux d'IDE ont investi en Algérie durant le 1er trimestre 2014, en adhésion totale avec la formule du partenariat 51/49% instaurée par les pouvoirs publics depuis la promulgation de la Loi de Finances Complémentaire de 2009, pour une valeur de plus de 129 milliards de DA (près de 1,8 milliard de dollars), soit 19% du total des investissements déclarés.

En comparaison avec le 1er trimestre de 2013, les principaux paramètres de l'Andi montrent "une nette progression" du nombre de projets déclarés avec une hausse de 12% (+292 projets). En valeur également, la comparaison montre une "importante augmentation" de 123% (376 milliards de DA), puisque le montant des investissements déclarés durant le 1er trimestre de l'année en cours a atteint 682 milliards de DA.

La France vient au premier rang avec quatre (04) projets déclarés, soit (23,53%) de l'ensemble, la Chine, trois (03) projets (17,65%) et la Turquie avec deux (02) projets (11,76%) du total. D'autres pays ont enregistré chacun un (01) projet (Egypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, Finlande, Jordanie, Inde, Suisse et Syrie) représentant chacun 5,88% de l'ensemble des projets déclarés durant le 1er trimestre de l'année 2014<sup>2</sup>.

Sur le plan financier, la note de l'Andi relève la prédominance de la Turquie avec une valeur de plus de 59 milliards de DA soit 45,89%, suivi de la Suisse avec 57,6 milliards de DA soit (44,77%), de la France avec près 6,74 milliards de DA (5,24%) et de la Chine avec 1,49

<sup>1</sup> CNUCED, (rapport d'investissement) 2013

<sup>2</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/presse/1067-investissements-etrangers-11-pays-emetteurs-de-flux-d-ide-en-adhesion-totale-avec-la-regle-51-49-andi> consulté le 15/07/14

milliards de DA (1,16%). Le reste des pays avoisine 1% en moyenne. Les investissements étrangers déclarés par secteur d'activité regroupé sont versés principalement dans les Industries avec 15 projets sur un total de 17 projets déclarés, et à moindre mesure dans le BTPH avec deux (02) projets.

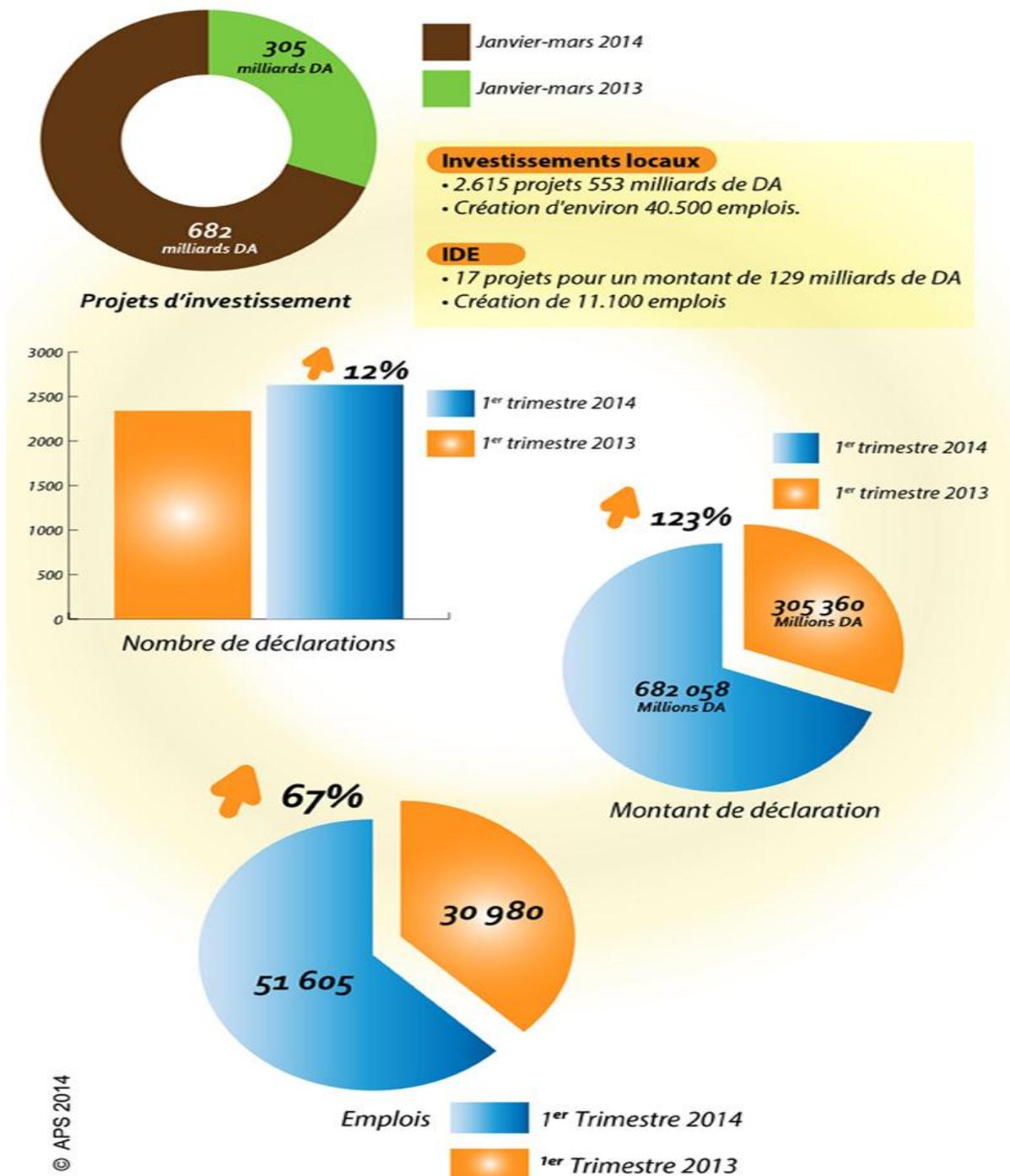
Le montant des projets d'investissements déclarés en Algérie durant le premier trimestre 2014 a plus que doublé pour atteindre plus de 682 milliards de DA contre 305 milliards de DA à la même période de l'année 2013, confirmant une relance de l'investissement entamée depuis l'année 2013 grâce aux dispositions de facilitations prises durant ces dernières années. Selon le directeur de l'Andi "La dynamique de l'investissement observée durant l'année 2013 a été maintenue durant le premier trimestre de l'année 2014".

cette dynamique a été renforcée par, les dispositions de facilitations prises (loi des finances 2014) dont notamment celles relatives aux investissements de partenariat avec les étrangers, et la poursuite de la mise en œuvre des plans de développement des entreprises publiques économiques (EPE) notamment industrielles, qui a joué un rôle primordial pour la relance de l'investissement en Algérie.

Figure 1.10 : l'investissement en Algérie 2013 et 2014

*Les investissements ont plus que doublé au 1<sup>er</sup> trimestre 2014*

**Agence Nationale de Développement de l'Investissement  
A.N.D.I**



Source : <http://www.andi.dz/index.php/fr/presse/1066-algerie-les-investissements-ont-plus-que-double-au-1er-trimestre-2014-andi> consulté le 15/07/14.

**4-2 : Climat d'investissement en Algérie :**

Après avoir traversé une période très difficile, l'Algérie commence à rebondir sur ses pieds et revenir aux marchés des investissements. Selon l'ANDI l'Algérie a attiré 102 projets d'IDE en 2008<sup>1</sup>. Contrairement à ce qui est observé pour d'autres pays MED, les investisseurs du golfe consolident leurs positions en Algérie.

En 2008, 15projets d'IDE représentent 4.9 milliards d'euros brut arrive du golfe contre 13projets d'IDE en 2007 d'après Guy Gantley (conseiller économique au ministère Britannique des affaires étrangères chargé de l'Afrique du nord)<sup>2</sup>, mais dans cette période le climat d'investissement en Algérie restait encore fragile et n'offrait pas d'opportunités aux investisseurs étrangers, à cause de la cadence des réformes. Malgré les efforts accomplis par le gouvernement Algérien pour réformer le secteur des finances, on a enregistré un manque de stratégies économiques nationales.

Selon le président directeur général de Petroser, ces dernières années le pouvoir public met à la disposition des investisseurs étrangers tous les moyens matériels et humains pour favoriser le climat des affaires dans le pays et développer d'avantage l'économie Algérienne. L'Algérie a pris des mesures de précaution pour l'intérêt national notamment les prises de participation instaurer depuis quelques années. L'une des précautions les plus importantes est la participation des entreprises algériennes dans les projets d'investissements étrangers à hauteur de 51%, qui selon Mr Sahraoui Abdelmalek<sup>3</sup>, trouve que cette mesure est légitime et que d'autres pays auparavant ont utilisé cette démarche. Elle reflète également la vision du pouvoir public algérien, à moyen et long terme, pour garder le contrôle sur les investissements et préserver les richesses de l'Algérie.

Selon le directeur générale de Petroser, « il existe des opérateurs étrangers qui, même si la loi sur les prises de participations n'existait pas, préfèrent trouver des associés économiques locaux avec qui ils partagent beaucoup de points, notamment la richesse. Et que c'est une preuve qu'il existe une étude approfondie des intérêts de l'économie nationale dans la démarche de l'état. Cette démarche reflète également sa vision, à moyen et long terme. et afin de garder un contrôle sur les investissements et préserver les richesses de l'Algérie. Chaque

---

<sup>1</sup> Invest in med. article

<sup>2</sup> [http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/climat\\_investissement.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/climat_investissement.htm) consulté le 20/07/2014.

<sup>3</sup> [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=227&id\\_article=2736](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=227&id_article=2736) article n °76-jul 2014 consulté le 20/07/2014

pays a ses spécificités, donc il est tout à fait normal que le pays hôte oriente les normes d'affaires qui veulent s'y installer »<sup>1</sup>.

- **Le cadre juridique relatif aux IDE en Algérie :**

Le retour des investisseurs et des IDE en Algérie a été l'un des principaux axes de programme de l'état algérien. Un ensemble de mesures ont été établies afin de rendre l'Algérie parmi les destinations les plus attractives des IDE.

Selon la loi n°01-03 du 20Aout 2001 relative au développement de l'investissement modifiée et complétée<sup>2</sup>, a proposé une série d'avantages fiscaux, tels que l'application du taux réduit en matière de droits de douane pour les équipements importés dans le cadre de la réalisation de l'investissement, de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice annuel, de l'impôt sur le revenu global ou encore de la franchise de TVA sur les biens et services.

Ces avantages jouent un rôle important pour l'amélioration du climat des affaires en Algérie, et attirer des investisseurs étrangers notamment avec les politiques de développements suivants :

- Une stratégie industrielle qui opte pour le transfert de technologie et le développement des exportations ;
- Des stratégies de développement dans plusieurs secteurs tels que l'énergie et toutes ses composantes, l'agriculture, le secteur de tourisme, le secteur bancaire....
- Dans l'espace Euro-méditerranéen, l'Algérie occupe la première place en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

L'article 4 de l'ordonnance n°01-03 de 20Aout 2001 dispose que « les investissements sont réalisés librement sous réserve de la législation et des réglementations relatives aux activités réglementées et au respect de l'environnement. Ils bénéficient de plein droit de la protection et des garanties prévues par les lois et règlements en vigueur. Les investissements bénéficiant des avantages fiscaux de la présente ordonnance font l'objet, préalablement à leur réalisation, d'une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI »<sup>3</sup>.

Les lois de finance complémentaires pour 2009 et 2010 ont posé des règles d'encadrements qui complètent l'article 4 de l'ordonnance 01-03. Le partenariat représente la seule modalité

<sup>1</sup> [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=227&id\\_article=2736](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=227&id_article=2736) op cit

<sup>2</sup> Investir en Algérie 2014, p 52.

<sup>3</sup> <http://www.andi.dz/images/invest/KPMG%20-20investir%202014.pdf> consulté le 07/11/2015 à 15h30

pour tout établissement des investissements étrangers comme le montre le décret « les investissements étrangers en vue de produire des biens ou des services ne peuvent être réalisés que dans le cadre de partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires »<sup>1</sup>.

La loi des finances 2014 généralise la règle 49-51% sur les activités de commerce extérieur exercées par des personnes physiques ou morales étrangères étaient soumises à un partenariat dont l'actionnaire national résident était égal au moins à 30% du capital social, « les activités d'importation en vue de la revente des produits importés ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 51% du capital social »<sup>2</sup>.

Pour des raisons de souveraineté, l'état ou les entreprises publiques algériennes conservent le droit de racheter les actions ou parts sociales de société filiale concernée par la cession directe ou indirecte.

Les personnes morales de droit étranger possédant des actions dans les sociétés établies en Algérie ont l'obligation d'information sur l'identité de leurs actionnaires.

La loi de finance 2014 encourage l'investissement étranger qui contribuent au transfert du savoir-faire, ou bien qui produisent des biens avec un taux d'intégration supérieur à 40%. Ces encouragements se résument aux bénéfiques d'avantages fiscaux et parafiscaux accordées par (CNI) conseil national de l'investissement.

A partir de l'art 56 de la loi de finance pour 2014, les projets d'investissements étrangers directs ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers doivent faire objet d'une déclaration d'investissement adressée à l'ANDI.

---

<sup>1</sup> Guide des investisseurs en Algérie, 2014, p 53.

<sup>2</sup> Guide de l'investisseur, 2014, op cité, p 54.

a) **Secteurs d'attractivités des IDE en Algérie :**

Selon le directeur général de Petroser, il confirme que l'Algérie a un environnement économique très favorable du moment que tous les secteurs d'activités sont vierges (industrie ou service), et que l'Algérie dispose d'un potentiel humain, naturel et financier<sup>1</sup>. L'Algérie dispose de plusieurs atouts pour attirer l'investissement direct étranger, tel que la main d'œuvre, les richesses naturelles (pétrole et gaz) et financières.

Actuellement les secteurs attirant le plus d'IDE sont l'énergie, les télécommunications et le tourisme<sup>2</sup>. Mais pour l'année 2013<sup>3</sup> l'industrie est en tête des secteurs qui attire le plus d'IDE avec un taux de (94.54%), suivi par le tourisme avec (3.28%) et les services (1.39%), alors que pour l'année 2012<sup>4</sup> on a enregistré un investissement de (49%) en industrie, (15%) BTP, le tourisme (11%), le transport (9%), services (8%), télécommunications (4%).

**Tableau 1.4 :** répartition des IDE par secteur

Les secteurs investis	2012, en %
<b>Industrie</b>	49,0
<b>BTP</b>	15,0
<b>Tourisme</b>	11,0
<b>Transport</b>	9,0
<b>Services</b>	8,0
<b>Télécommunications</b>	4,0

<sup>1</sup> [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=227&id\\_article=2736](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=227&id_article=2736) op cit

<sup>2</sup> <http://www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide>

<sup>3</sup> <http://www.maghrebemergent.com/component/k2/item/31957-1-algerie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-1e-semester-2013-andi.html> consulté le 23/07/2014

<sup>4</sup> <http://www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide> op cit

**b) Répartition des IDE par pays d'origine :**

Selon le directeur général de l'ANDI<sup>1</sup>, concernant les pays d'origine des investissements pour l'année 2013, le Qatar est en tête des investisseurs étrangers en Algérie avec 74.31% et un montant de 1.69milliards d'euros, détrônant la France qui était en tête en 2012 avec 77.28% équivalent à 3.21 millions d'euros, les pays arabes représentent plus de  $\frac{3}{4}$  des IDE en 2013 soit 78.45% contre seulement 11.12% pour l'Europe, alors que cette dernière était en tête des investissements direct en Algérie en 2012 avec 85.36%, on remarque que l'Asie commence à être présente en Algérie qu'en 2013, avec 9.70%.

Mais pour l'année 2014, il y a eu 2632 projets d'investissement durant le premier trimestre de l'année 2014, pour un montant de 682 milliards de dinars, selon le dernier bilan de l'ANDI<sup>2</sup> mais seulement 17 projets sont des IDE, d'une valeur de 129 milliards de dinars (1.8 milliards de dollars). Du point de vue du nombre de projet, la France vient en première position avec 4projets sur 17, suivi de la chine avec 3 projets et la Turquie avec 2 projets puis vient ensuite d'autres pays comme la Suisse, et l'Espagne avec un projet.

Mais du point de vue de la valeur de l'investissement, c'est la Turquie qui tient la première place avec 59 milliards de dinars, soit 45.89% des investissements suivie de la suisse avec 57.6 milliards de dinars soit 44.77%, ce qu'on peut remarquer c'est que depuis l'adoption de la règle 49/51 en 2011<sup>3</sup>, imposant aux sociétés étrangères désireuses d'investir en Algérie de s'associer avec un partenaire Algérien, les investissements ont chuté, mais ça commence à revenir progressivement.

Les autorités essayent d'améliorer le climat d'investissement en Algérie, durant l'année 2014 et développer les partenariats entre les entreprises publiques et des entités étrangères, mais le climat des affaires reste perfectible. L'Algérie 153eme sur 189 pays dans le classement Doing business2014<sup>4</sup> de la banque mondiale, surtout après la prise d'otage de Tiguentourine (Ain Aminas) en Janvier2013 amener les entreprises étrangères (comme Staoil et BP) de retirer leurs personnel, mais depuis le début de l'année 2014 il est de nouveau fonctionnel. De plus le gisement pétrolier qui a été découvert en fin 2013, devrais attirer de nouveaux investisseurs.

<sup>1</sup> <http://www.maghrebemergent.com/component/k2/item/31957-1-algerie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-1e-semester-2013-andi.html> consulté le 23/07/2014

<sup>2</sup> [www.algwerie-focus.com/blog/2014/05/economie-les-investissements-en-hausse-au-premier-trimestre-2014](http://www.algwerie-focus.com/blog/2014/05/economie-les-investissements-en-hausse-au-premier-trimestre-2014) consulté le 23/07/2014.

<sup>3</sup> [www.algwerie-focus.com/blog/2014/05/economie-les-investissements-en-hausse-au-premier-trimestre-2014/](http://www.algwerie-focus.com/blog/2014/05/economie-les-investissements-en-hausse-au-premier-trimestre-2014/) op cit

<sup>4</sup> [www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide](http://www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide) .

**c) Les avantages de l'investissement en Algérie :**

On peut citer les avantages d'investir en Algérie comme suit <sup>1</sup> :

- **Disponibilité des ressources naturelles :** La disponibilité des ressources naturelle représente un atout majeur pour l'économie national. En effet, les richesses naturelles de l'Algérie en pétrole et en gaz naturel sont remarquables, elle est le troisième fournisseur de gaz naturel de l'union européenne et le quatrième fournisseur énergétique. L'Algérie aussi occupe là 158 places en production de pétrole et le deuxième en son exportation ; pour cela le secteur énergétique représente un élément d'attraction pour les investisseurs étrangers.

- **La main d'œuvre qualifiée et bon marché et flexibilité du marché du travail :** 10 fois moins chère qu'en Europe. Même si la formation de la main d'oeuvre s'est significativement améliorée ces dernières années, elle reste encore inadaptée aux besoins actuels du marché du travail ; la liberté d'emploi a été reconnue et les employeurs peuvent conclure directement un contrat de travail avec les travailleurs.

- **La proximité de l'Algérie vis-à-vis de l'Europe :** cela encourage les délocalisations d'activités industrielles consommatrices d'énergie. La position de l'Algérie est stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement. En effet, l'Algérie est à l'interface de l'Europe, de l'Afrique et des pays arabes, ce qui peut favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation.

- **Un pays en plein métamorphose économique :** Dans ce contexte, l'ordonnance 2001 et la création de L'ANDI ont été des étapes décisives dans l'amélioration du cadre de l'investissement en Algérie. La réforme bancaire et la structuration du tissu industriel font partie des priorités des autorités.

**d) Les points faibles du pays :**

Malgré les efforts fournis par les autorités algériennes que ce soit dans le domaine législatif avec la restauration de plusieurs lois en faveur de l'investisseur, ou dans le domaine administratif avec l'allégement des procédures d'implantations des firmes, pour promouvoir et attirer l'investissement direct étranger, le système algérien reste encore défaillant .

Pour ce qui est du classement de l'Algérie en Afrique en ce qui concerne l'entrée des IDE pour la période de 2013- 2014, elle occupe la douzième place et se place largement après le Maroc. L'Algérie a enregistré une baisse du flux des IDE qui est de (-44%) entre 2013 et

<sup>1</sup> [http://www.memoireonline.com/11/12/6447/m\\_Le-rle-des-IDE-Investissement-Direct-Etranger--dans-le-secteur-bancaire-algerien20.html](http://www.memoireonline.com/11/12/6447/m_Le-rle-des-IDE-Investissement-Direct-Etranger--dans-le-secteur-bancaire-algerien20.html) consulté le 28/11/2015 à 21H 59

2014 passant de 2661 millions de USD en 2013 à 1488 millions USD en 2014<sup>1</sup>. Il faut signaler aussi que l'Algérie était toujours mal classée en 2014 par rapport à de nombreux indices, tels que Doing business (153ème place), l'enregistrement foncier (176ème place), le paiement des taxes et impôts (174ème place), la création d'entreprises (164ème place)<sup>2</sup>

D'après l'étude faite par Bénédicte de Saint Laurent sur l'impact des IDE sur le développement économique des pays de la région MED, ces investissements contribuent à l'accumulation du capital productif et incontestablement à la croissance des pays MED.

Cette étude a distingué entre deux sortes de pays dans la région<sup>3</sup> :

- Ceux dont l'investissement productif est très dépendant de l'IDE et leurs ratio (IDE/ FBCF<sup>4</sup>) dépasse les 20% en fin de période tels que le Liban, Libye, Jordanie (autour de 50%) et à un degré moins (30%) Israël, Tunisie, Egypte comme le montre la figure ci-dessous :

---

<sup>1</sup> [www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangeurs-par-pays/](http://www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangeurs-par-pays/) consulté le 14/11/2015 à 20h22

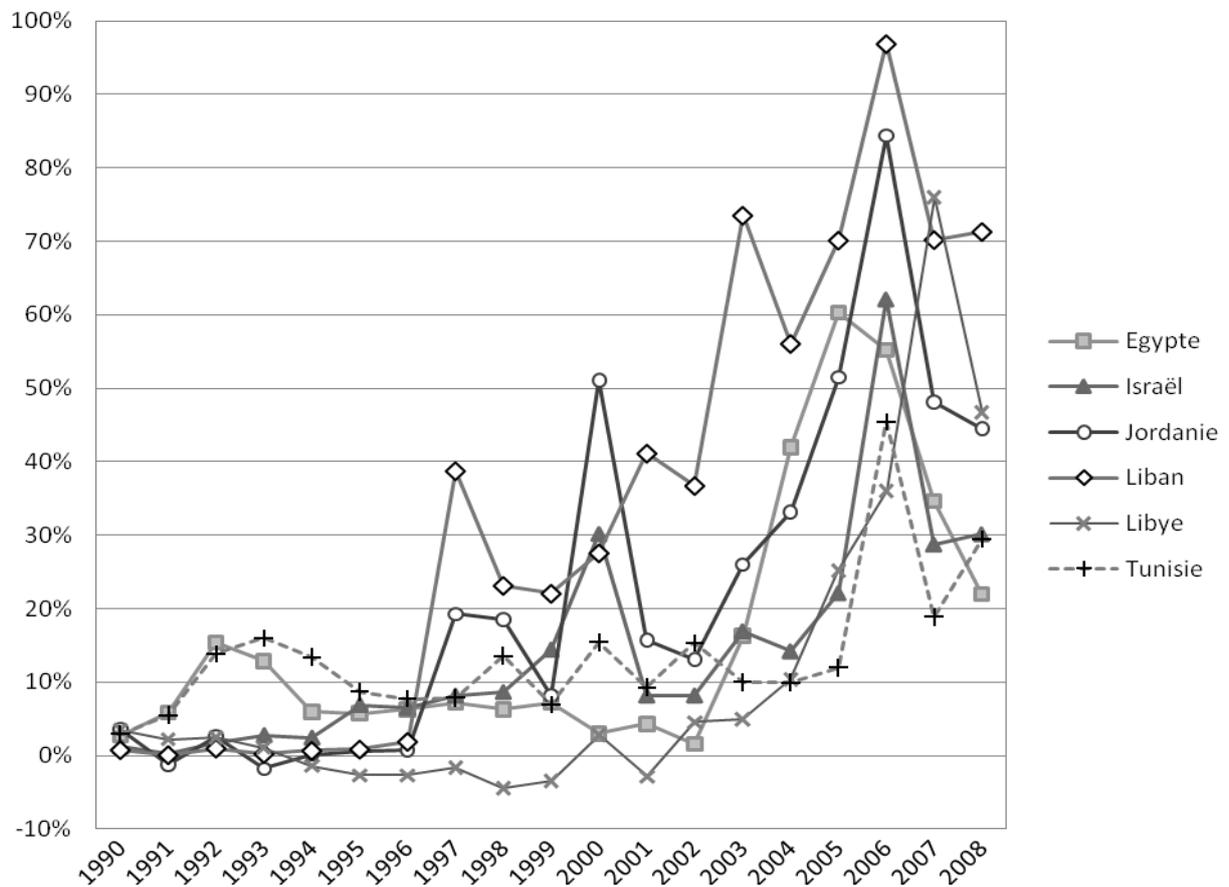
<sup>2</sup> <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/algeria/~media/giawb/doing%20business/documents/profiles/country/DZA.pdf> consulté le 29/11/2015 à 10h

<sup>3</sup> Bénédicte de Saint Laurent, Anima, Décembre 2010, Anima Investment Network

<sup>4</sup> FBCF= formation brut du capital fixe

Figure N° 1.11 : du ratio IDE/FBCF, 1990-2008, pour les pays MED où ce ratio dépasse

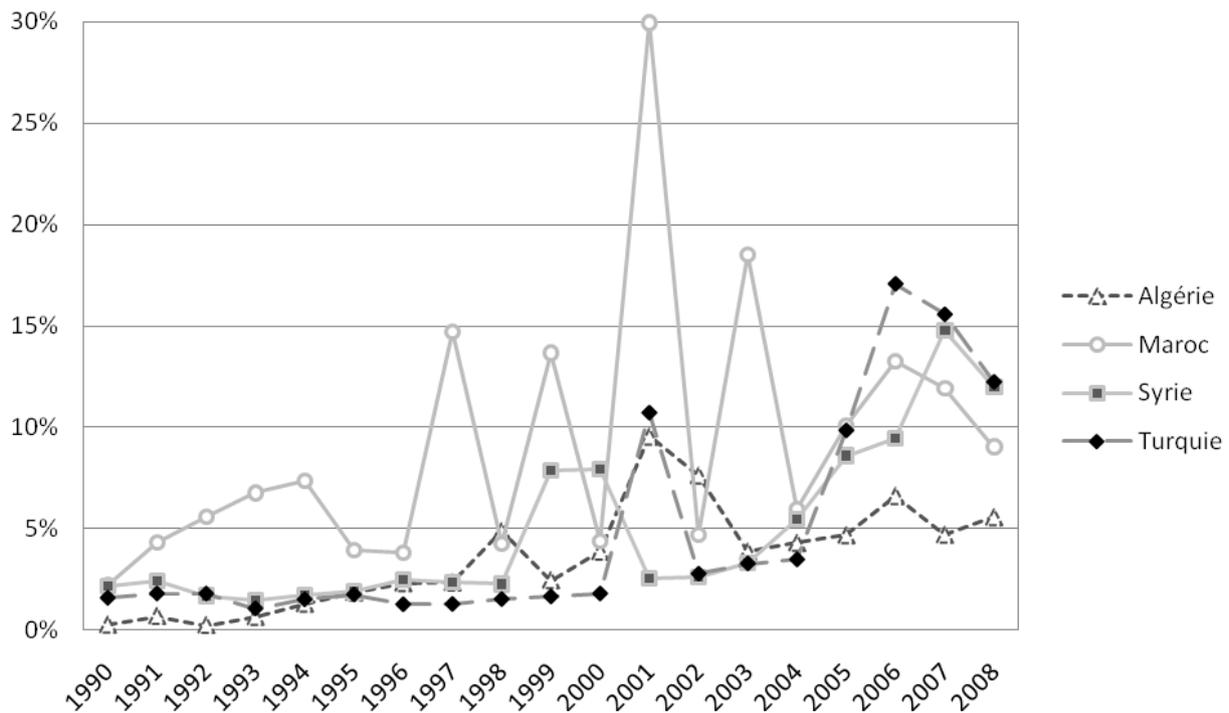
20% en fin de période



Source : Rapport de CNUCED, 2009

Ceux qui disposent d'une capacité propre d'investissement liée soit aux ressources (Algérie) soit à leur dynamisme économique (Turquie), et ceux qui émargent peu à l'IDE en valeur relative à savoir le Maroc et la Syrie, et dont le ratio (IDE/FBCF) est inférieur de 20% en fin de période comme le montre la figure ci-après :

**Figure N° 1.12 :** Evolution du ratio IDE/FBCF, 1990-2008, pour les pays MED où ce ratio est inférieur à 20% en fin de période



Source : CNUCED, 2009

Cette étude montre que l'Algérie est toujours restée au dernier rang en ce qui concerne l'entrée des IDE, cela veut dire que malgré les efforts déployés par l'Algérie pour attirer les IDE, elle reste toujours la moins attractive aux investissements. Ceci est la résultante de plusieurs entraves qu'on peut citer :

- **La lenteur d'administration :**

Les investisseurs étrangers estiment qu'il y a une lourdeur bureaucratique avec ce qu'on appelle un « blocage administratif »<sup>1</sup>. Ces contraintes se traduisent par le respect des règles formelles, et l'excès de démarches et les dossiers exigés, les nombreuses procédures et le manque de coordination entre les structures concernées poussent les investisseurs à abandonner le projet, le manque de transparence et l'inexistence de l'information et de leur échange entre les partenaires respectifs dans le processus de création d'une firme. Les investisseurs désapprouvent les contraintes liées à l'accès aux avantages (exonérations

<sup>1</sup> [http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/investissement/difficile-d-investir-en-algerie-23-07-2013-164537\\_360.php](http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/investissement/difficile-d-investir-en-algerie-23-07-2013-164537_360.php) consulté le 14/11/2015 à 21h30

fiscales)<sup>1</sup>, et à les faire valoir auprès des administrations (les douanes, les impôts, les Wilaya, les chambres de commerce). La mise en œuvre des avantages est freinée par une mauvaise compréhension de la part des investisseurs quant aux avantages octroyés soit sous l'ancien régime d'investissement ou le nouveau dispositif. Aussi, une mauvaise compréhension des agents administratifs des dispositifs mis en place pour faciliter les démarches administratives des investisseurs

- **La complexité de la législation (fiscale)**

Les investisseurs étrangers ressentent une certaine instabilité juridique qui leur fait peur<sup>2</sup>. Il faut noter aussi que l'état algérienne a introduit la loi du 49/51 pour des raisons de protection de la souveraineté économique du pays qui a été beaucoup critiquée, et est considérée comme une loi non encourageante par les investisseurs étrangers.

- **L'accès au foncier industriel :**

Le foncier industriel consiste une vraie contrainte dans la démarche d'investissement en Algérie. Ce problème se résume dans la cherté du foncier industriel et de sa nature juridique puisqu'il s'agit parfois d'une propriété privée qui échappe au contrôle de l'état et qui génère un décalage flagrant entre le prix du foncier public et celui du privé<sup>3</sup>. Notons que la nature juridique du foncier industriel de la plus part des terres utilisables relèvent du domaine collectif et a défaut d'actes de propriétés, toutes actions de vente ou cession deviennent difficiles.

Toutes ces entraves ont mené l'Algérie, selon l'édition 2015 du rapport de la banque mondiale «Doing Business », sur l'environnement des affaires, a se classer au 154<sup>e</sup> rang sur 189 pays en recul de sept places par rapport à l'édition 2014<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Communication de Fatima BOUALAM « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée », 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc

<sup>2</sup> <http://ffe-ps.org/2013/point-de-vue-investir-en-algerie-entre-difficultes-contraintes-et-solutions/> consulté le 14/11/2015 à 21h25

<sup>3</sup> [http://www.ummtto.dz/IMG/pdf/BOUZAR\\_Chabha.pdf](http://www.ummtto.dz/IMG/pdf/BOUZAR_Chabha.pdf) consulté le 14/11/2015 à 22h00

<sup>4</sup> <http://www.transactiondalgerie.com/index.php/actualite/304-perspectives-economiques-en-afrique-2015-l-environnement-des-affaires-en-algerie-reste-en-deca-des-attentes> consulté le 15/11/2015 à 10h00

- **La corruption dans le système :**

Selon le site officiel de « Transparency international » qui est une organisation non gouvernementale, calcul l'indice de perception de la corruption dans le monde a base des avis d'experts au sein d'organisations comme la banque mondiale ou la banque Africaine de développement. L'Algérie est placée pour l'année 2014 au 100<sup>e1</sup> rang mondial avec 36 points sur 100, en recul de six positions par rapport à l'année 2013 pour occuper la 94<sup>e</sup> place avec le même nombre de points.

Si l'on compare l'Algérie a ses voisins, elle est la plus mal classé puisqu'on trouve la Tunisie au 79<sup>e</sup> rang avec 40 points, en reculant de deux places par rapport à 2013, le Maroc a été classé au 91<sup>e</sup> rang réalise un sursaut de 11places.

Selon l'AACC (association algérienne de lutte contre la corruption)<sup>2</sup> qui est une branche de « Transparency International », les autorités œuvrent à neutraliser toute perspective de lutte contre la corruption, l'association ajoute aussi que la mauvaise législation anti-corruption rend cette lutte impossible.

Selon cette ONG, elle estime que les multinationales du secteur bancaire et les grandes places financières pourraient faire plus pour éviter que certaines élites douteuses dans les pays émergents qui trouvent les moyens de blanchir leur argent mal acquis.

Selon le président de l'association de lutte contre la corruption, les critères crédibles pour évaluer la situation de la corruption en Algérie sont les suivants<sup>3</sup> :

- L'impossibilité d'appliquer les dispositions de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), dans le contexte politique actuel.
- Une réglementation permissive en matière de lutte contre la corruption la loi n° 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les textes subséquents.

---

<sup>1</sup> <https://www.transparency.org/country/#DZA> consulté le 16/11/2015 à 15h 00

<sup>2</sup> [http://www.huffpostmaghreb.com/2014/12/03/algérie-corruption-classe\\_n\\_6261418.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2014/12/03/algérie-corruption-classe_n_6261418.html) consulté le 16/11/2015.

<sup>3</sup> <http://www.lematindz.net/news/15800-corruption-le-classement-de-lalgerie-2014-selon-transparency-international.html> consulté le 16/11/2015

En plus de la non-conformité des textes avec la convention de l'ONU, le gouvernement algérien n'applique pas ses propres lois.

- Le contexte politique non démocratique et n'assurant pas l'indépendance de la justice et les lois liberticides empêchant le mouvement associatif à s'impliquer à la lutte contre la corruption, le gel des organes de contrôle «IGF et Cours des comptes».
- Le contexte législatif et réglementaire, qui concrétise la mainmise de l'organe exécutif sur les organes élus et les organes de contrôle.
- Le contexte économique basé sur la rente pétrolière et l'économie publique et l'absence de contrôle et de régulation du secteur privé.

### **Encadré 1 :**

Cette étude nous mène à répondre à la première hypothèse relative aux réformes introduite par l'état algérienne pour attirer l'investissement direct étranger.

Malgré les efforts fournis par l'autorité algérienne pour séduire les investisseurs étrangers que ce soit avec l'allègement de la procédure administratif du traitement de dossier, ou avec l'amélioration et l'ajustement de la législation liée aux IDE, cela reste très insuffisant et place l'Algérie parmi les pays les moins attractifs aux investissements étranger à cause de la lourdeur administrative intitulée la bureaucratie et le régime des autorisations, le manque de transparence qui suscite l'absence d'information dans le processus décisionnel, la complication des procédures, non-respect du citoyen, l'imposition de la règle du secret professionnel, absence de procédures de gestion .

***Conclusion :***

L'investissement direct étranger a connu une évolution sans précédente depuis ces dernières décennies, il est devenu un des facteurs primordiaux du développement des pays. Ces investisseurs cherchent un environnement stable avec un potentiel intéressant pour l'implantation de leurs firmes. Par conséquent, les pays qui accueillent ces investissements utilisent des politiques attractives pour séduire un plus grand nombre d'investisseurs.

Après avoir traversé une période difficile, l'Algérie, tout comme d'autre pays désirant se développer, a commencé à rebondir sur ses pieds et revenir aux marchés des investissements en instaurant des réformes administratives, bancaires et législatives notamment celles relatives aux investissements de partenariat. Néanmoins, le climat d'investissement en Algérie reste encore fragile et n'offre pas beaucoup d'opportunités aux investisseurs étrangers.

Le processus de mondialisation s'effectue à travers une multitude de décisions prises par une firme désirant s'installer à l'étranger afin de conquérir de nouveaux marchés. Mais pour s'implanter à l'étranger, les entreprises doivent d'abord posséder un avantage organisationnel sur leurs concurrents dans le pays hôte. Ces firmes passent par plusieurs étapes d'internationalisation afin de devenir une multinationale.

Le secteur bancaire comme tous autres secteurs a été affecté par cette mondialisation et a été confronté à une libéralisation financière qui a permis aux banques de s'internationaliser et devenir des banques multinationales. Le deuxième chapitre de cette étude a été consacré pour la globalisation financière et à l'internationalisation des banques.

***Introduction :***

L'évolution spectaculaire de la sphère financière caractérise l'économie mondiale de ces dernières décennies, avec ce qu'on appelle une globalisation financière. Cette dernière veut dire la création d'un marché planétaire des capitaux et l'explosion des fonds spéculatifs grâce aux liaisons par satellite, par informatique ou par internet. La mondialisation se traduit par l'instantanéité des transferts de capitaux d'une place bancaire à une autre en fonction des perspectives de profit à court terme. Désormais, avec cette mondialisation, une économie virtuelle est née grâce à l'interconnection des places boursières du monde et le marché de la finance qui ne dort jamais.

Le processus de la mondialisation a évolué après la seconde guerre mondiale et s'est nettement accéléré à partir du milieu des années 80, sous l'effet du progrès technologique, de la réduction des coûts de transports, de communication et de libéralisation croissante des marchés financiers et commerciaux.

Ceux sont la banque mondiale, le fond monétaire international et l'organisation mondiale du commerce qui ont contribué à promouvoir le libre-échange au lieu du protectionnisme. La mondialisation se caractérise par plusieurs facteurs tel que<sup>1</sup> : la multiplication des échanges commerciaux, accroissement des investissements et des marchés financiers, accélération de la circulation des technologies.

La déréglementation financière des années 1980 a conduit à l'explosion des innovations financières entraînant une très forte diversification des produits d'épargne et de financement. Cette libéralisation financière a apporté non seulement des produits nouveaux, mais aussi une meilleure liaison entre la finance et l'économie.

Dans les années 1990, la participation des banques étrangères aux systèmes bancaires locaux de nombreux pays a significativement augmenté. En effet, les secteurs bancaires ont subis durant ces dernières décennies plusieurs restructurations qui ont permis aux banques de diversifier d'avantages leurs activités au niveau international puisque ce dernier est devenu un enjeu de croissance, un moyen d'optimiser et de dynamiser le marché domestique et un outil pour faire face à la rude concurrence que subissent les banques locales.

---

<sup>1</sup>Rapport de recherche Christian Otchia Samen " Impact of the globalisation and inequality on poverty in Eastern Europe: using generalized method of moments" Université de Kinshasa 2006

Le phénomène d'internationalisation a poussé les banques à adopter un comportement qui vise à satisfaire au maximum leur clientèle. Les pays de l'Amérique latine et l'Europe de l'est ont été les premiers à permettre une participation étrangère dans leurs systèmes bancaires, alors que, l'évolution en Asie et en Afrique a été plus lente.

En Algérie, et après que notre économie été administré dans laquelle les banques étaient considérées comme de simples guichets de collecte et de distribution des fonds pour financer les projets de l'état, l'activité bancaire s'est nettement améliorée depuis la promulgation de la loi de la monnaie et du crédit de 1990.

Pour comprendre le système bancaire nationale et internationale, nous analyserons dans un premier temps, le concept de la globalisation financière et son évolution à travers le temps (section1), ensuite, nous étudierons la libéralisation financière comme étant une des principaux acteurs de la globalisation financière, et déterminer le processus de libéralisation (section2). Puis après, nous analyserons l'évolution de la stratégie d'internationalisation des banques (section3), et enfin, nous étudierons la multinationalisation des banques, et ces différentes formes d'implantation à l'étranger (section4).

## I. Vers une ouverture du système financier :

### Section 1 : la globalisation financière :

#### 1-1 : Définition de la globalisation :

Dès le moyen âge, après la constitution des nations et le développement des échanges réalisés entre eux, la globalisation est apparue qui se résume à un processus de transformation des phénomènes locaux ou régionaux dans des phénomènes globaux. En d'autres termes, c'est la croissance d'intégration des économies au niveau mondial<sup>1</sup>, elle est l'un des changements économiques les plus marquants de ces trente dernières années, on peut la distinguer à travers la prédominance des flux d'exportation et d'importation entre les pays, l'expansion du commerce et des échanges entre nations.

Aujourd'hui, la mondialisation concerne tous les états du monde et renforce leur indépendance, de ce fait, le mouvement d'ouverture des économies aux influences extérieures se manifeste sur l'ensemble des marchés des produits, des capitaux et des idées<sup>2</sup>. Il y a plusieurs définitions données à la globalisation :

Selon la définition donnée par le FMI «c'est la croissance de l'indépendance économique des pays du monde entier par la croissance du volume et de la variété des transactions transfrontalières qui impliquent des biens et des services par la libéralisation et l'accélération des flux internationaux des capitaux, ainsi que par une plus ample diffusion de la technologie »<sup>3</sup>.

La mondialisation est un terme qui veut dire l'ouverture des économies aux flux de biens, de services et de capitaux provenant d'autres pays. « La mondialisation économique se réfère à l'interdépendance croissante des économies du monde en raison de l'importance croissante des échanges transfrontaliers de biens et de services, des flux de capitaux internationaux et des progrès technologiques<sup>4</sup> », ce qui veut dire que la mondialisation n'est au fond qu'une nouvelle appellation du libre-échange, ce qui veut dire la propagation de la circulation des

<sup>1</sup> Thèse de doctorat (2009), claudiu tiberiu albulescu « la stabilité du secteur financier en roumanie dans la perspective de son adhésion à l'UEM, p 29.

<sup>2</sup> Article Henri-F. Henner CERDI « La politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation » Université d'Auvergne p 5

<sup>3</sup> Claudiu tiberiu albulescu, opcit (2009) p 29.

<sup>4</sup> Thèse de doctorat Nada Saliba(2009) « Mondialisation et libéralisation financière : endettement et crises dans les pays émergents d'Asie », université de la Sorbonne nouvelle, p6.



biens , des services, des capitaux, des hommes et des idées entre tous les pays, en faisant abstraction des frontières , et des politiques qui les séparent.

La mondialisation économique s'est développée de manière spectaculaire si on compte sur les statistiques des flux internationaux de capitaux ont constaté qu'ils ont augmenté de plus de huit fois. Elle est définie comme l'interdépendance croissante des économies des pays d'une région et la suppression des frontières entre les pays<sup>1</sup>.

Selon Brittan « la mondialisation est perçue comme un tourbillon de changement brutal et impitoyable qui laisse les gouvernements impuissants et produit des problèmes d'ordre économique, social, culturel et environnemental »Walker et Fox indiquent que l'intégration mondiale des marchés financiers peut être considérée comme un exemple de la mondialisation. Donc pour mieux comprendre le processus général de la mondialisation il faut étudier le processus de la globalisation financière »<sup>2</sup>.la mondialisation actuelle est d'abord et avant tout une globalisation financière, avec la création d'un marché planétaire des capitaux et l'explosion des fonds spéculatifs.

La mondialisation est caractérisée par<sup>3</sup> :

- La mondialisation peut être régulée par la puissance publique en fixant des normes, en redistribuant des richesses, en aménageant le territoire.
- La mondialisation redonne la force aux singularités locales, c'est-à-dire, invention d'un nouvel espace pertinent, la mondialisation crée inévitablement des tensions sur les configurations locales en les menaçant d'une concurrence par sa seule existence.

### **1-2 : La définition de la globalisation financière :**

Au cours des années 80, les pays développés suivi par les pays émergents, ont procédé à des réformes qui ont transformé le système financier international visant à la libéralisation des marchés financiers. La globalisation financière est un processus d'intégration des différents marchés de capitaux et d'ouverture de tous les marchés nationaux à l'international pour aboutir à un marché mondial unique des capitaux, elle se traduit par l'accumulation de

<sup>1</sup> Nada Saliba, op cit (2009) p 6.

<sup>2</sup> Nada Saliba, op cit (2009) p 19

<sup>3</sup> Revue mensuel n°180 – spécial- mars 2007, 10 questions sur la mondialisation.

déséquilibres extérieurs et par l'instabilité des marchés, tel que le marché de change le montre<sup>1</sup>

L'une des nombreuses définitions données à la globalisation financière est « la globalisation financière est l'intégration du système financier national d'un pays avec le marché international financier, cette définition est celle qui convient lorsque notre perspective est celle d'une économie particulière et qu'on observe le rapprochement de son système financier avec celui du reste du monde, le gouvernement du pays concerné prend la décision de permettre aux étrangers d'investir dans l'économie domestique : c'est la libération financière »<sup>2</sup>

Selon Michel Aglietta, la globalisation financière veut dire les transformations qui ont touché les principes de fonctionnement de la finance, ce qui veut dire l'association de la libéralisation des systèmes financiers nationaux et l'intégration internationale, elle a un effet direct sur les conditions de la croissance économique. Elle peut être accompagnée par une instabilité endémique qui nourrit les crises financières récurrentes, qui elles aussi accompagnent l'extension de la libéralisation financière dans les pays en développement.

« La globalisation financière est une transformation des systèmes financiers qui est intimement liée au changement de régime de croissance dans les pays de capitalisme avancé. Elle a fait prévaloir les principes de la finance de marché et une nouvelle logique financière par rapport à celle qui existait lorsque le financement de la croissance était assuré de façon prépondérante par le système bancaire. Les investisseurs institutionnels sont les acteurs dominants de cette nouvelle finance »<sup>3</sup>.

Selon Nada Saliba : « la globalisation financière est un concept qui fait référence à l'augmentation globale des liens entre les pays à travers les flux financiers, elle a apporté plusieurs changements tel que l'accélération des transactions financières transfrontalières, le partage du risque international par un large éventail d'instruments financiers »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Article, Catherine Mathieu et Henri Stredyniak, « la globalisation financière est en crise » revue de l'OFCE, 2009

<sup>2</sup> Article, Sophie Nivoix et Dominique pépin, « Intérêts et limites de le globalisation comme processus créateur d'investissement » avril 2014.

<sup>3</sup> Michel Aglietta, « l'économie mondiale », Ed Repères 2000, p 56

<sup>4</sup> Mémoire de thèse de doctorat, Nabila Saliba, 2009 « mondialisation et libéralisation financière : endettement et crises dans les pays émergents en Asie »,

Le processus de la globalisation financière est fondé sur la règle des trois « D »<sup>1</sup> :

- La désintermédiation qui signifie que les opérateurs internationaux ont directement recours aux marchés financiers sans passer par les intermédiaires financiers et bancaires pour effectuer leurs opérations de placement et d'emprunt.
- Le décloisonnement des marchés correspond à l'abolition des frontières entre les marchés nationaux. Ceux-ci sont donc ouverts vers l'extérieur.
- La déréglementation est l'abolition par les autorités monétaires des principaux pays industrialisés des réglementations et l'assouplissement du cadre réglementaire de manière à faciliter la circulation internationale du capital.

### **1-3: D'un ère de globalisation à un autre :**

Il faut signaler que la globalisation financière est relativement ancienne, elle est vieille d'un peu plus d'un siècle. Notre monde a connu deux ères de globalisation, le premier qui a débuté aux années 1870, pour se terminer avec la grande guerre, le second est celle que nous connaissons actuellement.

La première période de l'étalon d'or, correspondant aussi à un temps fort de l'impérialisme européen fut marqué par d'intenses flux nets de capitaux, plus important que ceux que connaissent l'économie d'aujourd'hui<sup>2</sup>. L'investissement dans les pays pauvres (colonisés en général) était un élément central de la globalisation financière du 19eme siècle. Ce n'est pas le cas de globalisation financière d'aujourd'hui qui est une affaire de pays riches ainsi en témoigne la mise à l'écart du continent Africain de ce processus.

La deuxième vague de globalisation financière a débuté au milieu des années 1980, elle a été marquée par la forte augmentation des flux de capitaux entre les pays industrialisés et les pays en développement<sup>3</sup>.

Malgré les taux de croissances élevés enregistré dans certains pays en développement (PED) grâce à ces flux de capitaux, un certain nombre de pays ont connu un effondrement

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat Bensmain –Hammadi Lamia (2013) « mondialisation, entreprises et enseignement du management » université de Tlemcen, p 21

<sup>2</sup> Article de Sophie Nivoix et Dominique Pépin, op cit , p3

<sup>3</sup> Nada Saliba, op cit,p 22.

périodique de taux de croissance et d'importantes crises financières aux cours de la même période.

En principe la globalisation financière contribue à l'augmentation du taux de croissance dans les pays en développement grâce à certains déterminants de la croissance économique tel que : l'augmentation de l'épargne domestique, la réduction du cout du capital, le transfert de la technologie des pays industrialisés vers les PED, le développement des secteurs financiers domestiques.

C'est sur les marchés financiers que le processus de globalisation est le plus frappant. La globalisation financière à deux aspects, le premier temporel, et l'autre spatiale<sup>1</sup> .

Pour ce qui est du temps qui s'est raccourci grâce à la technologie en recevant des informations instantanément ce qui permet aux intervenants sur les marchés de réagir continuellement aux nouvelles données, cela signifie que le délai dont ils disposent pour décider de leur réaction à une crise est aussi de plus en plus court, cet aspect n'existait pas pendant la première phase de la globalisation.

Le deuxième aspect de la globalisation actuelle est spatial, ce qui veut dire que la géographie physique n'a plus beaucoup d'importance pour les phénomènes financiers. On peut l'observer avec la propagation d'une crise qui a débutée dans une région du monde, et touché le reste du monde, sans égard aux frontières et aux distances. La globalisation financière a provoqué des changements importants dans la structure des marchés de capitaux nationaux et internationaux ouvrant de nouvelles perspectives d'investissement aux bailleurs de fonds.

#### **1-4 Les effets de la globalisation financière :**

La globalisation financière est souvent associée à la libéralisation des transactions sur actifs financiers. La libéralisation est une condition nécessaire pour la globalisation financière, mais elle n'est pas une condition suffisante, la globalisation financière inclut aussi des aspects qui tiennent de la structure des marchés financiers à cause de l'élimination des barrières qui

---

<sup>1</sup> Article Philippe martin 2000 « la globalisation financière »

séparent différents compartiments des marchés financiers engendré par l'ouverture des économies nationales<sup>1</sup>.

La globalisation financière est un processus complexe où se produit l'augmentation des interdépendances entre les marchés et les acteurs financiers du monde entier, en s'appuyant sur les flux de capitaux transfrontaliers et sur l'intégration des marchés. On peut distinguer l'intégration financière en enregistrant une croissance des mouvements de capitaux et une intense participation des acteurs locaux des économies libéralisées sur les marchés financiers internationaux.

Théoriquement, les bénéfices de la globalisation financière incluent<sup>2</sup> :

- La diversification des gains grâce à la réduction de la volatilité des revenus ;
- La croissance de la profitabilité due à l'application des techniques de production plus sophistiquées ;
- La possibilité d'avoir accès à plusieurs sources de financement ;
- Une meilleure liquidité pour les investissements et une meilleure protection contre les risques ;

D'une manière positive, les partisans de la globalisation considèrent que ce processus a :

- engendré une croissance spectaculaire des revenus et une réduction absolue du niveau de pauvreté ;
- participé à l'amélioration des termes du commerce ;
- Aidé les capitaux à trouver de meilleures opportunités d'investissements ;
- Amélioré la qualité de vie à travers la réduction des coûts de transport et de communication ;
- La globalisation est à l'origine d'un renforcement de la concurrence, de la transparence et de gains de productivité ;
- Au cours de ces dernières décennies, la majorité des pays en développement ont connu une croissance économique plus élevée que celle des pays développés, malgré les crises financières reconnues ;

---

<sup>1</sup> Claudiu Tiberiu Albuлесcu, op cit, p 31.

<sup>2</sup> Claudiu Albuлесcu, op-cit, p 35.

- L'augmentation des investissements directs étrangers, des connaissances et de nouvelles technologies ;
- Le phénomène de la globalisation financière a contribué au perfectionnement des performances de la politique monétaire marquée par l'intensification de la concurrence.

Il ne faut pas oublier que la globalisation financière a aussi beaucoup de points négatifs<sup>1</sup> puisque même si la globalisation des institutions financières semble avoir amélioré la stabilité des institutions individuelles, ce phénomène rend le système financier plus vulnérable qui est à l'origine de nombreuses crises financières. On peut citer ses points négatifs comme suit :

- La libéralisation des flux de capitaux est considérée comme le facteur principal responsable des crises sur les marchés émergents ;
- La globalisation a fait augmenter la corrélation entre les économies de l'ensemble des pays du monde, ce qui favorise la propagation des crises financières ;
- Les détracteurs de la globalisation tels que Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, mettent en évidence les effets négatifs de la globalisation surtout pour les pays pauvres ;
- L'influence procurée sur le processus pour l'obtention des objectifs qui sert principalement les pays développés, surtout les Etats-Unis ;
- La détérioration de la qualité des produits et de l'environnement ;
- La perte des cultures locales et les valeurs ethniques des pays ;
- Les pays riches bénéficient plus que les pays pauvres, grâce à l'orientation de leur production vers les produits à haute valeur ajoutée.

### **1-5 L'intégration financière et la croissance économique :**

Selon Kamar, « l'intégration financière est le processus par lequel les marchés financiers domestiques s'ouvrent les uns sur les autres par les mouvements de capitaux privés pour constituer un espace financier internationale ou global commun »<sup>2</sup>.

La libéralisation financière est considérée comme un important précurseur de l'intégration financière. Les modèles théoriques ont identifié un certain nombre de moyens par lesquels

---

<sup>1</sup> Claudiu albuлесcu (2009) op-cit, p 35.

<sup>2</sup> Kamar B « politiques de change et globalisation », Ed Harmattan, paris, 2005, 154.

l'intégration financière internationale peut promouvoir la croissance économique dans les pays en développement PED<sup>1</sup> tels que :

- **Moyens directs :**

- ✚ L'augmentation de l'épargne domestique des PED, normalement, les deux groupes Nord- sud bénéficient des flux de capitaux, en permettant d'accroître l'investissement dans les PED tout en fournissant un rendement plus élevé dans les pays développés.

Avant les années 90, les PED ne se préoccupaient pas beaucoup de promouvoir l'épargne domestique étant donné qu'ils dépendaient principalement sur un financement étrangers qui consistaient en IDE, subvention de l'état, emprunts public et privé pour financer leurs développement.

Après les années 90, les gouvernements des PED, ont augmenté le promouvoir de l'épargne domestique. Si l'épargne domestique est bien mobilisée dans les PED, ceci permettra une réduction des coûts de transaction, une meilleure répartition des risques ainsi qu'une bonne allocation des ressources, des emplois plus productifs.

- ✚ La réduction du cout de capital en raison d'une meilleure allocation du risque par la libération des marchés boursiers qui améliore la répartition du risque.

- ✚ Le transfert de la technologie et du savoir-faire.

Les IDE sont attirés par les économies intégrées financièrement. Ces IDE ont pour conséquence d'accroître la productivité globale qui à son tour stimule la croissance économique .

Selon Mitsuhiro fukao et Masaheru Hanazaki, l'intégration financière signifie que les épargnants de nationalité différente peuvent tirer de leurs avoirs financiers des rendements plus voisins et que les agents cherchent à se procurer des fonds sur le marché auront à payer des prix plus voisins s'ils présentent les mêmes risques.

- La réduction du cout du capital en raison d'une meilleure allocation du risque. On peut améliorer la répartition du risque avec la libération du marché boursier. La diversification

---

<sup>1</sup> Nada Saliba (2009),op cit, p 49.

encourage les entreprises à investir d'avantage en partageant les risques entre les investisseurs étrangers et nationaux, cette diversification soutient la croissance.

- Le transfert de la technologie et du savoir-faire, les économies intégrées financièrement attire les IDE qui ont le potentiel d'augmenter le transfert technologiques et de meilleures pratiques de gestion. Cela peut avoir un effet direct sur la productivité globale qui à son tour stimule la croissance économique<sup>1</sup>.

- Le développement du secteur financier domestique.

La participation des banques étrangères peut faciliter l'accès aux marchés financiers internationaux<sup>2</sup>, elle peut aussi améliorer le cadre réglementaire et la surveillance interne du secteur bancaire. Ces banques étrangères ramènent avec elles de nouvelles technologies et de nouveaux instruments, ce qui permet d'améliorer la qualité des services financiers domestique grâce à la concurrence.

- **Les moyens indirects :**

- ✚ Promotion de la spécialisation, selon Imbs et Wacziarg<sup>3</sup> la globalisation financière peut jouer un rôle important en aidant les pays à s'engager dans le partage des risques internationaux ce qui veut dire réduire la volatilité de la consommation. Ce partage encourage indirectement les pays à la spécialisation qui à son tour va augmenter le taux de croissance.

- ✚ Incitations à l'amélioration des politiques. Gourinchas et Jeanne<sup>4</sup> indiquent que : l'intégration financière internationale influence la capacité du gouvernement à engager des politiques futures crédibles, ce qui pourrait accroître la productivité dans l'économie. Les gouvernements nationaux ont tendance à mettre en place des politiques fiscales qui affectent les flux de capitaux. Ces politiques ont tendance à décourager l'investissement et à réduire la croissance.

La libéralisation financière peut forcer le gouvernement à conduire de telles politiques dans l'avenir parce que les conséquences négatives de ces actions sont beaucoup plus sévères en cours d'intégration financière.

---

<sup>1</sup> Nada Saliba op-cit, p 49.

<sup>2</sup> Caprio. J and Honodan . P « Restoring banking stability : beyond supervised capital requirements » , In Stulz . R “international port folio flow and security Markets : International capital flows”, university of Chicago. Press, Chicago and London, 2004, p 270.

<sup>3</sup> Imbs. J and Wacziarg . R « stages of diversification », In Stulz R, « International port folio flows and security markets: international capital flows” , University of Chicago and London, 200’, P 275.

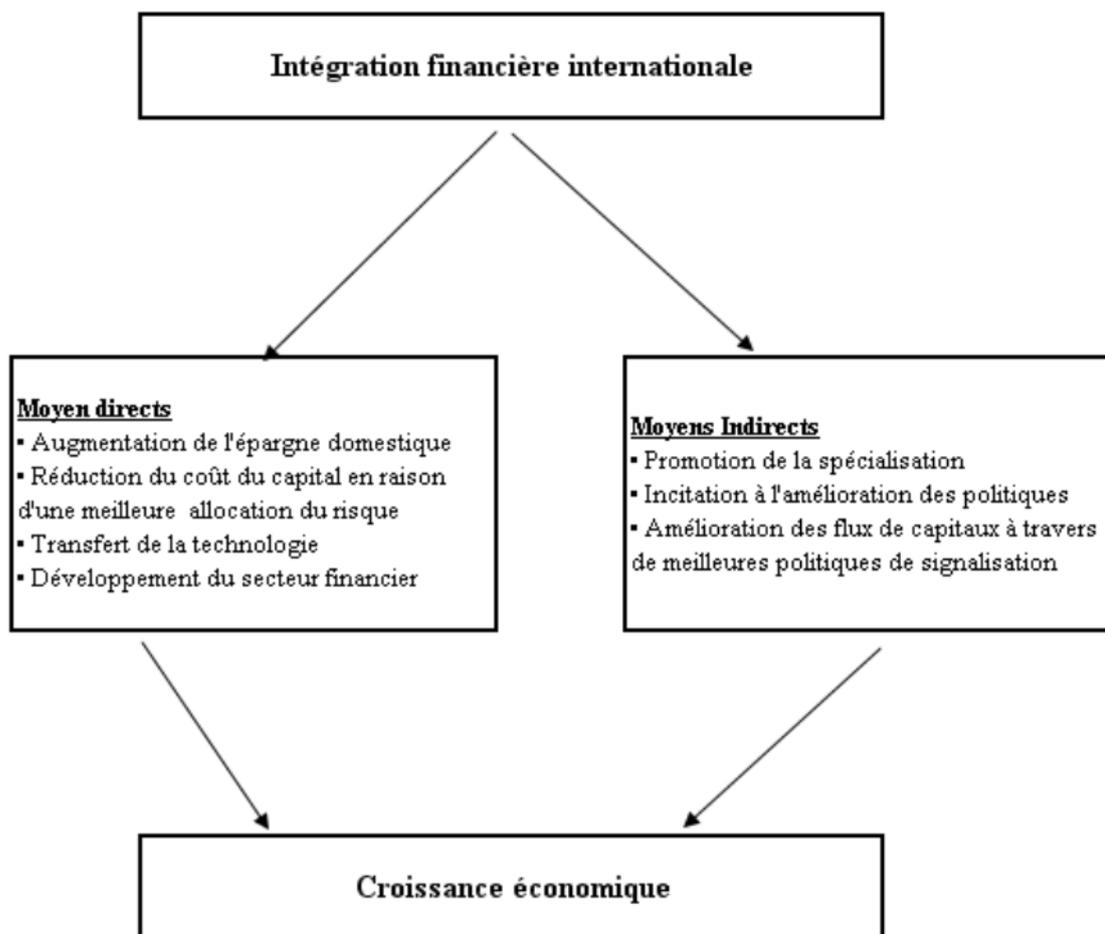
<sup>4</sup> Gournichas P.O and Jeanne.O « On the benefits of capital account liberalization for emerging economics “ , In stulz R “ International port folio flows and security markets : International capital flows” university of Chicago press, Chicago and London , 2004, p 283.

- Les politiques de signalisation :

L'intégration financière est un signal pour utiliser des politiques d'investissement étranger. La suppression des restrictions sur les sorties de capitaux peut mener à une augmentation des flux de capitaux.

Le schéma ci-dessous récapitule les moyens directs et indirects de l'intégration financière et qui mènent à une croissance économique.

Figure 2.1 : les moyens directs et indirects de l'intégration financière



Source : Nada Saliba (2009), op cit, p49.

L'intégration entre plusieurs économies sur le plan financier et commercial peut aider à maximiser les profits et à améliorer la croissance économique de chaque pays<sup>1</sup>

## Section 2 : la libéralisation financière :

### 2-1 Définition de la libéralisation financière:

L'école de la libéralisation financière est apparue avec les travaux de Mc Kinnon et Shaw (1973), ils forment la référence théorique autour de laquelle s'est développée cette école. Ils considèrent la libéralisation financière comme étant une stratégie qui permet d'améliorer l'efficacité du système financier et indirectement de favoriser la croissance économique. Cette approche est fondée sur la relation entre la libéralisation financière, l'épargne et l'investissement. En effet, elle va améliorer la mobilisation des ressources ainsi que leur allocation et par conséquent la croissance économique.

Selon Trichet (2000) les transformations qui ont affecté la finance contemporaine, sous l'action combinée de la marchandisation et la globalisation financière, se sont essentiellement reposées sur le phénomène de la libéralisation financière et les innovations technologiques et financières<sup>2</sup>.

Ainsi, la libéralisation financière se traduit par la diffusion des fondements de l'économie libérale dans la gestion des affaires monétaires, bancaires et financières de l'économie. Elle constitue la loi fondamentale pour tout développement financier, selon J, P Allegret, B Courbis et P Dulbecco (2003)<sup>3</sup>, la libéralisation financière est un outil qui permet d'améliorer l'efficacité des systèmes financiers et bancaires et de renforcer le rythme de la croissance de l'économie. Elle se manifeste par, la dérégulation des taux d'intérêts, la mise en concurrence des différents canaux de financement et l'ouverture extérieure du système financier.

La libéralisation financière permet d'accroître le niveau et la qualité de l'investissement par l'amélioration du rendement de l'épargne et la réduction des contraintes des crédits. Elle est à

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat Znasni Soumia « les effets de l'intégration financière sur la croissance des économies du Magreb dans un contexte de globalisation et de crises », 2013 / 2014. P 75.

<sup>2</sup> T. Trichet (2000) « tendances mondiales à l'œuvre dans les systèmes financiers », conférence organisée conjointement par la banque fédérale d'Allemagne et la BRI.28/09 /2000. Franfort.

<sup>3</sup> J P . Allegret, B Courbis et P Dulbecco(200 3) « intermédiation et stabilité financière dans les économies émergentes » revue française d'économie, vol17, N°4, P 213- 242.

l'origine de l'augmentation du niveau de l'épargne à travers la diversification des instruments et par l'augmentation de son rendement anticipé par des taux d'intérêts réels plus élevés.

Selon Kaminsky et Schmukler (2003) La libéralisation financière consiste en la dérégulation à trois niveaux : le secteur financier domestique, le compte de capital et le marché boursier<sup>1</sup>.

Ces trois critères permettent de déterminer le degré de libéralisation.

La libéralisation financière est totale si, au moins, deux des trois secteurs sont totalement libéralisés et le troisième est partiellement libéralisé, sinon, le pays est fermé.

Le déclenchement du processus de libéralisation financière a pour but la bancarisation des agents privés et le renforcement de l'intermédiaire bancaire.

L'émergence de l'intermédiation financière engendre une baisse de l'autofinancement en jouant un rôle de relais entre les deux types d'agents<sup>2</sup>.la libéralisation financière incite également à la libéralisation des secteurs bancaire nationaux et à la pénétration des banques étrangères. De ce fait, elle a tendance à promouvoir la concurrence, le transfert du savoir-faire et la transparence des opérations financières. Celui-ci, est perçu comme déterminant important pour la réussite de chaque processus de libéralisation. Il est donc indispensable que les banques puissent échapper à la répression financière, entre autres, l'administration des taux d'intérêts créditeurs et leur maintenir à un niveau faible.

Williamson et Mahar (1998) résumant les caractéristiques de la libéralisation financière en <sup>3</sup> :

- L'élimination des contrôles sur l'attribution des crédits ;
- La dérégulation des taux d'intérêts ;
- La libre entrée dans le secteur bancaire et plus généralement dans l'industrie financière ;
- L'autonomie du secteur bancaire ;
- La privatisation des banques ;

---

<sup>1</sup> Thèse Mahjouba Zaiter P 45.

<sup>2</sup> Thèse Mahjouba zaiter, op-cit , P45

<sup>3</sup> Thèse Mahjouba zaiter, op-cit, p 45

- La libéralisation des flux internationaux

### 2-2 : L'évolution de la libéralisation financière :

La libéralisation financière a connu deux phases : la première date des années 70, où la majorité des marchés boursiers des pays développés étaient libéralisés. Durant cette période, toutes les actions se sont focalisées sur le secteur domestique et le compte du capital tout en fermant le marché boursier aux investisseurs étrangers, la fin de cette période a été marquée par la crise de la dette de 1982. Le secteur financier domestique et le marché boursier étaient conjointement dérégulés dans les pays en voie de développement.

A la fin des années 80 et début des années 90, la libéralisation totale du compte de capital a eu lieu dans tous les pays développés ( Kaminsky et Schmukler 2003).

### 2-3 : La théorie de la libéralisation financière :

#### A- La théorie de McKinnon et Shaw(1973) :

McKinnon et Shaw (1973) ont largement critiqué les politiques économiques qui ont conduit à la présence de répression financière caractérisée par la distorsion des taux d'intérêts et de change. McKinnon et Shaw développent deux argumentations différentes<sup>1</sup>.

#### 1)- La complémentarité de la monnaie de McKinnon :

Cette analyse repose sur l'idée de complémentarité entre la monnaie et l'accumulation du capital physique. Cette complémentarité est le résultat de l'importance de l'autofinancement dans l'économie des pays en développement. Il résulte que les investisseurs potentiels doivent accumuler des encaisses monétaires pour financer leur investissement. Donc, plus le processus d'accumulation monétaire est attractif plus la volonté d'investir est grande. La complémentarité entre la monnaie et le capital physique peut s'exprimer par l'équation de demande de monnaie de la forme<sup>2</sup> :

$$\left(\frac{M}{P}\right)^d = L\left(\frac{Y}{P}, \frac{I}{Y}, d - p^*\right)$$

<sup>1</sup> Thèse de doctorat Nawel Bentahar : « les conditions préalables aux succès de la libéralisation financière : application aux pays du Magreb et du Machrek arabes » 2005, université d'auvergne Clermont, p 35.

<sup>2</sup> McKinnon, Ronald I (1973) « Money and capital in economic développement, New Haven, ct : Yale university press.

$M/P$  = le stock monétaire M2

$Y/P$  = le produit réel

$d - p^*$  = le taux d'intérêt réel sur les dépôts.

Cette équation montre que la demande de monnaie croit directement par le processus d'accumulation du capital. En particulier la condition

$\mathcal{S}(M/P / (I/Y)) > 0$  doit refléter la complémentarité citée ci-dessus

2)- L'intermédiation de la dette de Shaw :

Shaw (1973) repose sur une interprétation en termes d'offre et de demande de fonds prêtables comme contrainte à la formation du capital tout en s'appuyant sur l'importance du taux d'intérêt réel sur l'épargne et l'investissement. Il ne faut pas oublier que les dépôts jouent un rôle principal comme étant une source pour les intermédiaires financiers.

Shaw déclare que la croissance du taux d'intérêt réel induit à l'expansion de l'intermédiation financière entre les épargnants et les investisseurs, ce qui stimule l'épargne par l'expansion des dépôts qui va par la suite stimuler l'investissement et ce par la croissance de l'offre des crédits ce qui augmentait l'efficacité moyenne de ce dernier.

La libéralisation financière conduit à l'expansion du rôle des intermédiaires financiers qui deviennent capables de réduire le cout d'intermédiation entre les épargnants et les investisseurs à travers la diversification des risques. C'est l'intermédiation de la dette de Shaw<sup>1</sup> :

$$\left(\frac{M}{P}\right)^n = L\left(\frac{Y}{P}, V, d - p^*\right)$$

$V$  = le cout de l'opportunité de la détention de la monnaie en terme réel.

Cette idée implique les rendements (réels et monétaires) ont un effet positif sur le taux d'épargne domestique.

<sup>1</sup> Nawel Bentahar (2005), op cit, P 37.

**B- Les critiques apportées à la théorie de la libéralisation financière :**

## 1. Imperfection des marchés :

Les travaux de McKinnon et Shaw supposent que le marché financier est un marché parfait. Le marché du crédit est supposé donc fonctionner en concurrence pure et parfaite, et une information parfaite. Or, le marché peut présenter des imperfections.

Staglitz et Weiss (1981) ont intégré la possibilité d'un rationnement de crédit même sur un marché concurrentiel. La relation entre prêteurs et emprunteurs présente une incertitude qui la caractérise par rapport aux échanges sur les autres marchés.

Ecole de la libéralisation = augmentation du taux d'intérêt = +épargne =+ investissement =+ croissance<sup>1</sup>.

## 2. Les critiques sur le taux d'intérêt :

McKinnon suppose une relation croissante entre l'épargne et le taux d'intérêt. Ce qui conduit à un effet de substitution qui suppose que l'épargne va augmenter lorsque les taux réels deviennent de plus en plus positifs. Or, cette même relation implique aussi un effet revenu non soulevé par McKinnon, qui impliquerait une relation inverse entre les taux d'intérêts et l'épargne. De Mélo et Tybout (1986), ont montré qu'une forte croissance du taux d'intérêt ne peut engendrer qu'une faible croissance de l'épargne<sup>2</sup>.

## 3. La critique néo-structuraliste :

Selon cette école, la théorie de la libéralisation financière néglige la présence des marchés financiers informels. Pour les néo-libéraux, les banques sont les principaux acteurs du marché financier organisé, et la présence du marché informel n'est qu'une conséquence de la répression financière. Or, les structuralistes place ce secteur au cœur de leur analyse. C'est dans ce secteur que se détermine le taux d'intérêt nominal d'équilibre entre la monnaie et le crédit.

Selon Van Wynbergen (1983) et Taylor(1983) ajoutent que la croissance des taux d'intérêts ne peut pas avoir qu'un effet négatif sur la croissance du produit. Cette croissance induit à la croissance du coût du capital d'une part, et une baisse de l'investissement et réduit la demande de la monnaie d'une autre part.

<sup>1</sup> Thèse Mahjouba Zaiter , op cit , P55.

<sup>2</sup> Thèse Nawel Bentahar(2005), op cit, P39.

Selon Vernet (1994) la libéralisation financière réalisée de cette façon ne conduira qu'à une stagnation. Pour les néo libéraux, le système bancaire joue le rôle le plus important dans l'intermédiation financière, or, les néo-structuralistes voient que c'est le secteur financier informel qui est le plus efficient et qui nécessite une grande attention de la part des autorités locales lors de la libéralisation<sup>1</sup>.

Suite à la présentation des différents critiques adressés à l'apport de McKinnon (1973) et Shaw (1973). La théorie de la libéralisation financière paraît assez fragile et non généralisable.

### **C- Les variables de la libéralisation financière :**

Pour chaque secteur, trois régimes sont identifiés : parfaitement libéralisé, partiellement libéralisé et réprimé. Un système financier est considéré comme parfaitement libéralisé si les trois secteurs sont parfaitement libéralisés. Et il est considéré comme partiellement libéralisé, si au moins un secteur n'est que partiellement libéralisé. La variable de la libéralisation financière (LF) représente un indice composite de trois aspects du processus de libéralisation financière : la dérégulation du secteur financier interne, la libéralisation des marchés financiers et l'ouverture du compte de capital<sup>2</sup>.

**i. La libéralisation du secteur financier interne (LSFI) :** Elle mesure la libéralisation de trois variables, les taux d'intérêt, les crédits, les réserves obligatoires et la concurrence bancaire.

- La libéralisation des taux d'intérêt : Elle englobe l'élimination du contrôle, de la fixation et du plafonnement des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs.

- La libéralisation des crédits : Elle signifie l'élimination du contrôle, de l'orientation vers les secteurs prioritaires, du plafonnement des crédits pour d'autres secteurs et la réduction ou la suppression des réserves obligatoires.

- La libéralisation du secteur bancaire : Elle englobe la suppression des limites à l'installation et à la participation des banques domestiques et étrangères, des restrictions liées à la spécialisation des banques et à l'établissement de banques universelles.

<sup>1</sup> Thèse Mahjouba Zaiter, ibid, P56.

<sup>2</sup> Article : Saoussen Ben Gamra et MickaelClevenot « Les effets ambigus de la libéralisation financière dans les pays en développement Croissance économique ou instabilité financière ? » sep 2008, p7.

**ii. La libéralisation des marchés financiers (LMF) :** Elle englobe la suppression des restrictions contre la détention par les investisseurs domestiques et étrangers de titres des compagnies domestiques cotées sur le marché de titres et l'élimination des contraintes au rapatriement du capital et au versement des dividendes, des intérêts et des bénéfices.

**iii. La libéralisation du compte de capital (LCC) :** Elle englobe la suppression des obstacles qui empêchent les banques et les autres institutions financières d'effectuer des emprunts à l'étranger, l'élimination du contrôle exercé sur le taux de change appliqué aux transactions relatives au compte courant et au compte capital et la libéralisation des flux de capitaux. L'indice synthétique de libéralisation financière s'écrit comme une somme pondérée de l'indice de libéralisation des trois sous-secteurs :

$$LF = 1/3 * LSFI + 1/3 * LMF + 1/3 * LCC$$

#### **2-4 : le processus de libéralisation :**

##### **A- Les causes de la libéralisation financière :**

Durant les trois dernières décennies, les systèmes financiers des pays de la région MENA (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte) ont subi des transformations importantes, beaucoup de raisons peuvent être évoquées pour expliquer ces mutations :

- le système réglementé s'avère non efficace ;
- la nécessité pour le système financier de s'adapter aux différentes évolutions financières et technologiques ;

Selon Laeven (2001) l'indice de libéralisation financière est composé de six variables qui constituent les éléments nécessaires de la réforme dans le processus de libéralisation financière. Chacun de ces variables prend la valeur de 0 ou de 1, et l'indice de libéralisation financière aura une valeur comprise entre 0 et 6. Ces valeurs sont les suivants<sup>1</sup> :

1- Dérégulation du taux d'intérêt

2 - Réduction des barrières à l'entrée

3 - Réduction des réserves obligatoires

---

<sup>1</sup> Mohamed Jaber Chebbi « Existe-t-il un lien entre la libéralisation financière et les crises bancaires dans les pays émergents? », Eurisco, 2005, P6

4- Réduction du contrôle sur le crédit

5- Privatisation

6- Réglementation prudentielle

La libéralisation financière était différente dans chaque pays. Certains pays ont opté pour une libéralisation progressive, alors que d'autres pays ont choisi une libéralisation financière rapide dite « big bang ». Le tableau ci-dessous récapitule les valeurs de la libéralisation financière et mesure l'indice de libéralisation de quelques pays qui prend la valeur de 0 s'il y a répression et prend la valeur de 6 s'il y a libéralisation totale :

**Tableau 2.1:** Indice de libéralisation financière par pays et par année

pays	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Argentine</b>	1	2	2	2	2	4	5	6	6	6	6
<b>Brésil</b>	1	2	2	3	3	3	4	4	4	5	6
<b>Chili</b>	5	5	5	5	5	5	5	5	5	6	6
<b>Inde</b>	0	0	0	0	0	2	3	3	5	5	5
<b>Indonésie</b>	3	3	4	4	5	5	5	5	5	6	6
<b>Malaisie</b>	1	2	2	4	4	4	6	6	6	6	6
<b>Mexique</b>	0	2	2	3	4	5	6	6	6	6	6
<b>Pakistan</b>	0	0	0	0	0	1	2	4	4	5	5
<b>Pérou</b>	0	0	0	2	3	4	4	5	6	6	6
<b>Philippines</b>	2	2	2	2	2	3	5	5	6	6	6
<b>Corée</b>	1	2	2	2	3	4	4	4	6	6	6
<b>Taiwan</b>	0	0	0	0	2	2	2	2	2	3	4
<b>Thaïlande</b>	1	1	1	1	4	4	4	5	5	6	6

Source : Laeven(2001) d'après Med chebbi (2005)

A partir de ce tableau nous pouvons constater que la majorité de ces pays ont libéralisé leurs systèmes à partir de l'année 97 sauf le Taiwan.

Mahar et Williamson(1998) ont expliqué l'évolution de la libéralisation financière à travers six indicateurs qui sont<sup>1</sup>:

<sup>1</sup>.Mohamed Jaber Chebbi, op cit, P7

- (1) L'élimination du contrôle sur le marché du crédit.
- (2) La dérégulation du taux d'intérêt.
- (3) L'élimination des barrières à l'entrée dans le marché bancaire.
- (4) L'autonomie bancaire.
- (5) Le rôle du secteur bancaire privé.
- (6) Libéralisation des mouvements de capitaux.

**Tableau 2.2 : Les étapes de libéralisation financière d'une économie**

secteur	domestique	externe
réel	<p><b>ETAPE 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Stabilisation</li> <li>● Libéralisation des prix</li> <li>● Levée des taxes implicites</li> <li>● Privatisation</li> </ul>	<p><b>ETAPE 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Libéralisation des opérations courantes.</li> <li>● Création d'un marché de changes et convertibilité externe de la monnaie</li> </ul>
financier	<p><b>ETAPE 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Restructuration et privatisation du système bancaire domestique.</li> <li>● Création et réactivation du marché monétaire</li> </ul>	<p><b>ETAPE 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Levée du contrôle des mouvements de capitaux.</li> <li>● Convertibilité totale de la monnaie</li> </ul>

Source : Mohamed Jaber Chebbi, op cit , p 7

Ce tableau récapitule les différentes étapes de libéralisation financière.

**B- Les transformations de l'activité bancaire à l'épreuve de la globalisation financière :**

Dans un environnement de libéralisation, les banques sont contraintes à rechercher de nouvelles activités en vue de garder leur pérennité. Les banques vont aller sur les marchés

pour lever des fonds, émettre des titres et pour acheter des titres ainsi qu'au développement d'une nouvelle gamme de services liés aux développements des marchés financiers.

Selon Rajhi et Romdhane (2006) <sup>1</sup> « le développement des marchés financiers tend à redessiner la place des intermédiaires financiers, et plus particulièrement des banques, qui développent conjointement aux activités traditionnelles, de nouvelles formes d'intermédiation associées au processus de titrisation »

### **Vers la marchandisation de l'intermédiation des banques :**

La marchandisation veut dire l'amplification des opérations bancaires sur les marchés. La banque constitue l'acteur principal du marché sur lequel elle effectue ses principales opérations et dans lequel elle tire sa principale marge d'intermédiation. Le développement très important des activités bancaires, constitue l'exemple le plus significatif de cette transformation.

Avec l'élargissement de la gamme des produits offerts sur le marché des produits financiers classiques, et pour faire face aux problèmes des taux d'intérêts et de change, les banques se sont tournées vers l'investissement dans le marché des instruments dérivés. Qui est considéré comme lieu de transfert des risques encourues par la banque. Selon P.N Giraud : « les instruments dérivés permettent de fixer des aujourd'hui le prix futur d'un produit physique ou financier, il peuvent concerner les matières premières ( pétrole, café, etc...) et les taux d'intérêts, devises, actions, etc... ». Le marché des produits dérivés est divisé en trois types essentiels :

- le marché des contrats à terme ;
- le marché des options ;
- le marché des swaps ;

### **2-5 Les effets de la libéralisation financière en Algérie :**

Dans le cadre des banques algériennes, les mesures de libéralisation engagées ont positivement influencé la politique de l'épargne. Après la situation de manque de ressources dont ont toujours souffert les banques algériennes. Les efforts des banques dans la collecte des

---

<sup>1</sup> Rajhi et Ben Romdhane (2006) « les banques commerciales tunisiennes face à la désintermédiation », Euro Mediterranean Economics and Finance Review, vol 1, N°3, PP75, 92.

ressources s'apprécie à travers les nouveaux services et les produits proposés aux clients, l'amélioration des conditions de placement des banques et la révision des taux qui se traduit par l'appréciation de la part des dépôts à long et à moyen terme dans le total des ressources passant de 40,9% en 1990 à 70,6% en 2003 avant de se stabiliser autour de 45,4% de 2005 à 2011.

La libéralisation a eu un effet sur la croissance, par l'affectation des ressources qui a bénéficié d'une attention particulière, en insistant sur l'exigence de la rentabilité et de solvabilité dans la transformation des ressources en crédits.

La variable des crédits à l'économie a enregistré une évolution croissante depuis 2000, à partir de l'aide de la situation favorable des prix de pétrole. Cette évolution implique les banques dans le financement des investissements, néanmoins, les montants qui leurs sont consacré restent faibles à cause de l'absence d'un marché financier dynamique et d'institutions spécialisées pour y remédier.

L'autre axe de la libéralisation financière a été l'ouverture du domaine bancaire à l'activité privé pour stimuler la concurrence et la performance des banques, en vue d'une meilleure intermédiation. Le secteur bancaire Algérien reste toujours dominé par les banques publiques. La part des banques privées a été de 14% et de 11% en fin 2011. néanmoins, en dépit de cette part relativement faible leur présence a incontestablement stimulé la concurrence des banques publiques pour l'amélioration des services et des produits proposés à la clientèle.

- Tout cela a affecté l'inflation qui était à 39% en 1994, à 4% en 2001, et de 5,7% entre 2009 et 2010.
- La balance des paiements et les réserves de change ont augmenté d'un mois en 1990 à 39 mois en 2011 et un remboursement de la dette extérieure.

## II. Comment devenir une banque multinationale

### Section 1 : L'internationalisation des banques

L'internationalisation des banques est l'une des manifestations de la globalisation financière. Elle s'est traduite par une expansion des opérations internationales (opérations en devises ou avec les non-résidents) et un accroissement des implantations à l'étranger<sup>1</sup>.

Les banques étrangères à l'international privilégient rarement, dans les pays d'implantation la banque de détail (retail banking), ce qui veut dire la banque orientée vers les particuliers, professionnels et PME (crédits, dépôts, gestion de moyen de paiement...) <sup>2</sup> dans la mesure où ces activités impliquent une forte proximité avec la clientèle.

Sinon, les banques préfèrent souvent « racheter » un réseau existant. En revanche, elle développe plus nettement les métiers de la banque d'entreprise (corporate banking) qui inclut les activités classiques de banques commerciales (crédits, gestion de trésorerie, change, crédits documentaires...) au profit de la clientèle locale ou du pays d'origine, ou encore d'un pays tiers.

#### 1-1 L'internationalisation des activités et des structures bancaires a la banque multinationale :

Afin d'analyser la multinationalisation bancaire, il faut d'abord examiner les différentes modalités par lesquelles les banques acquièrent un caractère internationale

##### ❖ La transformation du système financier :

Depuis les années 60 jusqu'aux années 80, il y a eu un passage du système financier public à un système financier principalement basé sur les BMN. Le phénomène d'internationalisation s'est basé sur l'innovation technologique qui a son tour a mis en place la globalisation financière avec la vague de libéralisation financière qui a commencé.

<sup>1</sup> P. d'arvisenet – J.P Petit « économie internationale : la place des banques » Ed Dunod, 1999. P337.

<sup>2</sup> P. d'arvisenet – J.P Petit, op cit p 339

Il est possible de quantifier cette internationalisation par le nombre de fusions et acquisitions dans le secteur financier en identifiant le processus de concentration, et la consolidation bancaire :

### **1- l'évolution des stratégies d'internationalisation bancaire :**

Depuis la fin des années 2000, les grandes banques européennes considèrent que l'internationalisation est devenue un enjeu de croissance.

#### **1.1. Les vagues d'internationalisation :**

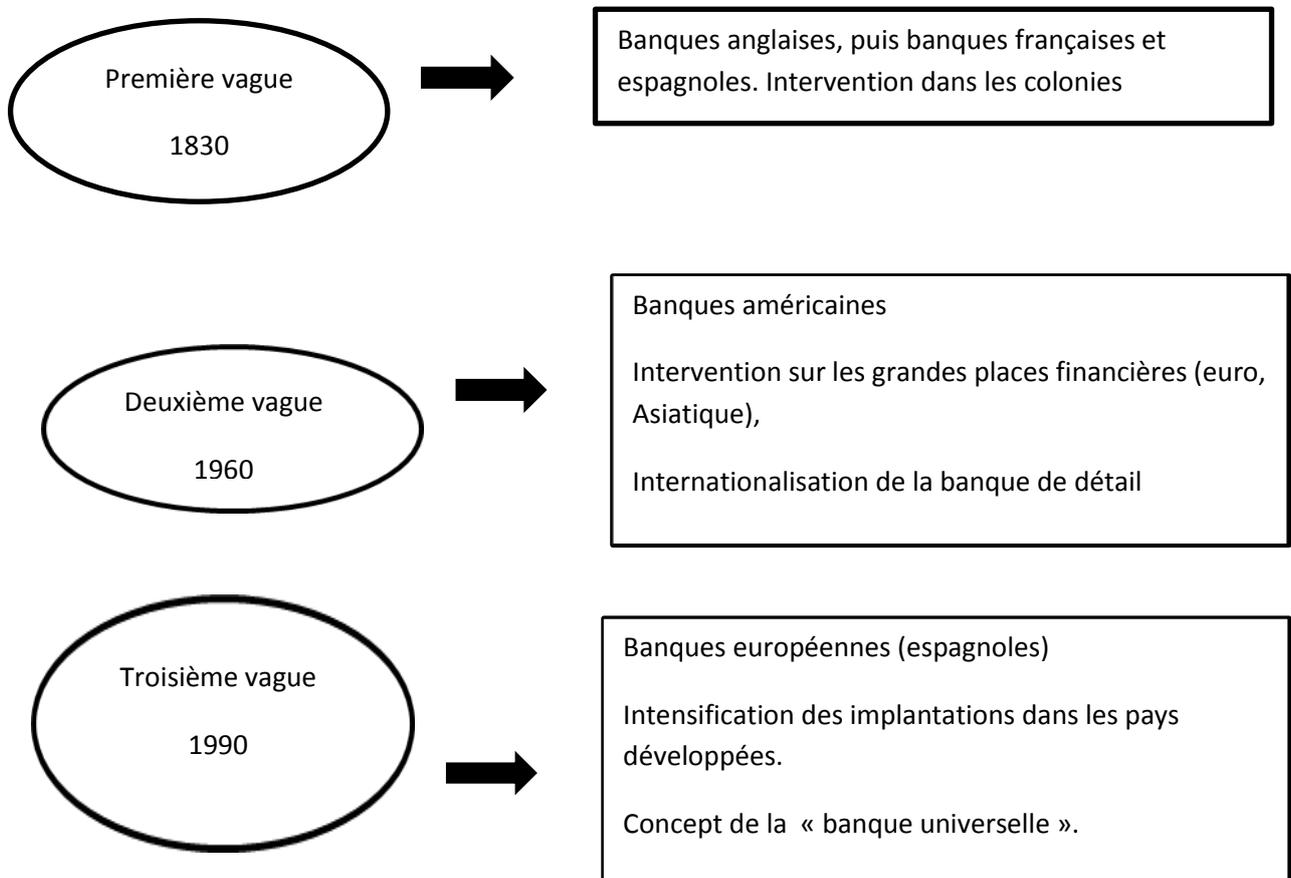
L'ère de l'internationalisation qu'ont connue les banques vient des banques européennes qui ont connu des transformations entraînant une redéfinition de leurs métiers, notamment celui de la banque de détail.

Cette internationalisation est la résultante de plusieurs faits dont l'émergence de nouveaux acteurs non bancaires, la saturation des marchés, le vieillissement de la population du marché domestique et un modèle de tarification très contesté.

En conséquence, face à un marché domestique de plus en plus restreint, la multinationalisation est devenue un enjeu de taille.

Le schéma suivant représente les différentes vagues d'internationalisation des banques

Figure 2.2 : Les vagues d'internationalisation des banques



Source :Thèse Jessy Troudart pour l'obtention d'un doctorat, 2012, Un Bordeaux, p 36.

Selon Jessy Troudart <sup>1</sup>, les premières vagues d'internationalisation des banques européennes se sont faites dans les anciennes colonies. Selon Aliber (1984) cette vague se situerait durant la décennie qui précède la première guerre mondiale.

Selon Jones (1990) elle débute dans les années 1830, les banques anglaises sont les premières à déclencher cette vague, notamment dans les colonies. Elles seront rejointes plus tard par les autres banques européennes dont les banques espagnoles et françaises qui s'installent en Afrique du sud et Amérique latine.

Les banques américaines ont lancé la deuxième phase d'internationalisation avec l'intérêt qu'abordent les banques américaines aux grandes places financières qui ont vu le jour, telles que le marché Euro dollars à la fin des années 50, et la place financière asiatique dans les années 70. Les banques multinationales se focalisent sur d'autres pays développés (marché européen, japonais, ou bien américain).

Pour la troisième vague, les banques européennes, encore une fois, sont à l'origine de l'internationalisation, notamment, les banques espagnoles. Cette phase a été marquée par la redéfinition du métier bancaire et de nouvelles opportunités pour les banques américaines avec l'apparition d'un nouveau concept de « banque universelle » et la gestion d'actifs qui se révèlent être des créneaux porteurs.

La déréglementation financière et l'avènement de la monnaie unique ont accompagné ces vagues d'internationalisation dans la vie économique et financière. La déréglementation financière intense s'est manifestée par l'explosion des innovations entraînant une très forte diversification des produits d'épargne et de financement.

La déréglementation financière s'est propagée à partir des Etats Unis à travers deux canaux :

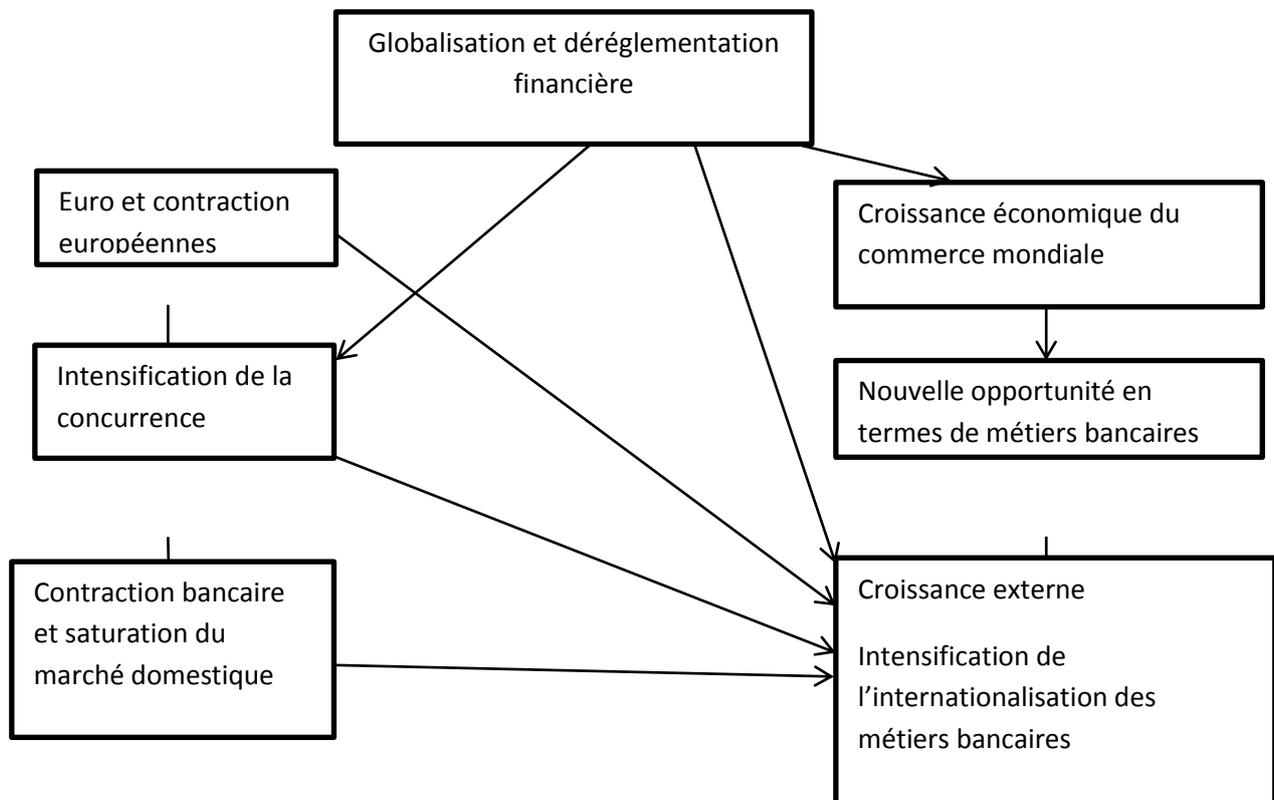
- Le renforcement de la sécurité du système bancaire.
- L'amélioration des conditions de fonctionnement des marchés financiers.

Puis, elle s'est propagée dans les autres pays qu'à partir du moment où ceux-ci devaient faire face à de nouveaux risques ou besoins sur le marché local.

---

<sup>1</sup> Jessy Troudart « analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques », U. Montesquieu-bordeaux 4, 2012, p 35.

Figure 2.3 : les conséquences de la déréglementation financière



Source : thèse Jessy Troudart, op cit, p 38.

L'introduction de la monnaie unique en Europe a conduit les banques à faire face à de nouveaux défis. Les menaces pour ces banques résident dans un risque de perte de compétitivité dans la mesure où la monnaie unique a balayé une grande partie des profits que les banques d'affaires réalisaient sur les activités de gros (change, banque commerciale)

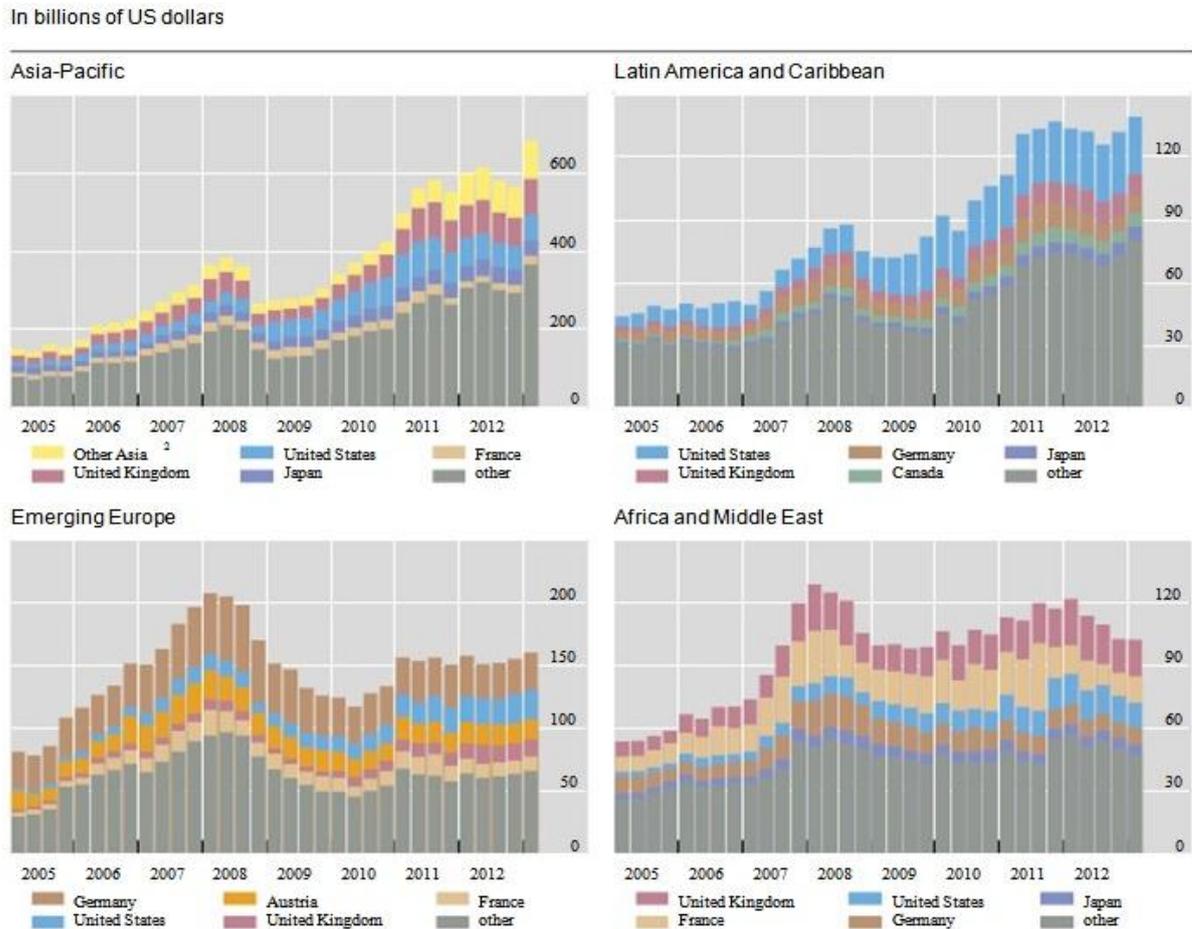
### 1-2 Les banques internationales et les marchés développés :

En générale, la part des actifs bancaires détenue par les banques étrangères dans les économies émergentes s'est fortement accrue depuis 1990. L'intérêt de ces banques peut être mesuré par les créances accordées dans ces pays. Les prêts aux marchés émergents ont continué de s'accroître.

Sur un total de 156 milliards de dollars de nouvelles créances, la plus grande partie (37%) est allée à l'Europe émergente, suivi par l'Asie – Pacifique (33%) l'Amérique latine (21%) et enfin, l'Afrique et le moyen-orient (9%) ce qui veut dire que la bancarisation des pays

émergents est l'un des objectifs de développement de la banque de détail. Les banques de réseaux doivent rapidement se positionner sur ces marchés, dans la mesure où la population « cible » est en augmentation perpétuelle.

**Figure 2.4:** créances transfrontières sur les économies émergentes



Source : Bri 2013

A partir du graphique si dessus, on peut déduire que les créances envers l'Asie- Pacifique a été le principal moteur de l'augmentation des créances transfrontières. Deux tiers du total des crédits est allé aux banques de cette région comparé à 47% cinq ans plutôt.

Cela a été reflété par la baisse significative de la part des créances des pays d'Europe émergents et d'une baisse plus modeste de la part des créances d'Afrique et du moyen orient. Les banques américaines ont consolidé leur position en tant que créanciers transfrontières en Amérique latine.

### 1-3 l'internationalisation des opérations et des services bancaires :

Il y a différents opérations et services qu'offrent les banques aux agents économiques et qui peuvent être distingués, des opérations et services de mouvement et opérations et services de financement. Celles-ci se font avec des partenaires non-résidents et / ou en monnaie étrangère<sup>1</sup>.

#### a) Les banques et les règlements internationaux :

L'internationalisation des activités économiques dépend de l'internationalisation de la circulation monétaire. Ceci conduit les banques à des interventions spécifiques ayant pour but d'assurer les règlements internationaux.

#### a-1 ) l'internationalisation de la circulation monétaire :

##### ❖ La nécessité des règlements internationaux :

La circulation de la monnaie entre les agents économiques accomplit des transactions telles que l'achat et la vente de biens et services ou d'actifs financiers. Cette circulation monétaire désigne l'ensemble des déplacements de monnaie entre les agents économiques.

Ceci reste valable dans le cadre de l'économie internationale. Les moyens de paiement règlent les transactions internationales, ce qui laisse penser qu'il y a des moyens de paiement internationaux, ou encore que la circulation monétaire s'internationalise. La réglementation internationale est spécifique pour deux raisons<sup>2</sup> :

- L'espace international est hétérogène ce qui veut dire que les pouvoirs publiques de chaque nation contrôlent l'émission de la monnaie nationale. Ceci implique que les règlements à faire entre résidents du même pays sont libellés d'une façon homogène en monnaie nationale.
- Pour les résidents de pays différents, les règlements internationaux interviennent entre espaces monétaires différents.

Les règlements internationaux comportent des risques spécifiques<sup>3</sup> :

- ✓ Les risques dus à l'imperfection de l'information ;
- ✓ Les risques dus à la pluralité des souverainetés étatiques ;

<sup>1</sup> P.B Ruffini « les banques multinationales : de la multinationalisation des banques au système bancaire transnational » presse universitaire France, 1983, p32.

<sup>2</sup>P.B Ruffini,op cit, p 33.

<sup>3</sup>P.B Ruffini Ibid, p 34

- ✓ Les risques de change ;

#### **b) L'accomplissement des règlements internationaux :**

Les banques sont au centre du mécanisme des règlements internationaux, elles organisent les opérations de change et constituent la clé de voute des paiements internationaux permettant de les accomplir avec sécurité et rapidité.

Le change est une opération essentielle pour assurer la circulation internationale des moyens de paiements, elle consiste à convertir une monnaie nationale à une autre monnaie nationale. Le change permet de transférer le pouvoir d'achat dans l'espace international.

Le transfert qui veut dire donner l'ordre directement de banque à banque de créditer un créancier désigné par le débiteur. Le transfert supporte les règlements internationaux, c'est le moyen le plus utilisé pour le règlement des échanges et le placement des capitaux dans le monde.

La relation de correspondant instaurée entre différentes banques constitue le véritable « pivot des relations internationales ». Elle permet le transfert des fonds, et d'assurer la conversion.

Le marché de change est le lieu de confrontation des offres et des demandes des différentes monnaies nationales, ce qui permet de déterminer les différentes cotations.

#### **1-4 les banques et le financement international :**

Traditionnellement, le commerce extérieur accaparait l'essentiel des financements internationaux des banques, mais avec le développement de l'internationalisation de la production, les banques sont de plus en plus sollicitées pour le financement des projets d'investissements internationaux.

##### **i. le financement du commerce international :**

Le financement du commerce international fait partie des opérations les plus traditionnelles exercées par les banquiers. Elles présentent des caractères spécifiques, elles font l'objet d'importantes transformations en raison de l'évolution du commerce mondial.

L'importation ou l'exportation engendre quelques problèmes financiers tels que l'intervalle de temps entre l'achat du bien et la livraison qui peut être considérable, et la distance qui

sépare les échangistes qui peut mener à des non-paiements et de non-livraison. Ces difficultés permettent de comprendre la raison qui les a conduits à faire de leurs techniques de règlement des techniques de financement.

Il y a différentes opérations de crédit du commerce extérieur, celles qui sont classiques, telles que les crédits documentaires, crédits par acceptation, mobilisation des créances nées de l'exportation, et celles qui sont plus ou moins plus récentes tel que le financement des exportations de biens d'équipements et le développement des aides et garanties de l'état que nous allons détailler ci-dessous:

**a) le financement des exportations de biens d'équipements :**

Les exportations de biens d'équipements sont responsables du dynamisme d'ensemble des produits manufacturés à l'exportation. L'accompagnement financier des exportations de biens d'équipement doit tenir compte de leurs caractères particuliers ; ces biens sont d'un prix élevé, la durée de leur fabrication est importante, et le délai d'exploitation devient rentable après plusieurs années.

La banque à crée au début un crédit fournisseur à moyen terme à l'exportation pour répondre à ces exigences, puis un crédit acheteur. D'autres procédures de financement ont complété les techniques du crédit fournisseur et du crédit acheteur : tel que le crédit-bail (leasing), la confirmation de commande (confirming), la facturation (factoring)<sup>1</sup>.

**b) l'intervention de l'état :**

L'intervention de l'état a pour objectif de donner aux exportateurs nationaux des atouts pour la concurrence internationale, elle s'effectue en deux modalités :

- ✓ Le refinancement à des taux préférentiels des crédits à l'exportation.
- ✓ L'assurance des risques spécifiques liés à l'exportation et particulièrement à la grande exportation.
- ✓ Le financement de la production internationale vient s'ajouter à ces interventions.

**ii. le financement de la production internationale :**

Pour parler de production internationale on doit impérativement parler de firmes multinationales. Selon P.B .Ruffini, la définition de la firme multinationale se résume à une

---

<sup>1</sup> P.B Ruffini, op cit, p 38

firme qui organise ou contrôle des activités de production dans plusieurs pays par ses investissements directs. Elle conçoit sa stratégie dans une optique mondiale : production, marketing, finance. Afin d'internationaliser son processus productif, elle est dotée d'une structure et d'un mode de fonctionnement particulier.

Las banques ont dut faire face aux besoins de financement externe des firmes multinationales, mais aussi à leur demande de services financières liées à leur pratiques financières très caractéristiques.

### iii. les banques et le financement des investissements multinationaux :

Le financement de l'internationalisation de la production recouvre deux choses :

- Le financement des investissements directs des entreprises multinationales,
- Le financement de l'activité courante des filiales étrangères.

Le financement des firmes multinationales présentent les caractéristiques suivantes<sup>1</sup> :

- ✓ Ils ont des montants unitaires élevés : beaucoup d'investissements se caractérisent par leur gigantisme.
- ✓ Ils portent sur des échéances longues, ce qui est lié à la nature du projet industriel.
- ✓ Les projets d'investissements multinationaux visent à la création ou à l'acquisition d'actifs dans des zones monétaires différentes.

Pour le financement sur le marché international les eurocrédits financiers jouent un grand rôle, ils couvrent principalement la gamme des échéances du moyen terme<sup>2</sup> :

- Le crédit stand-by : les entreprises disposent d'une sécurité d'approvisionnement en moyens financiers.
- Le crédit rail-over : c'est un crédit pour une durée déterminée, par laquelle la banque s'engage à fournir des avances régulières aux clients.
- Le crédit revolving : c'est un contrat de prêt pour une durée déterminée, dans laquelle les deux parties s'entendent pour reconduire le contrat à son expiration, si l'un ou l'autre le désire. C'est sous forme de billets renouvelables, avec révision des taux.

<sup>1</sup> Ruffini, op cit, p 40

<sup>2</sup> Ruffini, op cit, p 41

**1-5 les banques et la gestion internationale des liquidités des firmes multinationales :**

De nombreuses études ont analysées les pratiques financières spécifiques utilisées par les firmes multinationales, pour le déplacement d'importantes masses financières d'un point du monde à l'autre. Les firmes multinationales ont su utiliser la technique du termaillage qui consiste à jouer sur les délais des règlements internationaux, et aussi à la manipulation des prix de cession interne, qui permet aux firmes multinationales de jouer avec les différentes réglementations nationales.

Ces opérations contribuent à donner un aspect très particulier de gestion financière de la firme multinationale, ce qui mène à une accentuation de la pondération de la gestion financière par rapport à la gestion de la production.

Les FMN ne peuvent pas se passer des banques pour effectuer les transferts de fonds de filiale à filiale, les banques sont l'intermédiaire obligé dans les règlements internationaux mais seulement les banques qui sont dotées d'un réseau international de succursales ou de filiales.

Les services offerts par les banques offrent quelques avantages<sup>1</sup> :

- ❖ La minimisation du volume des fonds mobilisés, par la compensation des dettes et créances réciproques des divers établissements du groupe.
- ❖ Optimisation de l'emploi des fonds liquides à l'intérieur de la société multinationale par le transfert des fonds d'une filiale excédentaire à une filiale déficitaire.
- ❖ Maximisation de la rémunération de l'encaisse qui subsiste par motif de précaution ou spéculation.
- ❖ La gestion du risque de change multidevises par le conseil en change.

Trois niveaux de services multinationaux peuvent être distingués :

- La banque met son propre réseau de communication à la disposition de la firme cliente.
- La banque met en place chez la firme cliente, un système de trésorerie intégré.
- La banque agit comme consultant et conçoit ses programmes en fonction des besoins spécifiques de chaque client.

---

<sup>1</sup> P.B Ruffini, opcit p44

Les firmes multinationales ont recours à l'intervention de la banque pour la mobilisation internationale des fonds et sur la gestion du risque de change. Les banques doivent passer entre elles des accords et se regrouper dans des syndicats internationaux, ou encore, être présente dans plusieurs pays afin de conduire leurs opérations et proposer leurs services à l'échelle internationale.

### **Les indicateurs de l'internationalisation :**

L'internationalisation a plusieurs indicateurs tels que <sup>1</sup> :

- La répartition des revenus sur commissions ou sur intérêts.
- La recomposition des métiers des BMN :
- Conseil en fusion et acquisition qui est la résultante de la globalisation financière.
- L'introduction en bourse.
- L'augmentation du capital.
- Conseils ou relations financières avec les entreprises, et les gestionnaires d'actifs divers.
  
- L'expansion physique internationale avec des succursales, ou filiales dans le monde entier.

### **1-6 Les phases du processus d'internationalisation :**

La première phase du processus de développement international est la diversification du marché. En ce moment, la banque décide de s'installer dans des pays étrangers et doit faire face à des barrières à l'entrée.

Cette implantation à l'étranger entraîne la banque à supporter des charges supplémentaires avant de pouvoir imposer sa légitimité et cela afin d'acquérir la connaissance nécessaire du marché étranger ciblé. L'entrée dans de nouveaux marchés nécessite une étude approfondie sur les sociétés, leurs cultures et leurs environnements.

La deuxième phase du processus consiste à la réalisation de bénéfices, grâce à la diversification de marchés qui devient de plus en plus importante que précédemment. Ce niveau plus élevé leur permet de réaliser des performances. Ces bénéfices réalisés sont plus importants que les coûts supplémentaires dus à l'internationalisation.

---

<sup>1</sup> Yung .Do, A.Docobu, Thèse de doctorat « internationalisation des états et banques multinationales », Académia, 2005, P74.

Grâce à la diversification des marchés étendus sur plusieurs pays, les banques multinationales pourront accéder aux moindres coûts, et également à la possibilité de former et d'exploiter des groupes d'apprentissage.

La troisième phase du processus d'internationalisation rend compte un seuil optimal de développement international dans ce stade de l'expansion. La banque récolte les avantages de la multinationalisation à travers l'enregistrement d'un bon bénéfice. Néanmoins, la multinationalisation augmente les contraintes en termes de management, essentiellement à cause de la distance linguistique, culturelle mais également physique.

En conclusion, la diversification géographique internationale entraîne des bénéfices supplémentaires, mais également des coûts supplémentaires pesant ainsi sur la rentabilité d'une entreprise. Il ne faut pas oublier que les caractéristiques du pays d'accueil sont également essentielles dans la prise de décision concernant le choix du mode d'implantation.

Ces caractéristiques se résument aux différentes réglementations, aux règles fiscales, aux risques macroéconomiques et politiques, à la nature des activités recherchées sur le marché local, sans oublier l'état de développement du marché bancaire du pays d'accueil.

Ces études ont montré les déterminants du choix des modes d'entrée et les conditions économiques et financières qui prévalent dans les pays hôtes.

Tout cela nous mène à cerner la définition de la banque multinationale et à comprendre ce qui est l'internationalisation bancaire sans oublier pour autant que l'internationale n'est pas le multinational.

## **Section 2 : Les banques multinationales**

Quand on parle de banque multinationale nous faisons illusion aux 50 jusqu'à 100 premières banques commerciales mondiale et pas toutes les banques. Elles ont plusieurs critères<sup>1</sup> :

- Elles retiennent généralement l'attention par les chiffres souvent importants en matière de réseau d'agences, de personnels, employés, en termes d'actifs, de capitalisation et de total des bilans.....
- L'activité internationale constitue une part importante du revenu de ces banques.

---

<sup>1</sup>, Yung-Do et A.Docobu, op cit , p 60

- L'espace interbancaire international privé est le lieu où les banques multinationales concentrent une partie importante de leurs activités.
- Les BMN jouent un rôle direct et indirect dans le financement de l'économie par leur internationalisation qui les a rendus une véritable armure du système de paiement international en les créant et gérant à l'échelle internationale.

### **2-1: Définition de la banque multinationale :**

On peut définir la banque multinationale sous deux angles : l'angle fonctionnel, et l'angle institutionnel :

Selon l'angle fonctionnel, la définition prend en considération les fonctions remplies par la banque, ce qui veut dire qu'une banque multinationale est une banque dont ces fonctions s'exercent au niveau international.

Selon W.Andeff : « si une entreprise fait circuler des marchandises directement au niveau international, c'est une firme commerciale multinationale, si à ce niveau elle procède directement à la production de marchandises, c'est une firme industrielle, si sa fonction est de mobiliser du capital productif sur une échelle internationale, la firme est une banque multinationale<sup>1</sup>.

Selon l'angle institutionnel, la banque multinationale est celle qui possède des établissements implantés à l'étranger sous forme de filiales ou de succursales dans plusieurs pays. Ces banques sont soumises aux lois d'au moins deux pays.

### **2-2 Les formes d'implantation des banques multinationales :**

On peut distinguer une banque multinationale d'une banque internationale à partir de ses comportements et ses activités stratégiques, ce qui fait, qu'il faut différencier la notion de banque internationale.

La banque internationale se distingue à partir de ses politiques d'exportation depuis son pays d'origine, cependant, la banque multinationale se différencie par son mode d'implantation à l'étranger, et intervient directement par le biais de ses filiales ou succursales.

---

<sup>1</sup> W.Andeff, « développement de la firme multinationale et sectorialisation mondiale de la production », thèse pour le doctorat, parisIX , 1975, P102.

Il existe plusieurs moyens de se déployer au niveau international<sup>1</sup>

- Les formes d'implantations « physiques » comme les filiales
- Les fusions et acquisitions transfrontières
- Les partenariats transfrontaliers

L'internationalisation des structures bancaires signifie que celles-ci débordent le cadre national et s'interpénètrent avec les structures bancaires de souche nationale différente.

Les banques accèdent à l'internationalisation de leurs structures selon deux modalités<sup>2</sup> :

- L'autonomie
- L'association avec d'autres banques.

### **2-2-1 L'internationalisation autonome :**

Il existe quatre formes d'implantation à l'étranger pour une banque multinationale : la banque affiliée, la filiale, la succursale, et le bureau de représentation

#### **A- Bureau de représentation :**

Le bureau de représentation a un rôle essentiellement représentatif. Aucune activité bancaire n'est exercée dans ce type d'entité. C'est la forme la plus élémentaire d'implantation à l'étranger est l'installation d'un bureau de représentation qui aide simplement la maison mère à vendre à l'étranger tout en préparant sa propre transformation en succursale. Le bureau de représentation ne lui est pas permis d'ouvrir des guichets, de consentir des prêts et de collecter des dépôts, ou d'intervenir sur les marchés d'euro devises.

Sur le plan juridique, le législateur du pays hôte ne considère généralement pas les bureaux de représentations comme des établissements commerciaux. De même, la banque qui installe un bureau de représentation à l'étranger n'a aucune autorisation à demander aux autorités nationales du pays hôte.

---

<sup>1</sup> Jessy troudart, op cit, p84

<sup>2</sup>P .B Ruffini,op cit p 46

Le bureau de représentation peut fonctionner avec un personnel très restreint et des immobilisations minimales. Ce faible cout constitue une raison principale pour laquelle des petites banques préfèrent avoir un bureau de représentation.

Il faut souligner quelques inconvénients<sup>1</sup>:

- Le bureau de représentation provoque un retard substantiel dans la mise en œuvre d'une opération financière pour le compte d'un client dans la mesure où il faudra transiter soit par la banque, soit par une filiale de celle-ci dans un pays tiers ou encore par une banque correspondante
- Sa petite taille ne lui permet pas de traiter beaucoup d'affaires et limite rapidement la clientèle potentielle de la banque dans le pays considéré.

#### **B- Succursale :**

L'ouverture d'une succursale à l'étranger est la manière la plus directe de l'implantation internationale, la succursale obéit aux lois du pays hôte, mais ne possède pas de personnalité juridique propre. Elle n'a aucune dette ou créance qui lui appartienne en propre. Elle bénéficie des ressources de sa maison mère, ce qui lui donne une supériorité incontestable sur les banques locales indépendantes. Elle permet de réduire la dépendance des banques correspondantes du pays où sont créés ses propres succursales. La succursale peut jouer un rôle de relais pour la banque qui désire s'intégrer dans le pays et y imposer son cachet. Cette forme d'implantation n'est pas évidente et comporte de nombreux inconvénients. Les démarches administratives sont conséquentes et l'entité est soumise à une contrainte de demande d'autorisation du gouvernement local. L'ouverture d'une succursale présente aussi des avantages<sup>2</sup> :

- Un contrôle maximum sur la gestion de l'établissement à l'étranger ;
- Une sécurité accrue pour les déposants et autres clients dans la mesure où tout le poids de la maison mère sert de garantie aux activités de l'agence ;
- Une possibilité de mobiliser des fonds plus importants en faveur des emprunts locaux, grâce aux disponibilités de la maison mère dans laquelle la succursale peut puiser.

---

<sup>1</sup> Simon Karalofas « le rôle de l'émigration dans l'internationalisation des banques (Espagne, Grèce, Italie, Portugal) » 1995, p6.

<sup>2</sup> Simon Karalofas, op cit p 7.

Toutefois la succursale présente l'inconvénient de son coût et ce sont essentiellement les grandes banques qui préfèrent en créer.

**C- La banque affiliée :**

C'est une forme d'implantation des banques étrangères où la banque mère détient moins de 50% du capital, elle est juridiquement autonome. Ces dirigeants sont en général originaires du pays d'accueil. La gestion de la banque affiliée reste complexe dans la mesure où elle est soumise à la législation locale

**D- Filiale :**

La filiale est la forme la plus autonome des implantations. C'est une personnalité morale qui peut être la résultante d'une acquisition d'une banque locale ou d'une création. Le choix d'une telle implantation est lié au désir d'intégrer de manière importante le marché bancaire local. Il représente un moyen de pénétration de marché très complet

La filiale n'est différente que juridiquement de la succursale, elle est un sujet de droit locale, de personnalité juridique distincte de celle de la maison mère, son siège social est dans le pays d'accueil. La banque en détient directement ou indirectement le contrôle. La participation de la maison mère possède au minimum 50% du capital et peut aller jusqu'à 100% et dans ce cas il n'y a pas de différence sensible avec la succursale qu'au niveau juridique.

**2-2-2 - l'internationalisation associée :**

On peut définir l'association quand une banque décide d'entreprendre des activités communes avec une ou plusieurs banques étrangères, et s'étendre sur un ensemble géographique plus ou moins vaste par des accords de correspondances qui sont nécessaires aux relations monétaires internationales. Selon certains auteurs, ces accords sont à l'origine des formes d'associations les plus poussées qu'on rencontre aujourd'hui.

On peut distinguer deux typologies différentes

**A- Les associations ne reposant pas sur la création d'une filiale commune :**

Dans ce type d'association on trouve :

- Les associations temporaires :

Ce sont celles qui réunissent deux ou plusieurs banques de nationalité différente en vue de la réalisation d'un objectif limité, en général, le financement d'un projet important. C'est la technique la plus fréquente pour rassembler des moyens financiers provenant de différentes institutions en constituant des syndicats d'émission pour le lancement d'un emprunt obligatoire international.

- Les associations durables :

C'est une relation très étroite qui lie entre les banques de nationalité différente par une volonté de coopération, d'intensité variable qui explique le rapprochement entre banques. Elle est limitée à la création d'un secrétariat commun, l'amélioration des paiements internationaux entre les banques associées, elle peut aller jusqu'à la création de filiales communes.

#### **B- Les associations reposant sur la création d'une filiale commune :**

La filiale commune est l'association de deux ou plusieurs banques de nationalité différente en devenant actionnaire dans cette nouvelle institution bancaire, elles peuvent donner à cette nouvelle institution un objet restreint, ou au contraire une vocation large<sup>1</sup> :

- Ces institutions communes qui ont un objet limité sont créées dans des « créneaux » de l'activité bancaire internationale tels que la tenue du marché secondaires, le leasing, le factoring...
- Les banques multinationales s'intéressent au départ, aux crédits à moyen terme, elles sont définies comme des unités financières multinationales importantes qui regroupent une ou plusieurs grandes banques de nationalité différente, spécialisées dans le montage de crédits internationaux à moyen terme et localisées dans les grands centres de finance internationale.

La formule la plus réputée dans l'internationalisation associée est la fusion-acquisition qu'on peut la définir ainsi :

#### **C- Les fusions-acquisitions transfrontalières :**

Il faut différencier la fusion de l'acquisition. La fusion est une opération par laquelle plusieurs sociétés réunissent leur patrimoine pour n'en former qu'une seule. L'acquisition implique trois types différents de rachat<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> M. Develle, « les banques multinationales de financement à moyen terme et leur avenir », banque, dec.1972 p 1104

- Une acquisition d'actif : elle représente l'achat d'autre banque ou encore d'un métier ;
- Une acquisition par achat d'actions : Offre publique d'achat dans le cas où la banque cible est cotée, cette opération revient à proposer aux actionnaires de la banque cible le rachat de leurs actions contre des liquidités, en contrepartie d'une gratification notable ;
- Une acquisition par échange d'actions : Offre publique d'échange si la banque cible est cotée, dans ce cas la banque acheteuse offre à la cible d'échanger leurs actions respectives moyennant une prime intéressante.

La fusion –acquisition contient quatre types :

- **Les fusions et acquisitions horizontales** : elles concernent des rapprochements de firmes possédant des secteurs d'activité proches. Ce sont souvent des banques concurrentes. La motivation première de ce type d'acquisition est le pouvoir de marché.
- **Les fusions et acquisitions verticales** : elles impliquent deux parties d'un même secteur d'activité, mais situé à des étapes distinctes de productions. Cette stratégie permet d'obtenir des réseaux entiers de distribution. C'est une intégration verticale.
- **Les fusions et acquisitions concentriques** : Ce type de fusion et d'acquisition permet le rapprochement de firmes ayant des métiers complémentaires. L'objectif principal pour l'entreprise est de réaliser des gains et de faire des économies de coûts.
- **Les fusions et acquisitions conglomérés** : Ces fusions et acquisitions consistent au rapprochement de deux parties ayant deux métiers totalement différents, le but étant ici d'acquérir de nouveaux métiers.

#### **D- Le partenariat :**

C'est une forme d'alliance entre une banque étrangère et une autre banque du pays d'accueil pour réaliser des projets en communs. Les partenariats ne sont pas associés à une catégorie juridique spécifique et peuvent faire référence à divers situations.

Ce type de déploiement est moins lourd que la fusion acquisition ou que l'implantation de filiales dans la mesure où les parties peuvent se désengager plus facilement.

---

<sup>1</sup> Jessy Troudart, op cit, p 86.

Tableau 2.3 : Formes, objectifs, avantages et inconvénients des modes d'implantation des banques

	Implantations "physiques"	Fusions/Acquisitions transfrontalières	Partenariats transfrontaliers
Formes	Formes indépendantes : Banques affiliées et Filiales Formes dépendantes: Succursales et Bureaux de représentation	Horizontales, Verticales, Concentriques, Conglomérales	Horizontales, Verticales, Concentriques, Conglomérales Joint-ventures, alliances stratégiques, prises de participation minoritaire, échanges de participation minoritaire.
Objectifs/ Avantages	Augmentation des parts de marché; Devenir une grande banque européenne et internationale; Développer une grande banque universelle ou spécialisée	Augmentation des parts de marché; Prise rapide de position sur des marchés nouveaux; Taille critique; Marques prestigieuses; Position stratégique	Création d'une structure légère; Interactions au sein de la chaîne de valeur; Partage des ressources, Engagement international moins lourd; Combinaison de ressources complémentaires; Evolution en fusion/ acquisition
Inconvénients	Asymétrie de l'information; Gestion complexe soumise à la législation locale; Démarches administratives nombreuses	Très fort degré de contrôle exercé par l'acquéreur; Coordinations des politiques; Coûts d'agences; Démarches administratives nombreuses	Asymétrie de l'information; Mise en commun de technologie et de savoir; Absence de pouvoir central unique

Source : thèse Jessy Troudart, op cit , p89.

Selon l'étude de Ursaki et Vertinsky<sup>1</sup>, la succursale est une forme organisationnelle dépendante, la maison mère est responsable de ses dépôts, sa filiale est beaucoup plus risquée pour les banques multinationales. Ils constatent aussi que l'implantation d'une succursale dépend très fortement de la taille de la banque, et de son expérience en matière d'internationalisation et de la spécificité technologique du pays d'accueil. De ce fait, le seul facteur déterminant l'implantation avec un bureau de représentation est l'expérience en matière d'internationalisation.

Selon Cerutti, Dell Ariccia et Martinez Peria (2007)<sup>2</sup> qui étudient l'impact des facteurs macroéconomiques sur le choix des formes d'implantation. Ils arrivent aux conclusions suivantes :

- L'existence d'une relation positive entre le taux d'impôts sur les sociétés et la décision d'une banque désirante de s'installer via une succursale.
- L'implantation d'une succursale est négativement liée aux indicateurs de risque du pays hôte.
- L'installation d'une succursale est plus probable lorsque le risque politique du pays d'accueil est élevé.

Selon l'étude de Fiechter (2011)<sup>3</sup>, il démontre que la succursale propose une large offre de services à la clientèle de base, et une meilleure gestion de liquidités et des risques et une meilleure efficacité des coûts. Alors que, l'implantation d'une filiale représente une forme plus adaptée pour la banque de détail.

#### **E- Les avantages et les limites des formules d'association :**

L'association des banques à plusieurs avantages, on peut citer<sup>4</sup> :

- ils permettent aux banques dépourvues d'installations à l'étranger d'accéder rapidement aux activités internationales.
- Ils offrent les avantages du partage des risques ;
- Les banques qui participent à un regroupement ont accès aux moyens bancaires de leurs associés et bénéficient d'un effet de réseau ;

---

<sup>1</sup> Hsin-yu Liang, Yann Peng Ching, Kam C. Chan " Enchancing bank performance through branches or representative offices? Evidence from European banks", International Business Review, Volume 22, June 2013, P 15

<sup>2</sup> Hsin.Liang, Y. Peng Ching, Kam C chan , op cit, p 40

<sup>3</sup> Hsin.Liang, Y. Peng Ching, Kam C chan , op cit p60.

<sup>4</sup> BP Ruffini,op-cit, p 54

- Pour une expansion bancaire internationale très attrayante l'internationalisation associée est l'une des modalités les plus motivantes, si l'on met en rapport l'investissement initial de la banque, et l'ensemble des opportunités de croissance dérivée fournie par les partenaires.

Cette formule a des limites qu'on peut les résumer ainsi :

Elle ne veut pas dire que les banques renonce à la « croissance autonome », au contraire, les banques resteront des concurrents même s'il y a des rapprochements interbancaires.

A partir de cela on peut distinguer deux types de stratégies d'internationalisation des structures :

- La stratégie de couverture par laquelle la banque cherche à conquérir l'espace international par un plus grand nombre d'implantations autonomes à travers les succursales, filiales.....

- La stratégie de regroupement, ou d'association, qui privilégie les accords internationaux et la coopération avec d'autres banques.

- **Les principales motivations des banques étrangères :**

Les théories traditionnelles des banques multinationales ont identifié un certain nombre de facteurs expliquant les raisons pour lesquelles les banques s'établissent à l'étranger.

Le plus important de ces facteurs est la recherche d'opportunités dans les pays hôte. Pour ces facteurs on distingue deux types de banques : d'une part, les banques qui s'établissent à l'étranger uniquement pour suivre les entreprises multinationales avec lesquelles il y a une forte relation tel que le partenariat privilégié. D'autre part, celles qui limitent volontairement leur champ d'activité et offrent des services à une clientèle de corporations multinationales restreintes.

Il y a d'autres facteurs tels que la réglementation, la fluctuation des taux de change, et les liens culturels sont autant de facteurs qui favorisent l'expansion du marché national au marché étranger<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Laura des boeufs « mémoire sur les barrières à l'entrée des banques étrangères ? Comment limiter la concurrence étrangère ? » Université Neuchâtel, master en sciences économiques et développement international des affaires 2010, p 210.

**2-3 La transformation du rôle et de la forme des BMN :**

De l'intermédiation bancaire classique à l'intermédiation de marché :

Le phénomène d'internationalisation bancaire est la résultante de la globalisation financière qui agit sur les opérations interbancaires, boursières, sur devises et financement de divers investissements.....

Les agents en manque ou en excédent de liquidités se rencontrent pour satisfaire leurs besoins respectifs de capitaux de manière rapide et souple. Il y a plusieurs facteurs qui jouent un rôle essentiel dans la transformation des BMN<sup>1</sup> :

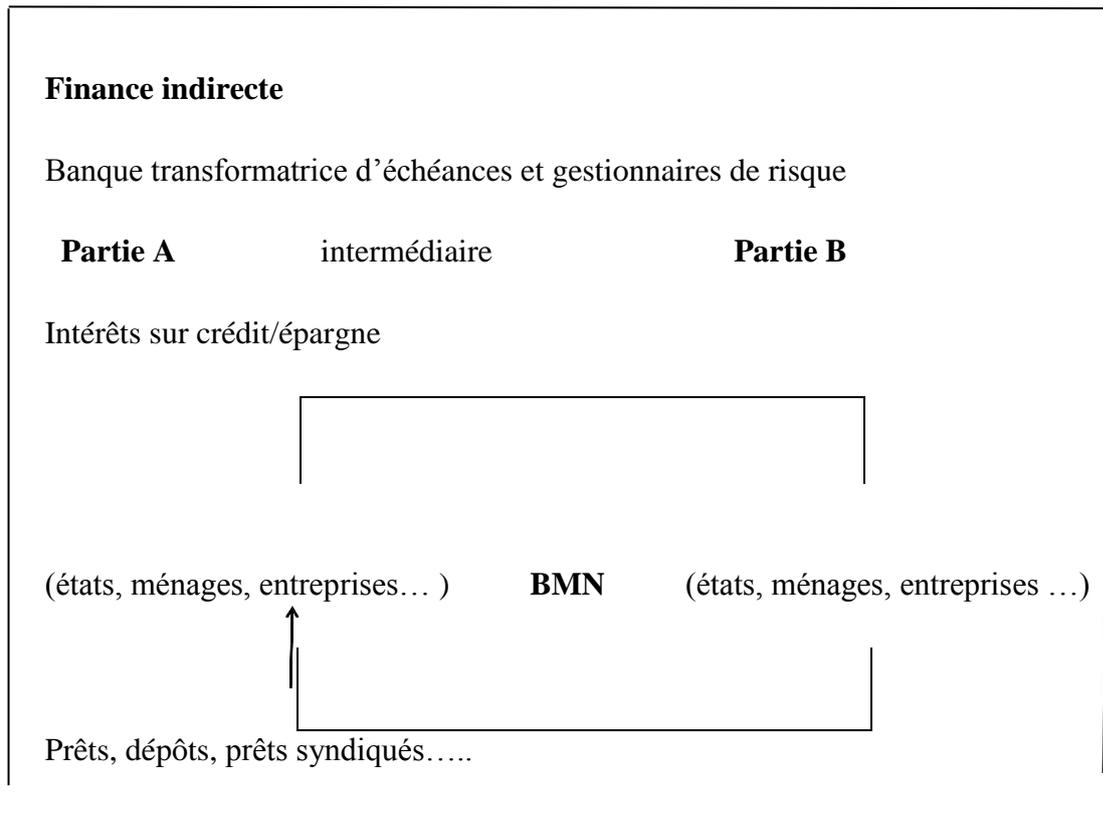
- 1- La prolifération d'acteurs tels que les BMN, FMN, les organisations internationales.
- 2- La diversification, l'interconnexion des domaines tels que, les marchés monétaires nationaux et internationaux.
- 3- La prédominance de la finance directe.
- 4- La présence en tous lieux, dans divers endroits de la planète, à tout moment.

L'internationalisation bancaire repose sur une tendance d'uniformisation et d'harmonisation à l'échelle internationale, elle participe au développement de la finance directe. Le processus d'internationalisation prend son sens par la stratégie de ces BMN qui consiste à jouer sur les différentiels de taux et de minimiser les risques divers comme on peut le montrer dans la figure si dessous :

---

<sup>1</sup> Yung Do, A Docobu, op cit, p 61

Figure 2.5 : le financement indirect des banques multinationales



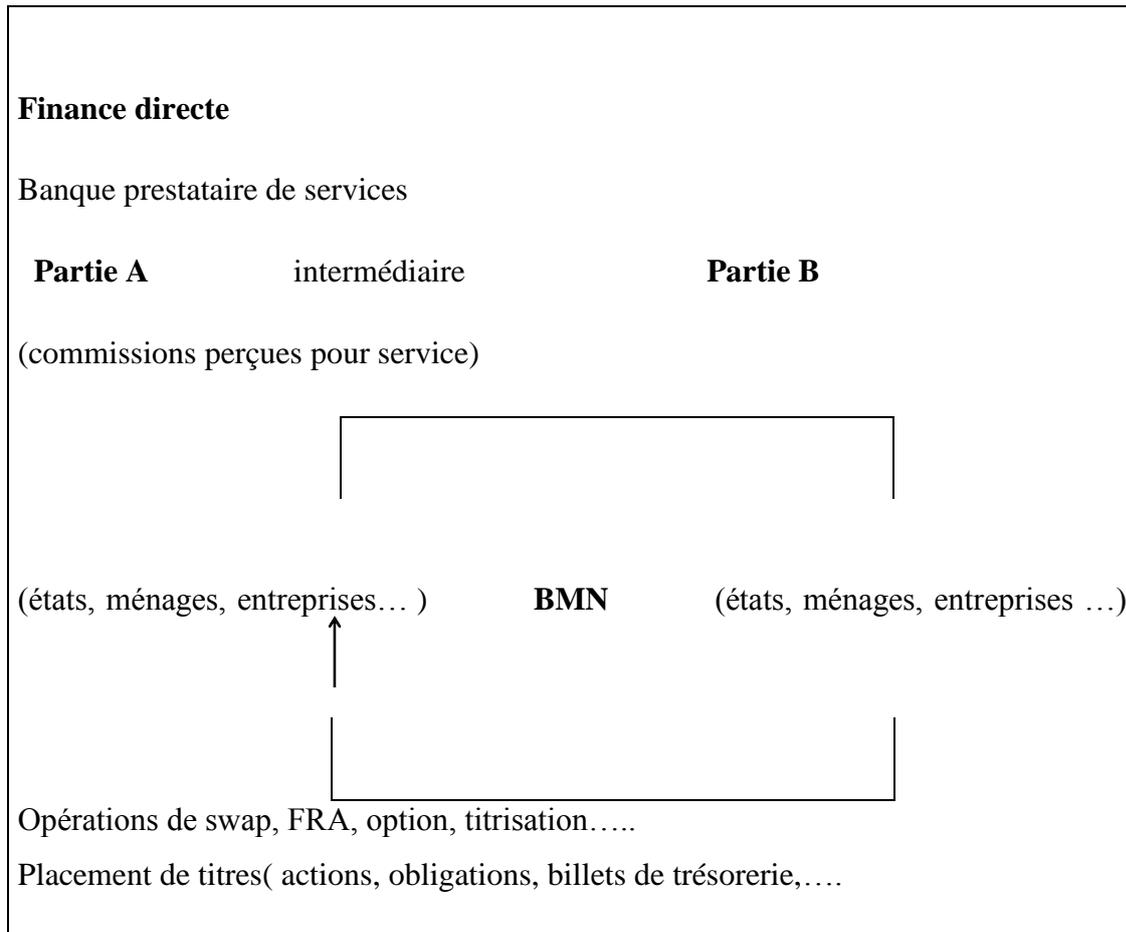
Source : Yung. Do, A, Docobu, P 62.

Les BMN ont diversifié leurs activités avec le redéploiement de l'épargne, de ces refuges traditionnels au cœur des banques et des caisses d'épargne, vers des opérations sur titres.

Le redéploiement du financement en s'opérant directement à partir d'opérations sur titres (actions, obligations).

Dans cette transformation bancaire, le financement direct prend de l'ampleur d'une manière de plus en plus importante. Les BMN se sont lancées petit à petit dans des activités directement en relation avec les marchés.

Figure 2.6 : le financement direct des banques multinationales



**Source:** Yung do, A. Docobu, op cit, p64

Les banques multinationales ont changé de forme, elles sont devenues des prestataires de services ou intermédiaires de marché, l’une des formes tangibles de l’internationalisation est la formation de grosses entités qui s’assemblent et se désagrègent au gré de divers métiers d’une BMN, tels que <sup>1</sup> la banque de détail, la banque d’investissement, la gestion d’actifs, les activités financières, la banque-conseil et la banque d’entreprise.

Les BMN sont très reliées entre elles, elles se prêtent mutuellement de l’argent, en formant un véritable système financier privé. Elles entretiennent de nombreux liens avec des firmes multi nationales, des états, des regroupements officiels ou informels divers.

Les BMN se regroupent parfois sous forme de syndicats internationaux pour pouvoir financer les plus gros montants pour partager les risques. Elles occupent une place essentiel

<sup>1</sup> Yung Do, A. Docobu, op cit , p65.

dans la globalisation financière, elle intervient d'une part sur les marchés des actions ou obligations, et d'une autre part, sur les marchés monétaires. Leurs rôle se résume à :

- Placer des liquidités pour les investisseurs ou les épargnants ;
- Ces banques rivalisent ainsi le projet de création de nouveaux fonds ;
- Elles mènent des opérations de swaps, d'options, de contrats à terme et autres produits dérivés ou structurés plus complexe pour compte de tiers ;

Avec l'internationalisation, les banques sont devenues de plus en plus créatrices de liquidité pour les institutionnels qui financent indirectement les entités productives. Les BMN sont devenues des arrangeurs de finance directe en procurant des fonds aux différents opérateurs du marché. Elles deviennent l'interface entre épargnant/ investisseurs –besoin financiers.

Elles sont reliées entre elles, et les autres acteurs de la vie économique et financière afin de faciliter la circulation des capitaux à l'échelle internationale. L'internationalisation s'est marquée par l'importance de la structure de l'actionnariat.

La stratégie des BMN consiste à se positionner le plus adéquatement possible pour satisfaire les actionnaires. Pour dire qu'une banque est multinationale, il faut qu'elle façonne sa stratégie par l'intégration d'un processus d'internationalisation financière globale. Ces transformations ont abouti au modèle de BMN intermédiaire de marché.

Les banques multinationales utilisent des stratégies d'adaptation par rapport aux divers créanciers qui sont principalement des investisseurs institutionnels étrangers. Elles peuvent aussi investir pour compte propre ou participer à l'accélération de ces flux par leurs métiers de conseillers, prestataires de services de marché. Les BMN jouent un rôle central dans le réglage des excédents entre divers zones de la planète.

L'internationalisation à l'heure de la globalisation financière consiste à ce que les BMN peuvent mener des opérations internationales depuis leurs sièges sociaux, et pas forcément avec des implantations à l'étranger ou aller à l'étranger. Les BMN se feront de plus en plus l'intermédiaire d'investisseurs en capitaux spéculatifs allant des placements les moins spéculatifs à ceux qui le sont le plus, en temps réels et presque en tout lieu sur la planète.

## 2-4 Les activités des banques multinationales :

Selon Lamarque<sup>1</sup> « un métier peut se définir comme la capacité à gérer un système d'offre, c'est-à-dire un ensemble de tâches permettant de proposer à une clientèle définie un produit ou un service particulier ».

Les activités des banques multinationales se distinguent en trois groupes, la banque de détail, la banque d'investissement, la gestion d'actifs que nous allons éclaircir ci-dessous :

### 1) La banque de détail :

Appelée également banque à réseau, Retail banking ou banque de proximité, ce métier correspond à l'intermédiation de bilan traditionnelle avec la collecte de capitaux auprès de la clientèle et la distribution de crédits et à la prestation des services destinés à cette clientèle. Une banque de détail est un établissement de crédit<sup>2</sup> :

- Qui collecte ces ressources grâce à son réseau de guichets et aux nouveaux canaux de distributions ;
- Que la clientèle est principalement composée de particuliers de PME et de professionnels ;
- Qui exerce ce métier à l'échelon local, régional, national ou international.

Les banques de détails sont très fréquemment des banques domestiques en raison des spécificités à la fois juridiques et culturelles de chaque marché national<sup>3</sup>. Elles présentent une bonne récurrence de ses revenus car son activité correspond à des parts de marché qui découlent de la densité de son réseau d'agences. Ainsi, lorsqu'une banque de détail s'installe dans un pays étranger, elle le fait régulièrement par fusion- acquisition d'une banque locale.

### 2) La banque d'investissement :

Appelée également une banque d'affaires ou Investment Banking<sup>4</sup> qui se définit par :

- la collecte des ressources sur les marchés ;
- la clientèle composée de très grandes entreprises et parfois d'états pour lesquels la banque propose des financements ;

<sup>1</sup> Lamarque, « les activités clés des métiers bancaires : une analyse par chaîne de valeur, finance contrôle stratégie », volume 2, Juin 1999, p 139.

<sup>2</sup> Sylvie de Coussergues, « gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie », Ed DUNOD, N°4, p 13.

<sup>3</sup> Thèse Jessy Troudart, op –cit, p 60.

<sup>4</sup> Sylvie de Coussergues, op-cit, p14

- la banque accompagne les clients sur les marchés de capitaux en dirigeant leurs émissions de titre ;
- une dimension géographique obligatoirement internationale à l'instar de la clientèle.
- Une faible utilisation des fonds propres pour toutes les activités de conseil et une forte utilisation pour les financements.

### 3) La gestion des actifs :

Appelée gestion pour compte de tiers ou Asset Management, ce métier consiste à un ensemble de prestations de services proposées par la banque plutôt qu'une intermédiation financière. Ce métier prend toujours une ampleur internationale qui a une relation directe avec la nature de la clientèle et aux exigences de la gestion d'actifs. Il consomme peu de fonds propres avec l'appartenances des titres à des tiers personnes procurant ainsi une très bonne récurrence des revenus.

L'expansion de la banque vers l'international devient un véritable enjeu de croissance en utilisant des produits et des services, mais également à travers un certain nombre d'activités. Ceci a pour objectif de rabaisser le point mort de production de la firme en relevant les ventes, d'acquérir une compétence produit et commerciale qui vise à augmenter la performance sur l'ensemble des marchés cibles, de se rapprocher des clients pour mieux appréhender leurs désirs et enfin, de prévoir contre la concurrence en se diversifiant.

On peut distinguer deux types de produits bancaires utilisés par les firmes multinationales :

- Les financements liés au commerce international
- Les financements destinés à l'implantation même des firmes à l'étranger.

### Section3 : Les conditions réglementaires des banques multinationales en Algérie

La libéralisation du secteur bancaire algérien est concrétisée par la loi relative à la monnaie et au crédit qui vise à orienter le gouvernement pour l'économie de marché. Cette loi permet d'ouvrir largement le secteur bancaire algérien aux investisseurs privés, nationaux et étrangers.

Cela peut se traduire avec l'implantation des banques de succursales et de bureaux de représentation des grandes banques étrangères (Société Générale Algérie, AGB,.....) et d'établissements financiers étrangers (Arab leasing corporation.....)

- ❖ La loi bancaire N°90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit :

Cette loi représente un soutien législatif aux réformes économiques engagées par les autorités publiques de notre pays. Elle consiste<sup>1</sup> :

- ✓ un désengagement de la part de l'état, au profit des entreprises
- ✓ l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence nationale et internationale à travers l'ouverture des succursales de banques et des établissements financiers étrangers ;
- ✓ la redéfinition du statut des banques et des établissements financiers en devenant des sociétés par actions ;
- ✓ la mise en place de deux nouveaux organes : le conseil de la monnaie et du crédit et la commission bancaire
- ✓ l'introduction de la réglementation bancaire
- ✓ la mise en place du marché monétaire
- ✓ l'encouragement des investisseurs étrangers

Le partenariat est également exigé pour l'activité bancaire depuis l'ordonnance N°10-04 du 26 aout 2010 modifiant et complétant l'ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et du crédit. Cette loi autorise les participations étrangères dans les banques que par un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital<sup>2</sup>. L'actionnariat national peut être constitué de plusieurs partenaires. L'état détient, dans ce secteur, une action spécifique dans le capital des banques et des établissements financiers à capitaux privés. L'état est représenté, sans droit de vote, au sein des organes sociaux.

Mais tout cela reste -comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre 1- insuffisant pour attirer d'avantages d'investissements hors hydrocarbures et de faire évoluer le secteur bancaire algérien.

### **3-1 Les défaillances du système bancaire algérien :**

- Le système bancaire algérien est dominé par les banques publiques dont la gestion n'est pas guidée par une logique d'efficacité, ce qui favorise la mauvaise gouvernance en offrant un terrain fertile à l'ingérence économique.

<sup>1</sup> <http://www.andi.dz/PDF/loifinance/LFC2%202015-FR.pdf> consulté le 07/11/2015 à 15h 30

<sup>2</sup> Guide des investissements 2014, p 54

- L'activité bancaire est détournée vers le financement public ce qui veut dire que le secteur privé se trouve évincé puisque l'essentiel des fonds est alloué au secteur public
- Le secteur public absorbe 87.5% des crédits bancaires contre 32% au Maroc avec un ajout de 26% du PIB ce qui veut dire que l'investissement privé dans notre pays reste faible, alors qu'au Maroc, le secteur publique participe à 76% du leur PIB, et 78% en Tunisie<sup>1</sup>.
- La mauvaise gestion des ressources collectées par le système bancaire qui trouve son origine dans le problème d'altération des incitations liée à la propriété et à la gestion publique des banques.
- La pauvreté et la médiocrité des services offerts par les banques publiques ce qui veut dire que ce secteur essaye de diversifier ses produits mais cela reste insuffisant.
- Les difficultés sont liées à l'absence d'un système judiciaire indépendant et efficace dans la protection des droits de créanciers.
- La défaillance du système d'information des banques publiques qui est de mauvaise qualité comparant à celui des banques publiques qui est centralisé. Ce qui rend la transmission de l'information et le traitement de divers dossiers très rapide.
- Le système de paiement qui est constitué d'instruments de paiements et les procédures de paiements représentent des indicateurs primordiaux de la qualité et de l'efficacité du fonctionnement de la banque. Or, ce qu'on peut remarquer c'est que l'évolution de ces systèmes de paiement pour les banques publiques reste lente, en comparant par les banques privées existantes. En effet, les services bancaires les plus élémentaires relevant du guichet, de la caisse, de gestion des comptes, de la trésorerie, du paiement par chèque ou par virement restent fortement déficients en Algérie.
- La défaillance accrue à l'égard du chèque mène les entreprises privées à utiliser les paiements par espèces tant pour s'affranchir des délais prohibitifs, que pour éviter les

<sup>1</sup>Hicham El Moussaoui «À l'origine des dysfonctionnements du secteur bancaire algérien »  
Docteur en Sciences économiques, chercheur au Centre d'analyse économique, Université Paul Cézanne, 2008.

déboires des chèques impayés et éviter de rentrer dans les procédures judiciaires internationales<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la CNUCED a proposée plusieurs recommandations<sup>2</sup> :

1) Renforcer le partenariat entre les banques nationales et étrangères, par les prises de capital afin de favoriser le transfert de compétences dans le domaine des services bancaires et financiers, l'amélioration de la qualité de l'information et la modernisation des techniques de paiement.

2) Renforcer le contrôle de la Banque centrale, afin d'éviter d'autres faillites du type El Khalifa et BCIA; cela permettrait de renforcer la crédibilité et la confiance des investisseurs dans le marché bancaire et financier algérien et améliorer l'image du secteur tout entier.

3) Accroître les compétences en techniques financières de Marché et en ingénierie financière en mettant en place des programmes de formation spécialisée. Permettre aux institutions financières de s'engager dans toutes les activités financières sous la surveillance d'une véritable autorité de contrôle.

---

<sup>1</sup>F.Z.Oufriha « L'Algérie face à la mondialisation », 2007, P 115.

<sup>2</sup> Gerid Omar « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves », N°03 –Juin 2008 p 27.

***Conclusion :***

La globalisation financière est le nom donné à des transformations qui ont affecté les principes de fonctionnement de la finance. Son évolution demeure très rapide durant ces dernières années, ce qui a rendu la relation entre les places financières du monde entier très complexe. Et cela à cause de l'ouverture des secteurs financiers et bancaires grâce au phénomène de la libéralisation financière.

Cette dernière permet d'accroître le niveau de la qualité de l'investissement par l'amélioration du rendement de l'épargne et la réduction des contraintes des crédits. Elle incite également à la libéralisation des secteurs bancaires nationaux et à la pénétration des banques étrangères.

La libéralisation financière est associée directement à l'intégration financière à cause des différentes transformations qui ont touché les systèmes financiers internationaux, ce qui a fait accélérer le phénomène de la multinationalisation bancaire à travers le processus d'internationalisation.

L'une des principales motivations de l'internationalisation des banques est, d'une part, la volonté d'accompagner leurs clients sur les marchés étrangers. Ceci se fait à travers l'adaptation du produit et services financiers visant à faciliter l'installation à l'étranger et d'aider leur clientèle de se tourner vers l'international. D'une autre part, le désir de conquérir de nouveaux marchés cibles et élargir leurs part du marché internationale pour faire face à la rude concurrence.

Il faut toutefois différencier une banque internationale d'une banque multinationale. La banque internationale agira principalement à partir de ses politiques d'exportation et depuis son pays d'origine. La banque multinationale va quant à elle se distinguer par son mode d'implantation à l'étranger. Elle va directement intervenir par le biais de sa filiale, de sa succursale ou tout autre moyen d'implantation.

L'Algérie comme tout autre pays désirant entrer dans une économie de marché libre, est confronté au phénomène de la globalisation financière et permettre aux étrangers de s'installer sur son territoire. Sachant que le secteur bancaire représente un des murs porteurs de l'économie du pays, le législateur algérien a introduit des réformes sur les différentes lois, notamment avec la promulgation de la loi de la monnaie et du crédit de 1990.

Depuis les années 2000 une deuxième phase de réformes a été engagée par le pouvoir public algérien pour s'appliquer aux changements impliqués par le plan d'ajustement structurel. L'ordonnance de 2003 relative à la monnaie et le crédit qui abroge la loi de 1990 offre un nouveau cadre juridique pour l'exercice des opérations de banques.

Afin d'attirer les investissements étrangers l'état algérien a mis en place des politiques d'attractivités telles que faciliter et alléger les procédures relatives à la création d'entreprises, promouvoir l'investissement productif, rendre le climat des affaires plus attractif aux IDE en simplifiant les règles de transfert de propriété.....

A travers le prochain chapitre nous étudierons les plus grosses banques étrangères installées en Algérie et mesurer la part de marché de chacune d'entre elles en les comparant a deux des meilleurs banques publiques qui sont BNA et la BADR et enfin définir le positionnement de chaque type de banques au sein de notre économie.

***Introduction :***

Avant l'enclenchement des réformes en profondeur de l'économie Algérienne, l'Algérie disposait d'un système bancaire qui fonctionnait et évoluait en tant qu'instrument privilégié au service de l'économie publique et de la planification centralisée. L'activité bancaire se trouvait alors exclusivement axée sur le bon fonctionnement des entreprises publiques qui constituaient l'essentiel du potentiel économique de l'Algérie.

Depuis l'adoption de la loi de 1990 sur la monnaie et le crédit, le système bancaire algérien commençait à retrouver ses marques. En effet, un nouvel environnement bancaire et financier été mis en place. Cette loi concrétise le caractère universel du système bancaire et financier algérien en permettant l'ouverture de cet espace aux banques et institutions financières nationales et étrangères.

Face au réel effort de modernisation, le système bancaire algérien a autorisé les banques et établissements financiers étrangers à s'installer ou à se faire représenter en Algérie dans le but d'élever le niveau de bancarisation qui est encore très faible et à rendre plus fluide les opérations interbancaires en améliorant les réseaux de communication sécurisés et en introduisant toute la panoplie des moyens de paiements modernes. Tout cela peut mener à l'augmentation du taux de pénétration dans le PIB qui est estimé à 2.13%<sup>1</sup>.

A travers ce chapitre nous présenterons le système bancaire algérien en analysant les deux types de banques existantes dans le secteur. Le secteur public est représenté par la première banque nationale qui est la banque nationale d'Algérie BNA, et par le leader du monde rural qui est la banque algérienne de développement rural BADR. Le secteur privé est représenté par les banques privées à capitaux étrangers. Nous avons choisi six meilleures banques implantées en Algérie.

Nous basons notre étude sur cinq indicateurs essentiels afin de positionner les banques au sein du secteur bancaire que sont les dépôts de la clientèle, les crédits, les opérations du commerce extérieur qui est représenté par les engagements en faveur de la clientèle ; le produit net bancaire et le résultat net.

---

<sup>1</sup> « Guide des investisseurs » 2012 p 22.

- **Présentation du système bancaire algérien :**

En fin 2013, le système bancaire Algérien se composait de 29 banques et établissements financiers ayant tous leurs sièges sociaux à Alger. Les banques et établissements financiers agréés se répartissent comme suit<sup>1</sup> :

- Six (6) banques publiques, dont la caisse d'épargne.
- Quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une à capitaux mixtes.
- Trois (03) établissements financiers, dont deux publics
- Cinq (5) sociétés de leasing dont deux (2) privées
- Une mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations des banques et qui est devenue en 2009 un établissement financier.

Le rôle des banques se résume à la <sup>2</sup> :

- collecte des ressources auprès du public ;
- la distribution des crédits à la clientèle directement ou par le biais de l'achat de titres d'entreprises,
- mettre à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et assurent la gestion de ces derniers,
- effectuer différentes opérations bancaires connexes.

Tandis que les établissements financiers effectuent toutes les opérations de la banque à l'exception de la collecte de ressources auprès du public et la gestion des moyens de paiement.<sup>3</sup>

Le secteur bancaire Algérien est prédominé par les banques publiques à travers l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national. Néanmoins, il ne faut pas négliger le rythme d'implantation d'agences des banques privées qui s'accélère ces dernières années et contribue au développement de la concurrence aussi bien au niveau de

---

<sup>1</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013, p72.

<sup>2</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie op cit, 2013, p72.

<sup>3</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie op cit, 2013, p373.

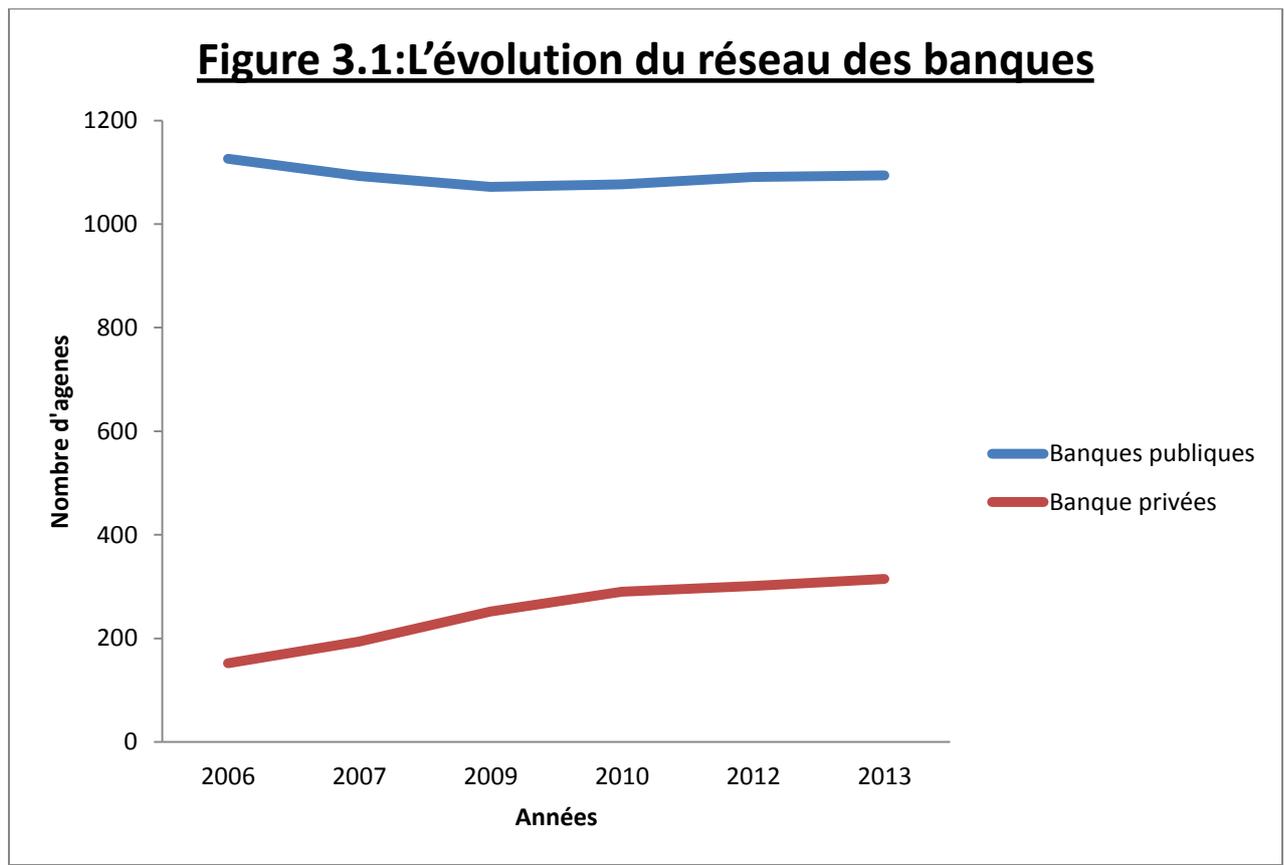
la collecte des ressources qu'au niveau de la distribution de crédits et de l'offre de services bancaires de base à la clientèle.

Cette dominance des banques publiques revient à la couverture de l'ensemble du territoire national, tandis que les banques privées ont développé leurs réseaux principalement sur le nord du pays.

Le tableau et le graphique suivants montrent l'évolution du réseau des banques publiques et privées pour la période de (2006 à 2013).

**Tableau3.1 : l'évolution du réseau des banques en Algérie**

<b>Années</b>	<b>Nmb d'agence des B. publiques</b>	<b>Nmb d'agences des B .privées</b>
<b>2006</b>	1126	152
<b>2007</b>	1093	194
<b>2009</b>	1072	252
<b>2010</b>	1077	290
<b>2012</b>	1091	301
<b>2013</b>	1094	315



**Source :** établi par l'étudiante à partir des données des rapports de la banque d'Algérie.

Notre étude repose sur un aspect comparatif entre les deux meilleures banques publiques qui sont la BNA et la BADR, et les six premières banques privées à capitaux étrangers implantées en Algérie qui sont AGB, Société Générale Algérie, Trust Bank, ABC Bank, Al Baraka Bank, BNP Paribas. on s'est basé sur cinq indicateurs que sont : les dépôts, les crédits, les engagements en faveur de la clientèle (Credoc), le produit net bancaire, le résultat net ou la marge bancaire (selon la disponibilité de l'information).

Dans ce chapitre, nous allons étudier chaque banque à part et voir l'évolution des indicateurs pour la période de 2004 à 2014.

## **I. La banque nationale d'Algérie (BNA) :**

### **• Présentation de la (BNA) banque nationale d'Algérie :**

La banque nationale d'Algérie est la première banque commerciale nationale, elle a été créée le 13 juin 1966 et exerce toutes les activités d'une banque universelle. En 1982, la BNA a été restructurée, elle avait pour vocation principale le financement du monde rural aux termes de la loi N°88-01 de janvier 1988<sup>1</sup> relative à l'autonomie des entreprises publiques. La loi n°90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit pose une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. La BNA devient une société par actions et obtient son agrément en 1995 suites aux diverses réformes qu'ont dû engager les pouvoirs publics<sup>2</sup>, c'est la première banque publique à avoir obtenu son agrément dans le cadre de la loi relative à la monnaie et au crédit.

En Juin 2009 la BNA a augmenté son capital de 14600 milliards de dinar à 41600 milliards de dinar. Elle comporte- selon le guide des banques et des établissements financiers- un réseau de 197 agences réparties sur tout le territoire national.

A travers ce tableau nous avons récapitulé les indicateurs étudiés pour la période de (2004 à 2014) :

<sup>1</sup> <http://www.bna.dz/presentation.html> consulté le 19/11/2015 à 19h 30

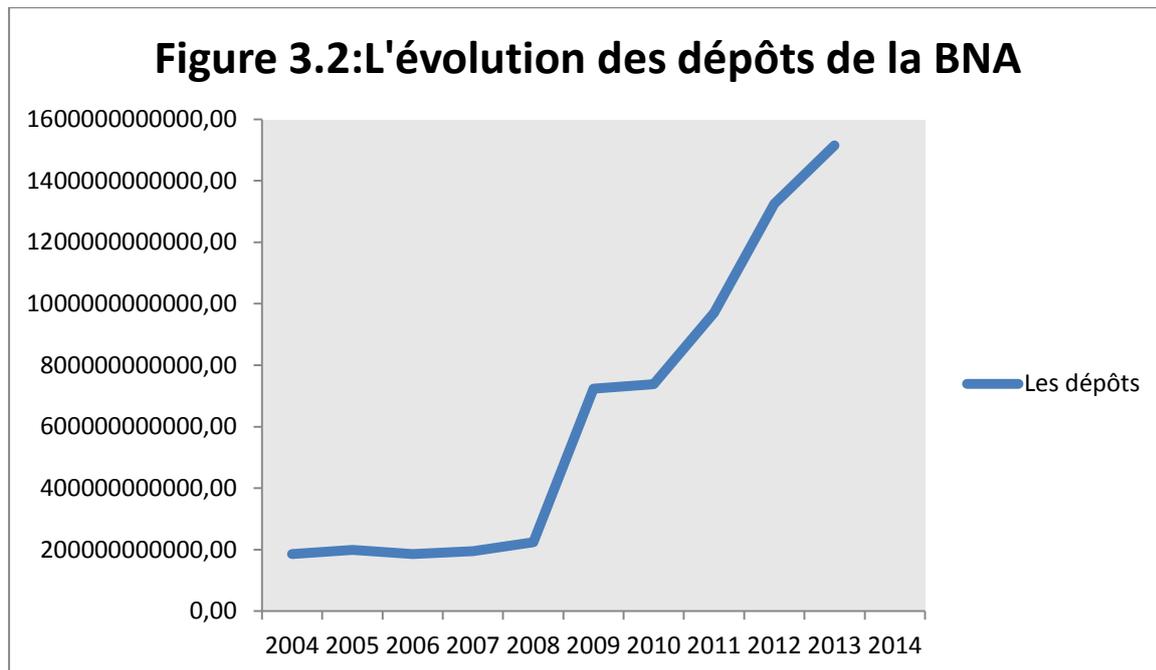
<sup>2</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012, p13.

Tableau 3.2 : L'évolution des variables de la BNA de 2004 à 2014 (DZD)

Années	Les dépôts	Les crédits	Engagement en fav. De la clientèle	Produit net bancaire	Résultat net
2004	185.113.102.540	240.285.192.310	11.532.930.081	24.315.332.630	2.790.540.385
2005	198.775.396.845	290.999.970.725	12.325.093.180,75	26.115.524.206,27	2.954.835.846,20
2006	186.000.122.171	353.344.545.798	13.321.093.180	27.772.970.597,58	4.366.788.673
2007	195.040.192.415	451.043.110.887	10.359.293.180	32.541.595.415,14	6.789.576.391
2008	224.120.076.211	569.395.193.916	9.623.483.180	44.164.730.906	10.573.020.270
2009	723.959.223.000	799.698.188.000	9.440.483.000	41.960.887.000	21.016.960.000
2010	738.292.584.000	747.180.357.000	9.440.483.000	52.437.400.000	32.599.909.000
2011	970.673.130.000	900.468.993.000	246.783.830	57.012.496.000	34.819.139.000
2012	1.325.198.501.000	1.134.166.014.000	532.521.805	64.150.441.000	27.180.499.000
2013	1.515.236.640.000	1.350.770.050.000	750.260.301	67.666.734.000	30.210.045.000
2014					

Source : établi par l'étudiante à partir des bilans de la BNA

## 1)- L'évolution des dépôts de la BNA:

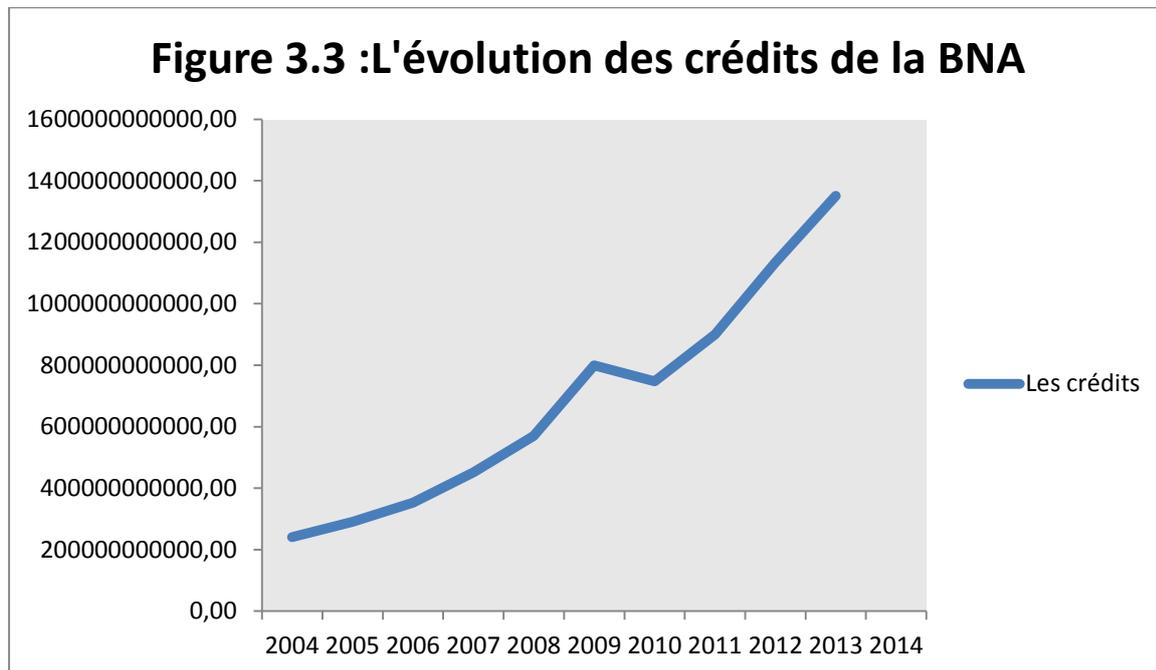


**Source : établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la BNA**

D'après la Figure 3.2 qui montre l'évolution des dépôts, la banque nationale d'Algérie a enregistré une stagnation du volume de ce dernier entre 2004 et 2008 pour ensuite progresser d'une façon remarquable qui a fait tripler les volumes des dépôts entre 2008 et 2009. Pour la période de 2009 à 2013, l'évolution demeure positive et régulière pour atteindre en fin de période la somme de 1.515 MDA.

Cette évolution positive des dépôts de la banque peut être expliquée par :

- L'ouverture de nouvelles agences de la BNA pour couvrir tout le territoire national.
- L'amélioration des produits et services de la banque pour garder sa part de marché devant la rude concurrence, surtout après l'ouverture de plusieurs banques étrangères en Algérie.
- Les projets d'investissements établis par le gouvernement Algérien pour la relance économique.

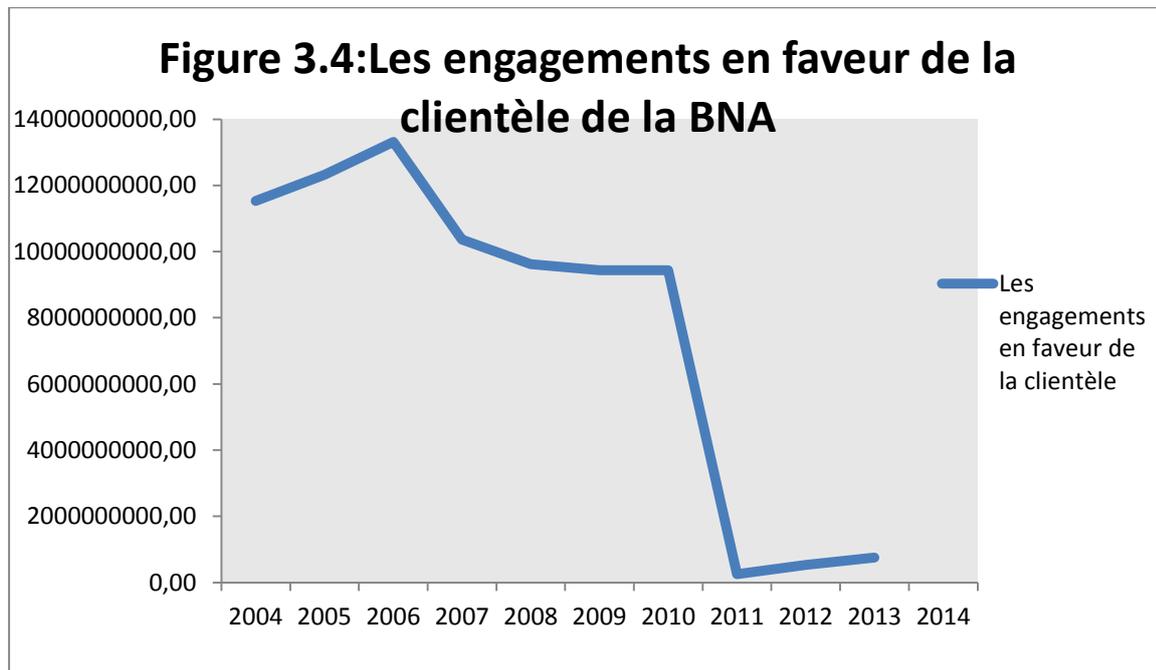
**2)- L'évolution des crédits de la BNA :**

**Source : établi par l'étudiante à partir des bilans de la banque BNA.**

Le volume des crédits de la banque enregistre une progression positive et régulière comme le montre la Figure 3.3. Cette évolution est due au financement des entreprises privées et les ménages, surtout par les crédits aux particuliers, les crédits à moyen et long termes. Ces derniers sont sous forme de crédits immobiliers, et financement du secteur public qui a subi des transformations telles que :

- la démarche de modernisation mise à l'action par le développement de ses systèmes informatiques et la mise en place des produits monétiques.
- l'orientation de son activité vers le commerce extérieur ;
- L'installation de la messagerie électronique ;
- L'amélioration constante des moyens d'échanges interbancaires.
- Développer le réseau avec de nouvelles normes pour faciliter les opérations des clients et moderniser les anciennes agences.

## 3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle



**Source : établi par l'étudiante d'après les bilans de la banque.**

La Figure 3.4 montre l'évolution des engagements en faveur de la clientèle. Elle représente le secteur du commerce extérieur de la banque, il est constitué à plus de 85% par le crédit documentaire.

En 2006, la banque a enregistré son plus haut niveau avec plus de 13 Milliards de dinars, mais entre (2006 et 2007) le volume des engagements a régressé pour atteindre en 2010 la somme de 9 Milliards DA. L'année 2011 a été marquée par la chute brutale du volume de ces engagements ne dépassant pas ainsi les 2,5 Milliards de dinars.

cependant, la banque n'a pas cessé d'améliorer constamment la relation entre la banque et les correspondants des entreprises étrangères notamment avec<sup>1</sup> :

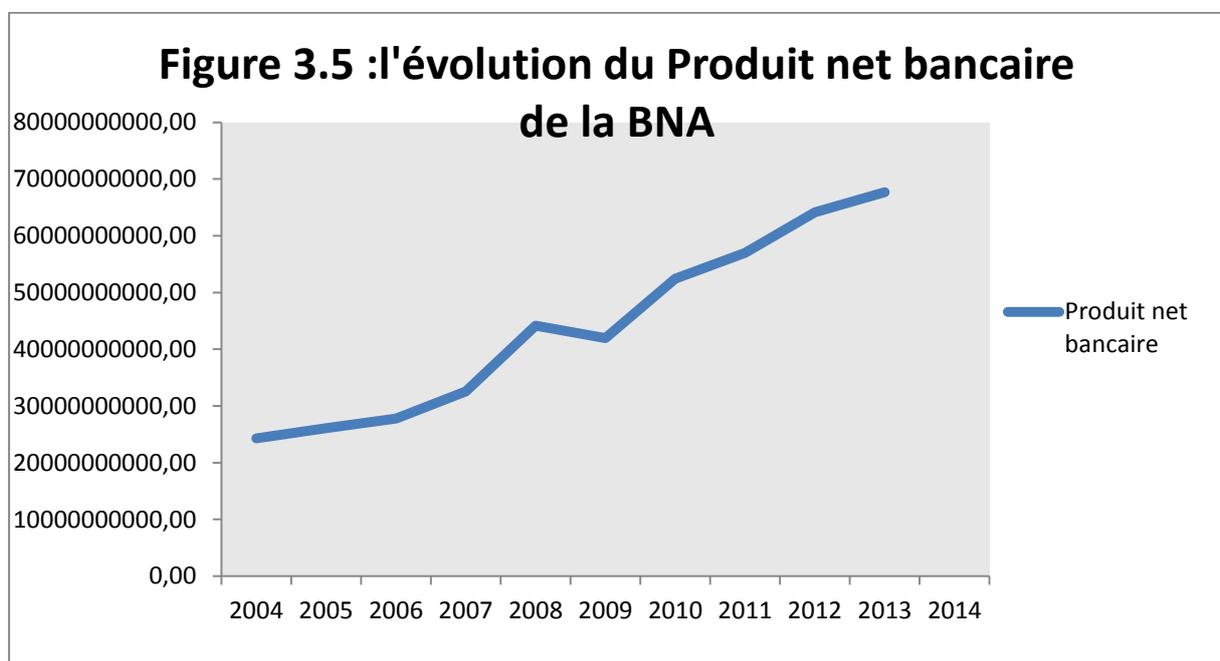
- La recherche et la mise en place des crédits extérieurs
- L'amélioration des tarifs des crédits documentaires
- La promotion des exportations hors hydrocarbures
- La mise en place de garanties bancaires internationale à l'export

<sup>1</sup> <http://www.bna.dz/presentation.html> consulté le 07/11/2015

- La vulgarisation de la réglementation bancaire et les conditions de modalités relatives aux investissements à réaliser par des non-résidents en Algérie.

Malgré cela, cette régression brutale du volume des engagements revient au disfonctionnement du service du commerce extérieur de la banque avec la lenteur de ses services et le manque de politiques attractives. Cette situation a permis aux banques privées à capitaux étrangers d'élargir leur part de marché au détriment de la part de marché des banques publiques tels que la banque nationale d'Algérie.

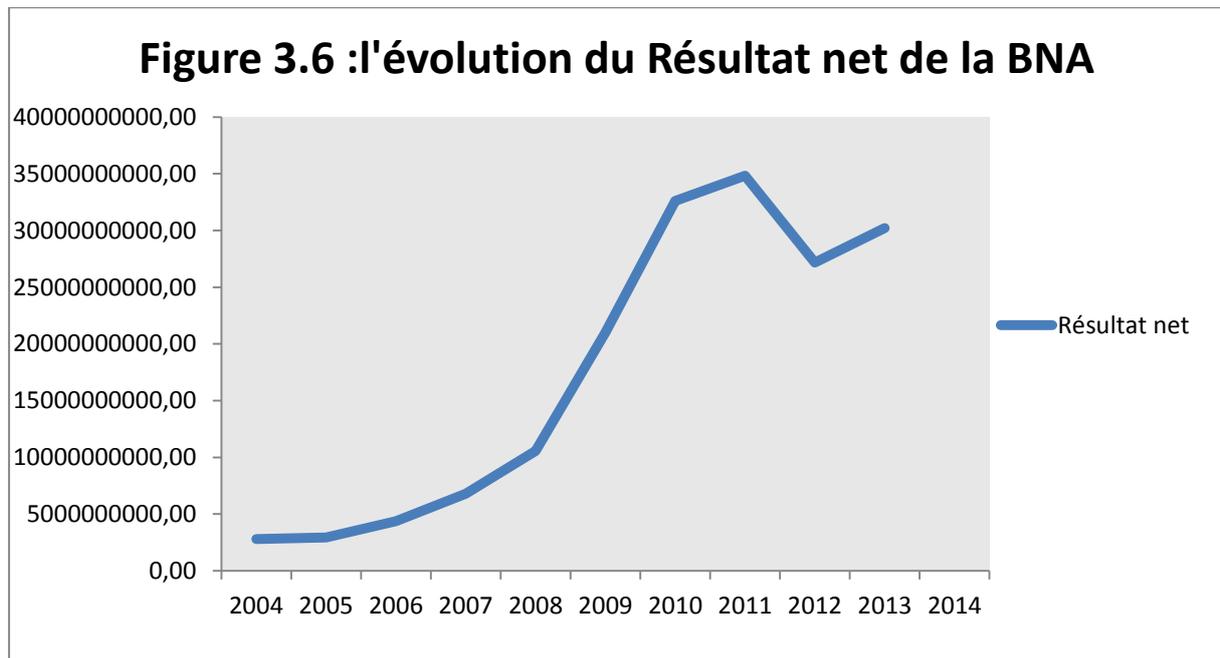
#### 4)- L'évolution du produit net bancaire :



**Source : établi par l'étudiante d'après les bilans de la banque.**

Selon la Figure 3.5 qui montre l'évolution du produit net bancaire, la banque a enregistré une hausse régulière durant la période de 2004 à 2013 marquée par une légère régression en 2009. Cette progression positive peut être expliquée par la hausse du volume des crédits de la banque ce qui contribue directement à cette hausse.

## 5)- L'évolution du résultat net de la BNA :



Source : établi par l'étudiante à partir des bilans de la BNA

D'après la Figure 3.6 qui récapitule le résultat net de la banque. Cette dernière a enregistré une hausse remarquable pour la période de 2004 à 2011, pour passer de 2 Milliards de dinars en 2004 à 10,5 MDA en 2008 pour ensuite passer à plus de 35MDA en 2011. 2012 était marquée par une régression de 25% du résultat net de la banque, puis en 2013 la banque a réussi à accroître son résultat pour atteindre les 30 milliards de dinars.

A partir de ce cela, on peut dire que, malgré la dégression des opérations du commerce extérieur qu'a connu la banque nationale d'Algérie durant la période de 2004 à 2014, elle est toujours restée la première banque et garde toujours son titre de leader du marché bancaire algérien.

## **II. La Banque d'agriculture et de développement rurale** **« BADR » :**

- **Présentation de la banque Algérienne de développement rural (BADR) :**

La BADR est une institution financière nationale issue du démembrement de la BNA. Elle a été créée en 1982 par le décret N°82-106 du 13 mars 1982<sup>1</sup> sous une forme juridique de société par actions. Son capital social est de 33 000 000 000 DA.

La BADR a pour activité principale de développer le secteur agricole, la pêche, les ressources halieutiques, ainsi que la promotion du monde rural. Constitué initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau comporte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales<sup>2</sup>. Quelques 7000 cadres et employés activent au sein des structures centrales, régionales et locales.

La densité de son réseau qui couvre pratiquement toutes les wilayas, daïras et même communes, et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

Le tableau ci-dessous récapitule les cinq indicateurs étudiés que sont : les dépôts, les crédits, les engagements en faveur de la clientèle, le produit net bancaire et le résultat net, durant la période de 2004 à 2014 :

---

<sup>1</sup>-Guides des banques et des institutions financières, op cit, p16

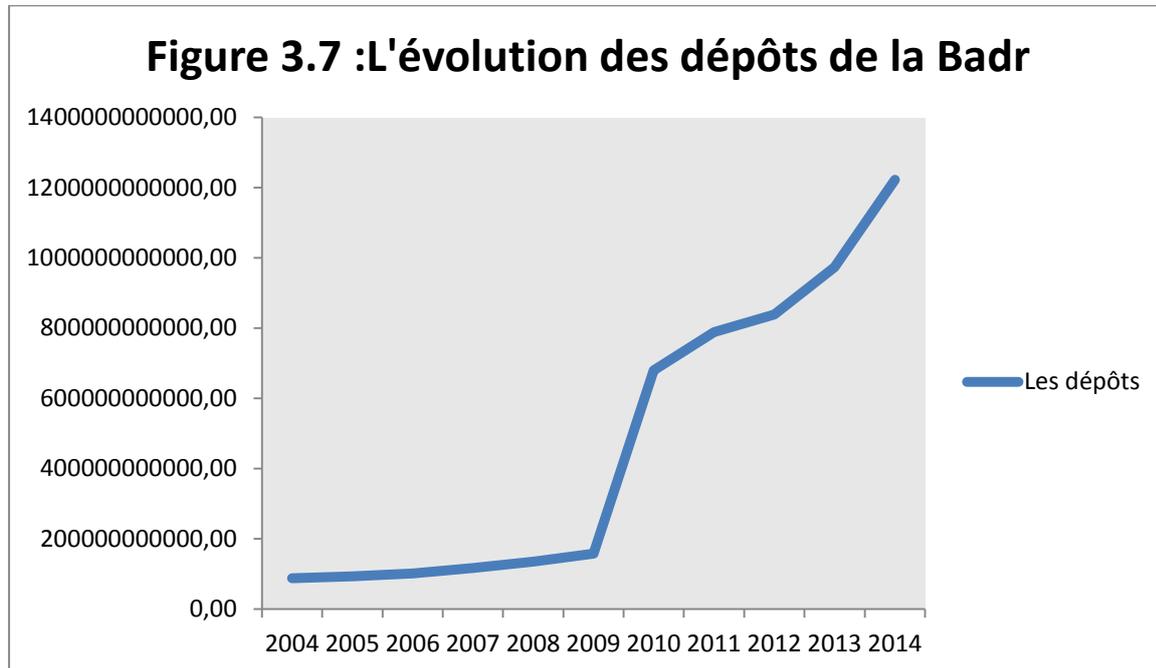
<sup>2</sup> - [www.badr-banq.dz/index.php](http://www.badr-banq.dz/index.php) consulté le 12/08/2015

Tableau 3.3 l'évolution des variables étudiées de la BADR( 2004 - 2014 ): KDZ

Années	Les dépôts	Les crédits	Engagement en fav. De la clientèle	Produit net bancaire	Résultat net
2004	88.209.760.568,31	277.162.890.881,40	115.984.922.729,44	29.724.814.264,08	221.844.314,37
2005	93.547.643.944,62	326.473.777.455,78	66.119.201.287,17	28.080.862.533,98	-12.090.925.875,67
2006	101.485.714.314,36	271.882.138.602,23	42.727.649.393,24	28.080.862.533,98	-12.090.925.875,67
2007	117.146.924.164,64	266.960.874.689,35	50.753.515.507,24	50.518.037,49	-1.712.411.591,68
2008	135.194.764.786,10	277.123.078.577,26	44.466.065.283,76	31.370.031.688,73	4.248.813.960,61
2009	157.666.693.507,40	309.244.553.311,27	46.239.400.285,07	24.211.781.464,32	1.234.801.018,28
2010	679.201.385.544,47	254.170.259.110,16	86.003.932.029,65	17.627.530.232,66	10.855.759.090,56
2011	788.104.122.138,28	367.435.183.067,75	119.953.467.377,09	27.751.882.440,59	10.122.789.142,51
2012	838.618.941.812,52	415.708.167.586,71	201.872.603.226,37	29.755.609.581,42	5.638.160.834,93
2013	973.371.766.600,60	498.460.187.168,75	321.240.299.900,98	32.211.940.464,91	5.155.134.651,27
2014	1.222.023.941.248,05	659.397.317.001,54	315.795.200.757,32	37.272.840.613,90	6.124.669.251,89

Source : établi par l'étudiante d'après les bilans de la banque

## 1)- L'évolution des dépôts de la BADR :



**Source : établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la BADR (2004-2014)**

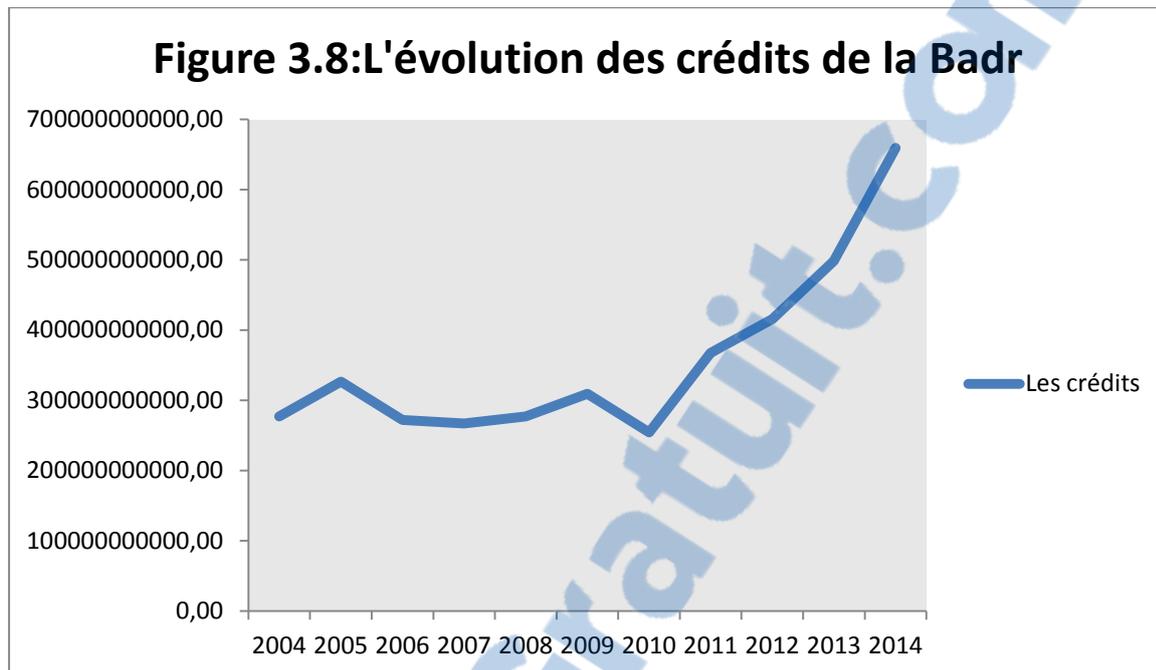
La Figure 3.7 montre que la banque a évolué d'une manière positive durant la période 2004-2014. D'après le graphe, la banque a enregistré une progression régulière et très timide de 2004 à 2009 pour ensuite, enregistrer des volumes qui ont quadruplés en 2010 atteignant les 679 Milliards de dinars. De 2011 à 2014, la banque a continué de progresser et a enregistré en fin 2014, 1.222 (MD) de dinars.

Cette hausse de dépôts peut être expliquée par la stratégie d'élargissement du réseau de la BADR sur tout le territoire national, ainsi mieux promouvoir le monde rural Algérien.

Après sa spécialisation, la BADR est devenue le leader incontournable dans le financement de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture. Elle constitue aujourd'hui le premier support pour le développement de l'économie agricole et rurale et s'est imposée dans le secteur financier et bancaire algérien.

La distribution des produits d'assurances fait progresser aussi les dépôts de la banque tels que l'assurance des risques agricoles, les assurances de personnes et les assurances de risque d'habitation.

## 2)- L'évolution des crédits de la BADR :



**Source : établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la BADR**

Les crédits de la BADR ont progressé d'une manière positive et irrégulière. Entre 2004 et 2006, la banque exerçait son activité et servait différents produits destinés à tous les secteurs comme toutes les autres banques enregistrant ainsi un montant de plus de 300 Milliards de dinars en 2005. A partir de 2006, sous l'ordre de la banque d'Algérie, la Badr s'est spécialisée dans les crédits destinés que pour le monde rural.

Aujourd'hui, la BADR assure le financement de plus de 300 filières d'activités liées en amont et en aval à l'agriculture, aux industries agroalimentaires et à la pêche avec la contribution à la création des PME qui activent dans l'agriculture, plus particulièrement les entreprises de prestations de services agricoles et les sociétés d'investissements agricoles.

Dans ce contexte, la banque a signé des conventions et des accords-cadres avec les organismes partenaires de différents programmes tendant à la modernisation et à la mécanisation de l'agriculture, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les zones rurales.

La banque a modernisé des outils de gestion avec la mise en place d'une stratégie globale de développement et de modernisation des structures afin d'améliorer la qualité de service. Il faut

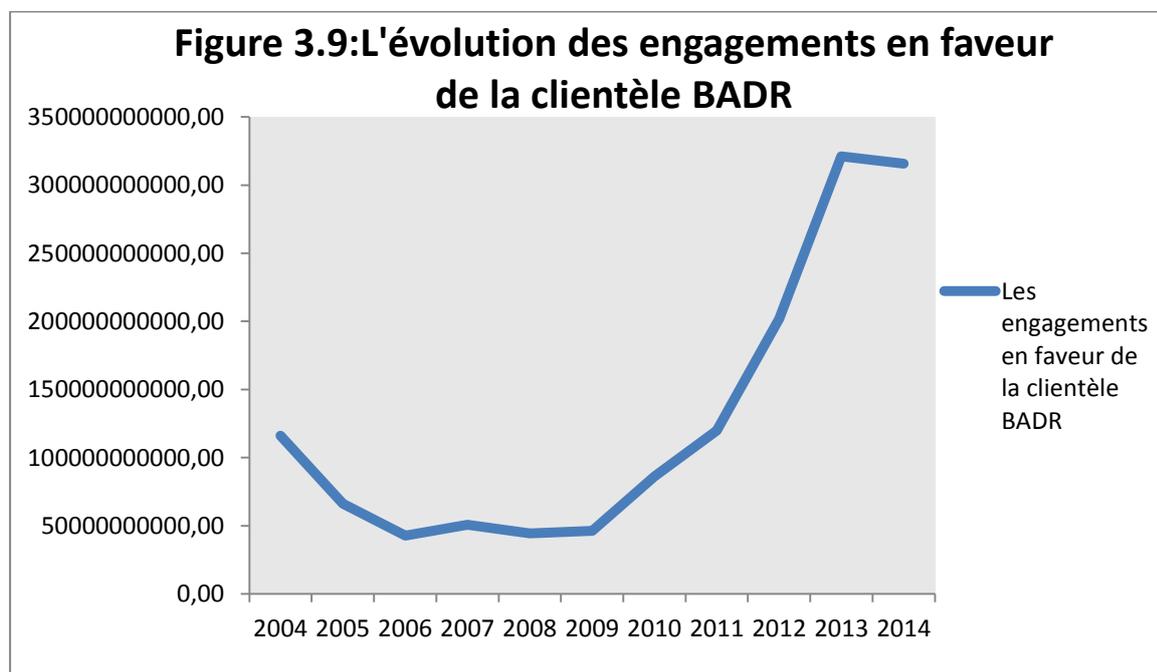
noter aussi, qu'elle est la première banque en Algérie qui finance les jeunes diplômés et les chômeurs dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi (ANGEM, ANSEJ, CNAC).

En plus des formules classiques de financement sur ses fonds propres, la banque contribue largement à la réussite des différents programmes de soutien d'aide tendant au développement de l'agriculture, à la promotion du monde rural, ainsi qu'à celle des programmes spécifiques au sud et les hauts plateaux. Sans oublier le crédit hypothécaire lancé aux particuliers de « milieu rural » qui est destiné à :

- L'auto-construction d'une reconstruction ;
- L'extension de l'habitation existante ;
- L'aménagement ou la rénovation de l'habitation existante ;

Ainsi, la BADR est le leader dans le financement de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture<sup>1</sup>

### 3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle BADR :



Source : établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la BADR

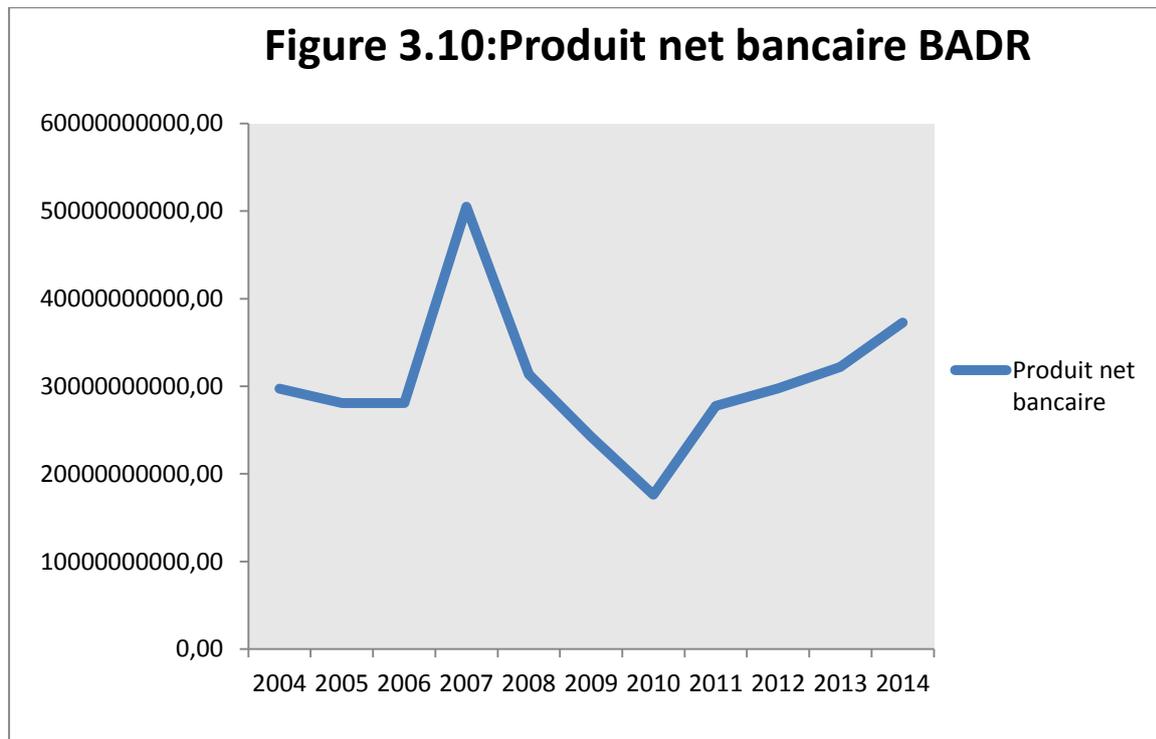
<sup>1</sup> - [www.badr-bank.dz/?d=présentation & lang:fr](http://www.badr-bank.dz/?d=présentation&lang:fr) consulté le 12/08/2015.

Le commerce extérieur de la BADR est représenté par les engagements en faveur de la clientèle puisqu'ils sont constitués principalement par le crédit documentaire et la remise documentaire, ce qui nous laisse déduire selon le graphique 3.9 que le service du commerce extérieur de la BADR a régressé entre 2004 et 2006 passant de 115 Milliards de dinars en 2004 pour se stabiliser aux alentours de 45 Milliards de dinars durant la période (2006-2009). A partir de 2010, la banque a enregistré une hausse du montant des engagements en faveur de la clientèle.

La baisse du volume des engagements en faveur de la clientèle enregistrée au début de la période est due aux instructions de la direction de la BADR à arrêter toutes les opérations du commerce extérieur pour les différents secteurs, et de se spécialiser principalement dans celui de l'agriculture. De plus, la rude concurrence imposée par les banques étrangères surtout avec leurs stratégies de facilitation des traitements de dossiers en une courte durée, ce qui permet de minimiser les dépenses des clients liées aux retards causés par les banques étatiques et de maximiser le profit.

L'évolution remarquable du commerce extérieur qu'a connue la banque à partir de 2010 est due à la relance des opérations d'achat des pièces détachées de la PMA (Sonacom) imposé par le pouvoir public.

### 3)- L'évolution du produit net bancaire de la BADR :



**Source : établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la BADR**

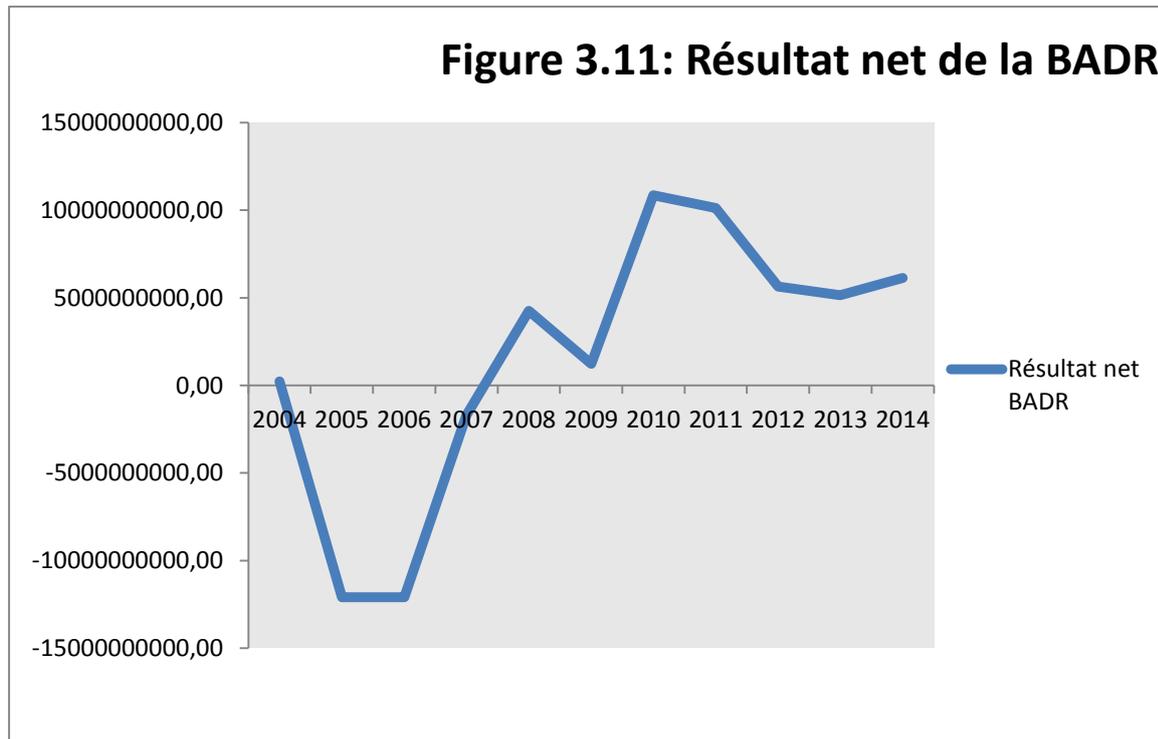
Selon la Figure 3.10, le produit net bancaire de la BADR a connu des perturbations durant la période (2004- 2014), ce qui fait que le schéma est d'une forme polynomiale. Ces perturbations étaient dues aux différents instructions imposés par le système sur la banque tels que l'arrêt de financement des secteurs hors agriculture qui à causer la régression qu'a connu la banque.

La progression du produit net bancaire enregistré par la banque est due à la spécialisation de la banque dans le financement des projets qui ont pour but de promouvoir le monde rurale Algérien et le secteur de la pêche, l'introduction de nouveaux produits et la rénovation des anciens tels que :

- E-banking pour bénéficier des prestations bancaires à domicile via internet ;
- La carte « Tawfir » qui est une carte adossée au compte épargne LEB ;
- La carte CBR pour les retraits d'espèces auprès des guichets automatiques des banques GAB ;
- La carte CIB qui est une carte de paiement pour les commerçants

- L'introduction du TPE (terminal de paiement électronique) un outil commercial de paiement installé dans différents points de ventes qui permet d'accepter et de traiter les paiements d'une manière sécurisée.

#### 4)- L'évolution du résultat net de la BADR :



**Source : établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la BADR**

D'après la Figure 3.11 le résultat net de la banque a enregistré des déficits importants durant la période de 2004 à 2008 à cause de la décision d'arrêter toutes les opérations de la banque avec les secteurs hors agriculture. Mais à partir de 2008 la banque a enregistré un bénéfice positif induit par la diversification des produits et services proposés par la banque au secteur de l'agriculture et de la pêche et la modernisation de son système comme nous avons déjà mentionné.

L'étude de cette banque nous montre que malgré la densité du volume des agences de la banque réparties sur tout le territoire national, la politique de modernisation engagée, la différenciation des produits proposés et sa domination dans le domaine de l'agriculture, la banque enregistre des résultats relativement faibles par rapport à tous ses efforts.

### **III. Algerian Gulf Bank (AGB):**

- **Présentation d'AGB :**

Algérie Gulf Bank : est une société par actions, au capital social de 10.000.000.000 DA ; elle a été créée le 15 décembre 2003, par l'apport de trois banques (Burgan Bank, Jordan Koweït Bank, et Tunis international Bank)<sup>1</sup>.

Leaders sur leurs marchés, appartenant au groupe Koweït Project company (KIPCO) qui a été créée en 1975 et constitue l'un des plus grands holdings du moyen orient. Très diversifié, il est présent dans 24 pays du moyen orient et d'Afrique du nord en détenant des actifs de plus de 30 milliards USD.

La banque a ouvert ses portes en 2004, avec une agence sise à Dely Ibrahim (Alger), orientée vers la clientèle corporate, puis elle a élargie son marché à la clientèle des « particuliers » par une gamme variée de produit. Pour être plus proche de sa clientèle, la banque a fait l'extension de son réseau sur tout le territoire national avec l'ouverture de 13 agences en 2008, et 12 autres en 2009.

La banque a connu le lancement du crédit proline en 2010 qui visait les particuliers après avoir lancé « AGB online, la carte visa prépayée, et la carte Sahla » en 2009, ce qui a permis de diversifier ses produits bancaires et de séduire une plus grande partie de la clientèle Algérienne , de plus , qu'en 2012, elle a lancé la première Agence Self banking , et le premier Drive banking.

Aujourd'hui la banque compte 44 agences parmi elle, étendues sur tout le territoire national, son réseau est en constante croissance servant l'ensemble des segments (corporate, PME, Profession libérale et particuliers).

A travers notre étude, nous analyserons les différents indicateurs pris en considération pour voir l'évolution de la part de marché de la banque depuis l'ouverture de ces portes en 2004 jusqu'à 2014.

---

<sup>1</sup> -Rapport annuel d'AGB ; 2013, p7

**Tableau3.4 : l'évolution des variables d'AGB 2004- 2014 (DZD)**

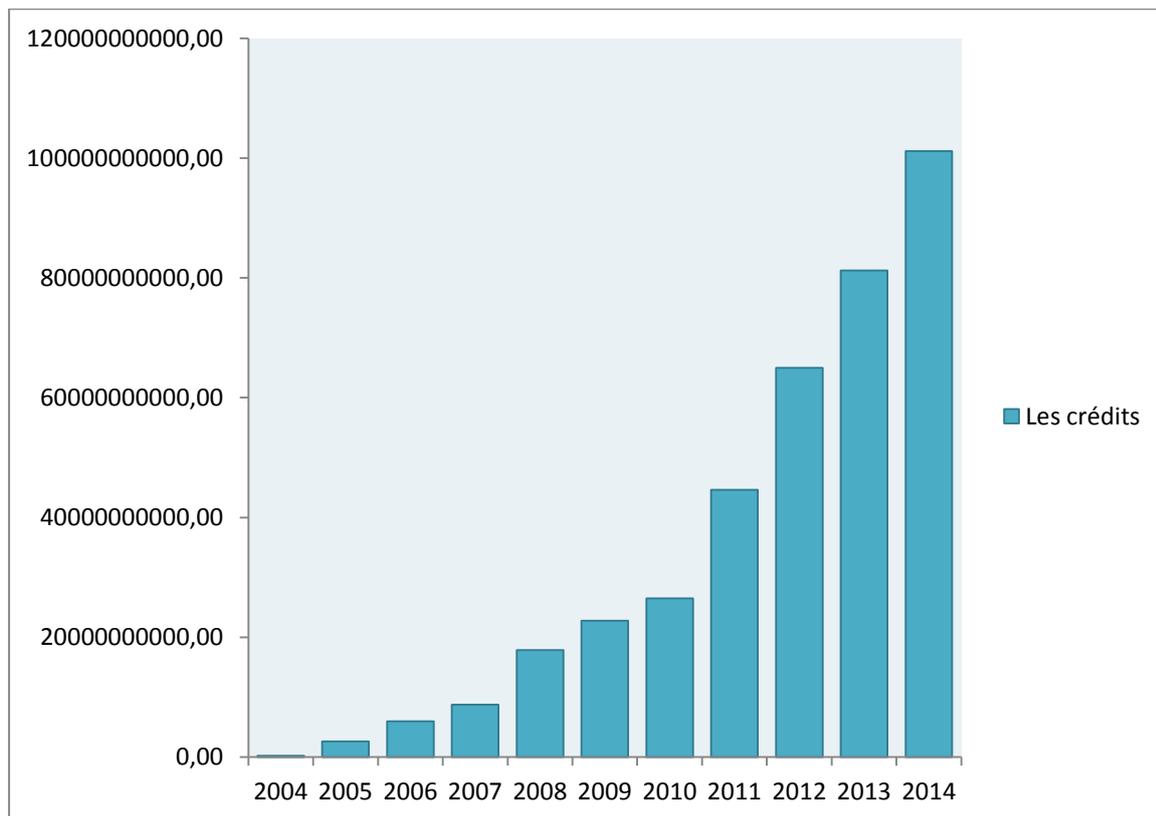
	<b>Les dépôts clientèles</b>	<b>Les crédits</b>	<b>Le commerce extérieur (crédoc)</b>	<b>Produit net bancaire</b>	<b>La marge bancaire</b>
<b>2004</b>	441.658.000	195.253.000	17.000.033	127.091.000	20.000.000
<b>2005</b>	982.537.000	2.615.368.000	1.808.840.649	139.420.000	279.000.000
<b>2006</b>	3.319.403.000	5.984.849.000	3.476.530.529	588.054.000	787.000.000
<b>2007</b>	4.009.846.000	8.749.428.000	4.215.378.501	885.149.000	1.177.000.000
<b>2008</b>	13.329.931.000	17.848.631.000	10.231.000.000	1.669.722.000	1.078.467.000
<b>2009</b>	24.211.079.000	22.744.486.000	20.899.245.000	2.526.469.000	1.462.551.000
<b>2010</b>	36.884.539.000	26.515.037.000	27.724.000.000	5.353.329.000	2.031.054.000
<b>2011</b>	48.440.827.000	44.627.916.000	35.000.000.000	7.065.626.000	2.591.296.000
<b>2012</b>	75.764.000.000	64.967.000.000	48.625.900.123	9.562.000.000	3.999.000.000
<b>2013</b>	104.442.000.000	81.240.000.000	57.486.183.518	10.520.317.000	5.035.000.000
<b>2014</b>	122.863.971.000	101.162.236.000	44.387.126.000	10.579.594.000	4.010.423.000

**Source :** établi par l'étudiante d'après les rapports annuels d'AGB (2004-2014)

### 1- L'évolution des crédits d'AGB :

A partir du tableau récapitulatif des différents indicateurs pour la période de (2004 à 2014), nous avons dessiné ce schéma qui montre l'évolution des crédits :

**Figure 3.12 : L'évolution du crédit d'AGB**



**Source :** établi par l'étudiante

Depuis sa création Algérie Gulf Bank n'a cessé d'évoluer, notamment, dans le domaine du crédit. Le schéma 3.12 montre l'évolution du crédit. Pour l'année d'ouverture, la banque a enregistré un montant de crédit qui ne dépassait pas les 200.000 DA. Mais au fil des années la progression du crédit à doubler particulièrement entre 2007 et 2008 ou la hausse enregistrée est de 121% .La raison principale de cette hausse s'explique par le lancement des premiers produits à destination des particuliers puisqu'ils représentaient en fin 2008 59% du total des crédits à moyen terme. A cela s'ajoute :

- Les prêts conformes aux préceptes de l'islam.

- La commercialisation du produit « Bayti », crédit immobilier a été lancé en fin d'année 2008.

Le financement des particuliers à enregistré une nette progression à travers le lancement du crédit auto appelé « Sayarati » qui s'est rapidement imposé sur le marché mais pas pour longtemps puisque la loi de finance complémentaire de juillet 2009 a arrêté la commercialisation des produits de prêts aux particuliers, ce qui explique la hausse timide des crédits entre 2009 et 2010 après que l'activité du crédit aux particuliers s'est réduite aux crédits logements « Bayti » qui a été lancé au 1<sup>er</sup> trimestre de 2010.

Dans cette même année, la banque a lancé au dernier trimestre un crédit appelé « proline » destiné aux commerçants et aux fonctions libérales avec les deux formules : « classique, et conforme aux préceptes de la charia » qui va remplacer le produit « Sayarati » et « Tashilet ». Pour la période 2010 jusqu'à 2014, on remarque que le taux de crédit est devenu de plus en plus croissant notamment pour les opérations conformes à la Charia surtout pour les crédits à courts termes, puisqu'elles représentent plus de 77% du total des crédits.

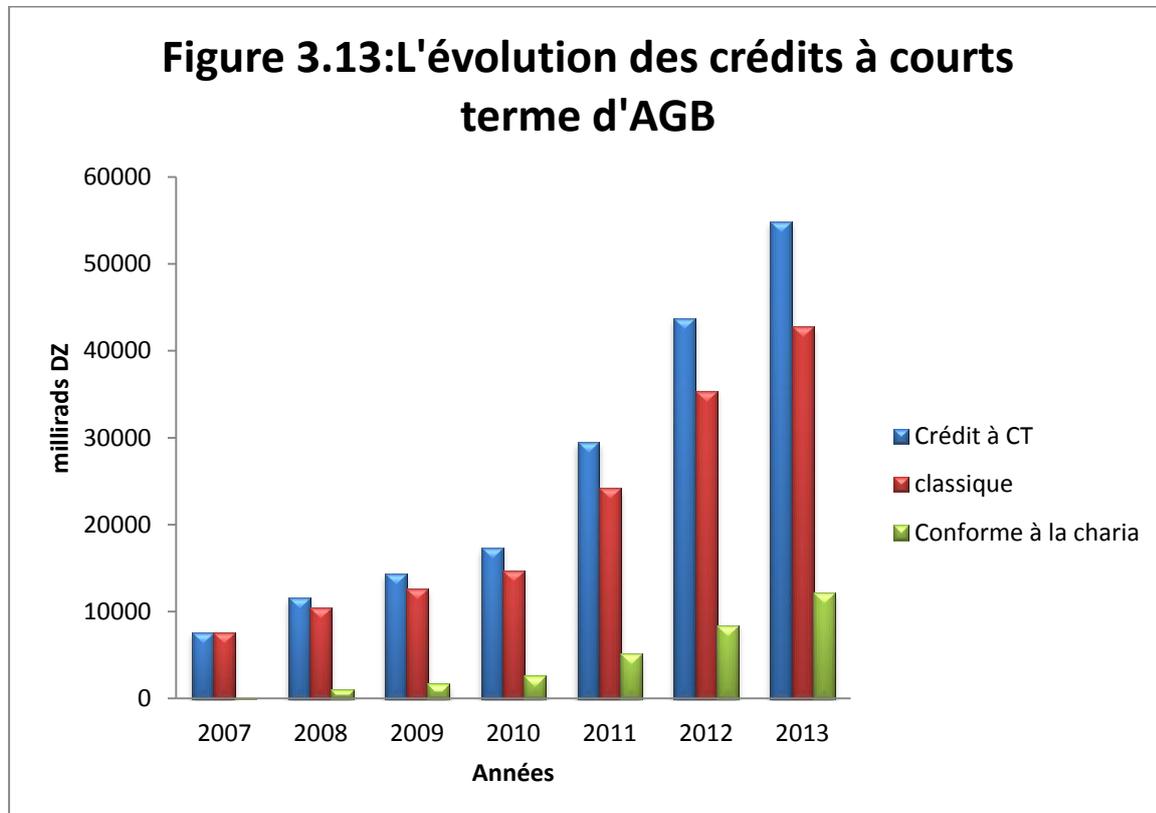
A partir du tableau suivant nous avons récapitulé le crédit à court terme dans ces deux formes : classiques, conforme à la charia pour la période 2007, 2013 :

**Tableau 3.5 : l'évolution des crédits à court termes dans ses deux types (000,00) DA**

	<b>Crédit à CT</b>	<b>classique</b>	<b>Conforme à la charia</b>
<b>2007</b>	7.618	7.608	10
<b>2008</b>	11.552	10.464	1.088
<b>2009</b>	14.367	12.656	1.711
<b>2010</b>	17.316	14.707	2.597
<b>2011</b>	29.436	24.202	5.181
<b>2012</b>	43.758	35.414	8.343
<b>2013</b>	54.877	42.769	12.108

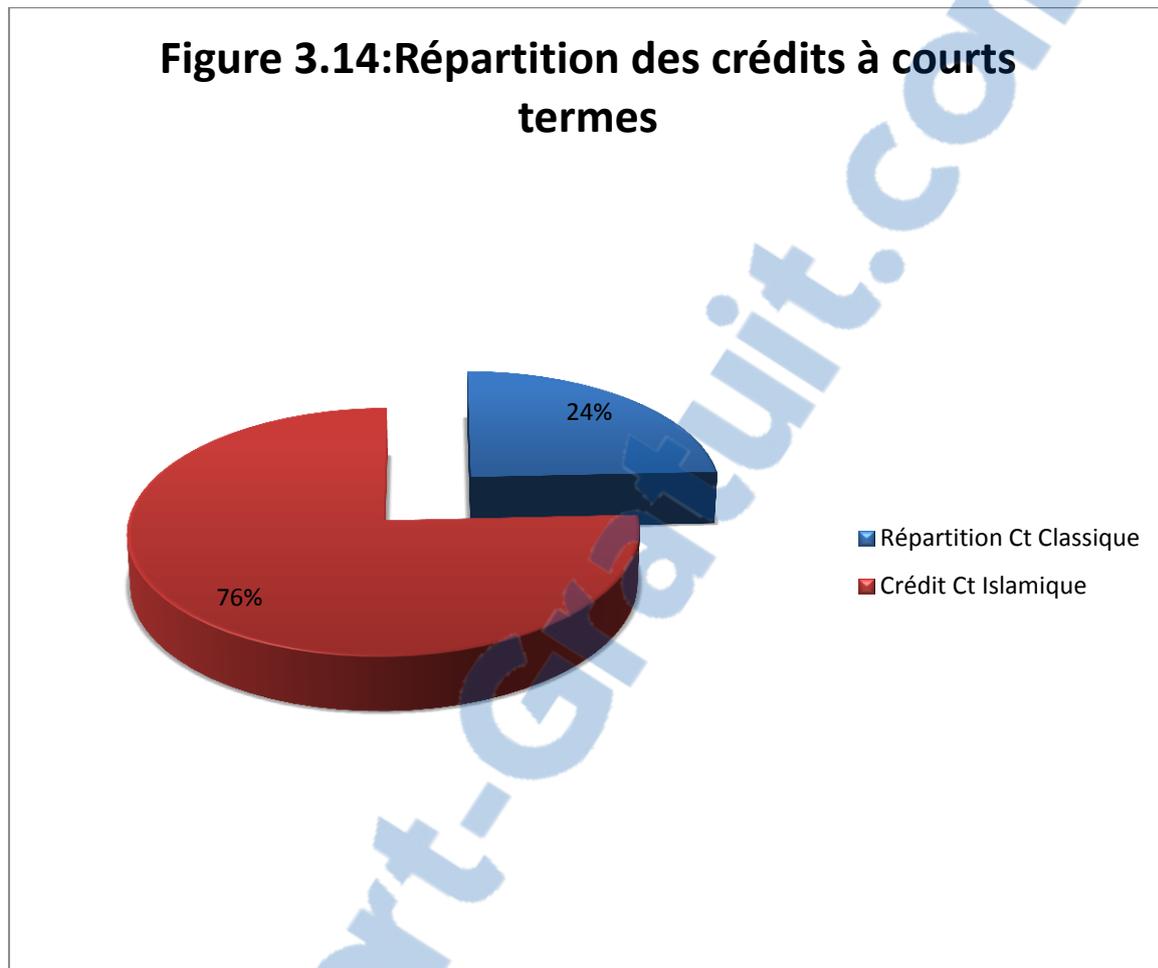
**Source :** établi par l'étudiante à partir des rapports d'AGB

Le schéma ci-dessus montre l'évolution de ce type de crédit depuis son lancement jusqu' au 31/12/2013



Le crédit conforme à la charia représente désormais le quart du portefeuille total des engagements par caisse de la banque, il devient de plus en plus demandé par sa clientèle. Il est à noter que ce type de financement répond à un besoin spécifique de la clientèle d'AGB qui a évolué de 137%. Toutefois, la plus grande partie des crédits reste de forme classique que ce soit pour le court terme ou pour le long et moyen terme et cela, malgré la préférence de la clientèle algérienne qui tombe vers la version conforme à la charia.

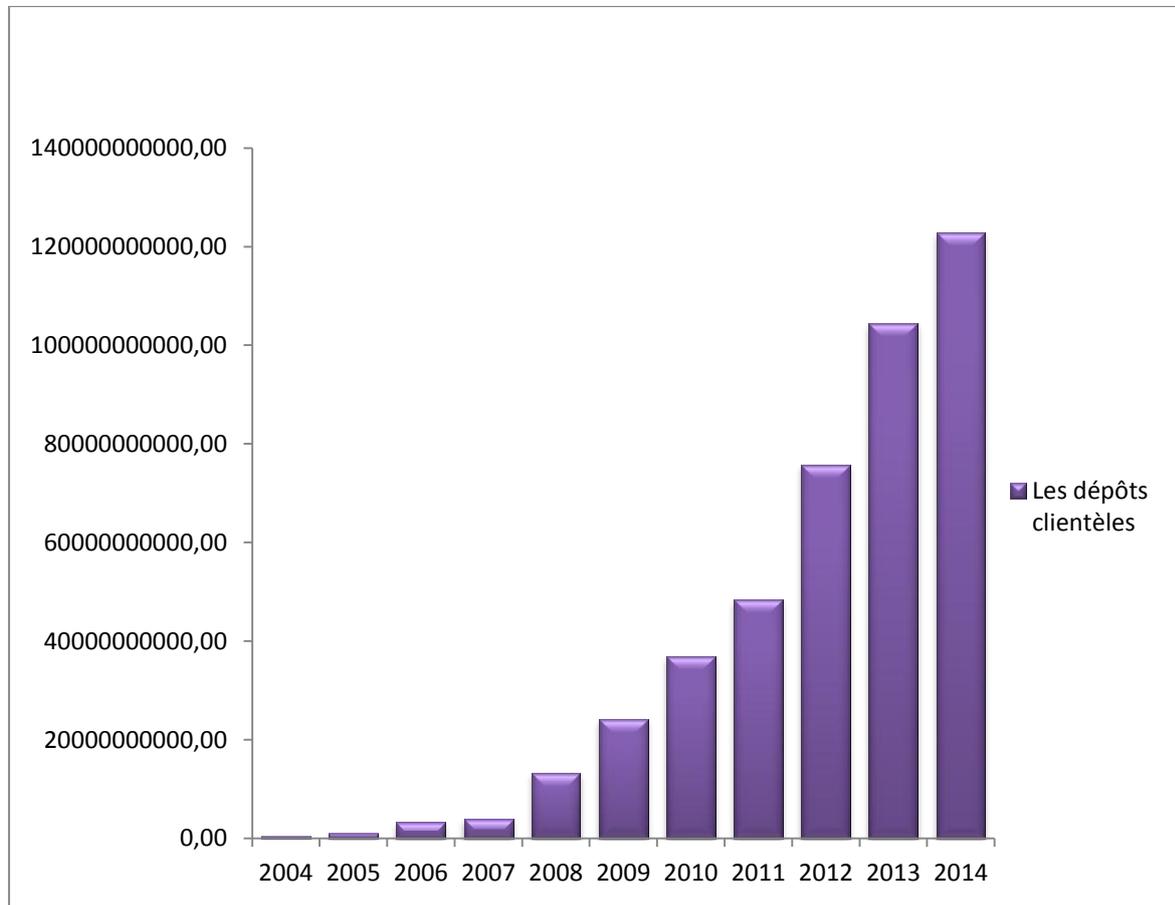
Le schéma ci-dessous montre la répartition des crédits à court terme



Source : rapport annuel d'AGB, 2013.

## 2- L'évolution des dépôts de la banque AGB :

**Figure 3.15 : L'évolution des dépôts de la banque AGB**



**Source : établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif d'AGB**

La progression des dépôts pour les années 2004 et 2005 ne dépassait pas le 1.000.000 DA ce n'est qu'à partir de 2008 que les dépôts de la clientèle ont atteint une progression de plus de 232,47% par rapport à l'exercice de 2007.

Cette hausse trouve son origine aussi bien dans l'élargissement du réseau de la banque AGB qui comptait jusqu'au 31/12/2014. 44 agences en exploitation sur le territoire nationale, que dans le lancement de l'activité envers les particuliers qui a fait évoluer sensiblement le nombre d'ouvertures des comptes.

La progression des dépôts d'une année à l'autre est de 86%. Toutes les natures des dépôts ont connues une progression remarquable. Il faut signaler que depuis 2009, les dépôts participatifs (placement conforme à l'Islam) ont augmenté de 24,4% contrairement aux

placements classiques qui ont régressé de 8%. Néanmoins, ces derniers restent dominants et la progression des crédits conformes à la charia restent lentes. Toutefois, les dépôts à vue ont enregistré une progression de 339% entre 2007 et 2008 et cela grâce aux comptes d'épargne. Les dépôts à termes quant à eux progressent de façon plus timide.

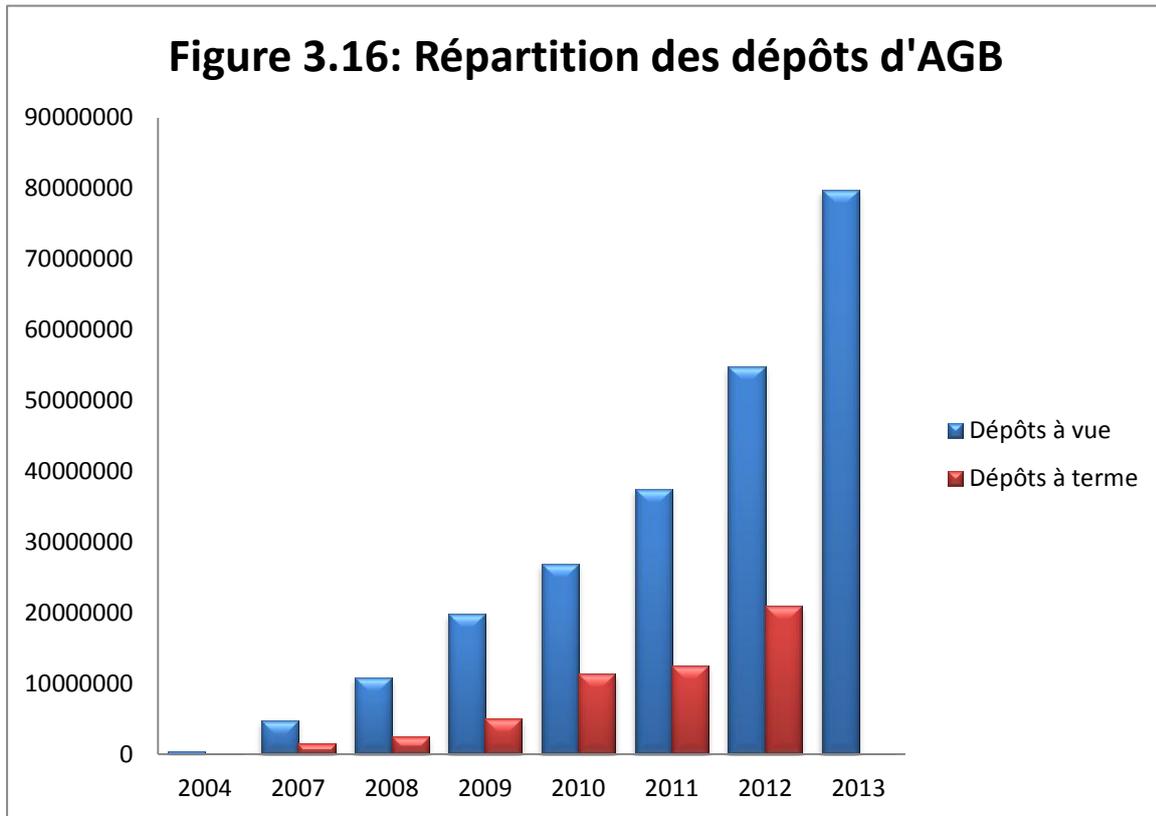
Le tableau qui suit montre l'évolution des dépôts à vue et à terme entre (2004-2013).

**Tableau 3.6: L'évolution des dépôts d'AGB (000 DZD)**

	Dépôts à vue	Dépôts à terme
<b>2004</b>	426.393	14.259
<b>2007</b>	4.725.000	1.486.000
<b>2008</b>	10.858.000	2.472.000
<b>2009</b>	19.815.000	5.015.000
<b>2010</b>	26.841.000	11.345.000
<b>2011</b>	37.509.000	12.482.000
<b>2012</b>	54.810.000	20.953.000
<b>2013</b>	79.777.000	24.664.000

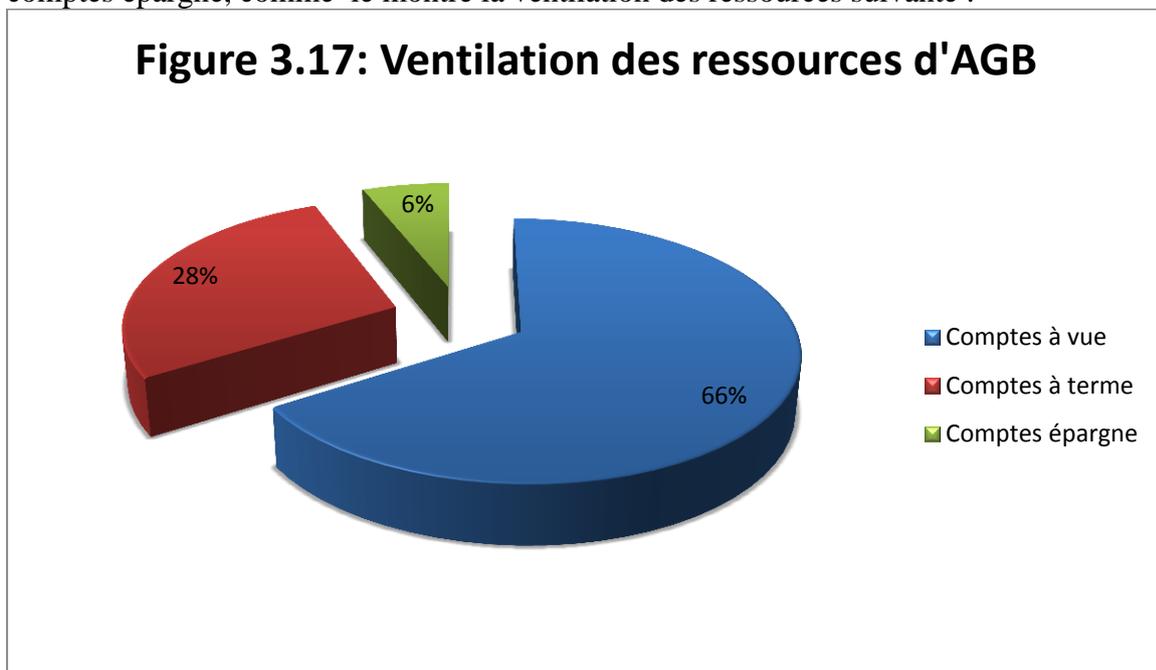
Source : établi par l'étudiante à partir des bilans de la banque.

A partir du tableau suivant, nous avons dessiné le schéma suivant :

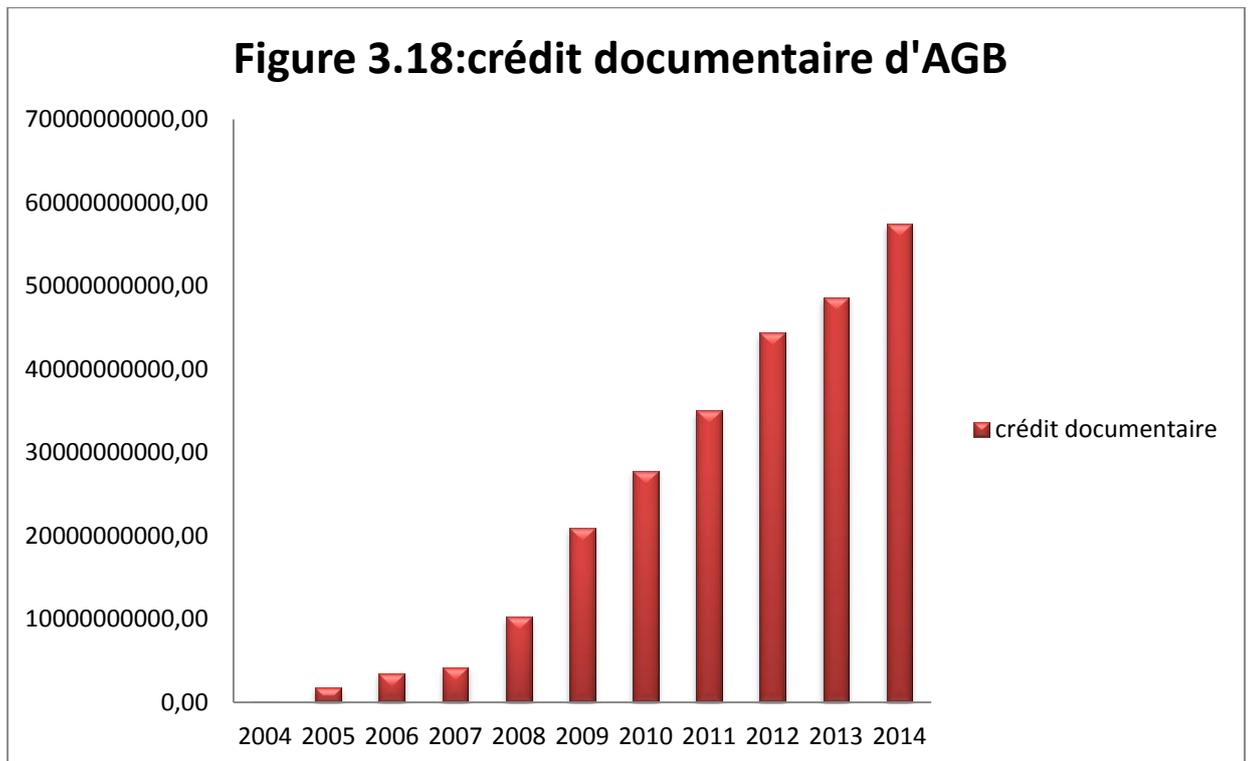


Source : établi par l'étudiante.

Les dépôts à la clientèle se constituent de trois types de dépôts : à terme, à vue, et les comptes épargne, comme le montre la ventilation des ressources suivante :



Source : rapport annuel d'AGB, 2012

**3)- L'évolution des opérations du commerce extérieur :**

**Source :** établi par l'étudiante depuis le tableau récapitulatif de la banque.

L'activité du commerce extérieur a été marquée par une forte évolution, tant au plan du volume que celui des montants des opérations traitées.

En terme de composante ; les engagements liés aux ouvertures de lettre de crédit documentaire demeurent importants et constituent la part la plus importante de ce type de crédit, ce qui nous a poussé à étudier l'évolution du crédit documentaire pour expliquer l'évolution des opérations du commerce extérieur puisqu'il représente plus de 70% de son activité.

Les crédits documentaires bien que très variés restent encore largement dominés par les importations<sup>1</sup> :

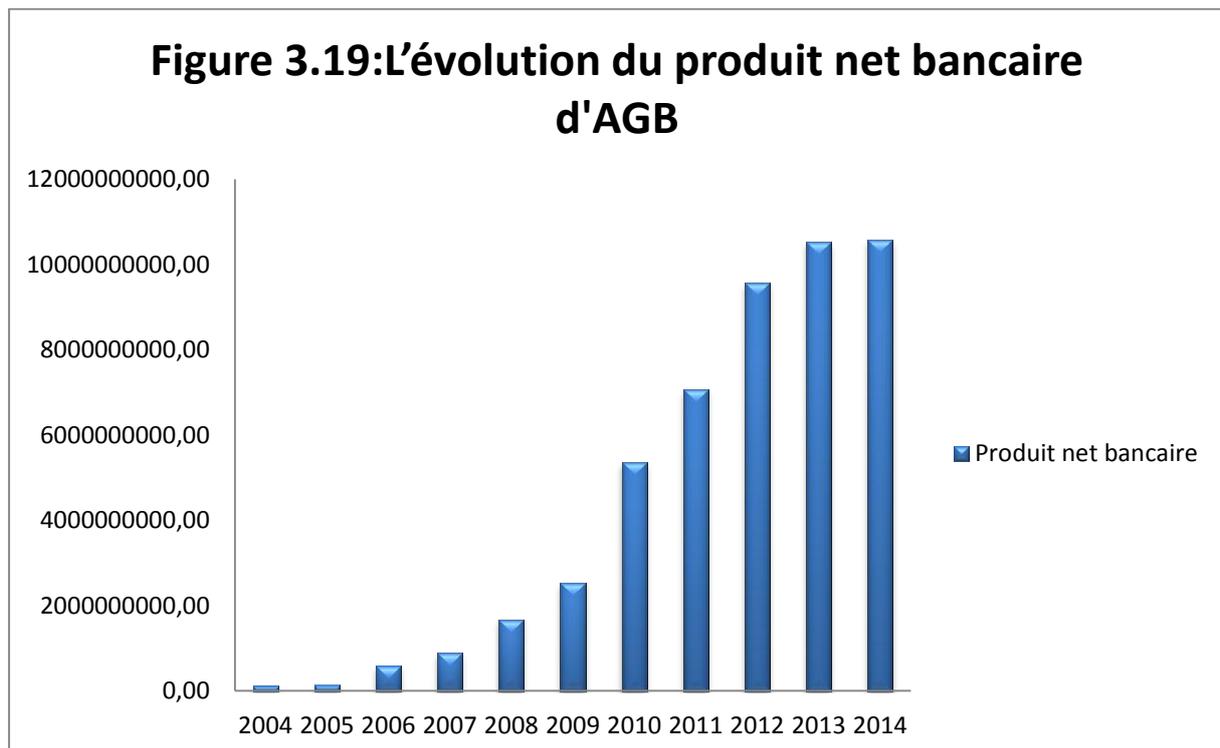
- véhicule de tourisme et véhicule industriels.
- Les aciers et les matériaux de construction.

<sup>1</sup> Rapport annuel d'AGB, 2013,p

- Les produits agricoles.

Mais pour l'année 2014 la banque a enregistré une baisse de la valeur du crédit documentaire, elle peut être expliquée par la nouvelle réglementation instaurée en 2014 qui recommandait la diversification des modes de paiements du commerce extérieur ce qui a fait régresser le montant des crédits documentaires.

#### 4)- L'évolution du produit net bancaire :



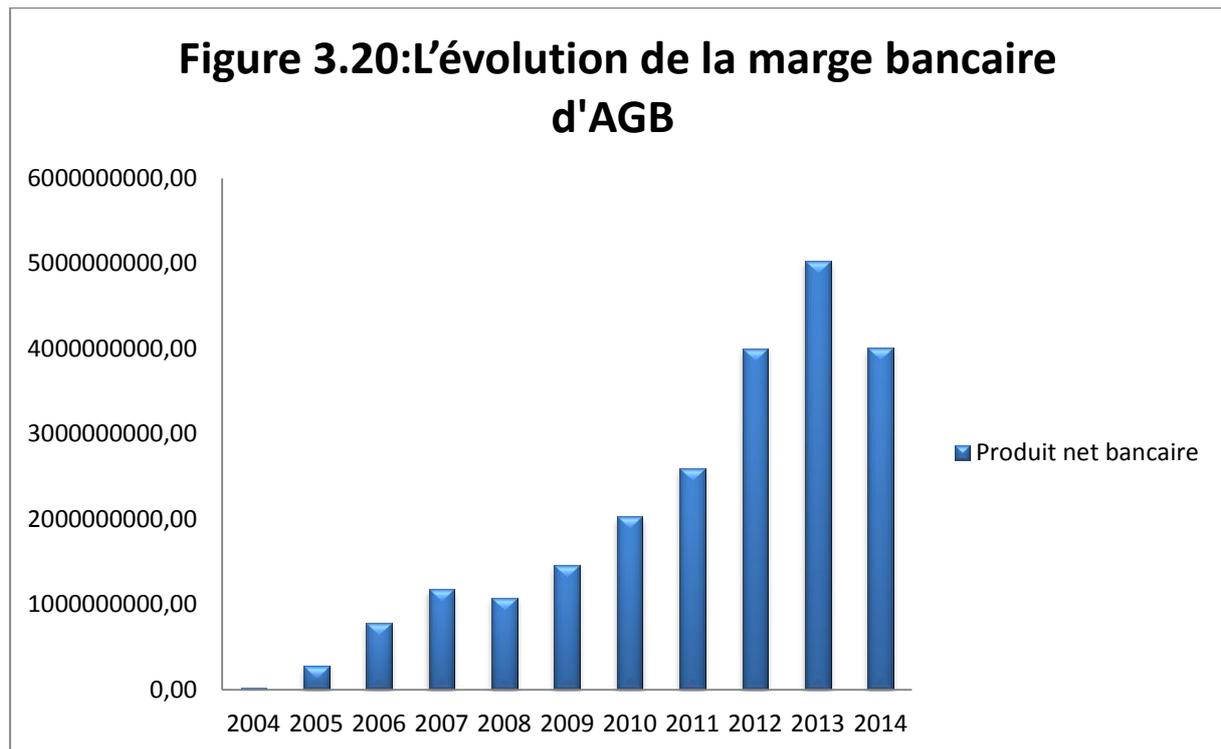
**Source :** établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la banque.

On remarque qu'il y'a une similitude entre le schéma du produit net bancaire et le schéma de la marge bancaire, cela revient au fait que le produit net bancaire est une des composantes les plus essentielles de la marge bancaire.

La banque a commencé son travail à partir de l'année 2004, en cette période son produit net bancaire ne dépassait pas les 130.000DA. Au fur et à mesure les années passaient, le produit net bancaire a enregistré une évolution positive, puisqu'en 2006, il avait doublé de volume ce qui peut être expliqué par le lancement de nouveaux produits bancaires.

A partir de l'année 2008 la banque a commencé à élargir sa clientèle avec l'ouverture de plusieurs agences sur tout le territoire du pays, ce qui a fait augmenter le produit net bancaire d'une manière satisfaisante, jusqu'à ce que la banque d'Algérie établie une nouvelle réglementation concernant la différenciation des modes de paiement du commerce extérieur. Ce qui a fait baisser le produit net bancaire de l'année 2014.

##### 5)- L'évolution de la marge bancaire :



**Source :** établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la banque.

La marge bancaire a connu une évolution positive depuis l'ouverture de la banque en Algérie. Pour sa première année, la banque a dégagée une marge de 138 millions de dinars. Au fil des années, cette marge a connue une évolution de plus en plus grande, puisqu'en 2007, la banque a enregistré une marge de 1177 MDA. Cette amélioration était liée au lancement de différents produits bancaires et charges d'exploitations.

Ce n'est qu'à partir de 2008 où la banque a connu une augmentation de sa marge bancaire de plus de 100,7% , cela été lié directement à l'augmentation des deux composantes du chiffre d'affaire en l'occurrence les intérêts et les commissions perçus qui étaient dû au développement de l'activité du commerce extérieur, ce qui a fait doubler le volume des

transferts vers l'étranger, d'une autre partie cette augmentation sans précédent était liée aussi à l'ouverture des différentes agences sur tout le territoire national.

En 2013, la banque a enregistré sa plus haute marge avec un bénéfice qui dépassait les 5 milliards de dinars. Par contre, l'année 2014 a connu une régression de 20% de sa marge bancaire. Cela était dû à la différenciation des modes de paiements du commerce extérieur, qui a fait diminuer le montant du crédit documentaire, il faut souligner que ce dernier constitue la plus grande partie des bénéfices de la banque.

#### **IV. Société générale Algérie (SGA) :**

- **Présentation de la banque :**

Société générale, une des premiers groupes européens de services financiers, qui allie entre solidité financière et stratégie de croissance durable en se basant sur le modèle diversifié de la banque universelle pour mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

Présente dans 76 pays en Europe et partout dans le monde, elle accompagne au quotidien 32 millions de clients particuliers, des grandes entreprises et investisseurs institutionnels en offrant une grande palette de conseils, de soutiens et de solutions financières.

Société Générale Algérie est une filiale du groupe Société Générale, elle est l'une des toutes premières banques privés à s'installer en Algérie depuis 2000<sup>1</sup>. Son réseau est en constante croissance, elle compte parmi elle (2013/12/31) 85 agences dont 8 centres d'affaires dédiées à la clientèle des entreprises.

La banque offre une gamme diversifiée et innovante de services bancaires pour répondre aux exigences de ses segments de clientèle (professionnels, entreprises, particuliers)

A travers notre étude sur la banque pour la période (2004-2014) nous analysons, les différents indicateurs de la banque.

---

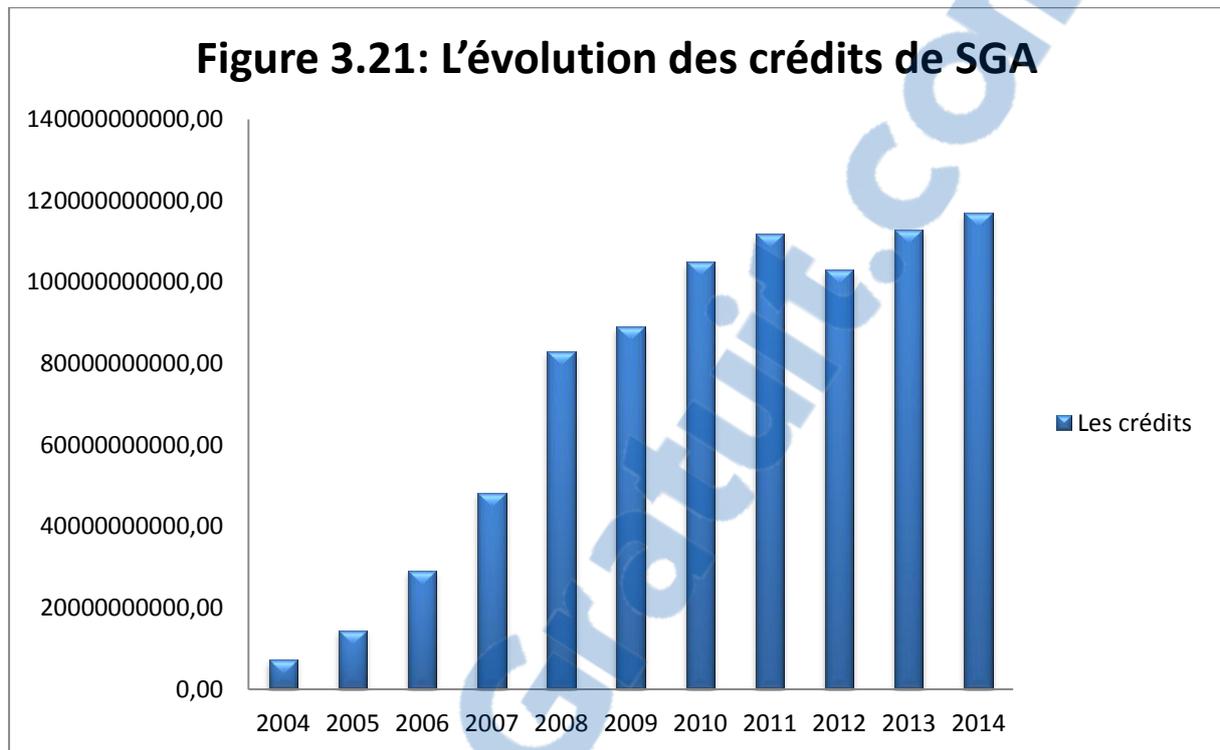
<sup>1</sup> -Rapport annuel 2013, p10.

**Tableau 3.7 : l'évolution des variables de Société Générale Algérie :(DZD)**

<b>Années</b>	<b>Les dépôts</b>	<b>Les crédits</b>	<b>Engagement en fav. De la clientèle</b>	<b>Produit net bancaire</b>	<b>Marge bancaire</b>
<b>2004</b>	11.969.151.194	7.165.634.268	4110.983.980	1.656.336.987	225.994.895
<b>2005</b>	22.443.730.164	14.463.119.708	6.194.147.834	2.923.050.068	501.629.145
<b>2006</b>	42.047.103.501	29.177.861.396	8.551.008.333	4.832.460.275	633.007.049
<b>2007</b>	56.681.506.442	48.245.571.321	14.563.797.883	7.672.564.025	879.256.459
<b>2008</b>	68.000.000.000	83.000.000.000	19.414.927.000	11.877.371.339	1.429.005.959
<b>2009</b>	103.000.000.000	89.000.000.000	57.638.421.000	10.648.382.000	2.591.701.000
<b>2010</b>	109.000.000.000	105.000.000.000	57.954.538.000	11.994.936.000	3.422.827.000
<b>2011</b>	124.000.000.000	112.000.000.000	61.362.602.000	14.152.965.000	4.355.723.000
<b>2012</b>	153.000.000.000	103.000.000.000	51.446.269.000	15.378.961.000	5.169.254.000
<b>2013</b>	176.000.000.000	113.000.000.000	54.343.042.000	14.665.339.000	4.020.080.000
<b>2014</b>	194.000.000.000	117.000.000.000	57.113.636.000	13.309.454.000	

**Source : établi par l'étudiante à partir des rapports annuel SGA (2004-2014)**

## 1)- L'évolution des crédits de SGA :



**Source:** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la banque.

La Figure 3.21 montre que la banque a enregistré une progression évolutive depuis 2004. Au cours de la période 2004 - 2008 le taux de crédit progressait de plus de 100% d'années en années puisqu'en 2004 le crédit s'évaluait à un peu plus de 7 milliards de dinars puis s'élevait à 14 MDA en 2005, 29 MDA en 2006, 48 MDA en 2007, et 83 MDZD en 2008<sup>1</sup>. Cette évolution peut être expliquée par le nombre croissant d'agences ouvertes sur tout le territoire national depuis son installation en Algérie en 2000.

Pour la période (2009 et 2013) la banque a enregistré une croissance positive et satisfaisante mais pas pour autant plus importante que la période (2004-2008). Il faut mentionner que la banque a enregistré une légère baisse au niveau des crédits en 2012 mais qui reste inoffensive puisqu'en 2013 la banque enregistre une hausse à nouveau et cette fois les crédits dépassait les 12 MDZD.

Cette évolution progressive des crédits montre que la banque a réussi à séduire la clientèle algérienne avec sa persévérance et son sérieux et cela malgré l'environnement rendu

<sup>1</sup> - Rapport annuel « société générale », 2008.p15 ;

complexe par une concurrence accrue. Le but de la banque est de couvrir tout le territoire Algérien avec le nombre évolutif des agences ouvertes sur le territoire national. La banque s'est spécialisé dans les crédits aux particuliers par des mesures tels que<sup>1</sup> :

- L'enrichissement des produits et services pour répondre à des besoins nouveaux et plus spécifiques.
- Une dynamisation de l'activité du réseau qui a bénéficié d'actions commerciales, d'accompagnement et de sensibilisation.
- Le développement de l'activité de la banque à distance par des produits innovants.

Les produits offerts pour ce segment de clientèle sont <sup>2</sup> :

- Opération de banque au quotidien, notamment la gestion des comptes courants, en monnaies locale et étrangères.
- Compte épargne à vue et à terme.
- Différentes formes de prêts immobiliers : achat, construction, extension, travaux.
- Carte monétiques domestiques et internationales, les terminaux de paiement électronique (TPE) et distributeurs automatiques de billets (DAB).
- Produit de banque multi canal : SGM, Messagi, Messagi pro.
- Western union
- Payrolls (service aux salariés dans le cadre de conventions d'entreprises)
- Immo Marhaba (Prêt acquisition et construction)
- LPA Marhaba (Logement promotionnel Aidé)
- Travaux Marhaba (prêt amélioration de l'habitat).

Les perturbations économiques et réglementaires ont induit la banque à accélérer la mise en place d'un certain nombre de mesures, surtout après le retour de la remise documentaire

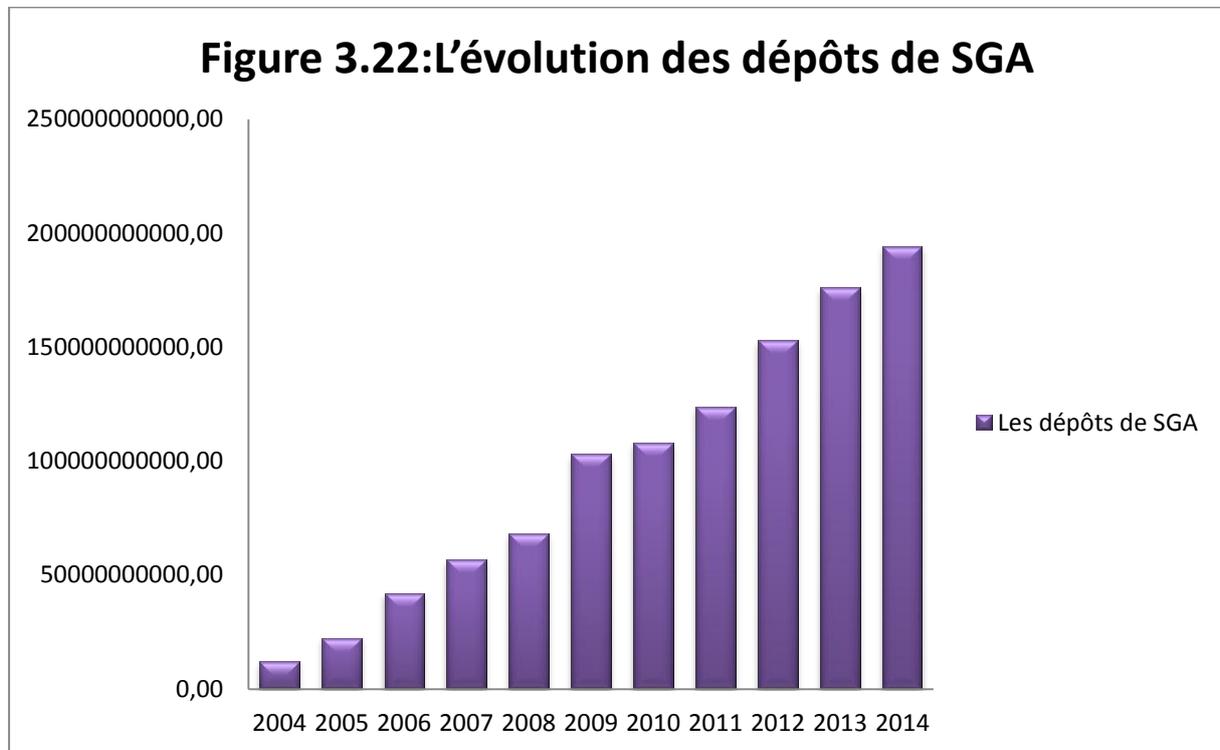
---

<sup>1</sup> - Rapport annuel de SGA, 2013, p16

<sup>2</sup> - Rapport annuel de SGA, 2013 op cit, p16

au règlement des importations ce qui a fait réduire le volume des crédits documentaires qui représentent une des ressources les plus importante de la banque.

## 2)- L'évolution des dépôts de SGA :

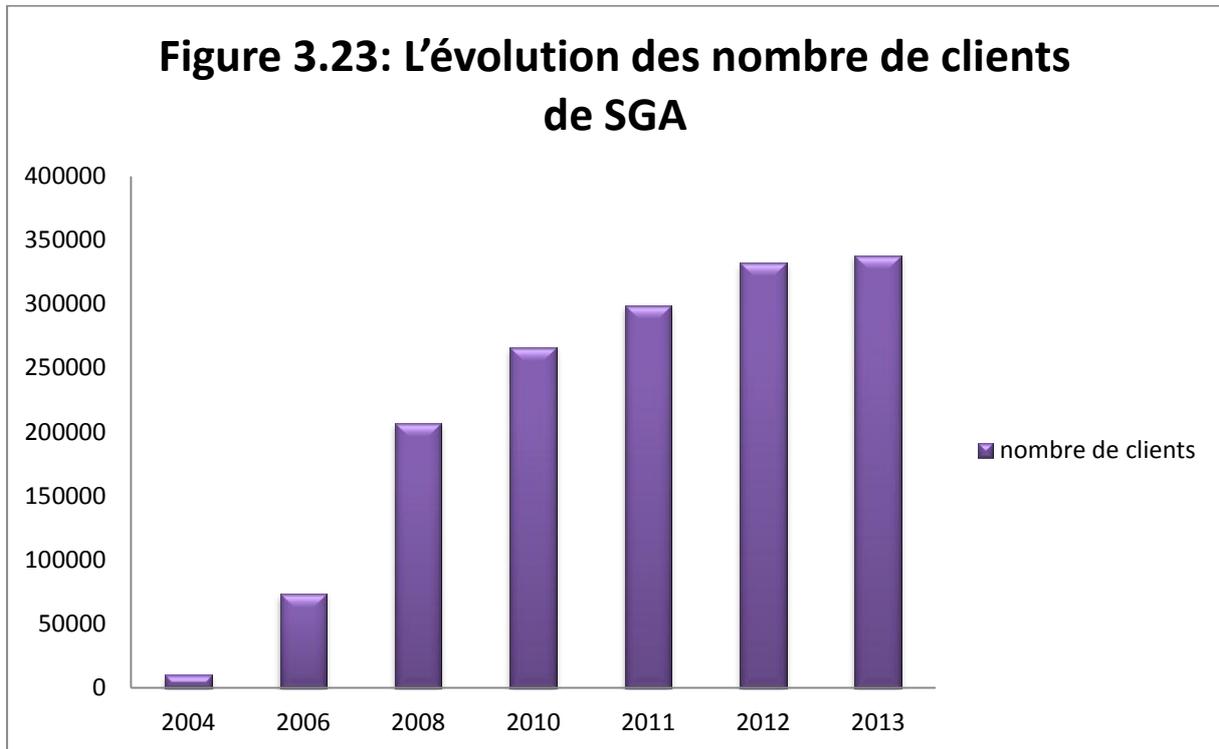


**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de SGA.

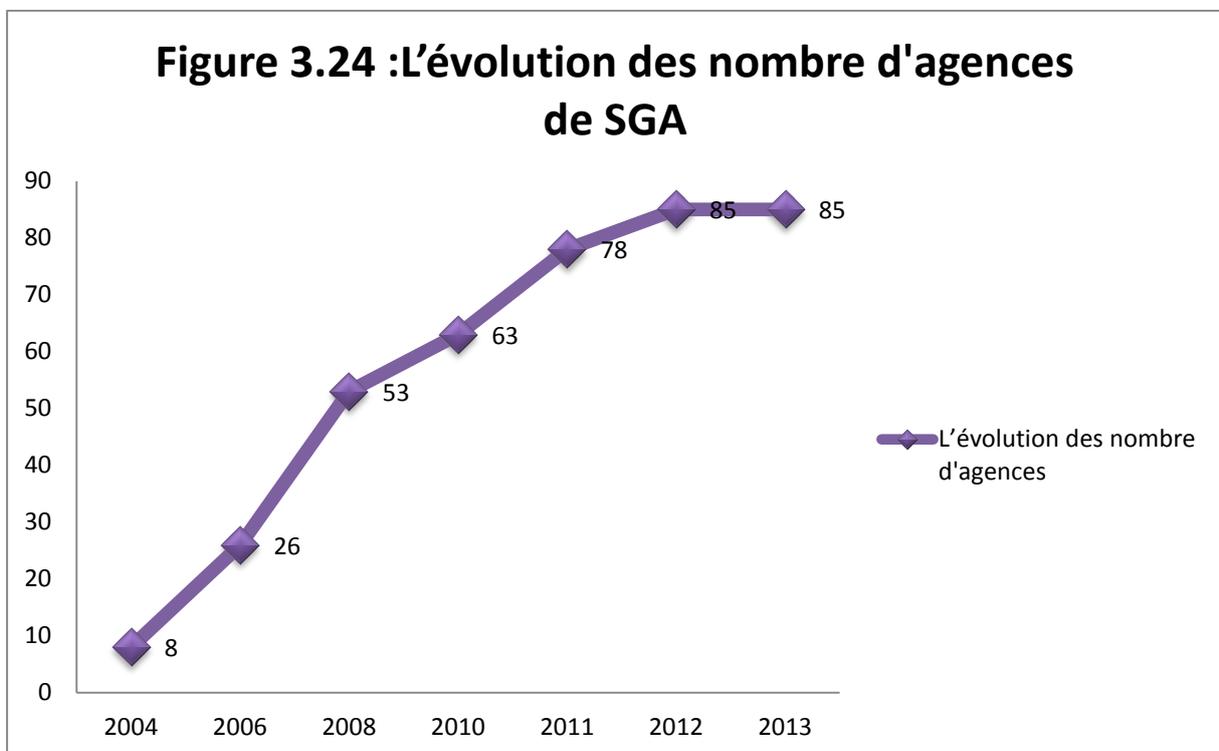
A partir de la Figure 3.22 qui représente l'évolution du volume des dépôts concernant la période (2004-2013), on remarque que la banque a enregistré une progression positive en forme linéaire.

Cette évolution est liée directement à l'ouverture des différentes agences de société générale Algérie au fil de cette période pour but de couvrir tout le territoire national et d'être toujours proche de sa clientèle, ce qui veut dire que le schéma de l'évolution des dépôts, et le schéma de l'évolution des clients sont d'une parfaite symétrie comme le montre le schéma ci-dessous :

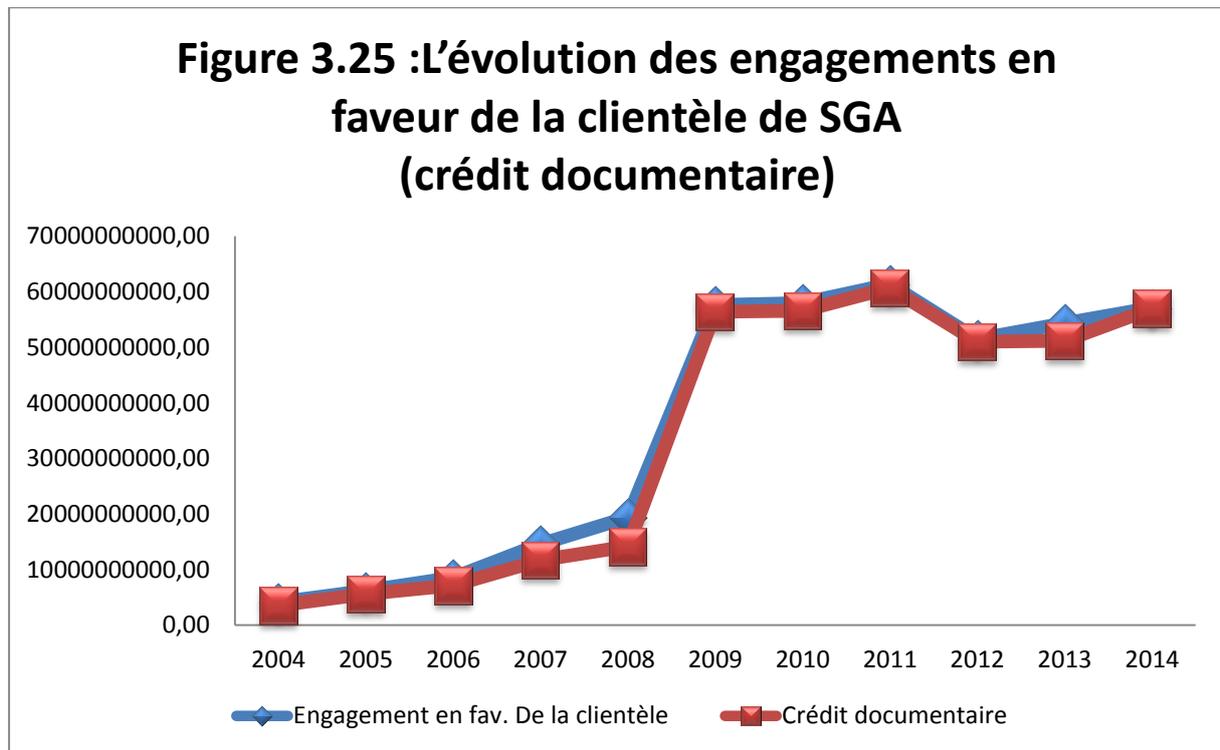
- L'évolution du nombre de clients et agences



Source : rapport annuel SGA 2013, p19



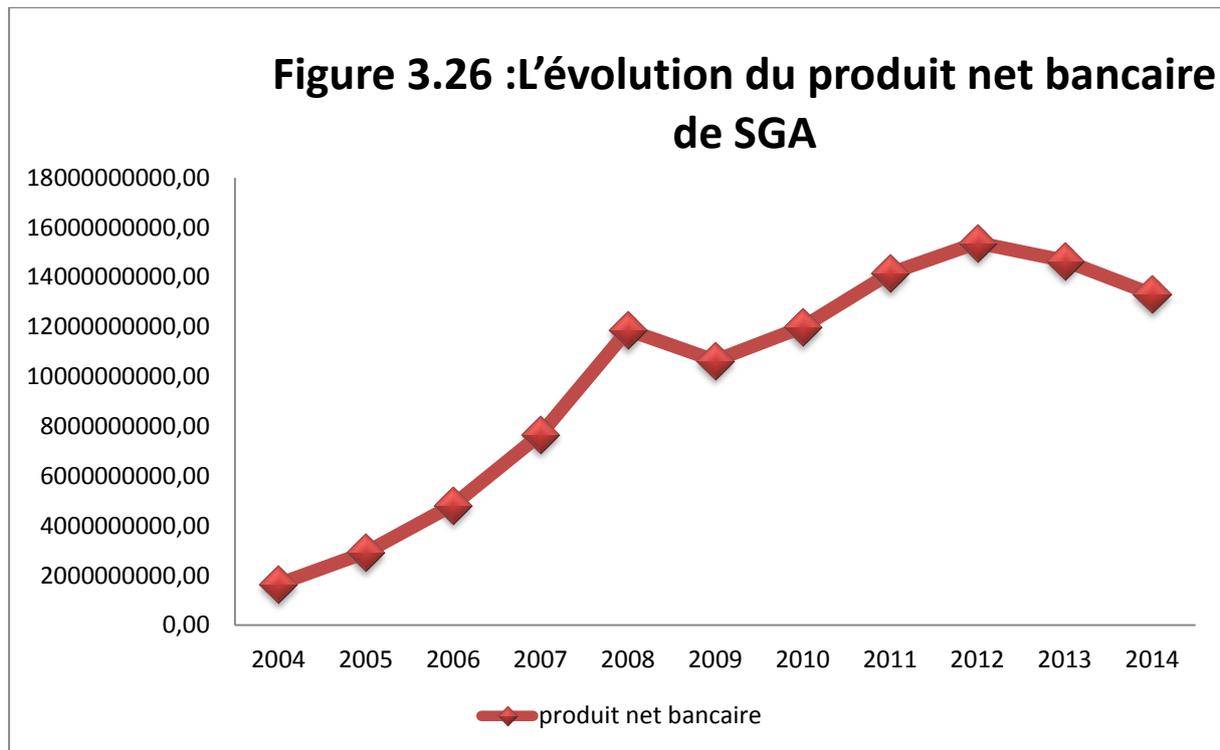
Source : rapport annuel SGA 2013, p20.

**L'évolution des opérations du commerce extérieur (crédit documentaire) de SGA :**

A partir du schéma 3.25 qui montre l'évolution des engagements de financement en faveur de la clientèle, et en parallèle le crédit documentaire qui représente 90% de ces engagements, on constate qu'ils ont le même schéma évolutif, ce qui veut dire que le Credoc représente la quasi-totalité des engagements de financements en faveur de la clientèle.

Cette progression est liée directement avec le nombre croissant d'agences ouverte sur tout le territoire national, ce qui explique le saut de 14 Milliards de dinars en 2008, à 56 Milliards de dinars en 2009.

L'année 2011, est marquée par l'enregistrement de la banque de son plus haut niveau de volume de ces engagements pour atteindre 61 Milliards de dinars, pour ensuite régresser jusqu'à 51 Milliards de dinars en 2012. En 2013 la banque à retrouver sa progression avec un volume de 54 Milliards de dinars. Cette perturbation était due aux rectifications des réglementations du commerce extérieur et la réintroduction de la remise documentaire comme outil de paiement.

**4)- L'évolution du produit net bancaire de SGA :**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la banque

Le produit net bancaire a connu une constante progression depuis 2004, mais qui a été affectée par quelques perturbations en 2009 et 2013. Cette croissance positive du produit net bancaire est due d'une part à l'élargissement du réseau de la banque à travers tout le territoire national, d'une autre part, au contact direct de la banque avec sa clientèle en leur offrant des produits spécifiques pour chaque type de clientèle.

La stratégie de la banque vise à servir les trois segments de la clientèle que sont : les entreprises, les professionnels, et les particuliers avec une qualité optimale. Pour les servir, la banque a pris quelques mesures tels que<sup>1</sup> :

- Agir sur les revenus en favorisant les crédits aux entreprises avec l'enrichissement des produits et services pour répondre à des besoins nouveaux et plus spécifiques.
- Se préoccuper des frais généraux afin d'optimiser les coûts et améliorer les services aux clients surtout les demandeurs de crédits.

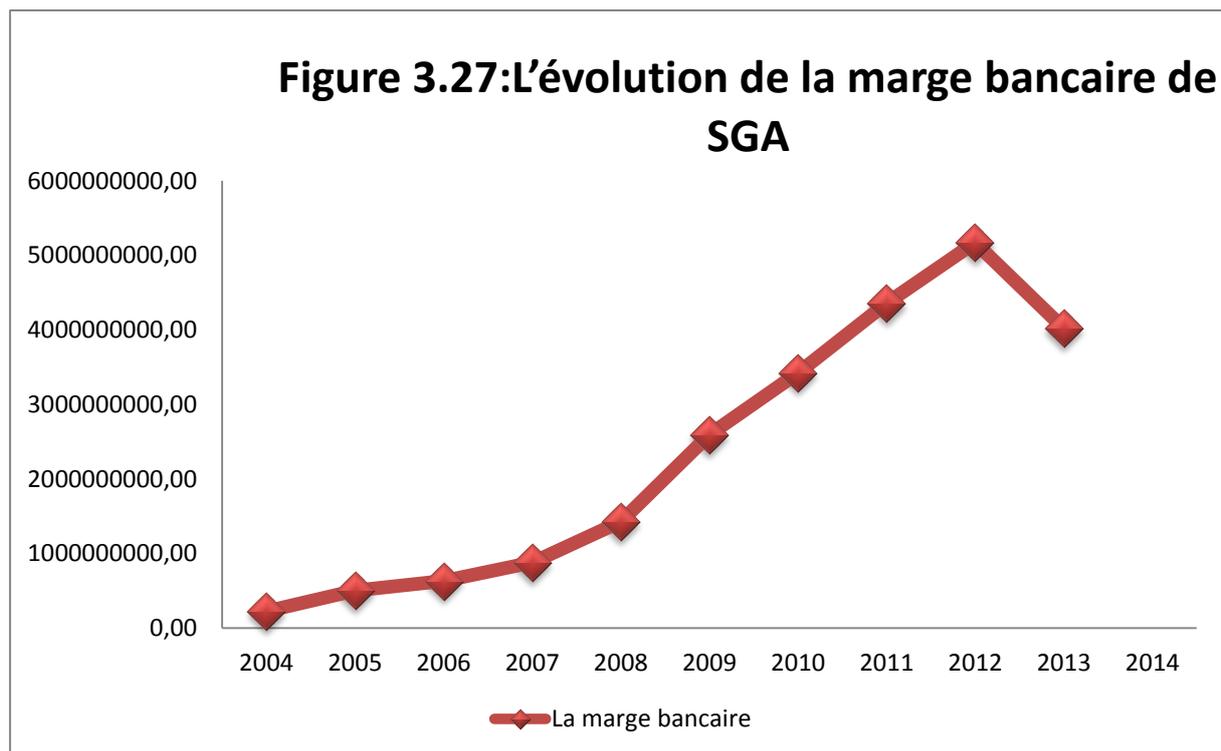
<sup>1</sup> -Rapport annuel de « SGA », 2013, p 14.

- Le développement de l'activité de la banque à distance par des produits innovants et adaptés, qui permettent d'entretenir une relation avec les clients via des canaux autres que l'agence.

L'objectif de la banque est d'être une banque de référence sur le marché, et d'adopter une approche différenciée par segment de clientèle et de devenir la banque exemplaire en matière rationnelle pour satisfaire ses clients.

▪ Les perturbations de la croissance du produit net bancaire étaient liées à l'environnement économique et réglementaire induit en 2013 concernant les commissions de charge et le règlement des importations par remise documentaire mais aussitôt, des mesures décidées ont permis de minimiser la perte du PNB et d'augmenter considérablement le volume de son activité.

#### 5)- L'évolution de la marge bancaire de SGA :



**Source :** établi par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de la banque (2004- 2014)

Depuis son installation en Algérie en 2000, Société Générale n'a cessé de se développer et d'augmenter son profit. A partir du graphe de la Figure (3.27) on constate que la marge bancaire n'a cessé de progresser et d'enregistrer des marges de plus en plus large, jusqu'en

2012, ou la banque a enregistré son taux le plus élevé avec une marge de plus de 5 Milliards DZD atteignant une croissance de plus de 19% par rapport à l'exercice de 2011. Cette progression de la marge bancaire est la résultante de plusieurs facteurs tels que :

- L'élargissement du réseau de la banque pour couvrir tout le territoire Algérien et d'être à proximité de sa clientèle.
- La diversification des produits et services proposés par la banque pour satisfaire ses clients notamment : Les particuliers, les entreprises, les professionnels.
- L'apparition de la banque à distance pour se rapprocher de sa clientèle partout et à tout moment.

Malgré tous ces facteurs la banque a enregistré une baisse de la marge bancaire de 5.169.254.000 DZD ramenant le résultat à 4.020.080.292 DZD. Cela était du suite à la diminution des commissions de commerce international relatif au règlement 13-01 du 08/04/2013 concernant les conditions applicables aux opérations des banques.

Malgré cela, le résultat reste satisfaisant et confirme la volonté de la banque de continuer à être une entreprise Leader de son métier de banque de détail à destination des particuliers professionnels et des entreprises.

## V. Arab Banking Corporation (Abc) :

- **Présentation de la banque ABC :**

Abc Bank, banque de droit Algérien, est une filiale d'Arab Banking corporation Bahreïn (ABSC), un des premiers groupes bancaires et financiers internationaux à capitaux arabes. C'est la première banque internationale à s'installer en Algérie, avec l'obtention de son agrément d'une banque intermédiaire, par décision du 24 septembre 1998 auprès du conseil de la monnaie et du crédit de la banque d'Algérie, elle a lancé son activité en décembre 1998 avec l'inauguration de son siège et de sa première agence d'Alger à Bir Mourad Raïs.<sup>1</sup>

Elle s'est positionné en tant que banque universelle leader sur le marché Algérien, qui offre un excellent retour sur investissement à ses actionnaires, elle fournit un service de qualité et des produits distinctifs à ses clients, et est capable d'attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents<sup>2</sup>.

Le capital social de la banque initialement de 1.183 Milliards de dinars, a été porté à 2.670 MDZD en juin 2000, puis à 10 Milliards de dinars en 2009<sup>3</sup>. Abc banque à réussi à se différencier par rapport aux autres banques par l'application constante de sa stratégie qui l'aide à gagner la reconnaissance à travers la croissance de son réseau et le renforcement de la qualité de son offre.

A partir des statistiques récoltées depuis les bilans annuels de la banque pour la période de (2004-2013), nous avons analysé les différents indicateurs de la banque.

---

<sup>1</sup> -Rapport annuel ABC banque, 2006, p13

<sup>2</sup> - Rapport annuel ABC banque, 2013, p8

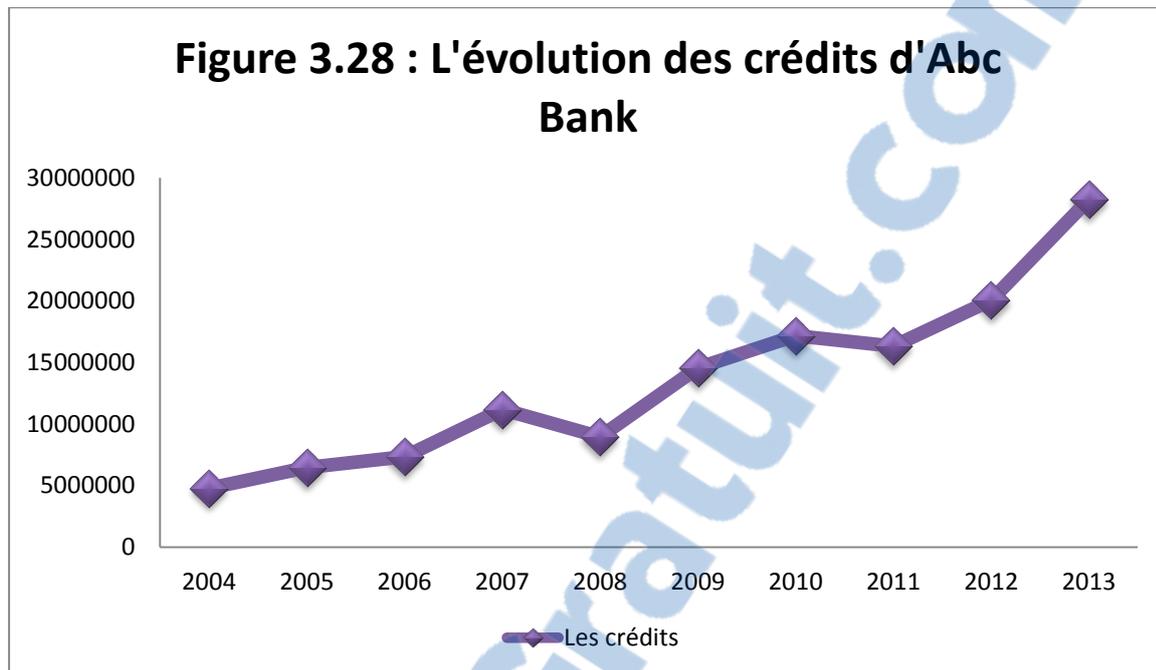
<sup>3</sup> - Rapport annuel ABC banque, 2013, p28

**Tableau 3.8 : l'évolution des indicateurs étudiés d'ABC Bank 2004-2013(DZD)**

<b>Années</b>	<b>Les dépôts</b>	<b>Les crédits</b>	<b>Engagement en fav. De la clientèle</b>	<b>Produit net bancaire</b>	<b>Résultat net</b>
<b>2004</b>	13.537.000.000	4.763.000.000	3.888.000	941.881	379.675
<b>2005</b>	17.154.046.000	6.449.000.000	8.476.000	1.455.046	587.563
<b>2006</b>	15.774.205.000	7.342.759.000	8.308.000	1.905.693	-630.004
<b>2007</b>	21.989.000.000	11.169.000.000	3.866.262	1.779.000	1.010.328
<b>2008</b>	17.619.000.000	8.956.000.000	7.247.047	1.762.000	647.016
<b>2009</b>	20.766.818.000	14.552.861.000	14.091.607	2.347.000	937.014
<b>2010</b>	20.357.293.000	17.177.217.000	12.282.850	2.374.000	1.053.770
<b>2011</b>	21.494.675.000	16.318.644.000	15.777.391	2.446.000	925.000
<b>2012</b>	27.489.000.000	20.047.364.000	14.280.765	3.191.000	1.336.000
<b>2013</b>	27.749.000.000	28.253.244.000	12.510.779	3.273.000	1.346.000

**Source :** établi par l'étudiante à partir des rapports d'ABC banque (2003 -2013)

## 1)- L'évolution des crédits de la banque ABC



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Abc bank.

D'après les statistiques recueillis à partir des bilans annuels de la banque Abc Algérie, on a enregistré des résultats qui ont mené au graphique de la Figure (n 3.28) qui montre l'évolution des crédits à la clientèle de la banque pour la période de 2004 à 2013.

Le graphique montre une évolution du crédit de la banque d'une façon progressive. Pour la période (2004 – 2007), la banque a enregistré une hausse des crédits à la clientèle. Cette progression peut être expliquée par le lancement des produits de détails et l'introduction du prêt automobile, du prêt à la consommation et de la carte de crédit en 2007,<sup>1</sup> ce qui a fait augmenter le volume des crédits à plus de 60%. Néanmoins, la banque a enregistré une baisse du niveau des crédits à la clientèle en 2008 de plus de 19% par rapport à l'exercice précédent.

Pour la période de 2009 à 2014, la banque a enregistré une progression significative grâce à l'élargissement et la diversification du portefeuille des clients, le lancement et l'offre de nouveaux produits ainsi que l'enrichissement de ceux existants. Il faut noter que la banque à renouer avec les crédits en 2011 pour le segment de clientèle « particuliers » en lançant de

<sup>1</sup> - Rapport annuel ABC, 2007

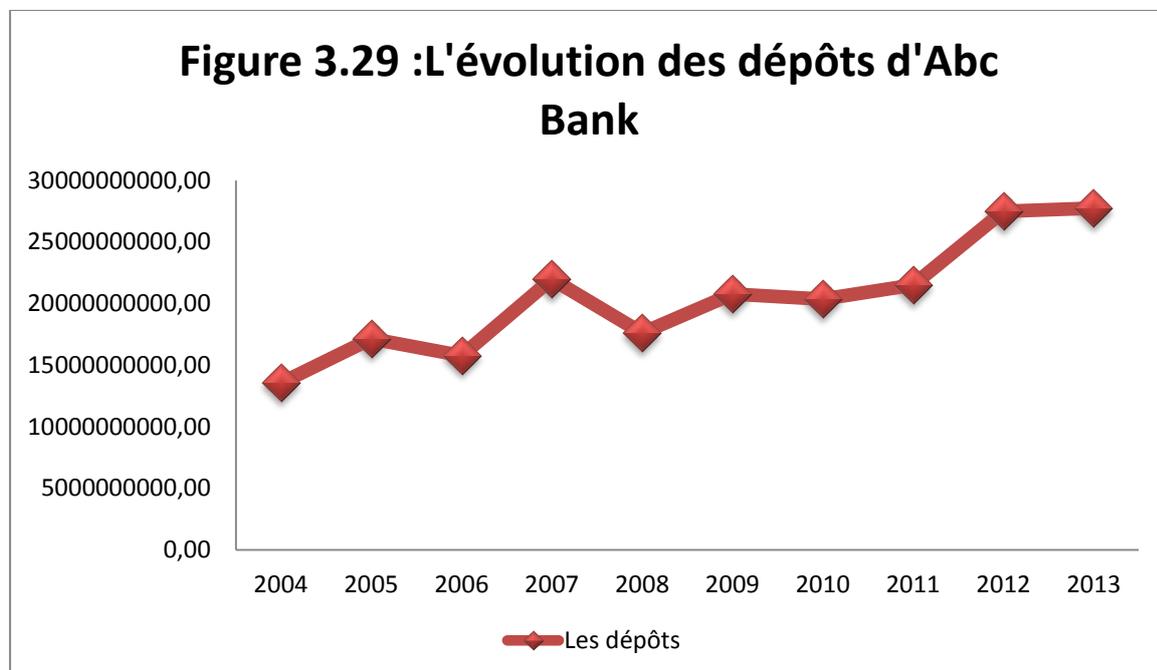
nouveaux produits à courts et moyens termes intitulés le « SANAD » classique<sup>1</sup>, pour les professions libérales, commerçants, artisans, puis elle a renforcé son offre en 2011, par le produit « SANAD Santé » qui répond mieux aux besoins des professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes, laboratoires...), puis le lancement du produit « Soukna » vers la fin de l'année 2011 afin de financer les projets immobiliers de sa clientèle « particuliers » par :<sup>2</sup>

- Financement à long terme par l'acquisition d'un bien fini.
- Financement à court terme par les crédits d'aménagement d'un bien à usage d'habitation.

Puis la banque a enrichi la gamme des crédits immobiliers « Soukna » en 2012 par de nouveaux types, notamment l'achat de terrain, construction, extension.

Aujourd'hui le produit « Soukna » répond à la quasi-totalité des besoins de financement et permet à la banque de devenir un partenaire de choix pour ce type de crédit.

## 2)- L'évolution des dépôts d'ABC Bank :



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'ABC bank.

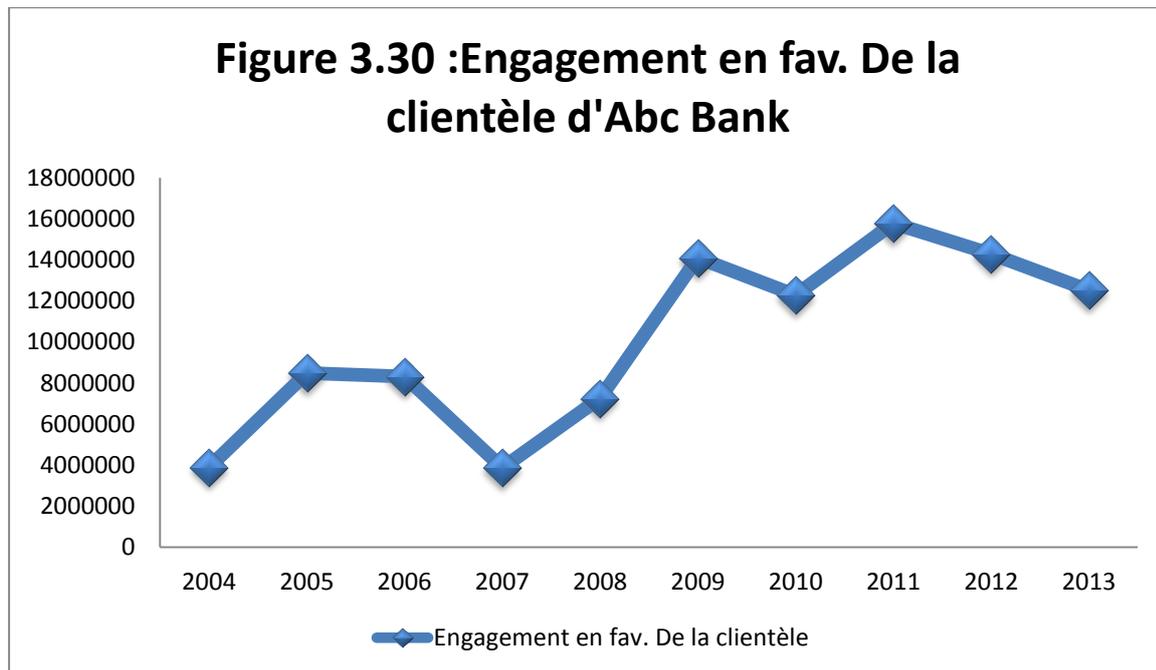
<sup>1</sup> - Rapport annuel, ABC banque, 2011

<sup>2</sup> - Rapport annuel ABC banque, 2011

A partir des statistiques recueillies des rapports annuels de la banque Abc Algérie pour la période (2004- 2013), nous avons dessiné le graphique de la Figure (n3.29). Ce dernier représente l'évolution des dépôts de la banque qui ont connu une progression positive et irrégulière, elle s'est caractérisée de quelques chutes des volumes des dépôts pour les années 2006 et 2008.

Pour la période 2004 à 2005 la banque a connu une progression des volumes des dépôts qui a été interrompue en 2006 par la chute du volume des dépôts qui était liée par la perturbation générée par l'implication de la banque dans une affaire de détournement de fonds d'un des clients. Aussitôt, à partir 2008, la banque a enregistré une progression sans précédente au niveau des dépôts. Cette progression peut être expliquée par la politique de croissance définie par la banque qui vise à étendre et diversifier son réseau d'agences bancaires, une progression qui a été interrompue par une dégression en 2008 à cause de l'arrêt des crédits à la consommation qui visaient les particuliers, un segment qui représente une grande partie de la clientèle

De 2009 à 2013, la banque n'a cessé d'enregistrer une progression positive et satisfaisante grâce à l'acharnement de la banque pour assurer un développement commercial soutenu pour la conquête d'une nouvelle clientèle. De plus la banque offre un large éventail de produits et services financiers qui ont été améliorés. Il ne faut pas oublier un facteur essentiel dans l'amélioration des dépôts de la banque, qui se résume à l'extension de son réseau couvrant les plus grandes villes du pays avec 23 agences ouvertes jusqu'au 31/12/2013.

**3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle d'Abc Bank : (Millions DZD)**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la banque

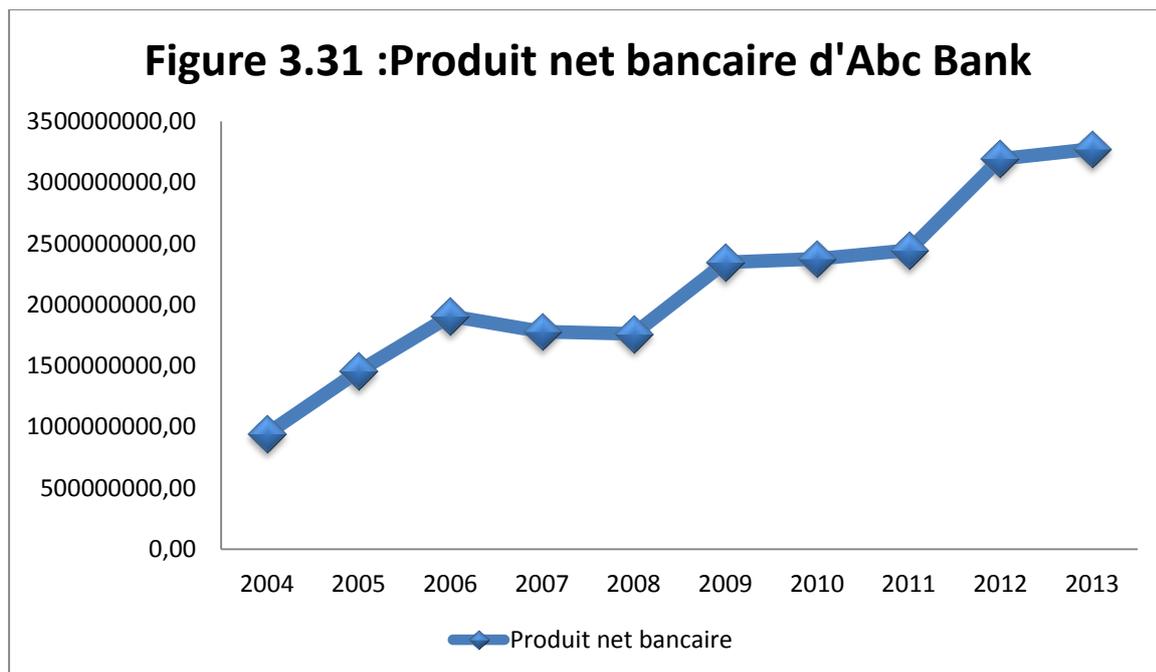
Les engagements en faveur de la clientèle sont constitués principalement par le crédit documentaire qui représente les opérations du commerce extérieur. D'après les résultats recueillis des rapports annuels de la banque Abc Algérie, on a obtenu le graphe (3.30) qui reflète une évolution positive et irrégulière. Une progression qui a été perturbée par des régressions importantes telles qu'en 2007 où la banque a enregistré une diminution de 53% comparativement à l'exercice de 2006.

Les crédits documentaires traités pour la période de 2004 à 2006 ont connu une progression de plus de 64% alors qu'en 2007 les crédits documentaires ont enregistré une régression importante, leurs montants passant de 27 milliards DZD en 2006 à 18 milliards en 2007, tandis que le nombre des transactions et de commissions perçues ont grimpé respectivement de 323 millions DZD à 392 millions DZD et de 158 millions DZD à 170 millions DZD.

Les engagements en faveur de la clientèle ont commencé à progresser pour la période de 2007 à 2011, où la banque a enregistré des chiffres sans précédent suite à la décision de ne laisser que le Credoc comme outil des transactions internationales.

Depuis 2012, la banque Abc a ouvert 2950 dossiers de crédits documentaires, ces années ont été marqués par la progression des remises documentaires que la banque d'Algérie a réintroduit comme forme de règlement des transactions internationales ce qui a mené les engagements en faveur de la clientèle à se régesser puisque le Credoc est la source principale de ces engagements.

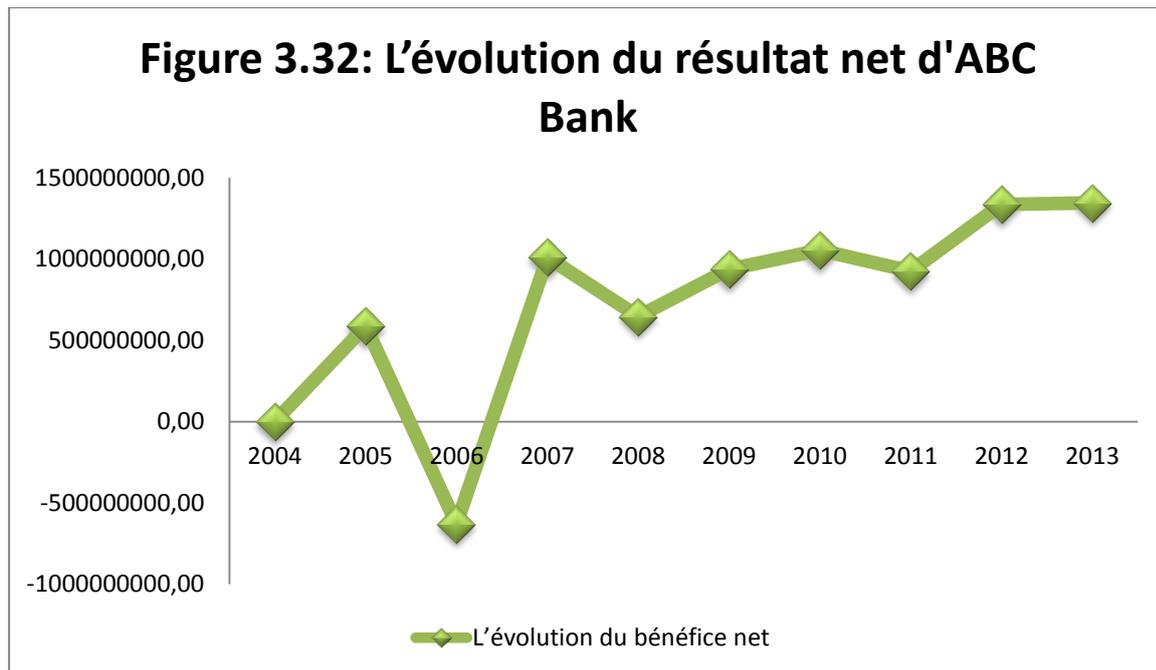
#### 4)- L'évolution du Produit net bancaire d'Abc Bank :



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Abc Bank (2004-2013).

Selon les statistiques du produit net bancaire de la banque Abc, pour la période allant de 2004 à 2013 on a obtenu le graphe de la Figure (n3.31) qui reflète une progression positive du produit net bancaire. Cette dernière peut être expliquée par l'engagement de la banque dans tous les secteurs, elle offre un large éventail de produits et services financiers qui ont été améliorés d'avantages pour convenir aux besoins de ses clients. Ce qui lui assure une croissance stable et régulière.

## 5)- L'évolution du résultat net



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Abc Bank.

A partir des résultats recueillis depuis les rapports annuels de la banque de 2004 à 2014, on a obtenu le graphe de la Figure (n3.32) qui montre que la banque a enregistré une performance sans précédent de son bénéfice faisant d'elle pendant cinq années consécutives « meilleur banque en Algérie (2009-2013) » avec des trophées offerts de la part de global finance. Une performance qui a été interrompue par le déficit enregistré en 2006 et qui avoisinait les 630 millions DZD qui était due d'une part à l'affaire de détournement de fonds d'un de ces clients dont la banque était mêlé, d'une autre part, aux différentes dépenses de la banque pour l'aménagement de plusieurs agences à travers les grandes villes de l'Algérie.

Aussitôt en 2007, la banque a couvert son déficit et a enregistré un bénéfice qui dépassait le 1 Milliards de dinars, jamais enregistré au paravent. Abc a affiché des performances commerciales et financières en progression significative.

Cette performance est le fruit d'une croissance satisfaisante de l'ensemble des composantes du produit net bancaire, elle est également le résultat d'une politique volontariste de rationalisation des charges des différents corps de métiers de la banque et de maîtrise des risques encourus dans ses activités.<sup>1</sup> Le résultat obtenu encourage la banque à renforcer d'avantage ses capacités de poursuivre sereinement ses ambitions pour les années futures.

---

<sup>1</sup> -Rapport annuel Abc, 2013, p10

## **VI. Trust Bank Algérie :**

- **Présentation de Trust Bank :**

Trust Bank Algérie, est une banque de droit Algérien , à capitaux privés, créée en date du 30 décembre 2002, devenue opérationnelle le 06 Avril 2003, sous forme de société par actions (SPA) d'un capital initial de 750 millions de dinars Algérien qui a été porté à 2,5 milliards de dinars en février 2006 , une autre augmentation de capital a été décidée par les actionnaires durant l'exercice 2009, pour arriver à un capital de 10 Milliards de dinars conformément aux nouvelles dispositions du conseil de la monnaie et du crédit fixant le capital minimum des banques et des établissements financiers en Algérie. Le capital a été porté en février 2012 à 13 MDA.

Trust banque Algérie est membre du groupe Nest investments Holding, elle est basée à chypre et dont le capital est détenu en majorité par les membres de la famille « Abou Nahl ». Le groupe est présent par ses filiales dans 22 pays dont : L'Algérie, USA, Espagne, Angleterre, Qatar, Chypre, Bahrain, la Jordanie, le Liban, la Palestine, l'Arabie Saoudite, etc...

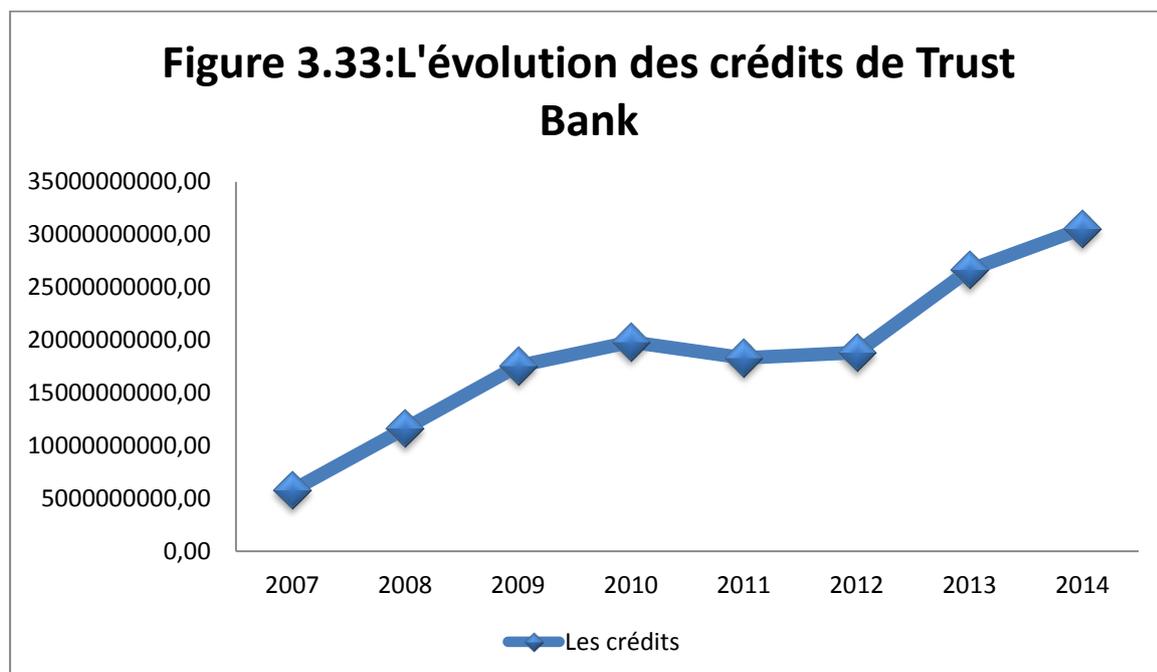
La banque élargie au fur et à mesure son réseau pour atteindre en 2014, 16 agences ouvertes sur le territoire Algérien.

**Tableau 3.9: l'évolution des variables de trust Bank 2007-2014 : (DZD)**

Années	Les crédits	Les dépôts	Engagement en fav. De la clientèle	Le Produit net bancaire	Résultat net
2007	5.760.737.697,24	2.110.793.978,77		1.230.909.161,45	462.883.869,47
2008	11.607.658.249,38	9.231.005.547,39		1.745.216.325	853.498.841,38
2009	17.536.803.870,18	13.333.987.322,66	15.847.553.506,86	2.807.916.299,22	832.527.125,85
2010	19.804.396.473,48	14.464.194.927,80	24.640.636.942,41	4.182.365.445,69	2.163.737.494,88
2011	18.318.825.817,46	12.425.983.390,50	11.702.367.663,90	3.868.999.232,92	941.352.727,51
2012	18.826.501.441,87	14.724.023.031,62	16.253.892.850,06	2.652.168.812,77	1.028.849.258,48
2013	26.666.381.414,94	18.344.113.018,92	20.030.006.004,10	3.626.311.195,99	1.407.554.404,22
2014	30.560.528.909,06	21.429.970.069,62	10.451.069.935,61	3.564.892.168,17	1.610.102.091,28

Source : établi par l'étudiante d'après les rapports de la banque Trust (2007 -2014)

#### 1)- L'évolution des crédits de Trust Bank :

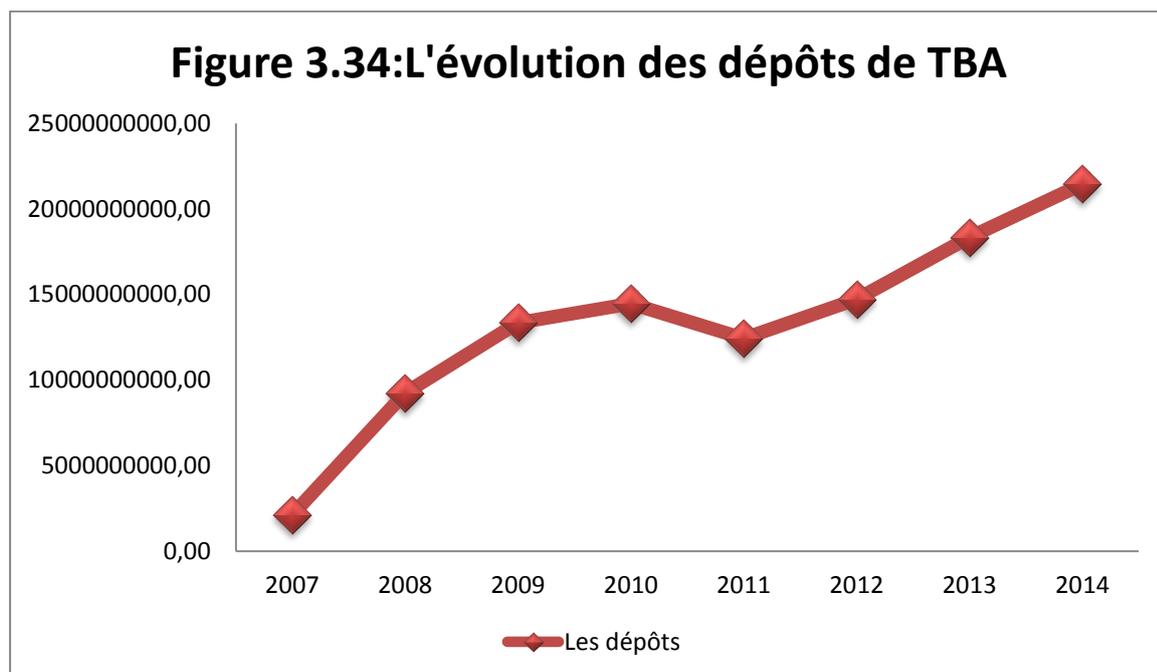


Source : établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de la banque.

D'après les rapports annuels de la banque (TBA) Trust banque Algérie, pour la période de 2007 à 2014, on a pu dessiner le graphe de la Figure (n 3.33) qui montre la progression positive du nombre de crédits destinés à la clientèle de la banque. La constance de cette progression a été interrompue par une période de légère stagnation entre 2010 et 2012.

Cette progression peut être expliquée par la politique expansionniste engagée par la direction générale qui vise à élargir sa clientèle grâce à l'ouverture de plusieurs agences réparties sur les grandes villes du territoire national. De 2012 à 2014 le volume des crédits a augmenté de plus de 90% grâce aux crédits et services destinés aux particuliers tels que : le crédit immobiliers, Xpress –money, la carte CIB, le master Card, services de banque à distance.

#### L'évolution des dépôts de TBA :

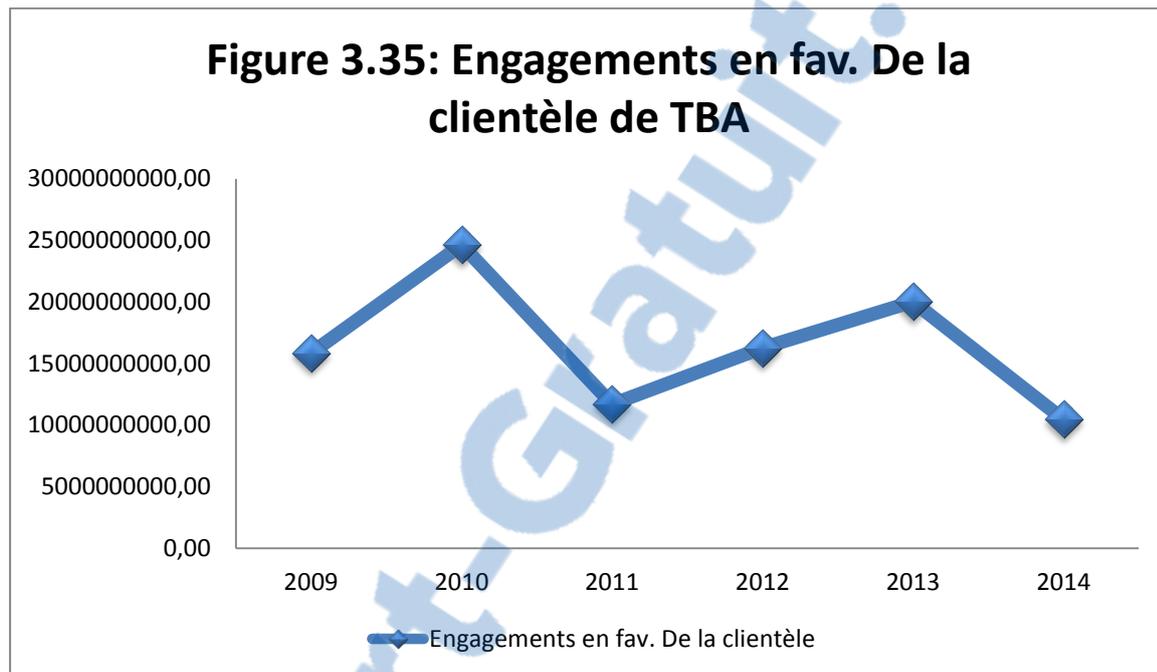


**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de TBA

Les dépôts de la banque ont connu une évolution positive et régulière de 2007 à 2014, qui a été interrompue en 2011 par une régression de 20% par rapport aux exercices précédents. Entre 2011 et 2014, les dépôts de la clientèle ont continués à progresser d'une façon régulière. Cette progression peut être expliquée par les efforts fournis par la banque pour le renforcement, la consolidation et l'élargissement de la base de la banque et s'étendre sur tout le territoire national.

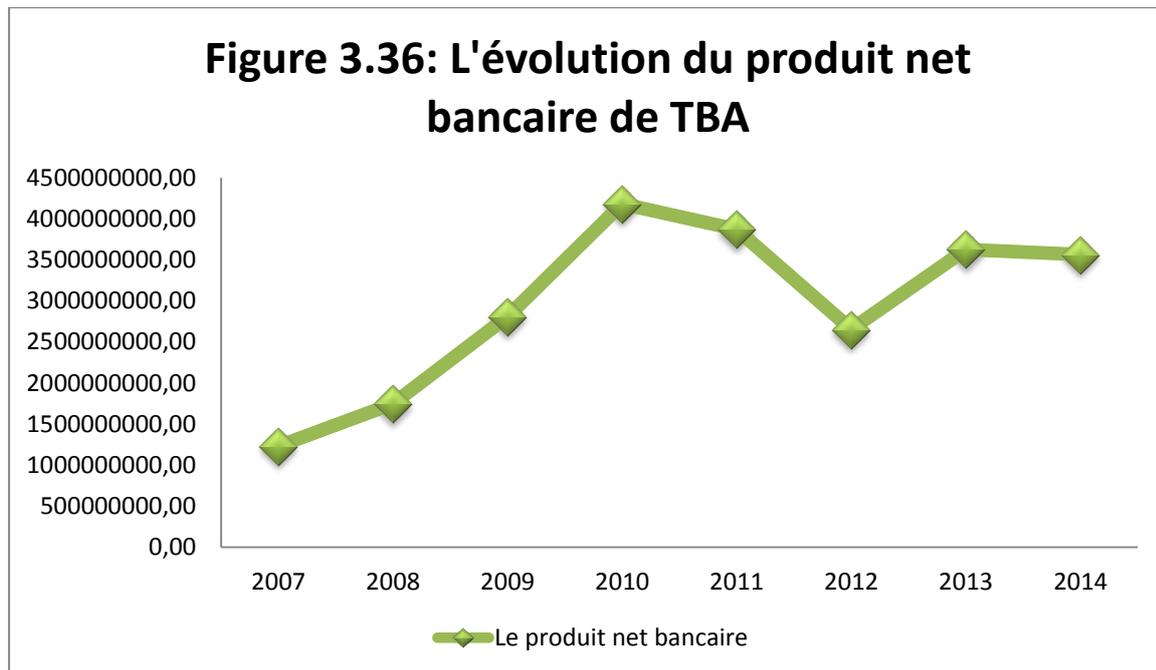
Cette hausse peut être traduite aussi à travers les efforts fournis par la banque pour entrer en relation avec d'autres pays tel que la signature du « USA Patriot Act » avec C.S.C USA « corporation service company » : un acquis pour la banque afin de procéder au contact avec les banques Américaines, et d'entrer en contact avec eux.

### 3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle de TBA :



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de TBA.

La Figure (n3.35) montre l'évolution des engagements en faveur de la clientèle. Entre 2009 et 2014 la banque a enregistré une évolution irrégulière de ces engagements. En effet, en 2010, la banque a enregistré son plus gros montant avec 24 MDA puis en 2013 ou elle a enregistré 20MDA, la banque a enregistré aussi deux chutes pour les deux années 2011, et 2014, avec les montants respectivement de 11 MDA et de 10 MDA.

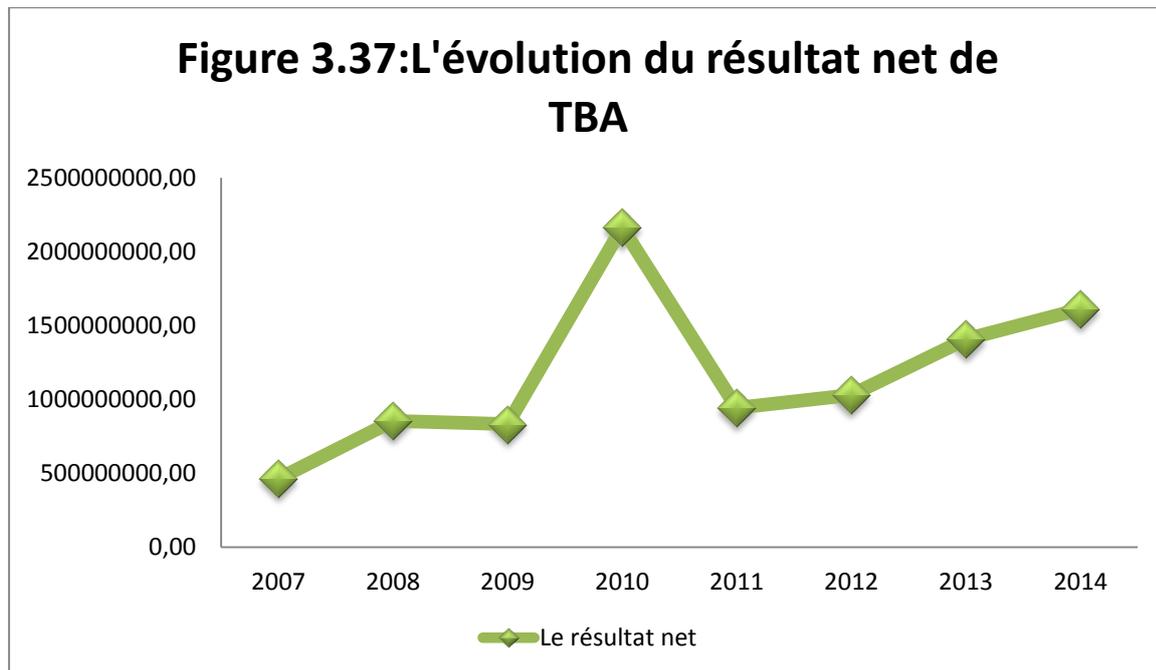
**4)- L'évolution du produit net bancaire de TBA :**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de TBA.

La Figure (n 3.36) montre l'évolution du produit net bancaire qui a progressé au début de la période (2007-2010) d'une façon régulière suivi d'une période (2010-2014) de stagnation du produit net bancaire qui a été ensuite interrompue par une régression de 31% en 2012 pour atteindre 2,6 MDA pour ensuite évoluer au même niveau qu'avant.

Ceci peut être expliqué par la rude concurrence que subit la banque, mais aussitôt, la banque a développé ses moyens pour revenir à son niveau tel que : le lancement de la monétique domestique et « d'express money » sur le marché, et de TBA- net consultation des comptes via le net

## 5)- L'évolution du Résultat net de TBA :



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif de TBA.

Le résultat net de la Trust banque enregistre une progression évolutive depuis 2007, jusqu'à 2014, qui a été interrompue en 2010 par son plus haut montant (2,1 MDA). Cela peut être traduit par les gros efforts de la banque à élargir son réseau et couvrir le maximum de villes avec l'ouverture de plusieurs agences pour atteindre 16 agences en 2014.

Les performances de TBA confirment le renforcement, la consolidation et l'élargissement de la base de la banque qui se développe conformément à la stratégie mise en place par le management sur les orientations du conseil d'administration, avec le lancement d'un nouveau produit « spécifique » pour cibler une catégorie de la clientèle qui voulait s'y inscrire aussi bien en emplois qu'en ressources.

## VII. Al Baraka banque :

- **Présentation d'Al Baraka Bank Algérie :**

Al Baraka Bank est la première banque ayant pour activité le « Banking islamique » à s'être implantée en Algérie. Elle a démarré ses activités en 1991, ses actionnaires sont la Badr 44% et le groupe Dallah Al Baraka (Arabie Saoudite) 56%<sup>1</sup>.

Elle a le statut de banque universelle. Aux termes de ses statuts la banque a pour objet social les opérations de la banque et d'investissements conformes à la charia. Ses activités doivent inclure la dimension social et solidaire, elle a pour objet aussi la gestion des fonds Zakat. Les modes de financement que propose la banque sont les mêmes que ceux des banques islamiques à travers le monde tel que : Mourabaha, Moucharaka, Salam, Ijar, Moudharaba, Al istisn'a. Elle est implantée sur tout le territoire national avec 25 agences. La banque se spécialise dans la micro finance conforme.

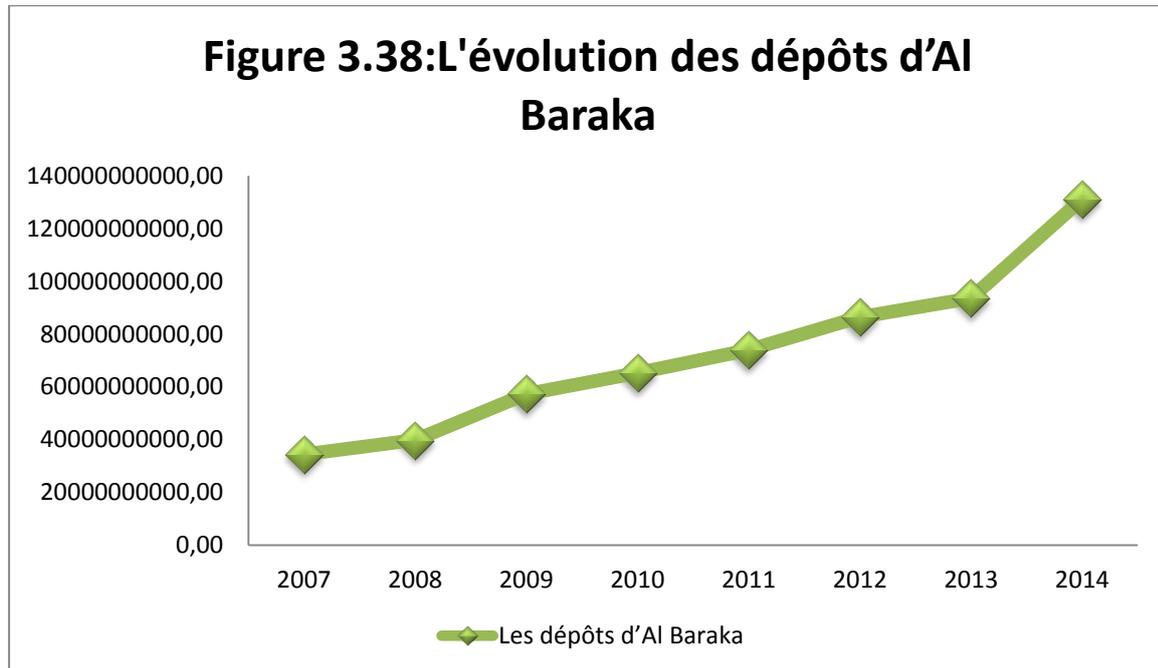
---

<sup>1</sup> -Guide des banques, op- cit, 2012, p17

**Tableau3.10 :l'évolution des indicateurs d'Al Baraka Bank (2007 à 2014) :(DZD)**

<b>Années</b>	<b>Les dépôts</b>	<b>Les crédits</b>	<b>Engagement en fav. De la clientèle</b>	<b>Le Produit net bancaire</b>	<b>Résultat net</b>
<b>2007</b>	34.382.697.363,93	35.471.038.302,89	1.197.403.451,04	4.476.749.121,46	1.320.856.446,29
<b>2008</b>	39.769.916.328,37	48.662.404.195,94	12.032.684.943,14	6.442.789.723,24	2.672.738.185,04
<b>2009</b>	57.294.514.353,22	54.873.699.934,92	35.101.340.972,79	6.249.089.194,58	2.854.214.706,30
<b>2010</b>	65.249.230.631,59	55.688.886.139,74	39.866.424.538,31	7.241.255.596,59	3.243.157.215,31
<b>2011</b>	73.909.687.742,90	58.583.867.345,76	46.006.311.582,37	7.804.239.804,02	5.141.187.209,99
<b>2012</b>	86.382.740.102,54	57.891.423.240,10	47.610.438.978,62	8.285.828.929,12	4.190.030.186,46
<b>2013</b>	93.534.941.111,99	62.640.201.678,62	46.998.383.249,27	7.760.063.027,68	4.092.489.013,27
<b>2014</b>	131175000000,00	80627000000,00	34438000000,00	7473000000,00	4306000000,00

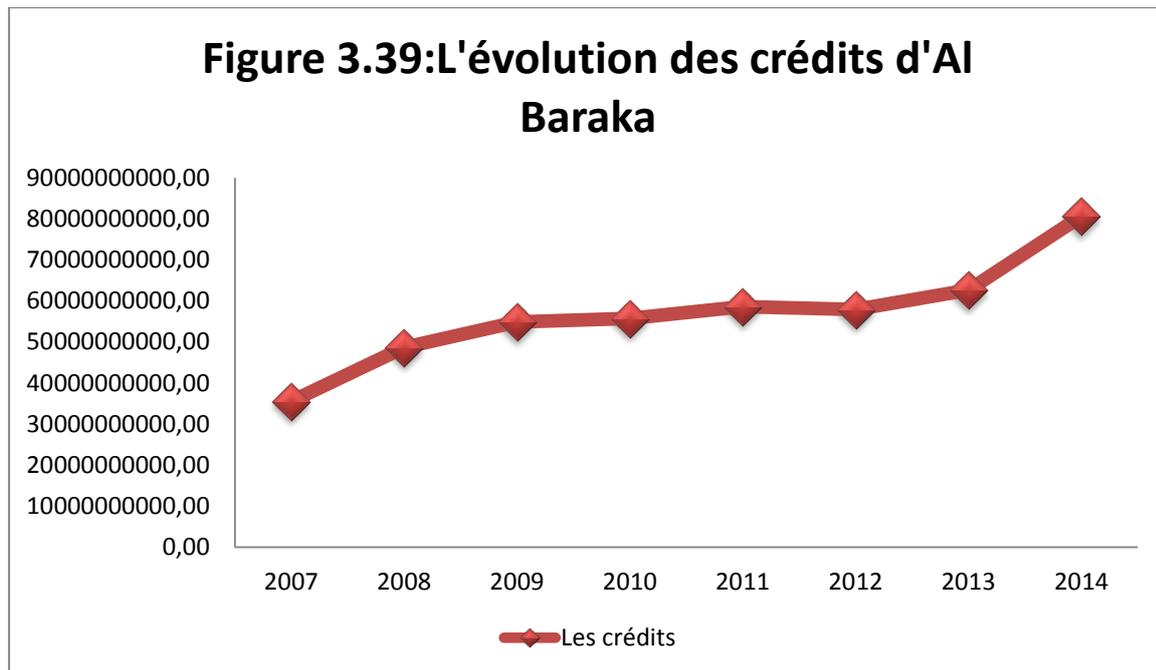
**Source** : établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque AL Baraka

**1)- L'évolution des dépôts d'Al Baraka :**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Al Baraka Bank (2007- 2014).

L'évolution des dépôts de la banque Al Baraka enregistre une progression linéaire entre 2007 et 2014. Cette évolution peut être traduite par l'aménagement de nouvelles agences pour étendre le réseau d'exploitation.

## 2)- L'évolution des crédits d'Al Baraka :

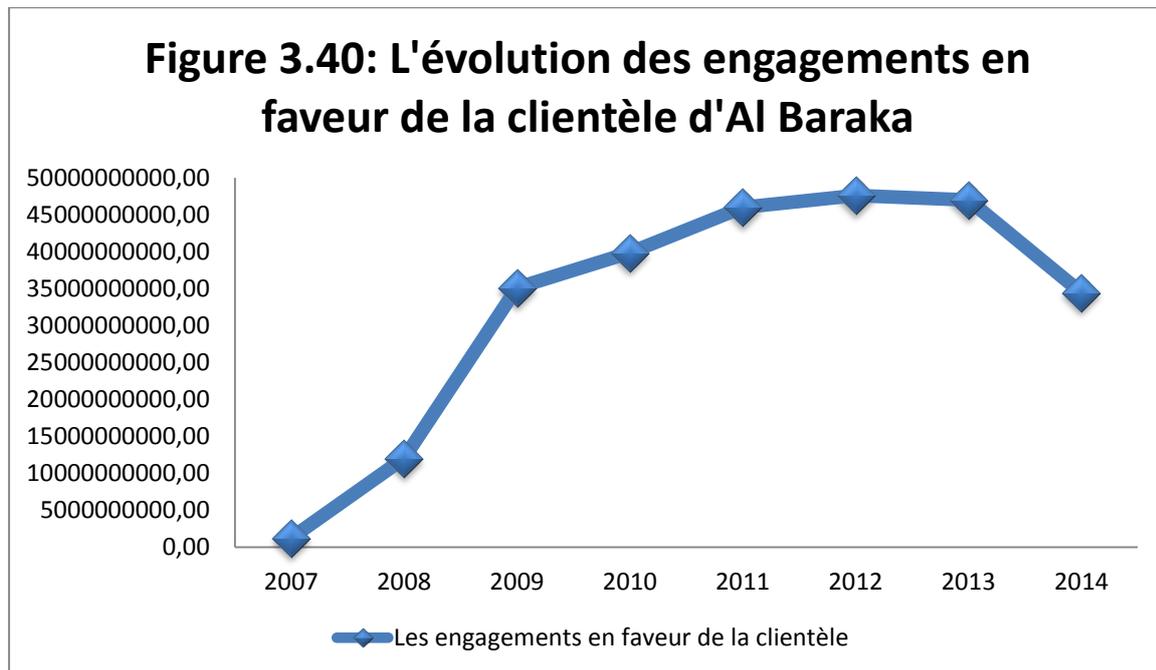


**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Al Baraka (2007- 2014).

A son tour, la Figure n (3.39) reflète l'évolution linéaire et positive concernant les crédits attribués que la banque a enregistré depuis 2007 jusqu'à 2014. Ces derniers ont connu une évolution haussière grâce au développement de l'activité micro crédit, après le lancement du produit micro -Mourabaha lancé en 2012, la banque à crée d'autres produits à destination des très petites entreprises (TPE).Le financement du cycle d'exploitation qui représente 46,7% du total des financements corporate<sup>1</sup>.

Le financement des investissements a connu une évolution significative et représente 58,3% du financement corporate et qui est dominé par le leasing avec un pourcentage de 62%.Le financement des particuliers destinés aux crédits immobiliers qui progresse ces dernières années.

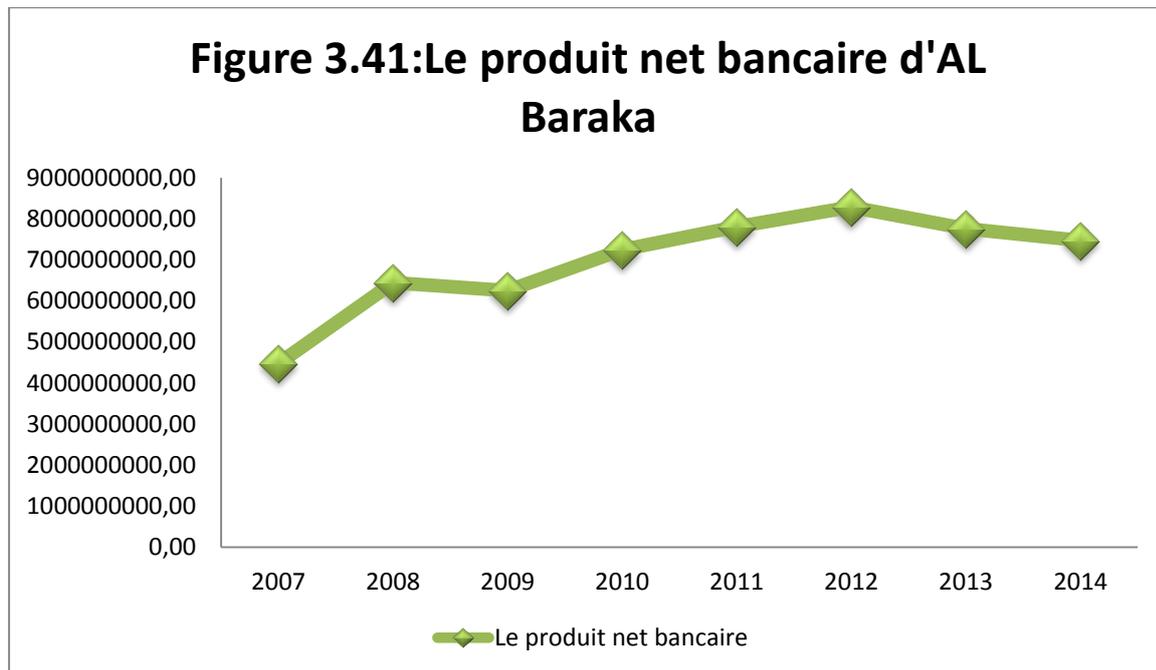
<sup>1</sup> -Rapport annuel d'Al Baraka Bank, 2013, p11

**3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle :**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Al Baraka (2007- 2014).

A partir du graphique de la Figure n (3.40) établi depuis les rapports annuels de la banque d'Al Baraka pour la période de (2007 à 2013), la banque a enregistré une progression positive et régulières concernant les engagements en faveur de la clientèle qui représentent les opérations du commerce extérieur, mais pour l'année 2014 la banque a enregistré une régression.

Les engagements en faveur de la clientèle ont progressé d'une façon régulière entre 2007 et 2011 pour ensuite se maintenir au même volume des affaires entre 2011 et 2013 à cause de la diffusion d'un nouveau règlement (n°13-01 du 08 avril 2013) sous l'ordre de la banque d'Algérie, fixant les nouvelles règles générales en matière de conditions de banques applicables aux opérations du commerce extérieur.

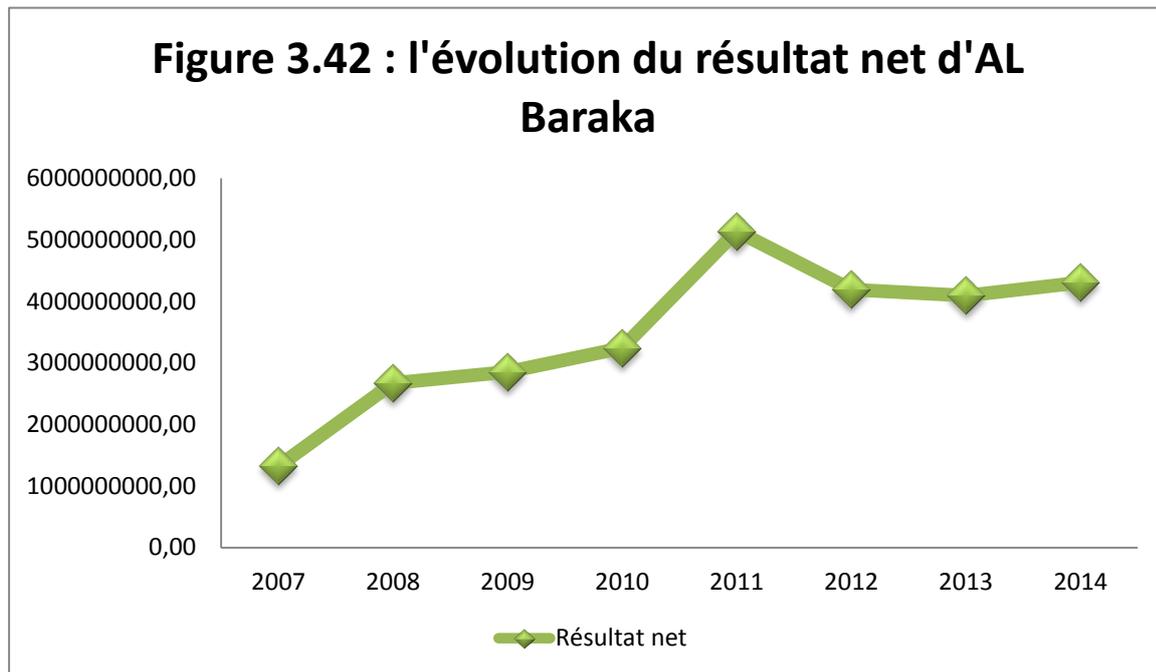
**4)- L'évolution du produit net bancaire d'Al Baraka Bank :**

**Sources :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif d'Al Baraka Bank (2007 - 2014)

Le résultat net bancaire a connu une évolution progressive qui s'est stabilisé entre 2008 et 2009, puis ensuite continué à progresser. L'année 2014 a été marquée par une baisse de 3,7% par rapport à l'exercice de 2013. Cette hausse du produit net bancaire peut être expliquée par les efforts de la banque pour la promotion de ses produits afin de conquérir une part de plus en plus large de la clientèle notamment, en matière de monétique, ou le réseau de distribution a été consolidé par l'installation de 11 guichets automatiques de banque (GAB) en 2013<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> -Rapport d'El Baraka Bank, 2013, p7

## 5)- L'évolution du Résultat net :



**Source :** d'après le tableau récapitulatif d'Al Baraka Bank (2007- 2014).

Le résultat net de la banque a connu une hausse constante depuis 2007, il a atteint un niveau sans précédent en 2011 avec un montant qui dépassait les 5MDZD pour ensuite se régresser de 20% pour se stabiliser en 2012 et 2013 au montant de 4Milliards DZD. En 2014 le résultat de la banque s'est amélioré de 5,2%.

Cette progression peut être traduite par les principaux indicateurs de gestion qui montre l'évolution significative qui a permis à la banque de consolider d'une part, sa situation financière, et d'autre part, sa place sur le marché bancaire grâce aux dépôts de fonds ainsi qu'aux crédits mis en place par la banque en faveur de la clientèle notamment :

- Les projets d'investissements que la banque a bénéficié d'une forte valeur ajoutée.
- Les crédits immobiliers qui ont connu un grand succès auprès des ménages, particulièrement à la suite des mesures prises par les pouvoirs publics visant à encourager les citoyens à acquérir une habitation à des conditions financières avantageuses.
- La mise en place d'une nouvelle gamme de produit riche et diversifiée visant à la fois les marchés des entreprises, des professionnels et des ménages.

### **VIII. BNP Paribas :**

- **Présentation de BNP Paribas Al Djazair :**

BNP Paribas est une filiale 100% de BNP Paribas (France). Elle débute sa présence en Algérie par l'ouverture d'un bureau de représentation. Agréé en Janvier 2002, elle est autorisée à effectuer toutes les opérations reconnues aux banques. Le réseau de BNP Paribas comptait jusqu'au 31/12/2013, 70 agences réparties sur les principales villes d'Algérie.

Les performances économiques satisfaisantes réalisées depuis plus d'une décennie doivent permettre à l'Algérie d'entreprendre sereinement des réformes structurelles nécessaires pour réaliser son programme de développement économique et social. Dans ce contexte, BNP Paribas El Djazaïr a encore confirmé pendant l'exercice 2014 la solidité de son business-model et la consistance de sa stratégie.

Soucieuse d'être la banque privée de référence du pays, BNP Paribas El Djazaïr met en œuvre tous les moyens matériels et humains lui permettant de tenir ses engagements vis-à-vis de sa clientèle diversifiée. Ces engagements se sont matérialisés par la facilitation de l'accès aux financements et aux services bancaires à ses clients : entreprises, professionnels et particuliers.

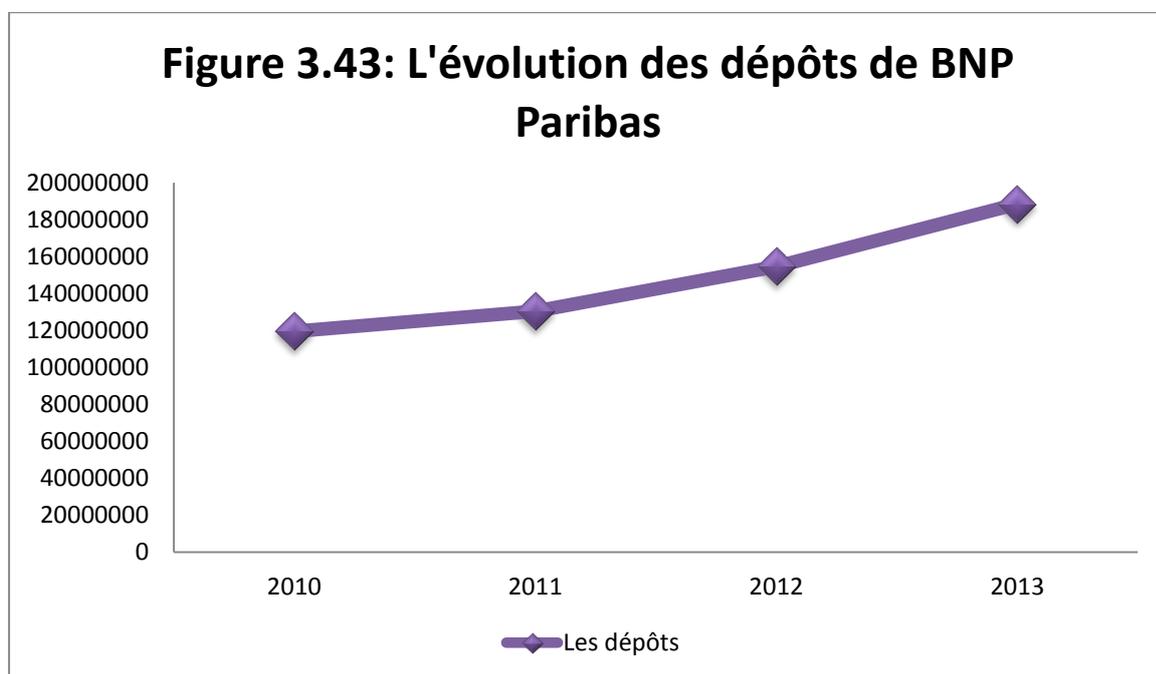
Nous avons essayé d'étudier l'évolution des différents indicateurs étudiés dans les autres banques pour la période de 2004 à 2014, mais par manque d'informations concernant la période de 2004 à 2009 nous n'avons pas pu étudier toute la période, c'est pour cela que cette banque a été exclue de la synthèse récapitulatif.

**Tableau 3.11 : l'évolution des variables de BNP Paribas 2010-2014 :(Milliers de dinars)**

Années	Les dépôts	Les crédits	Engagement en fav. De la clientèle	Le Produit net bancaire	Résultat net
<b>2010</b>	119.522.385	70.002.500	65.123.312	11.007.725	4.033.008
<b>2011</b>	130.429.669	79.542.646	64.643.981	12.788.960	4.972.059
<b>2012</b>	154.654.487	81.580.201	73.907.230	13.229.604	4.565.756
<b>2013</b>	188.452.271	110.043.069	70.303.815	12.980.796	3.825.349
<b>2014</b>	201.370.801	115.293.255	56.587.787	12.471.672	4.336.739

Source : établi par l'étudiante d'après les bilans de la banque (2010 -2014)

#### 1)- L'évolution des dépôts de BNP Paribas :

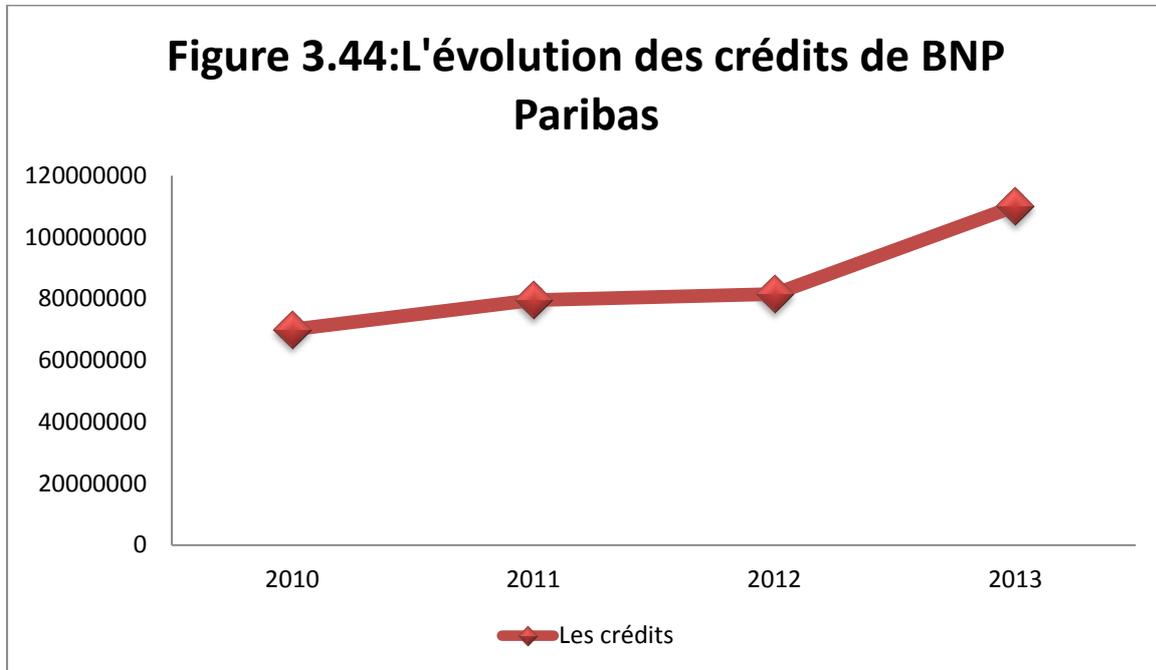


Source : établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif

D'après le graphique des dépôts, la banque a connu une évolution positive et régulière d'une forme linéaire pour la période de 2010 à 2014 qui peut être due aux dispositifs de la banque

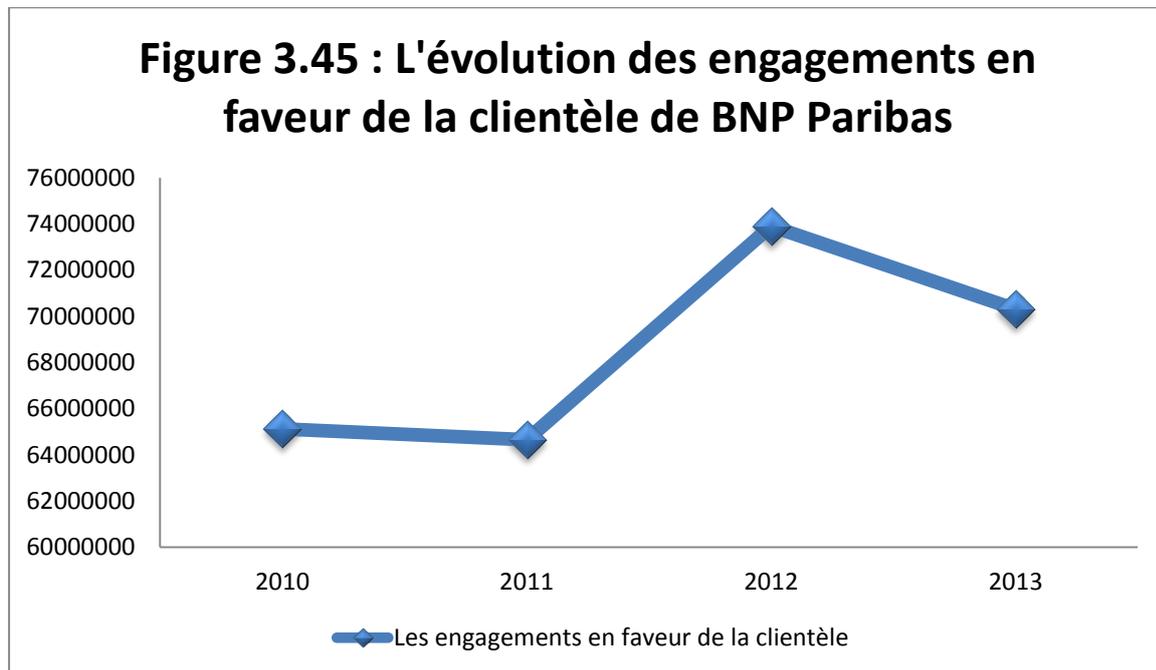
pour élargir sa clientèle. L'optimisation du réseau est en cours avec notamment 10 nouvelles implantations à horizon 2016 sur des wilayas où la banque n'est pas encore présente.

## 2)- L'évolution des crédits :



**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif

Les crédits à leurs tours ont connu une progression positive qui peut être traduite par les formules établis par la banque tel que : immoformule et immo + (des offres promotionnelles, garantissant la gratuité de la première mensualité, les crédits aux particuliers.

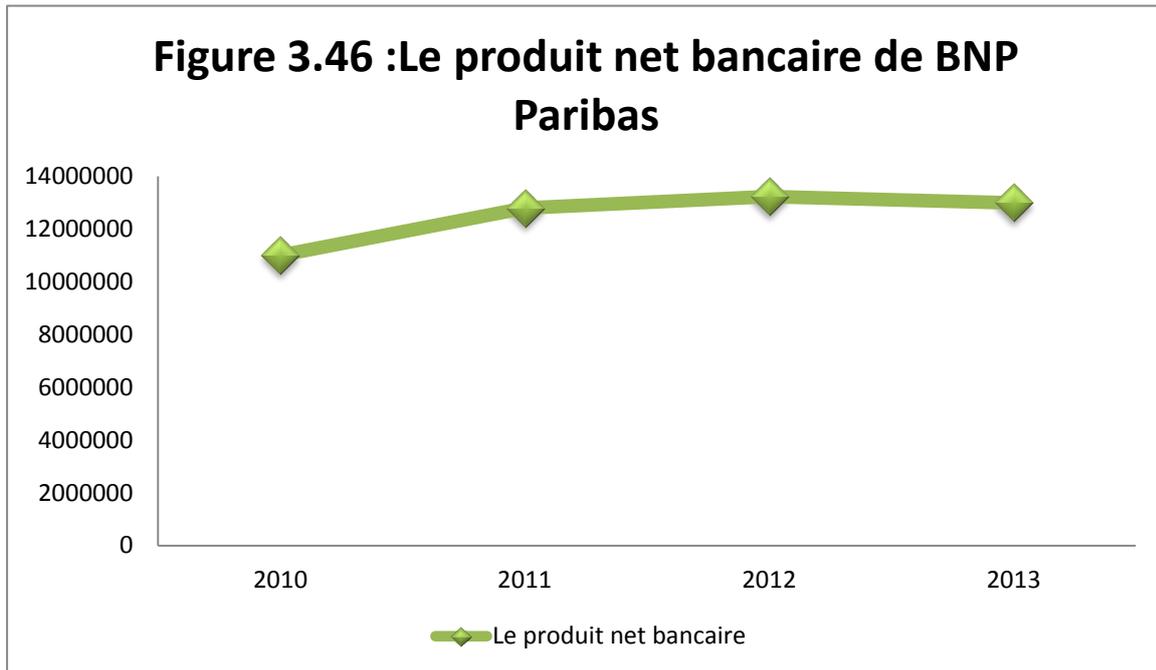
**3)- L'évolution des engagements en faveur de la clientèle :**

**Source :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif

Pour ce qui est des engagements en faveur de la clientèle la banque a enregistré une perturbation dans l'évolution qui était due à la diminution du volume du crédit documentaire, la banque a enregistré un retrait depuis 2012 témoignant de la poursuite de la marginalisation des opérations liées au commerce international. Ceci est le résultat du<sup>1</sup> :

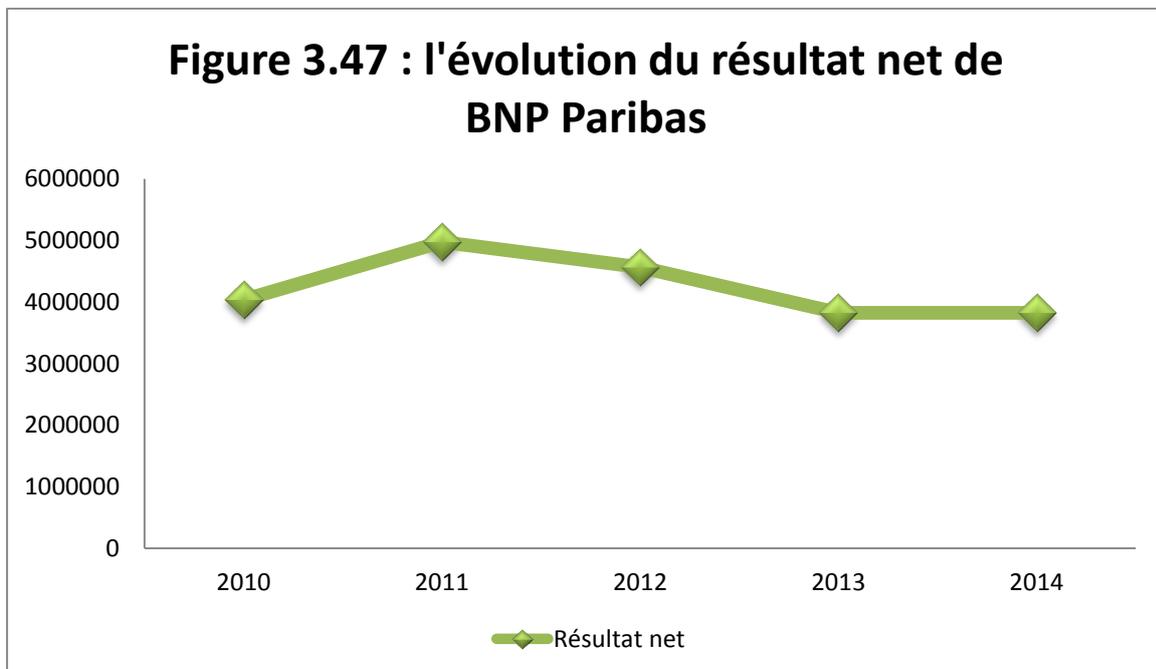
- Les réémissions de garantie en forte baisse (-16% sur 12 mois de 2013) ;
- Le ralentissement du marché automobile et le retour de la REMDOC, occasionnant une forte baisse des encours LC (-28.8% entre décembre 2013 et décembre 2014) ;
- L'instruction BA N°03-14 fixant le niveau maximum des engagements extérieurs des banques et établissements financiers à deux fois au lieu de quatre fois les fonds propres.

<sup>1</sup> Rapport annuel de BNP Paribas 2014 p 9

**4)- L'évolution du produit net bancaire :**

**Sources :** établi par l'étudiante à partir du tableau récapitulatif

Le graphe de la Figure n (3.46) montre l'évolution du produit net bancaire de la BNP Paribas pour la période de 2010 à 2014 qui est resté relativement stable.

**5)- L'évolution du résultat net :**

**Source :** d'après le tableau récapitulatif de la BNP Paribas.

Le résultat net s'affiche à 4.3 MM dz, en progression de 13% par rapport à l'année précédente. Une portion significative de ce bénéfice viendra conforter les fonds propres de la banque, ce qui est rendu nécessaire par les ambitions de croissance par le crédit et par le respect des différents ratios prudentiels.

***Conclusion :***

Les réformes introduites ces dernières années pour moderniser le système bancaire ont conduit à une meilleure prise en charge des besoins de la clientèle en matière de délais de traitement des opérations, notamment par la mise en place de systèmes de paiement électronique de masse.

Au terme de notre étude analytique orientée vers quelques banques existantes en Algérie, nous confirmons que le système bancaire Algérien a connu une nette amélioration des services proposés, notamment, avec la venue des banques étrangères à capitaux privés et la qualité de services qu'offrent ces dernières si l'on compare à ceux qu'offrent les banques publiques. Et pour cela nous avons vu nécessaire de faire une étude comparative entre les banques publiques et les banques privées (étudiées et existantes) en Algérie que nous exposons dans le chapitre qui suit.

***Introduction :***

Le système bancaire Algérien a été toujours dominé par les banques publiques qui ont été créées par l'état en vue de financer les différents secteurs d'activités considérés comme stratégiques, tels que le logement, l'agriculture, l'industrie... .

Cependant, la pérennité de ces banques publiques a été perturbée par l'arrivée des banques étrangères dans le pays, ce qui a poussé les banques publiques à opérer des réformes afin de conserver leurs parts de marché devant ces banques multinationales cherchant à s'accaparer le maximum de parts de marché au détriment du secteur bancaire public.

Notre étude est composée de deux banques publiques et six banques privées à capitaux étrangers, nous élaborons notre étude en se basant sur cinq indicateurs qui sont les dépôts<sup>1</sup> de la clientèle de la banque, les crédits<sup>2</sup> orientés vers la clientèle, les engagements en faveur de la clientèle qui représente les opérations du commerce extérieur, le produit net bancaire et le résultat net qui montre le profit des banques et leur influence sur le PIB des pays.

Les données recueillies de notre étude ont été rassemblées à partir des sièges des banques à Sidi Bel Abbès, de leur site web officiel et de leurs directions qui se trouvent à Alger pour une période allant de 2004 à 2014.

Les figures récapitulatives des différents indicateurs étudiés analysent l'évolution des six meilleures banques privées installées en Algérie et deux des plus grandes banques étatiques qui dominent le marché algérien durant la période (2004 - 2014) et des prévisions pour les années à venir en considérant que l'évolution du secteur bancaire ne subisse aucun choc externe :

---

<sup>1</sup> Somme d'argent placée sur un compte en banque.

<sup>2</sup> Opération financière par laquelle un agent prête une somme d'argent à un autre. Somme d'argent ainsi prêtée

## i. L'évolution des dépôts:

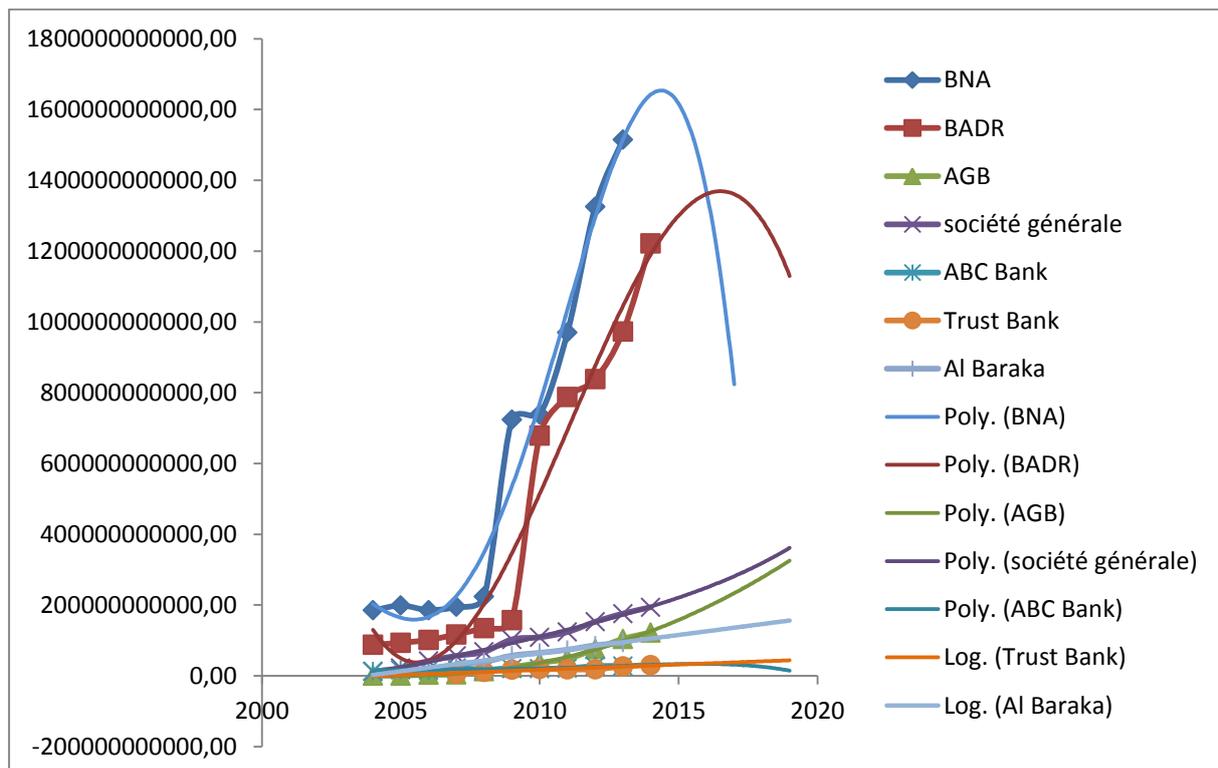
Tableau 4.1 : tableau récapitulatif des dépôts des banques étudiées 2004 -2014 (DZD)

	<b>BNA</b>	<b>BADR</b>	<b>AGB</b>	<b>Société Générale (SGA)</b>	<b>ABC Bank</b>	<b>Trust Bank</b>	<b>Al Baraka</b>
<b>2004</b>	185.113.102.540	88.209.760.568	441.658.000	11.969.151.194	13.537.000.000	-	-
<b>2005</b>	198.775.396.845	93.547.643.944	982.537.000	22.443.730.164	17.154.046.000	-	-
<b>2006</b>	186.000.122.171	101.485.714.314	3.319.403.000	42.047.103.501	15.774.205.000	-	-
<b>2007</b>	195.040.192.415	117.146.924.164	4.009.846.000	56.681.506.442	21.989.000.000	5.760.737.697	34.382.697.363
<b>2008</b>	224.120.076.211	135.194.764.786	13.329.931.000	68.000.000.000	17.619.000.000	11.607.658.249	39.769.916.328
<b>2009</b>	723.959.223.000	157.666.693.507	24.211.079.000	103.000.000.000	20.766.818.000	17.536.803.870	57.294.514.353
<b>2010</b>	738.292.586.000	679.201.385.544	36.884.539.000	109.000.000.000	20.357.293.000	19.804.396.473	65.249.230.631
<b>2011</b>	970.673.130.000	788.104.122.138	48.440.827.000	124.000.000.000	21.494.675.000	18.318.825.817	73.909.687.742
<b>2012</b>	1325.198.501.000	838.618.941.812	75.764.000.000	153.000.000.000	27.489.000.000	18.826.501.441	86.382.740.102
<b>2013</b>	1.515.236.640.000	973.371.766.600	104.442.000.000	176.000.000.000	27.749.000.000	26.666.381.414	93.534.941.111
<b>2014</b>	-	1.222.023.941.248	122.863.971.000	194.000.000.000	-	30.560.528.909	131.175.000.000

Source : établi par l'étudiante d'après les rapports des différentes banques étudiées (2004 -2014)

A partir des données du tableau récapitulatif des dépôts des banques étudiées durant la période 2004 à 2014 nous avons dessiné ce graphe qui montre l'évolution des dépôts et prévoir leur tendance pour les cinq ans à venir (on considère que l'évolution des banques reste sur le même rythme d'avancement et en gardant les facteurs externes stables):

**Figure 4.1 : l'évolution et prévision des dépôts des banques étudiées (2004-2014) :**



**Source : établie par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif des dépôts**

Le graphique (4.1) représente un schéma récapitulatif des dépôts des banques étudiées. Il montre qu'au début de la période étudiée (2004), les banques publiques dominaient le marché Algérien avec une quasi-totalité des dépôts des clients, alors que certaines banques privées à capitaux étrangers n'existaient même pas. Celles-ci, furent leur première apparition en 2000 et commencèrent à grappiller des parts du marché Algérien. Ensuite elles ont pu se positionner autant que concurrentes des banques publiques en fin de période.

Toutefois, les banques publiques ont réussi à enregistrer des niveaux très élevés en matière de dépôts, laissant une large marge de différences entre elles et les banques privées. Néanmoins, celles-ci a enregistré une évolution progressive et régulière du volume des dépôts les amenant ainsi à augmenter leur part de marché de 6,5% en 2004 à 13,4% en 2013

au détriment de la part de marché des banques publiques qui a régressé de 93,5% en 2004 à 86,6% en 2013.

Selon la tendance de l'évolution du taux des dépôts enregistrés durant la période (2015 - 2020) on prévoit que les banques publiques vont enregistrer une régression contrairement aux banques publiques qui enregistreront des parts de plus en plus larges. Ceci peut être expliqué par la confiance progressive attribuée par la clientèle algérienne aux banques privées à capitaux étrangers. Il faut signaler que cette confiance a été perdue après la mauvaise expérience qu'a subi la clientèle algérienne avec la banque privée AL Khalifa.

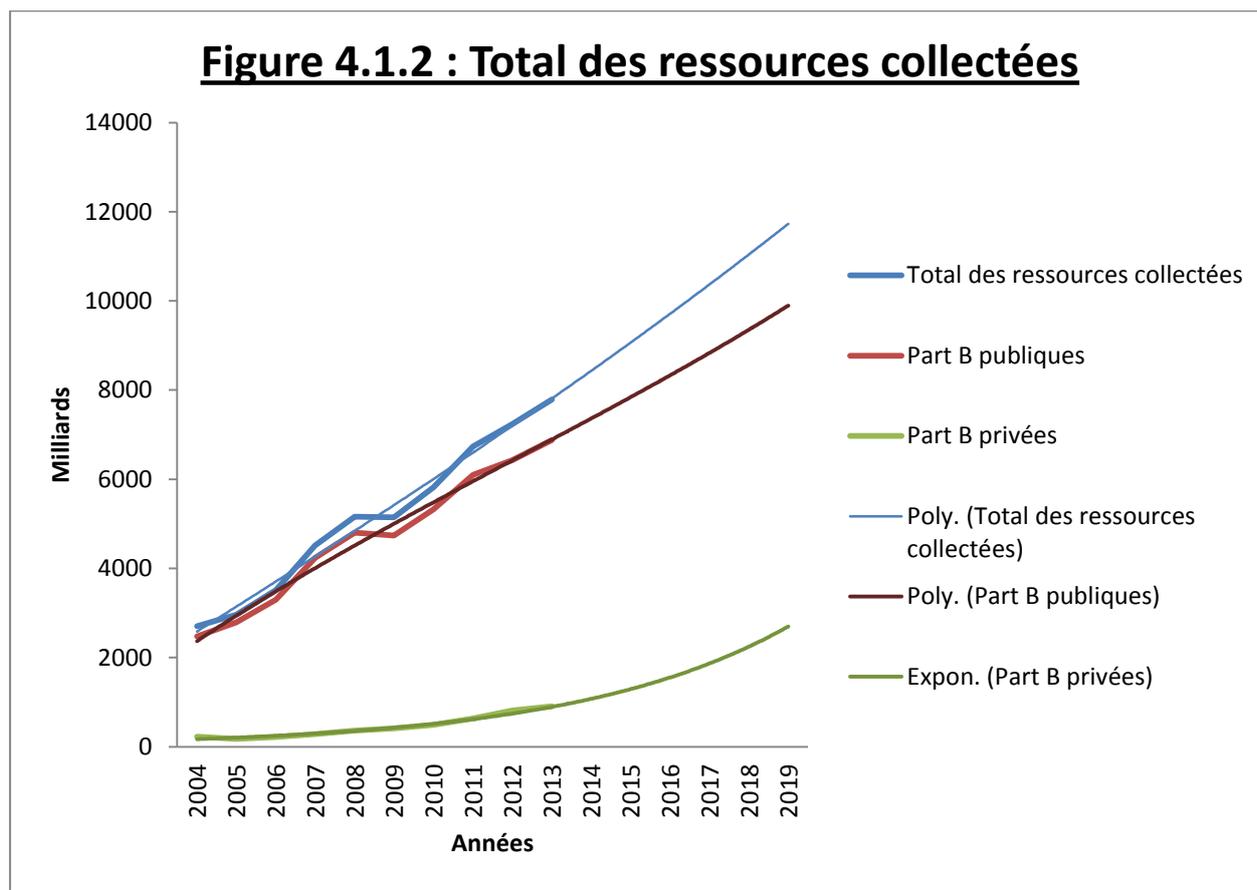
L'analyse des différents types de dépôts et leurs répartitions par maturité et par types de banques peuvent fournir une idée plus claire comme suit :

**Tableau 4.2 : L'évolution des dépôts réparties par maturité et part types de banques en Algérie**

(En milliards de dinars)

	Dépôts à vue			Dépôts à terme			Total des ressources collectées		
	Total	B publiques	B privées	Total	B publiques	B privées	Total	Part B publiques	Part B privées
<b>2004</b>	1.227	1.019	180	1.478	1.429	49	<b>2.705</b>	<b>93,5%</b>	<b>6,5%</b>
<b>2005</b>	1.224	1.108	116	1.632	1.575	57	<b>2.960</b>	<b>93.30%</b>	<b>6,7%</b>
<b>2006</b>	1.750	1.597	152	1.649	1.584	65	<b>3.516</b>	<b>92.90%</b>	<b>7,10%</b>
<b>2007</b>	2.560	2.369	191	1.761	1.671	89	<b>4.517</b>	<b>93.10%</b>	<b>6,9%</b>
<b>2008</b>	2.946	2.705	241	1.991	1.870	120	<b>5.161</b>	<b>92,20%</b>	<b>7,8%</b>
<b>2009</b>	2.502	2.241	261	2.228	2.079	149	<b>5.146</b>	<b>90%</b>	<b>10%</b>
<b>2010</b>	2.870	2.569	301	2.524	2.333	190	<b>5.819</b>	<b>89,80%</b>	<b>10,20%</b>
<b>2011</b>	3.495	3.095	400	2.787	2.552	235	<b>6.733</b>	<b>89,10%</b>	<b>10,90%</b>
<b>2012</b>	3.356	2.823	533	3.333	3.053	280	<b>7.238</b>	<b>87,10%</b>	<b>12,90%</b>
<b>2013</b>	3.537	2.942	595	3.691	3380	311	<b>7.787</b>	<b>86,60%</b>	<b>13,40%</b>
<b>2014</b>	3.754			3.712					

Source : établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie



**Source :** établi par l'étudiante d'après les rapports annuels de la banque d'Algérie (2004-2014).

Le graphique (4.1.2) contient trois schémas : Le total des ressources collectées de toutes les banques exerçantes en Algérie, la part des banques publiques et la part des banques privées.

Les schémas du total des ressources collectées, et la part des banques publiques reflètent une évolution constante, progressive et très rapprochée entre 2004 et 2008, mais depuis 2009, ce rapprochement devient de plus en plus large.

Le schéma des banques privées montre qu'il y a une progression très timide pour la première période (2004-2006), puis une restriction en 2007 qui était suivi par une progression en 2008 de plus en plus significative. Les prévisions des ressources collectées pour les cinq années à venir reflètent une progression constante de la part des banques privées et un écart visible entre le total des ressources collectées et celui des banques publiques.

Ceci peut être traduit par :

- Les ressources collectées par les banques publiques représentent plus de 90% des flux totaux des ressources collectés, ce qui explique le rapprochement entre les deux graphes, mais depuis 2009, cet écart devient plus large, à cause de l'élargissement de la part des ressources collectées par les banques étrangères. Cette augmentation est due à une croissance significative des dépôts des entreprises du secteur des hydrocarbures, tandis qu'en ce qui concerne les banques privées, le flux des ressources collectées porte uniquement sur les entreprises privées et les ménages.

- En 2009, le flux des dépôts provenant du secteur public était négatif à hauteur de 521 milliards de dinars Algériens, mais aussitôt pour l'année 2010, le flux devient positif. Cela indique clairement que le choc externe de 2009 s'est matérialisé par une contraction des ressources du secteur public, essentiellement celui des hydrocarbures.

- Le total des ressources collectées se constitue essentiellement de dépôts à vues et à termes et dépôts de garanties qui sont représentés dans les graphiques qui suivent.

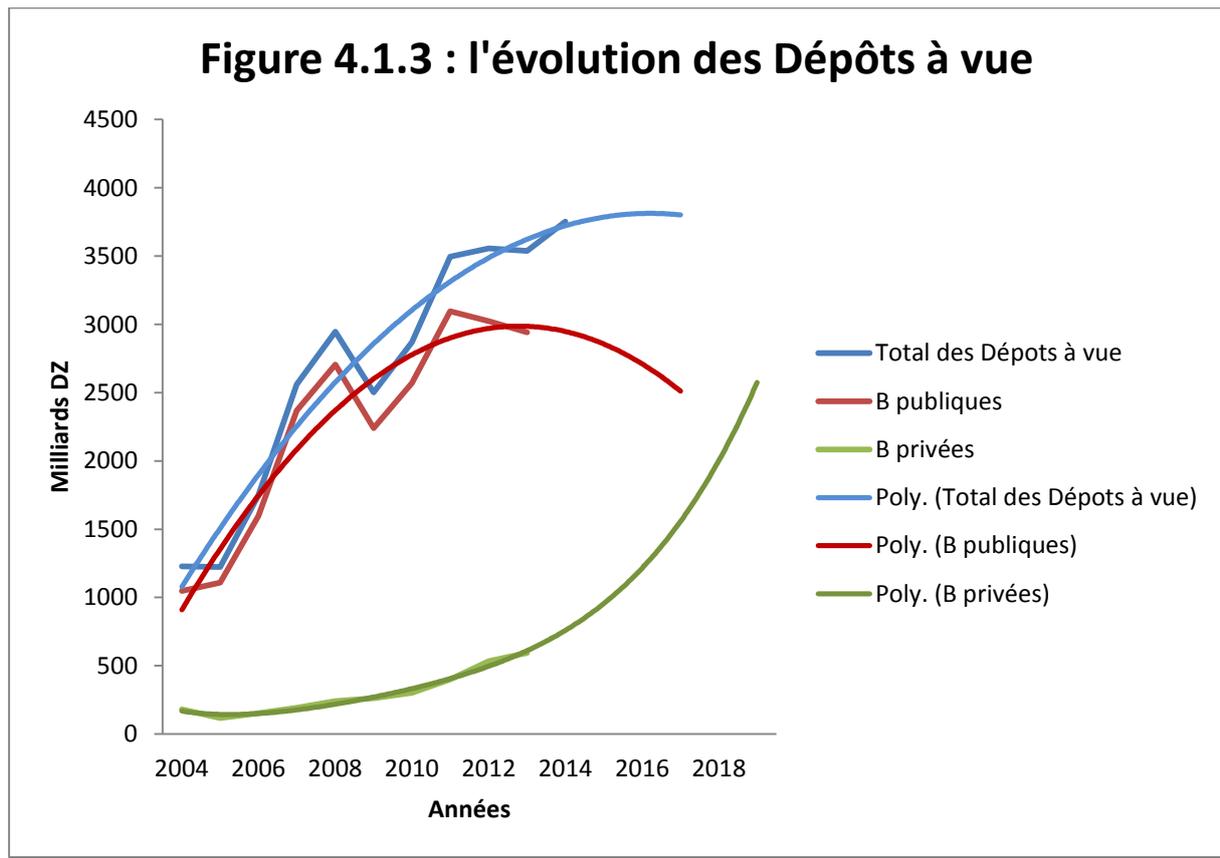
Pour l'année 2013, la hausse des dépôts s'établit à 7,6% soit une stabilisation qui a suivi la forte hausse de 2011<sup>1</sup>.

Les banques publiques enregistrent une baisse progressive de ces dépôts qui reste plus importante que celle des banques privées

L'activité de collecte des ressources à vue et à terme des banques a progressé depuis 2004, en incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédit documentaire, avals, et cautions) qui restent bloqués et qui ne sont pas inclus dans la masse monétaire.

---

<sup>1</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013, p75

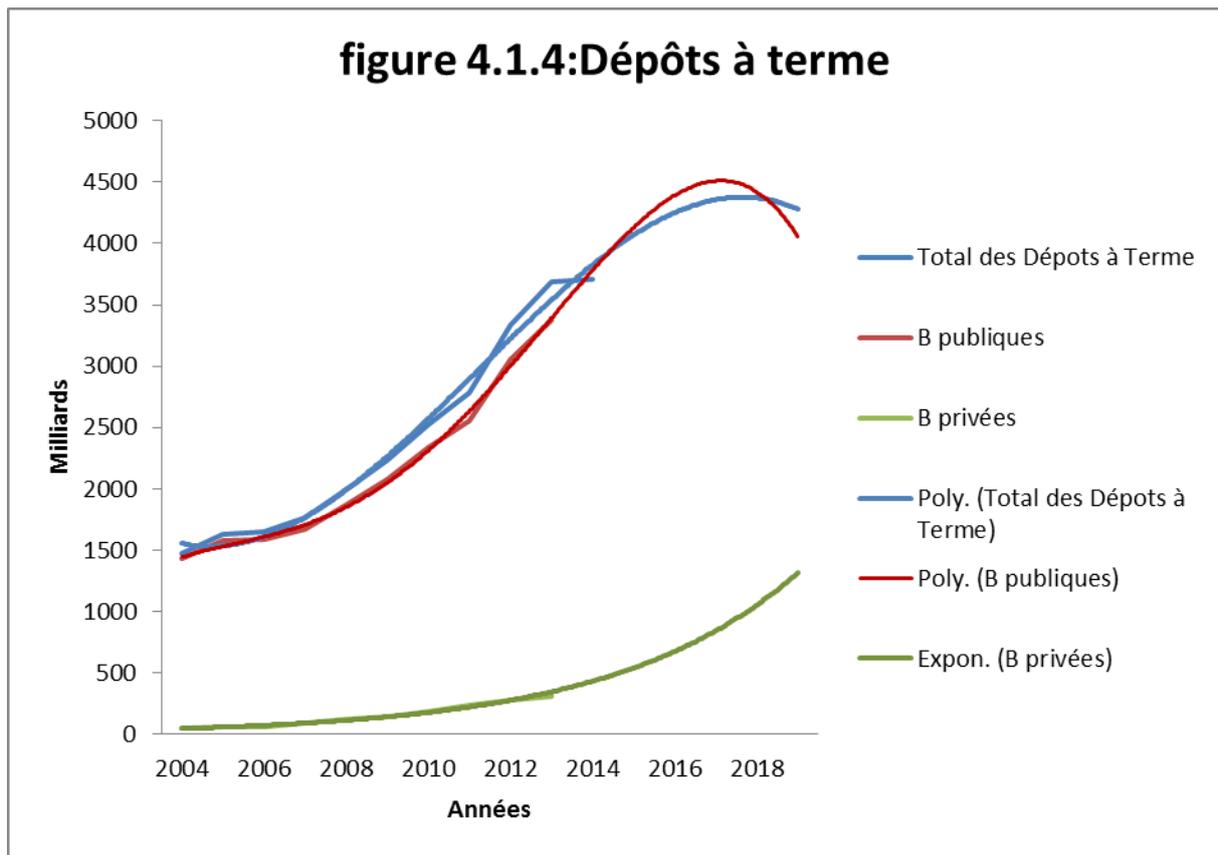


**Source : établi d'après les bilans de la banque d'Algérie**

Le graphique (4.1.3) représente l'évolution des dépôts à vue qui contient à son tour trois schémas : le total des dépôts à vue, les dépôts à vue pour les banques privées et les dépôts à vue pour les banques publiques.

La dominance de ce secteur s'est traduite par la ressemblance des deux graphes : celui des dépôts à vue des banques publiques, et du total des dépôts à vue, puisque ces dernières représentent une majeure partie du total des dépôts à vue qui sont constitués principalement du secteur des hydrocarbures, ce qui explique la contraction de 2009 qui indique clairement le choc externe sur le volume des dépôts.

Le schéma qui représente les dépôts à vue des banques étrangères reflète une évolution progressive, constante avec une prévision qui progresse d'une manière remarquable, contrairement au graphique des dépôts à vue des banques publiques qui montre que ce dernier reste prédominant dans ce secteur mais a subi plusieurs perturbations qu'elles vont mener le volume des dépôts à l'avenir vers la régression.



. Le graphique (4.1.4) qui représente les dépôts à terme contient à son tour trois schémas : les dépôts à terme pour les banques publiques, pour les banques privées, et le total des dépôts à terme.

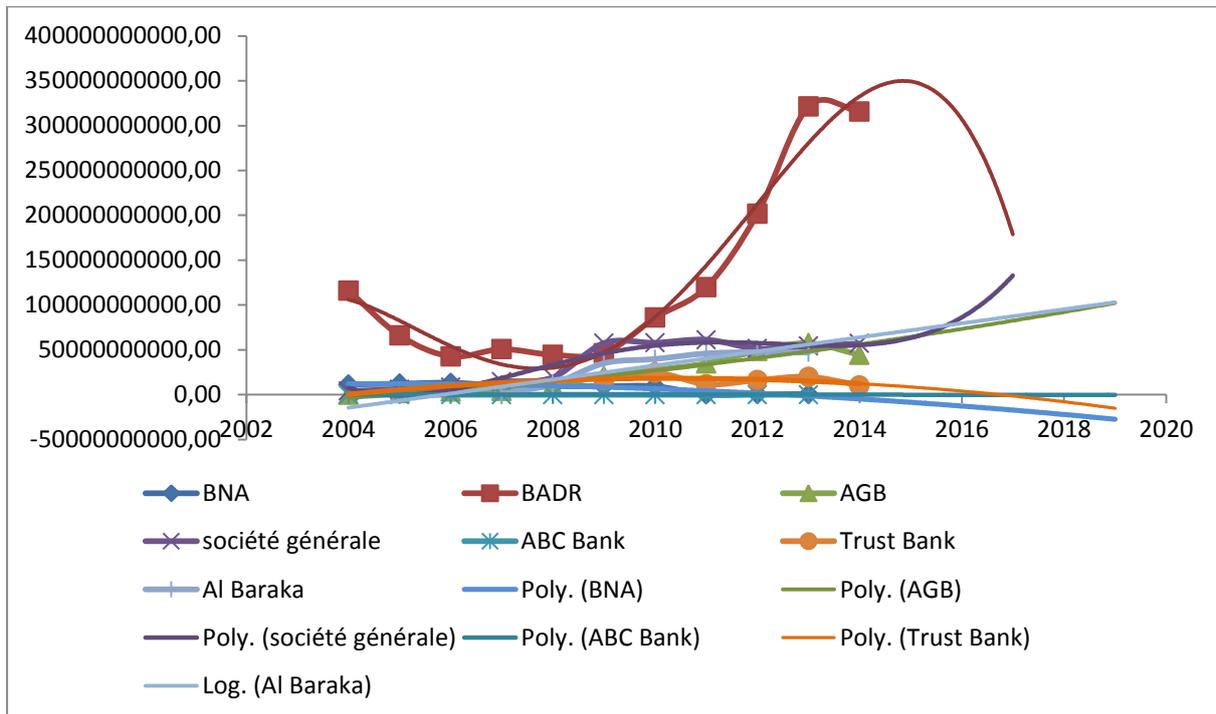
Les trois schémas montrent qu'il y a une évolution positive des dépôts à terme d'une manière constante et régulière. L'évolution des banques privées est remarquable grâce à sa stratégie de diversification des produits proposées et l'extension de leur réseau pour une couverture plus large. Ce flux des ressources collectées porte uniquement sur les entreprises privées et les ménages, Au total, la part des dépôts à terme du secteur privé, y compris les dépôts en devises, dans le total des dépôts des privées demeure importante comparativement à la part des dépôts à terme collectés par les banques auprès du secteur public. Pour ce qui est des banques publiques, elles ont enregistré un flux positif de dépôts à termes collectés en dinars auprès du secteur public, les entreprises privées, et les ménages.

Tableau 4.3L'évolution des engagements en faveur de la clientèle des banques étudiées (crédit documentaire) de 2004 à 2014 : (DZD)

	<b>BNA</b>	<b>BADR</b>	<b>AGB</b>	<b>Société Générale (SGA)</b>	<b>ABC Bank</b>	<b>Trust Bank</b>	<b>Al Baraka</b>
<b>2004</b>	11.532.930.081	115.984.922.729	17.000.033	4.110.983.980	3.888.000	-	-
<b>2005</b>	12.325.093.180	66.119.201.287	1.808.840.649	6.194.147.834	8.476.000	-	-
<b>2006</b>	13.321.093.180	42.727.649.393	3.476.530.529	8.551.008.333	8.308.000	-	-
<b>2007</b>	10.359.293.180	50.753.515.507	4.215.378.501	14.563.797.883	3.866.262	-	1.197.403.451
<b>2008</b>	9.623.483.180	44.466.065.283	10.231.000.000	19.414.927.000	7.247.047	-	12.032.684.943
<b>2009</b>	9.440.483.000	46.239.400.285	20.899.245.000	57.638.421.000	14.091.607	15.847.553.506	35.101.340.972
<b>2010</b>	9.440.483.000	86.003.932.092	27.724.000.000	57.954.538.000	12.282.850	24.640.636.942	39.866.424.538
<b>2011</b>	246.783.830	119.953.467.377	35.000.000.000	61.362.602.000	15.777.391	11.702.367.663	46.006.311.582
<b>2012</b>	532.521.805	201.872.603.226	48.625.900.123	51.446.269.000	14.280.765	16.253.892.850	47.610.438.978
<b>2013</b>	750.260.301	321.240.299.900	57.486.183.518	54.343.042.000	12.510.779	20.030.006.004	46.998.383.249
<b>2014</b>	-	315.795.200.757	44.387.126.000	57.113.636.000		10.451.069.935	34.438.000.000

Source : établi par l'étudiante d'après les rapports de banques

Figure 4.1.5 : Schéma récapitulatif des engagements en faveur de la clientèle



Source : établie par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de l'indicateur (2004-2014)

Les opérations du commerce extérieur en Algérie sont représentées par les engagements en faveur de la clientèle. Ils sont constitués à plus de 86% par les crédits documentaires (Credoc) et par les remises documentaires nouvellement restaurée.

A partir du schéma récapitulatif des engagements des banques étudiées en Algérie et les prévisions pour les cinq ans à venir, on remarque que les deux banques publiques (BNA et BADR) ont enregistré une régression au niveau de leurs volumes, ce qui a permis aux banques privées de se démarquer dans ce domaine et de conquérir des parts importantes du marché Algérien. Cependant, à partir de 2009, la BADR a repris sa place de leader comme au début de période (2004) avec l'enregistrement d'un volume sans précédent de 321 milliards de dinars en 2013 grâce à la couverture de toutes les opérations du commerce extérieur de la SONACOM (MMA).

L'évolution significative du volume des engagements des banques privées est due à la facilitation des opérations du commerce extérieur offerte par ces banques, et la réduction significative des délais des traitements des dossiers. La dominance des opérations du commerce extérieur par les banques publiques reste le résultat de la politique économique utilisée par notre pays pour garder le secteur publique dominant en obligeant les sociétés

étatiques à coopérer qu'avec ces banques afin de protéger sa souveraineté. Les prévisions enregistrées dans ce domaine montrent (on considère que l'évolution des banques reste au même rythme d'avancement en gardant les facteurs externes stables) que les opérations du commerce extérieur enregistreront une régression (Elle a déjà commencé pour la BADR en 2014). Quelques banques privées connaîtront une régression. Ceci peut être la résultante de la situation économique difficile qu'a connue l'Algérie cette année à cause de la chute du prix de pétrole qui a mené les autorités algérienne à prendre des mesures restrictives pour limiter les importations qui pèsent lourd sur la balance des paiements du pays. Sachant que la majorité nos opérations du commerce extérieur sont sous forme d'importation.

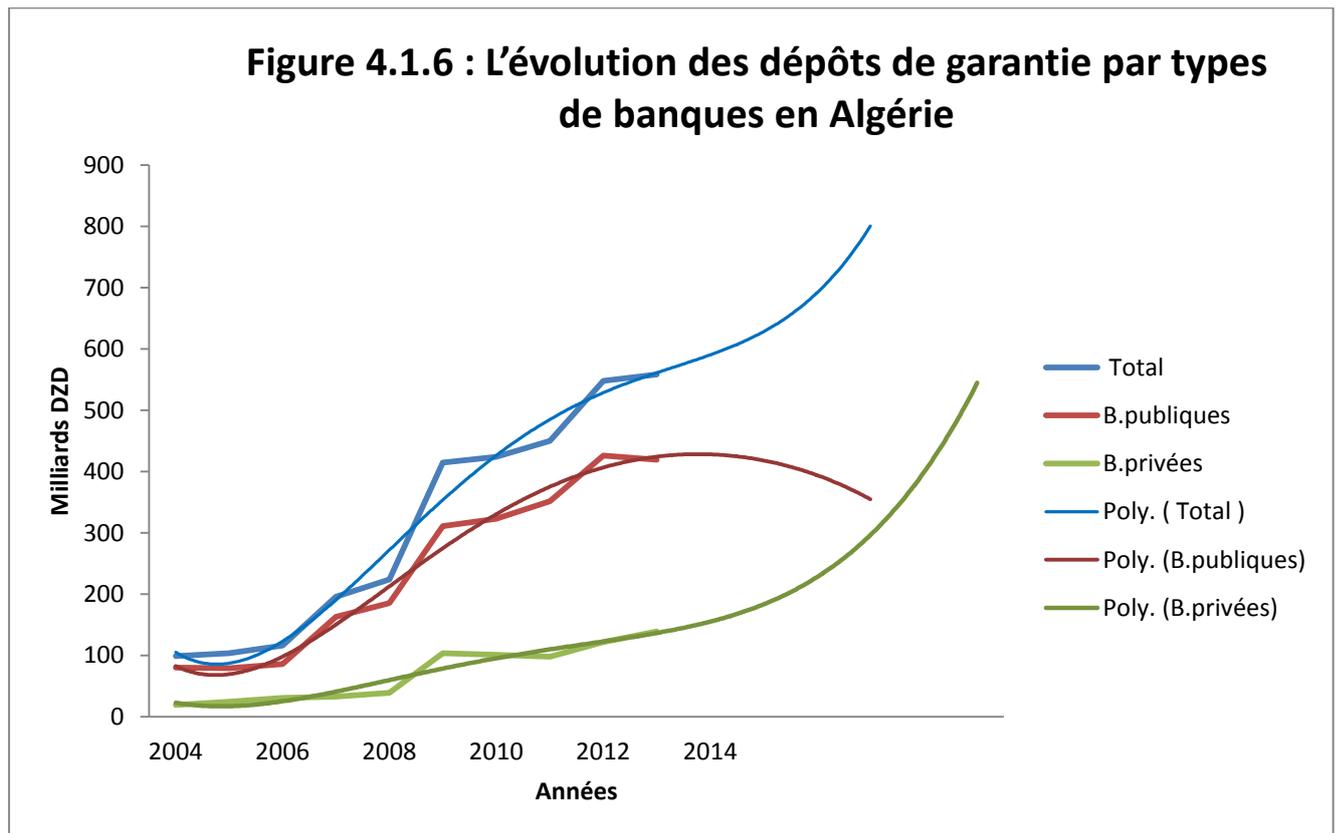
On peut donner plus d'explications en étudiant l'évolution des dépôts de garanties des banques en Algérie comme suit :

**Tableau 4.4 :L'évolution des dépôts de garantie par type de banques en Algérie (Credoc...)**

(En milliards de dinars)

	Les dépôts de garantie		
	Total	B publiques	B privées
<b>2004</b>	98,8	79,9	18,9
<b>2005</b>	103,3	79	24,3
<b>2006</b>	116,3	85,6	30,7
<b>2007</b>	195,5	162,9	32,6
<b>2008</b>	223,9	185,1	38,8
<b>2009</b>	414,6	311,1	103,5
<b>2010</b>	424,1	323,1	101
<b>2011</b>	449,7	351,7	98
<b>2012</b>	548	426,2	121,8
<b>2013</b>	558,2	419,4	138,8

**Source :** établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.



**Source :** établi par l'étudiante à partir des tableaux récapitulatifs.

La figure (4.1.6) représente l'évolution des dépôts de garanties et contient à son tour trois schémas : le total des dépôts de garantie, les garanties pour banques publiques, et pour banques privées. Les trois schémas montrent que l'évolution est positive et irrégulière durant la période (2004 à 2013).

L'analyse et la prévision des données relatives à l'activité de collecte des ressources des banques hors dépôts qui est constitué par les garanties des engagements par signatures donnés (crédit documentaire, avals et cautions) reflète que:

- La période marquante de ces schémas est celle de 2008 à 2009 qui peut être traduite par la suppression de l'utilisation de la remise documentaire, ce qui a affecté directement et d'une manière très influente l'évolution du crédit documentaire et par conséquent, le total des engagements par signature puisque le crédit documentaire représente 90% de ces engagements.
- La hausse des dépôts collectés auprès du secteur public (6,1%) au cours de l'année 2013, après une baisse de 6,5% en 2012 comparativement à la hausse appréciable des dépôts

collectés auprès des entreprises privées (15,7% en 2013 contre 16,9% en 2012) des ménages et associations (7,1% contre 13% en 2012)<sup>1</sup>.

La hausse de la part des dépôts collectés par les banques auprès du secteur privé (entreprises, ménages, associations) dans le total des dépôts (secteurs public et privé).

Cette part, qui était de 52,7% en 2011, est passée à 57,6% en 2012 puis 58,4% en 2013.

- Le niveau des dépôts des ménages et associations dans le total des dépôts du secteur privé est relativement stable et reste important (67,6% en 2013 contre 69,2% en 2012).
- Le ratio dépôts en devises des ménages /total des dépôts en devises collectés par les banques demeure très significatif avec 67,3% en 2013 contre 65,5% en 2012 en contexte de hausse des dépôts en devises à la fois des ménages (11,9%) et entreprises publiques (6,4%).
- La tendance évolutive des courbes des dépôts de garanties pour les cinq années à venir montrent clairement l'évolution remarquable des banques privées et la régression prévue chez les banques publiques. Ceci confirme l'hypothèse que les banques publiques vont réussir à prendre au fur et à mesure une bonne place sur le marché algérien.

---

<sup>1</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013, p76

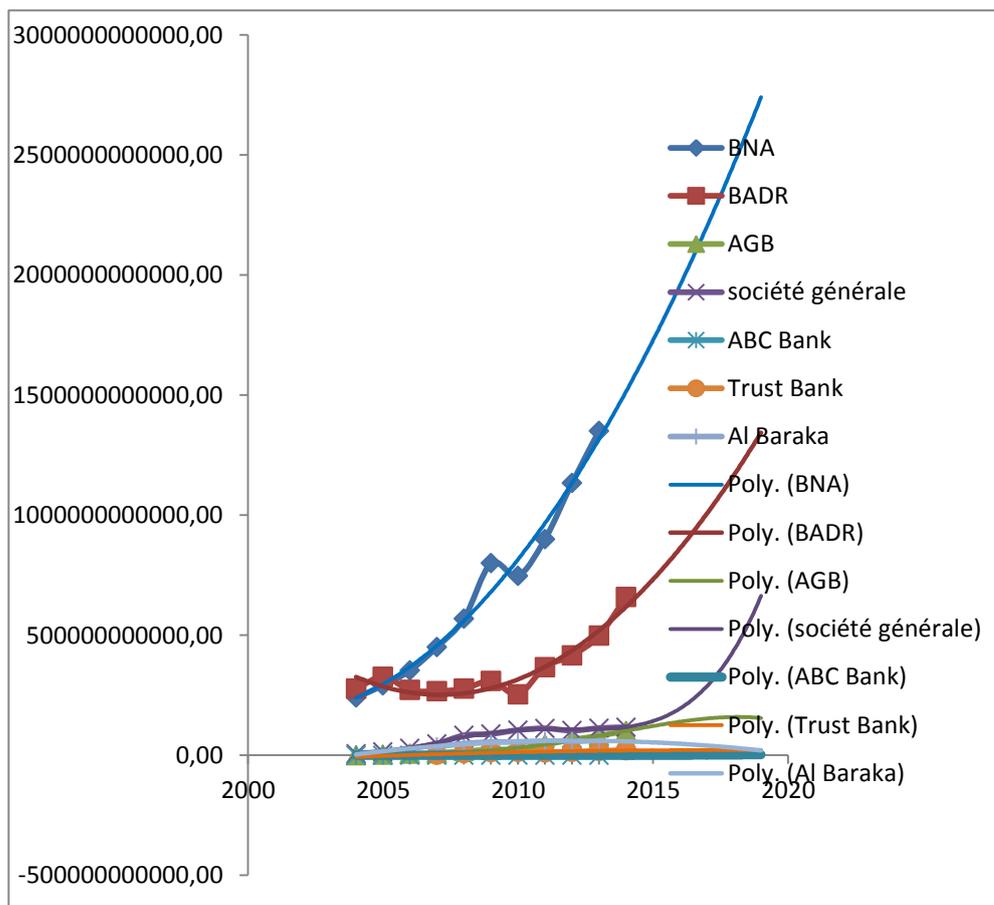
## ii. L'évolution des crédits:

**Tableau 4.5 : Tableau récapitulatif des crédits des banques étudiées  
(Étatiques et privées)(DZD)**

	<b>BNA</b>	<b>BADR</b>	<b>AGB</b>	<b>Société Générale (SGA)</b>	<b>ABC Bank</b>	<b>Trust Bnak</b>	<b>Al Baraka</b>
<b>2004</b>	240.285.192.310	277.162.890.881	195.253.000	7.165.634.268	4.763.000	-	-
<b>2005</b>	290.999.970.725	326.473.777.455	2.615.368.000	14.463.119.708	6.449.000	-	-
<b>2006</b>	353.344.545.798	271.882.138.602	5.984.849.000	29.177.861.396	7.342.759	-	-
<b>2007</b>	451.043.110.887	266.960.874.689	8.749.428.000	48.245.571.321	11.169.000	2.110.793.978	35.471.038.302
<b>2008</b>	569.395.193.916	277.123.078.577	17.848.631.000	83.000.000.000	8.956.000	9.231.005.547	48.662.404.195
<b>2009</b>	799.698.188.000	309.244.553.311	22.744.486.000	89.000.000.000	14.552.861	13.333.987.322	54.873.699.934
<b>2010</b>	747.180.357.000	254.170.259.110	26.515.037.000	105.000.000.000	17.177.217	14.464.194.927	55.688.886.139
<b>2011</b>	900.468.993.000	367.435.183.067	44.627.916.000	112.000.000.000	16.318.644	12.425.983.390	58.583.867.345
<b>2012</b>	1.134.166.014.000	415.708.167.586	64.967.000.000	103.000.000.000	20.047.364	14.724.023.031	57.891.423.240
<b>2013</b>	1.350.770.050.000	498.460.187.168	81.240.000.000	113.000.000.000	28.253.244	18.344.113.018	62.640.201.678
<b>2014</b>	-	659.397.317.001	101.162.236.000	117.000.000.000	-	21.429.970.069	80.627.000.000

Source : établi par l'étudiante à partir des rapports de banques

Figure 4.2 : évolution et prévision des crédits des banques étudiées



Source : établie par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif des crédits (2004-2014)

D'après le schéma récapitulatif des crédits des banques sujets de notre étude en Algérie, on remarque que le volume des crédits a augmenté durant la période (2004 à 2014). ceci peut être expliquée par l'adoption de l'Algérie une phase de développement caractérisée par de gros projets d'investissements établis par le gouvernement Algérien dans le cadre du programme de la relance économique .Dans ce contexte La BNA a enregistré une progression sans précédente atteignant ainsi le niveau le plus élevé des crédits à la clientèle chiffré à 659 milliards de dinars en fin 2014 et faisant d'elle le leader du marché bancaire Algérien, suivie par la BADR avec un écart de plus de 400 milliards de dinars .cette différence peut être expliquée par la spécialisation de la Badr dans un créneau spécifique qui se limite au développement rural.

Par ailleurs, les banques privées à capitaux étrangers ont enregistré à leurs tours une progression stable et significative amenant ainsi « Société Générale Algérie » à la place de

leader des banques privées en se spécialisant dans le créneau « particuliers », suivie en deuxième place par AGB (Algérie Gulf Bank) qui à son tour enregistre depuis sa création en 2004 des niveaux de plus en plus élevés.

Ceci nous laisse à dire que la part de marché des banques privées a augmenté durant la période (2004 – 2014) de 7,1% du total des crédits octroyé à la clientèle en début de période à 13,5% à la fin de l'année 2014, et cela au détriment des banques publiques qui ont enregistré une régression au total des crédits passant de 92,9% en 2004 à 86,5% en 2014, néanmoins cela ne les empêche pas à rester et de loin les leaders du marché Algérien grâce à la politique économique du pays qui veut garder la souveraineté de l'état en orientant tous les gros projets de développements du pays dans différents secteurs vers le financement à travers les banques publiques, nous citons l'exemple des projets d'investissements du secteur des hydrocarbures, de l'industrie, de l'Habitat.....

Les prévisions enregistrées à partir de 2015 sur cet indicateur montrent que les banques publiques étudiées (BNA et BADR) ainsi que SGA connaissent une progression remarquable surtout avec le lancement du crédit à la consommation puisque l'état favorise le financement par les banques publiques et que ce type de crédit est la spécialité de SGA.

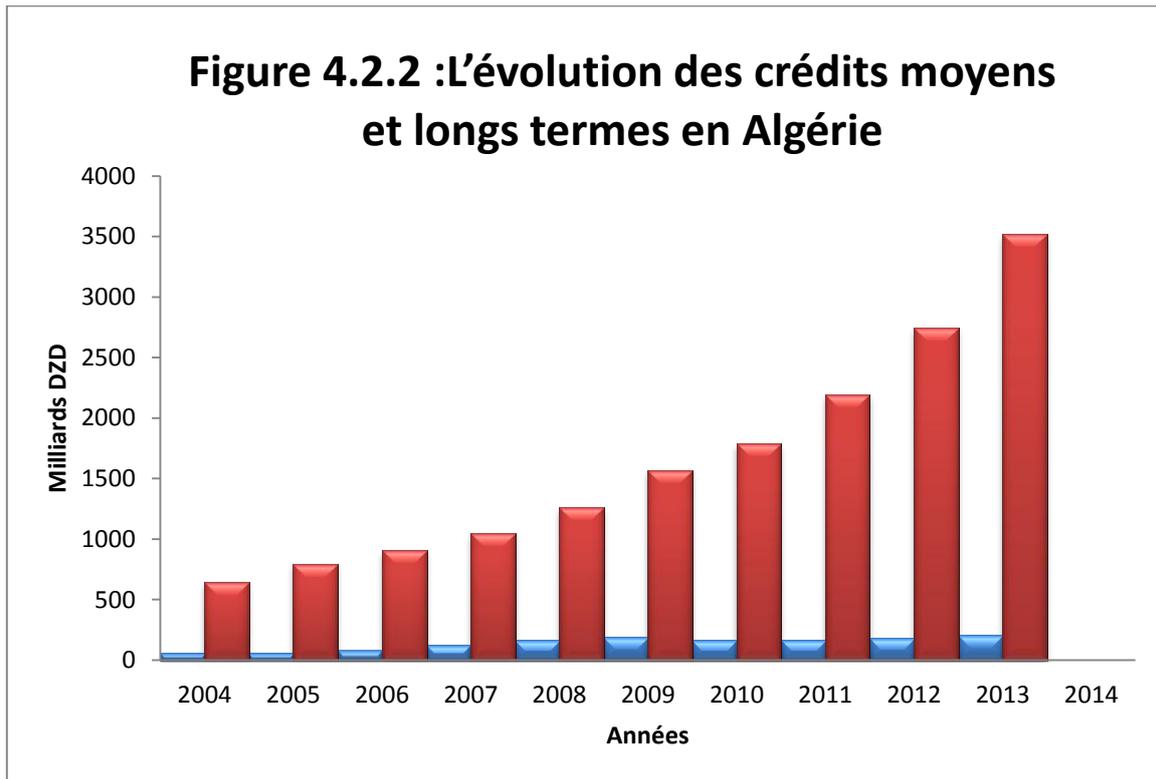
Au cours de notre étude, nous avons constaté que la banque d'Algérie a enregistré une progression soutenue des crédits distribués par les banques, le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédit par maturité des banques en Algérie :

**Tableau 4.6 : L'évolution des crédits par maturités et par types de banques en Algérie.**

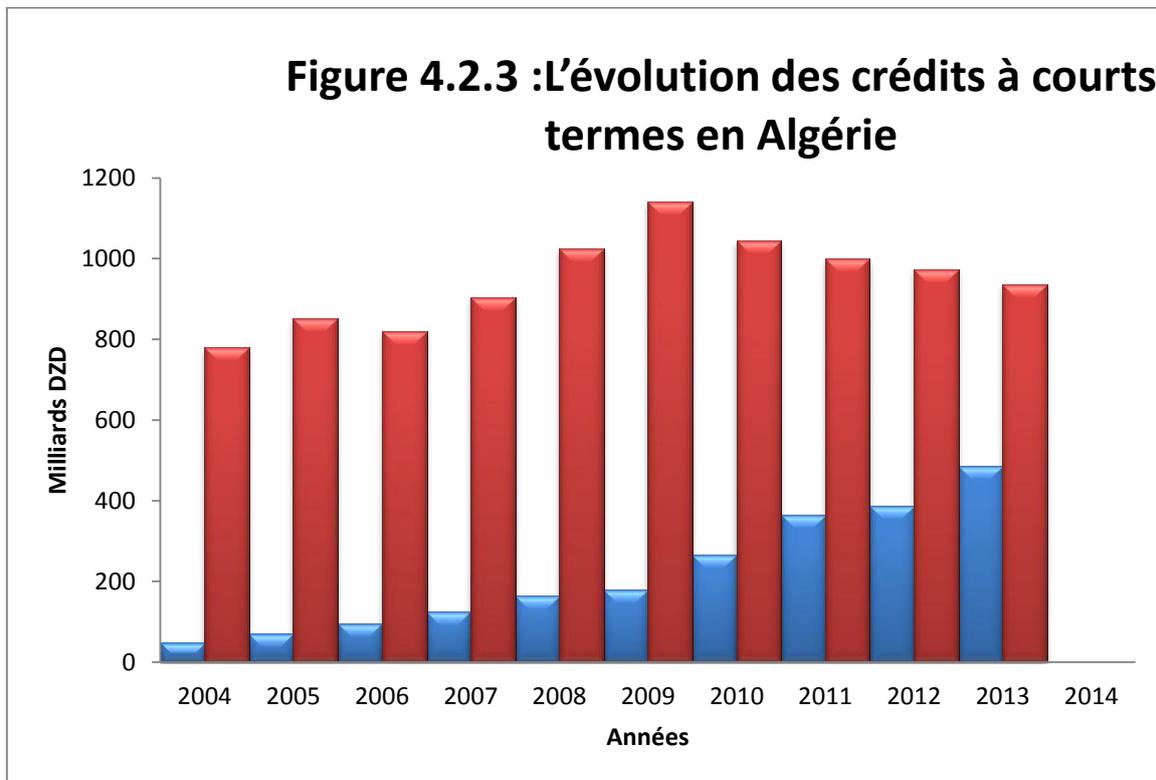
(En milliards de dinars)

	Les banques étrangères			Les banques publiques		
	C.C.T	C.M.L	Part des banques	C.C.T	C.M.L	Part des banques
<b>2004</b>	48,596	60,211	7,1%	779,741	645,840	92,9%
<b>2005</b>	70,360	61,630	7,4%	852,958	793,960	92,6%
<b>2006</b>	96,351	81,171	9,3%	819,346	907,234	90,7%
<b>2007</b>	123,6	128,8	11,5%	902,5	1048,8	88,5%
<b>2008</b>	163,6	163,5	12,5%	1025,8%	1261,2	87,5%
<b>2009</b>	179,2	193,9	12,1%	1141,3	1570,7	87,9%
<b>2010</b>	265,6	165,3	13,2%	1045,4	1790,4	86,8%
<b>2011</b>	363,4	167,3	14,2%	999,6	2194,4	85,8%
<b>2012</b>	387,7	181,8	13,3%	973,9	2742,2	86,7%
<b>2013</b>	487,0	210,1	13,5%	936,4	3521,0	86,5%

**Source :** établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.



Source : établi par l'étudiante à partir des bilans de la BA.



Source : établi par l'étudiante à partir des tableaux récapitulatifs.

Le total des crédits des banques enregistre un accroissement continu ces dernières années de 20,3% en 2013 contre 16,8% en 2012 et 20% en 2011<sup>1</sup>

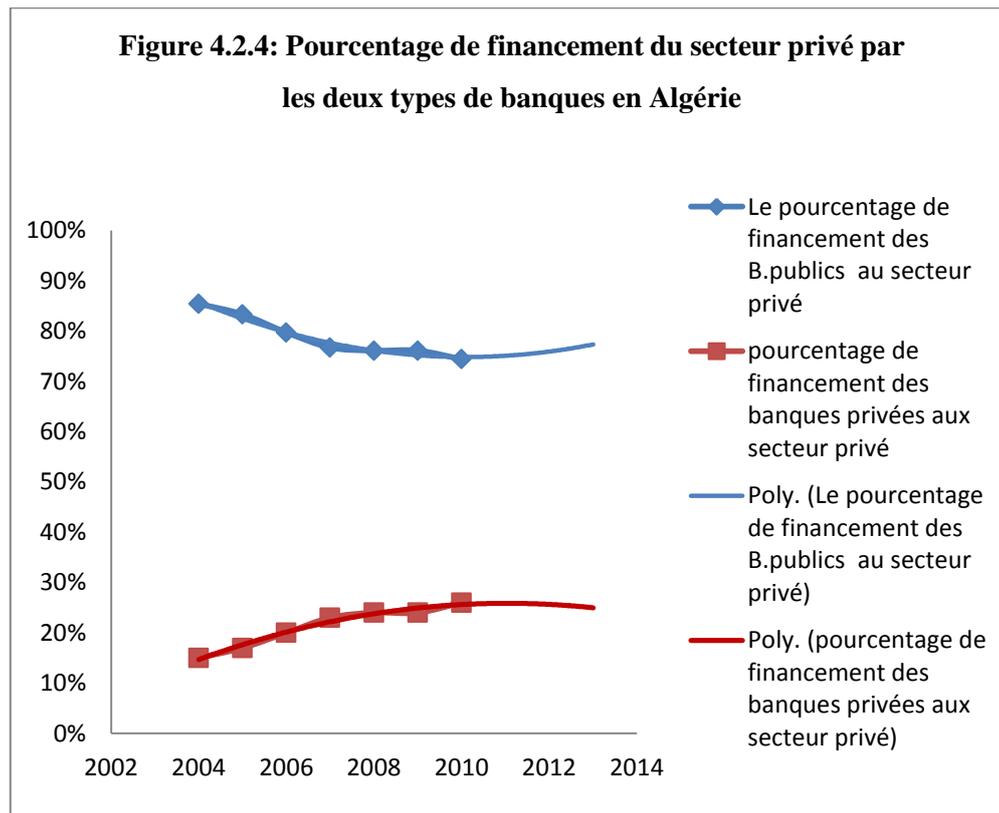
Les crédits distribués au secteur public représente 46,7% du total des crédits à l'économie en 2013 contre 47,6% en 2012, ce qui veut dire que la part des crédits aux entreprises privées et ménages dans l'encours total des crédits distribués par les banques se stabilise à 52,8% en 2013 contre 52,4% en 2012.

Les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public. Le flux de crédits des banques publiques a bénéficié légèrement plus aux entreprises publiques qu'aux entreprises privées et ménages, traduisant l'implication des banques publiques dans le financement des grands projets d'investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau de l'Habitat...

Néanmoins, leurs parts dans le financement du secteur privé restent importantes mais qui commence à perdre sa part de marché progressivement à cause de la rude concurrence des banques privées. Les prévisions montrent que les banques privées gagneront d'avantages de part de marché surtout avec la situation actuelle du pays qui vire vers l'encouragement du secteur privé afin de minimiser les importations et favoriser le produit locale, comme le montre la figure ci-après :

---

<sup>1</sup> - Rapport annuel de la banque d'Algérie op, cit , 2013, p78



**Source :** établi par l'étudiante à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

Dans le total des crédits distribués, la part des banques privées est en progression continue depuis 2004. Bien que lente, cette évolution est appréciable, elle porte sur le financement des entreprises privées et des ménages. Ce qui fait que le taux de croissance de ces banques est supérieur à celui des banques publiques.

La structure de l'encours de crédits distribués par les banques confirme la tendance haussière des crédits à moyen et long terme, qui ont atteint une part relative de 72,4% contre 27,6% des crédits à court terme sachant qu'en 2010, les crédits à long et moyen terme atteignaient 59,9% contre 40,1% des crédits à court terme en 2010.

C'est une tendance qui a débuté en 2006 grâce à la progression des crédits à long terme distribués notamment par :

- Le financement d'investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.
- L'augmentation des crédits hypothécaires.
- Les crédits de financement des biens durables aux ménages.

Le crédit hypothécaire est passé de 216,9 milliards de dinars en 2011, à 259,1 MDA en 2012 à 307,4 MDA en 2013.

Les banques publiques ont couvert la plus grande partie des crédits hypothécaire (95%), c'est l'une des politiques de l'état pour permettre aux banques publiques de rester toujours et de loin les premiers opérateurs en Algérie. Par contre, les banques privées se sont engagées récemment dans la distribution de ce type de crédit qui reste relativement faible en dépit des dépôts considérables mobilisés auprès des ménages. Les crédits à moyens et à longs termes distribués par les banques publiques ont atteint un niveau appréciable comme le montre les statistiques ci-après <sup>1</sup> : 52,5% en 2006, 53,7% en 2007, 57,9% en 2009, 63,1% en 2010, 73,8% en 2012, 79% en 2013.

Pour les banques privées, cette part avait atteint un niveau appréciable en 2009 (52%), puis elle a commencé à reculer progressivement pour atteindre 30,1% en 2013, à cause du ralentissement de la distribution des crédits aux ménages.

---

<sup>1</sup> -D'après les différents rapports annuels de la banque d'Algérie.

## iii. L'évolution du produit net bancaire :

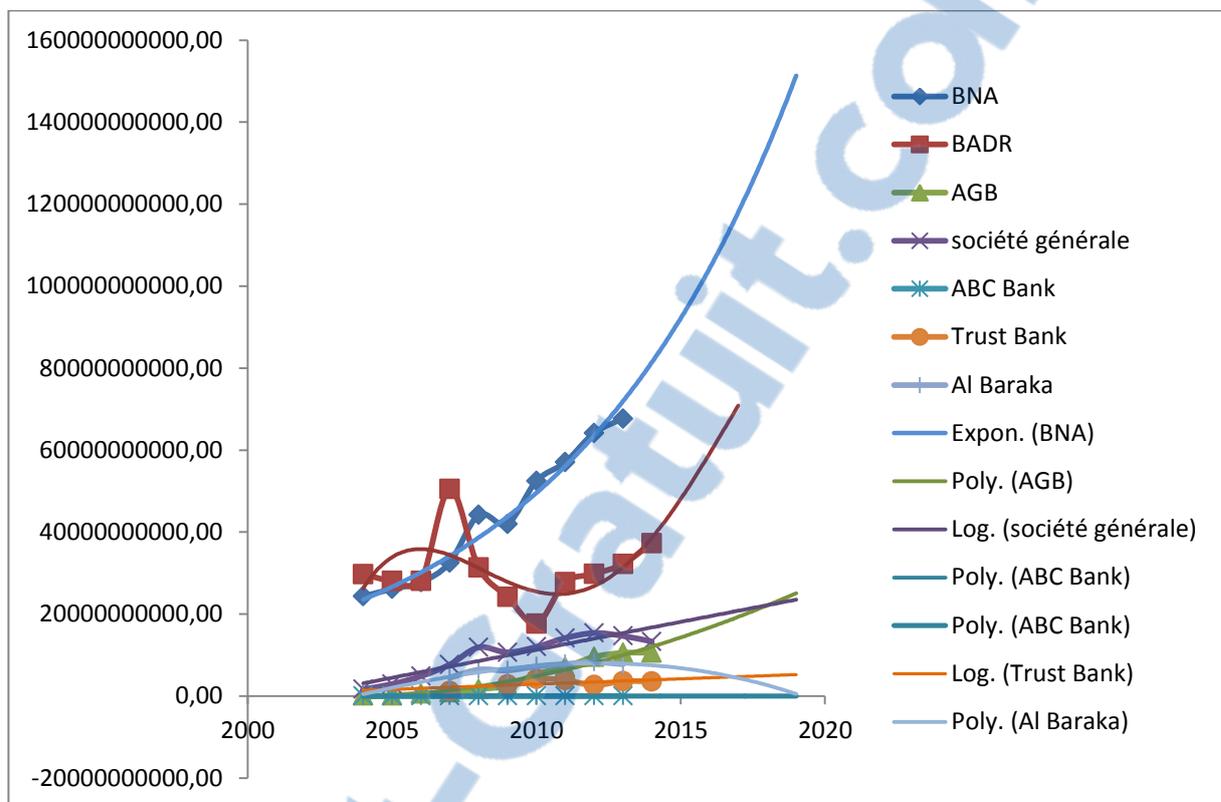
Tableau4.7 : Tableau récapitulatif du produit net bancaire des banques étudiées

(DZD)

	<b>BNA</b>	<b>BADR</b>	<b>AGB</b>	<b>Société Générale (SGA)</b>	<b>ABC Bank</b>	<b>Trust Bank</b>	<b>Al Baraka</b>
<b>2004</b>	24.315.332.630	29.724.814.264	127.091.000	1.656.336.987	941.881	-	-
<b>2005</b>	26.115.524.206	28.080.862.533	139.420.000	2.923.050.068	1.455.046	-	-
<b>2006</b>	27.772.970.597	28.080.862.533	588.054.000	4.832.460.275	1.905.693	-	-
<b>2007</b>	32.541.595.415	50.518.037.000	885.149.000	7.672.564.025	1.779.000	1.230.909.161	4.476.749.121
<b>2008</b>	44.164.730.906	31.370.031.688	1.669.722.000	11.877.371.339	1.762.000	-	6.442.789.723
<b>2009</b>	41.960.887.000	24.211.781.464	2.526.469.000	10.648.382.000	2.347.000	2.807.916.299	6.249.089.194
<b>2010</b>	52.437.400.000	17.627.530.232	5.353.329.000	11.994.936.000	2.374.000	4.182.365.445	7.241.255.596
<b>2011</b>	57.012.496.000	27.751.882.440	7.065.626.000	14.152.965.000	2.446.000	3.868.999.232	7.804.239.804
<b>2012</b>	64.150.441.000	29.755.609.581	9.562.000.000	15.378.961.000	3.191.000	2.652.168.812	8.285.828.929
<b>2013</b>	67.666.374.000	32.211.940.464	10.520.317.000	14.665.339.000	3.273.000	3.626.311.195	7.760.063.027
<b>2014</b>	-	37.272.840.613	10.579.594.000	13.309.454.000	-	3.564.842.168	7.473.000.000

Source : établi par l'étudiante à partir des données des banques

**Figure4.3 : Schéma récapitulatif des produits nets bancaires des banques étudiées (2004-2014) et prévision jusqu'à 2019**



**Source :** établie par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de l'indicateur

Les produits nets bancaires des deux types de banques étudiées ont enregistré une évolution positive. La BNA reste le leader des banques en Algérie comme le montre la figure (4.3) suivie par la BADR. Cette dernière a connu une progression significative en 2007 pour ensuite régresser en 2010, enregistrant durant cette année son plus bas niveau avec un volume de 17 milliards de dinars. Ceci peut être à cause de sa spécialisation dans le secteur rural et en perdant ainsi sa clientèle des autres secteurs. Pour la période de 2009 à 2013 la Badr a enregistré un produit net bancaire satisfaisant

Quant aux banques privées, elles ont enregistré une évolution positive et progressive des produits nets bancaires, comme le montre la figure (4.3). Ceci peut être le résultat des efforts produits par ces banques afin de satisfaire les besoins de leur clientèle qui se résume aux particuliers aux PME et aux ménages, et d'élargir leurs parts de marchés. Si on prend en considération la stabilité de l'évolution du marché algérien sans aucune interférence externe, les banques publiques enregistreront des progressions exponentielles surtout avec le lancement du crédit à la consommation.

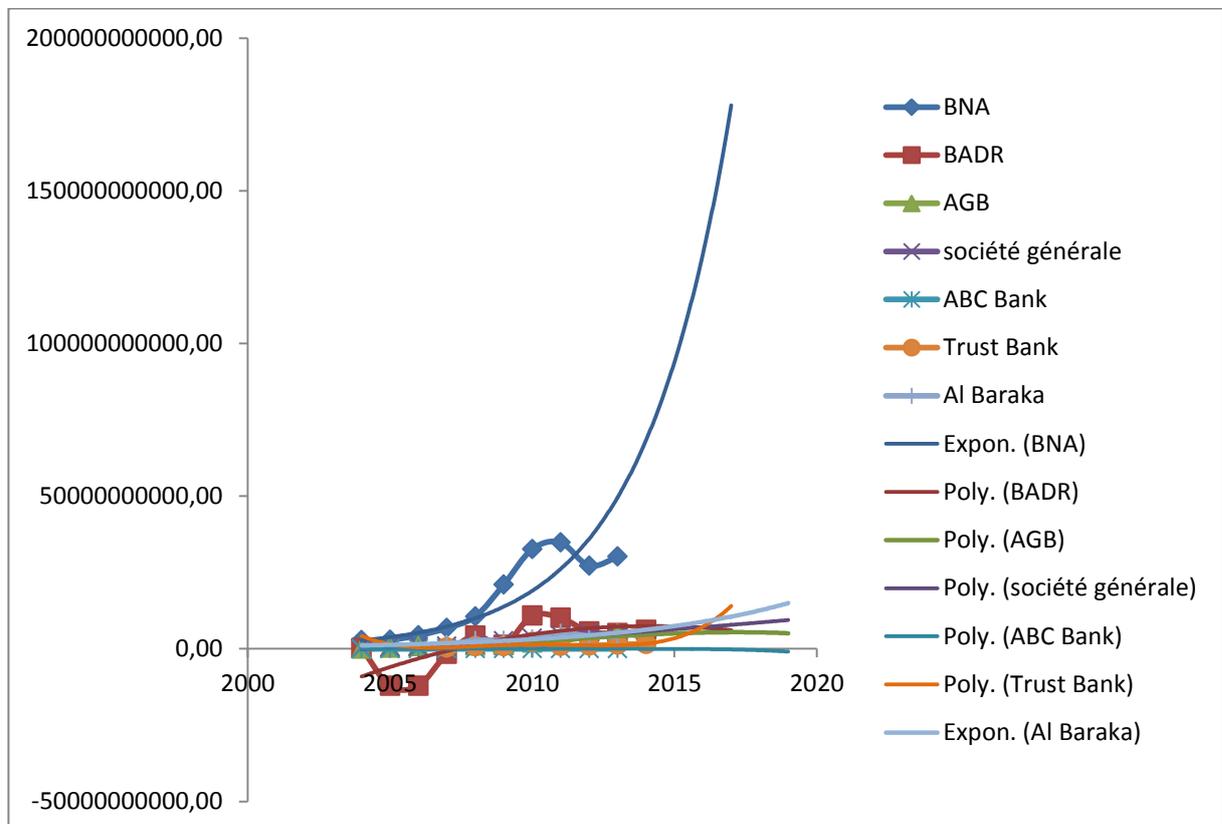
## iv. L'évolution du résultat net :

Tableau 4.8 : Tableau récapitulatif du Résultat net des banques étudiées de 2004 à 2014

	BNA	BADR	AGB	Société Générale (SGA)	ABC Bank	Trust Bank	Al Baraka
2004	2.790.540.385	221.844.314	20.000.000	225.994.895	379.675.	-	-
2005	2.954.835.846	-12.090.925.875	279.000.000	501.629.145	587.563.	-	-
2006	4.366.788.673	-12.090.025.875	787.000.000	633.007.049	-630.004.		
2007	6.789.576.391	-1.712.411.591	1.177.000.000	879.256.459	1.010.328	462.883.869	1.320.856.446
2008	10.573.020.270	4.248.813.960	1.078.467.000	1.429.005.959	647.016.	853.498.841	2.672.738.185
2009	21.016.960.000	1.234.801.018	1.462.551.000	2.591.701.000	937.014.	832.527.125	2.854.214.706
2010	32.599.909.000	10.855.759.090	2.031.054.000	3.422.827.000	1.053.770.	2.163.737.494	3.243.157.215
2011	34.819.139.000	10.122.789.142	2.591.296.000	4.355.723.000	925.000.	941.352.727	5.141.187.209
2012	27.180.499.000	5.638.160.834	3.999.000.000	5.169.254.000	1.336.000	1.028.849.258	4.190.030.186
2013	30.210.045.000	5.155.134.651	5.035.000.000	4.020.080.000	1.346.000.	1.407.554.404	4.092.489.013
2014	-	6.124.669.251	4.010.423.000	-	-	1.610.102.091	4.306.000.000

Source : établi par l'étudiante à partir des données des banques

**Figure 4.4 : Schéma récapitulatif des résultats nets des banques étudiées ( 2004-2014) et prévision jusqu'à 2019**



**Source :** établie par l'étudiante d'après le tableau récapitulatif de l'indicateur étudié

Selon la figure récapitulative des résultats nets enregistrés par les différentes banques étudiées, l'évolution est positive de plus en plus satisfaisante malgré le déficit enregistré par la BADR en début de période.

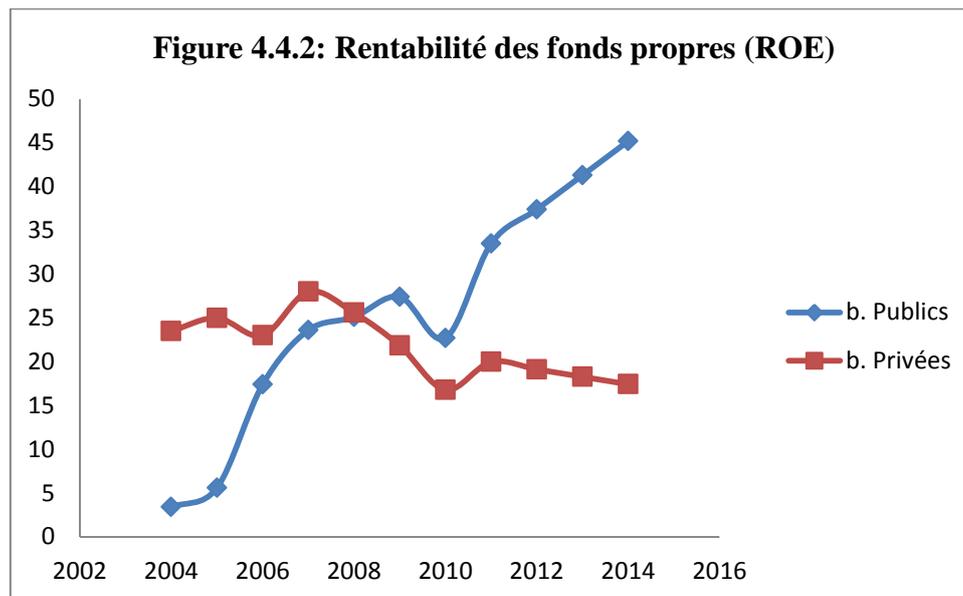
Cela n'empêche pas de préciser que la BNA reste la première banque en Algérie avec un résultat net de plus de 6 milliards de dinars enregistré en 2014. Suivie et de loin par le reste des banques avec des niveaux plus ou moins similaires, ce qui veut dire que les banques privées enregistrent des résultats équivalents à ceux des banques publiques malgré un nombre inférieur d'agences comparées par la BADR qui est réputée par sa densité au niveau du volume des agences réparties sur tout le territoire, ce qui induit aux faits que les banques publiques sont tenues absolument à diversifier leurs produits et à améliorer leurs services afin de conserver leurs parts de marchés et faire face devant la rude concurrence imposée par les banques privées qui continuent à gagner du terrain.

Selon les prévisions des résultats nets des banques (si on considère qu'il n'y a aucun facteur externe ne perturbe) on peut voir que la BNA gardera toujours sa place de leader, par contre la BADR ne connaîtra pas le même sort à cause de sa marge bancaire. Les banques publiques enregistreront une évolution plus timide que dans la période étudiées. L'évolution des banques que ce soit publiques ou privées à capitaux étrangers affecte la rentabilité des fonds propres comme le montre le tableau et la figure ci-dessous :

**Tableau 4.9 : rentabilité des fonds propres (ROE)**

<b>ROE</b>	<b>b. Publics</b>	<b>b. Privées</b>
<b>2004</b>	3,4%	23,5%
<b>2005</b>	5,6%	25,0%
<b>2006</b>	17,4%	23%
<b>2007</b>	23,6%	28%
<b>2008</b>	25,1%	25,6%
<b>2009</b>	27,41%	21,84%
<b>2010</b>	22,7%	16,79%
<b>2011</b>	33,49%	19,98
<b>2012</b>	37,39%	19,13%
<b>2013</b>	41,29%	18,28%
<b>2014</b>	45,19%	17,43%

Source : d'après les rapports annuels de la banque d'Algérie.



**Source** : établie par l'étudiante d'après les rapports de la banque d'Algérie.

Entre 2004 et 2010, la banque d'Algérie a enregistré une évolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) assez contrastée entre le groupe des banques publiques et celui des banques privées à participation étrangères.

En effet, le ratio des banques publiques a progressé régulièrement pour dépasser ceux des banques privés. En revanche, les banques privées à participation étrangères qui était en progression plus forte par rapport à celle des banques publiques, a commencé à régresser pour atteindre 16,79% en 2010.

La baisse du rendement des fonds propres des banques publiques est due à la stabilisation de leurs résultats (provisionnements à caractère de réserves), en contexte de hausse importante des fonds propres (20,9%) en 2009, dont une part relativement faible a été versée en 2010 à l'état propriétaire sous forme de dividendes.

Pour les banques privées, la baisse du rendement est due à la hausse importante (79,3%) de leurs fonds propres, et la hausse importante du capital minimum intervenue au cours du quatrième trimestre 2009 renforcées par la mise en réserve d'une partie des bénéfices en 2009, en dépit de la hausse appréciable de leurs résultats (37,8%).<sup>1</sup>

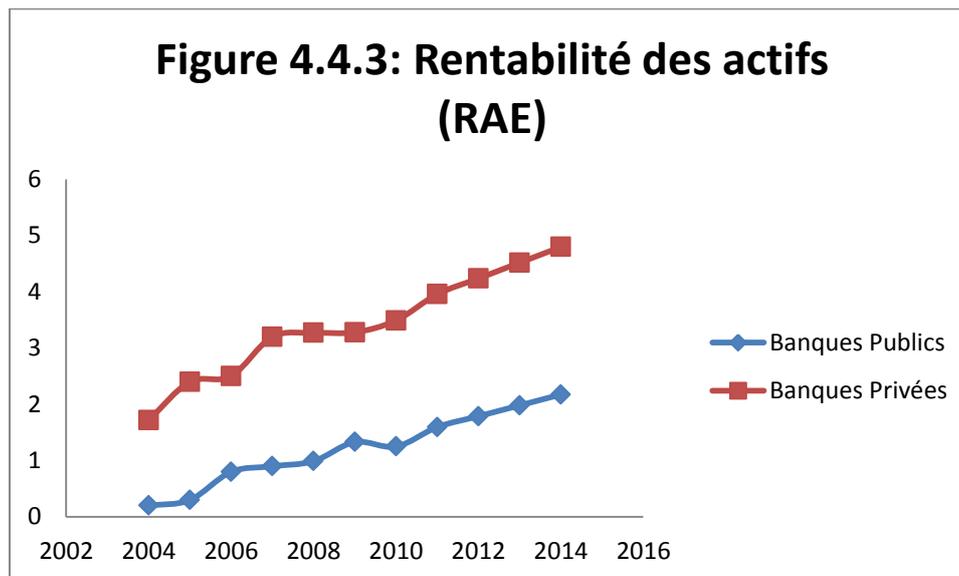
<sup>1</sup> - Rapport annuel 2010, p81

En 2013 les banques commerciales en Algérie ont enregistré un taux confortable de rentabilité des fonds établis à 19%<sup>1</sup>. Ceci peut être expliqué par l'étude du rendement des actifs des différents types de banques afin de voir l'évolution de la performance de chaque type de banques :

**Tableau 4.10: Le rendement des actifs**

<b>RAE</b>	<b>b. Publics</b>	<b>b. Privées</b>
<b>2004</b>	<b>0,2</b>	<b>1,72</b>
<b>2005</b>	<b>0,3</b>	<b>2,4</b>
<b>2006</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>
<b>2007</b>	<b>0,9</b>	<b>3,2</b>
<b>2008</b>	<b>0,99</b>	<b>3,27</b>
<b>2009</b>	<b>1,33</b>	<b>3,28</b>
<b>2010</b>	<b>1,25</b>	<b>3,49</b>
<b>2011</b>	<b>1,60</b>	<b>3,96</b>
<b>2012</b>	<b>1,79</b>	<b>4,29</b>
<b>2013</b>	<b>1,98</b>	<b>4,52</b>
<b>2014</b>	<b>2,17</b>	<b>4,71</b>

<sup>1</sup> - Rapport annuel 2013, p82

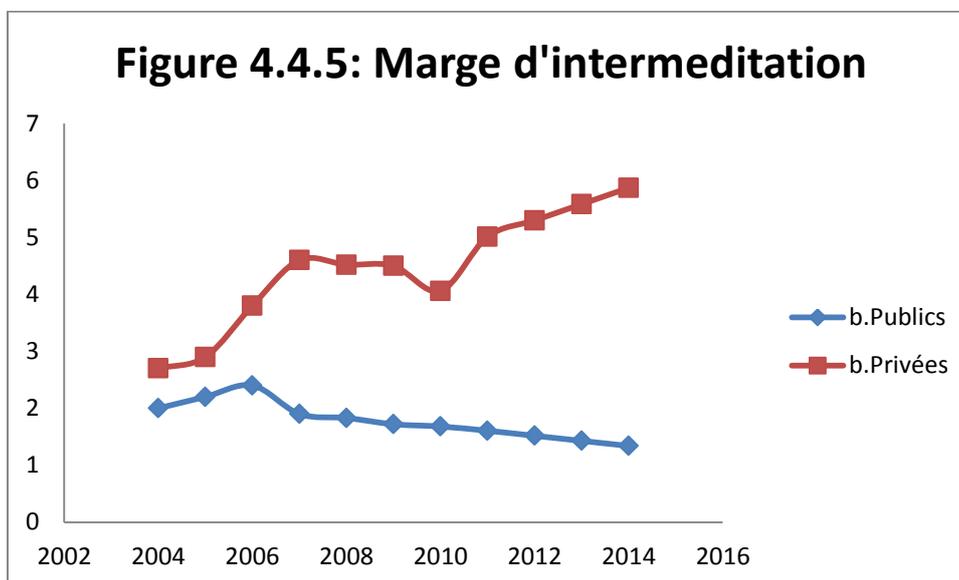
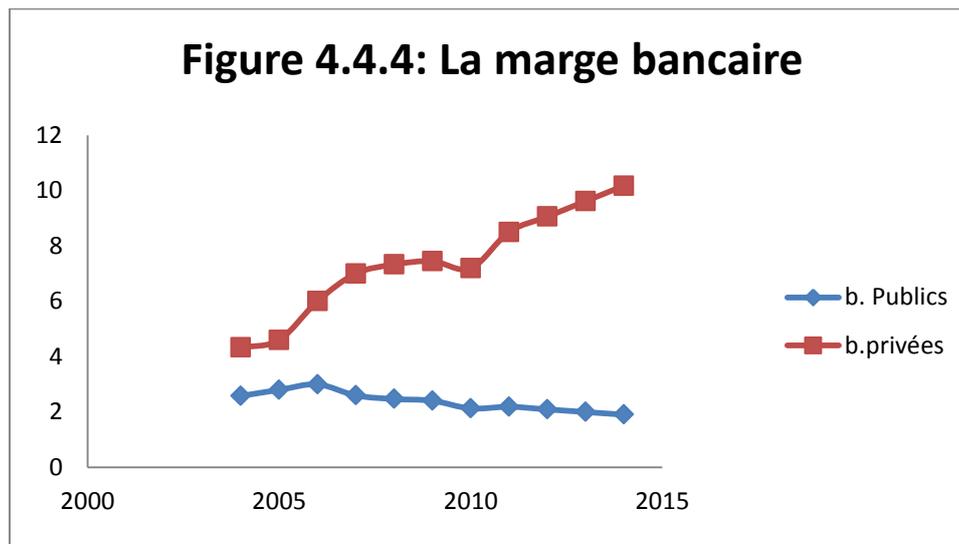


**Source :** établi par l'étudiante d'après les rapports de la banque d'Algérie

Le rendement des actifs des banques est mesuré par : Le ratio résultat/ total moyen des actifs. Son amélioration provient principalement du taux de rendement de leurs actifs productifs et progresse d'une façon nette comme le montre la figure (4.4.3). Avec une performance d'une moyenne de 2,05%, les banques privées sont mieux performantes que les banques publiques qui ont réalisé une moyenne de 0,51%. En revanche, cette performance reste faible en comparant avec les autres pays africains.

Pour les banques publiques, cette légère baisse du rendement des actifs est due à l'augmentation de la part de leur volume d'activité qui reste moyen avec un rendement moins élevé. En revanche, les banques privées améliorent leurs rendements grâce à l'amélioration de la marge d'intermédiation. Il faut noter que le rendement des actifs des banques commerciales Algériennes en 2013 est de 1,7%.

La mise en évidence des déterminants de la rentabilité des actifs des banques requiert l'analyse des marges bancaires ce qui veut dire, la capacité des actifs productifs des banques commerciales à générer du produit net bancaire.



**Source :** établi par l'étudiante d'après les rapports annuels de la banque d'Algérie  
2004-2014

Au cours de la période 2004 à 2014, les marges bancaires des deux types de banques Algériennes, ont évolué au sens inverse. La marge bancaire des banques privées a progressé d'une façon constante, alors que les banques publiques ont enregistré une marge bancaire de plus en plus faible. L'écart dans ces marges n'a pas cessé de se creuser entre les deux types de banques pour se stabiliser en fin de période.

La progression positive de la marge bancaire qu'ont connue les banques privées est la résultante de leurs performances au niveau de la marge d'intermédiation, contrairement à la

marge bancaire des banques publiques qui a connu une régression qui est due à la diminution de leurs marges d'intermédiations.

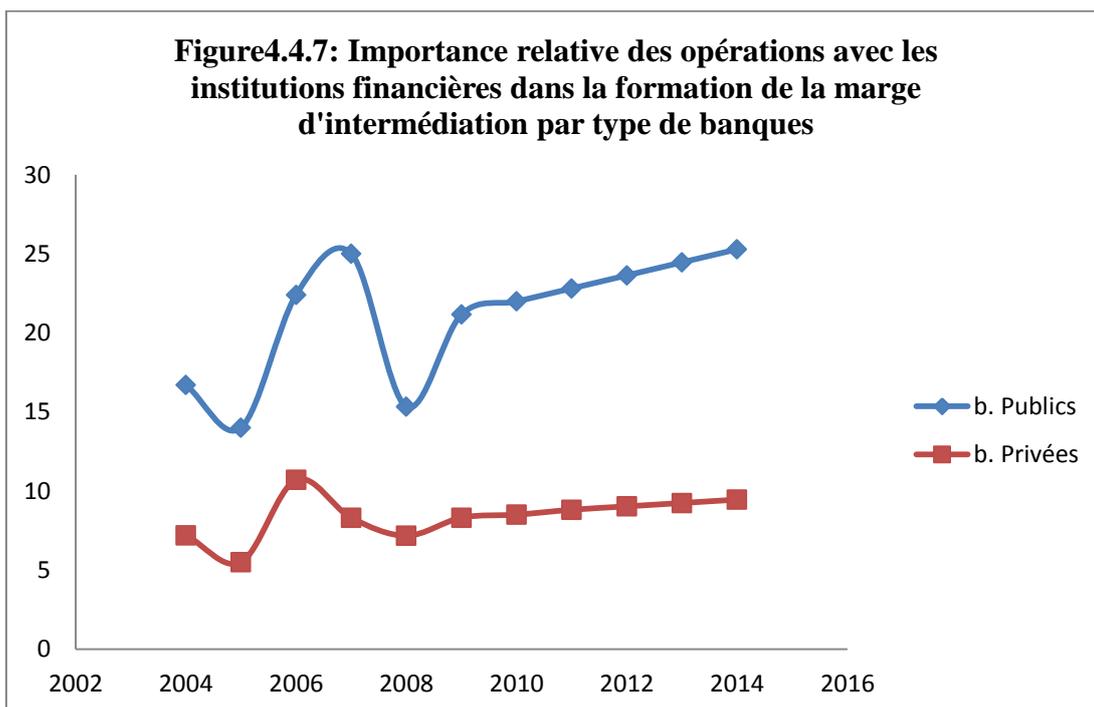
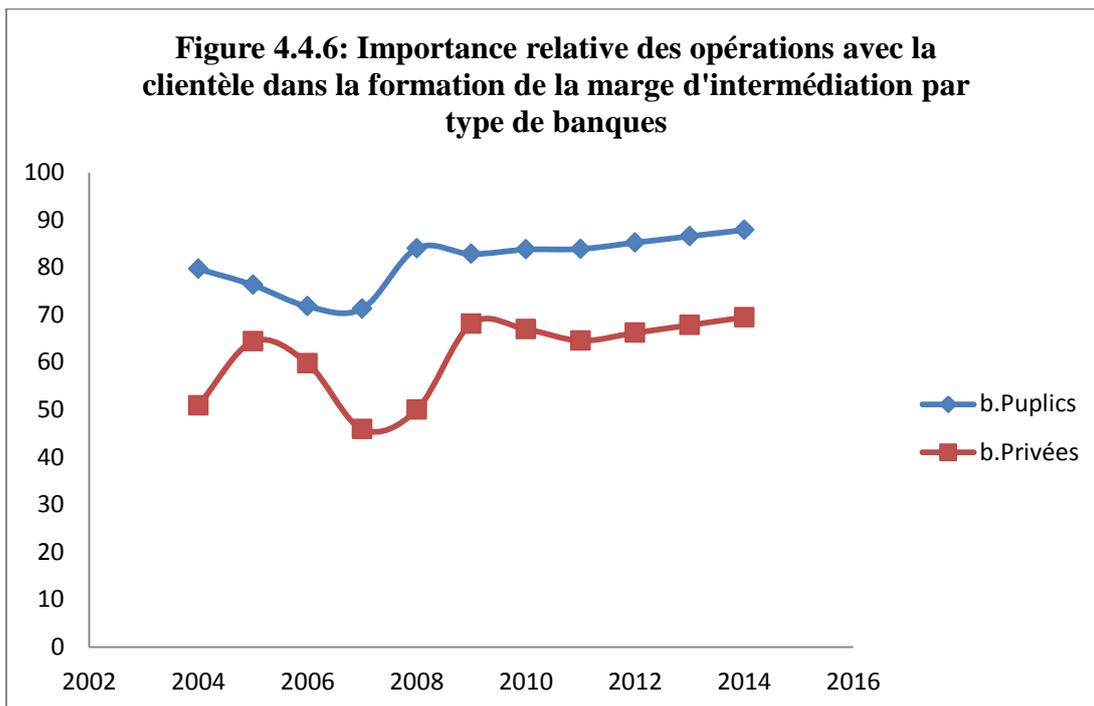
La marge d'intermédiation révèle une prédominance de l'activité clientèle pour le secteur bancaire dans sa globalité. Cette activité a contribué à plus de 80,28% dans la marge bancaire des banques privées en 2007 contre 84,02% en 2008, 82,88% en 2009, pour se stabiliser à 83,78% en 2010. Alors que, pour les banques publiques, cette intermédiation a contribué dans leurs marges bancaires à un pourcentage qui ne dépasse pas les 45,87%<sup>1</sup> en 2007, 49,99% en 2008, 68,11 en 2009, pour se stabiliser en 2010 à 67%.

Ce qui nous laisse déduire que les banques privées comptent beaucoup sur cette intermédiation alors que les banques publiques misent beaucoup plus sur les opérations avec la banque centrale. En d'autres termes, elles comptent beaucoup sur les opérations avec les institutions financières dans sa formation de marge d'intermédiation comme nous allons constater à travers les figures qui suivent. Ceci affecte automatiquement le produit net bancaire et le résultat net des banques.

Les figures (4.4.6) et (4.4.7) reflètent l'importance des opérations des banques exerçantes en Algérie dans la formation de la marge d'intermédiation

---

<sup>1</sup> -Article prof : Taoufik Rajhi « Recherche de l'efficience et pouvoir de marché des banques en Algérie : investigation empirique sur la période 20007 » banque Africaine de développement  
Ecole supérieure de commerce de Tunis, université de la Manouba, p11.



Source : établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie 2004-2013.

**Conclusion :**

Au terme de notre étude nous avons remarqué que le premier indicateur qui est l'activité de collecte de dépôts a enregistré une nette évolution que ce soit pour les banques publiques ou pour les banques privées. Cette progression a été marquée par la dominance flagrante des banques publiques. Ces dernières ont enregistré un flux positif de dépôts collectés en dinars auprès du secteur public, les entreprises privées, et les ménages. En ce qui concerne les banques étrangères, le flux de ressources collectées porte uniquement sur les entreprises privées et les ménages.

La collecte des ressources des banques est constituée de dépôts à vue, dépôts à terme et les hors dépôts. Ces derniers sont constitués principalement par les garanties des engagements par signatures. Ils sont à leur tour, constitués de crédit documentaire et de remise documentaire nouvellement restauré, ce qui reflète les opérations du commerce extérieur et donc le deuxième indicateur. A travers notre étude nous avons conclu que les banques privées commencent à prendre place dans les opérations du commerce extérieur en un temps restreint ce qui laisse projeter que d'ici quelques années les banques publiques auront du mal à se démarquer face à l'accroissement du volume et la qualité des opérations qu'offrent les banques privées.

Cette évolution significative est due à la facilitation des opérations du commerce extérieur offerte par ces banques, avec une réduction significative des délais de traitement des dossiers. La dominance du secteur du commerce extérieur par les banques publiques reste le résultat de la politique économique du pays qui veut toujours laisser le secteur public dominant en obligeant les sociétés étatiques à coopérer qu'avec ces banques.

Pour ce qui est du troisième indicateur (crédit), Les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public, le flux de crédits des banques publiques a bénéficié légèrement plus aux entreprises publiques qu'aux entreprises privées et ménages, traduisant l'implication des banques publiques dans le financement des grands projets d'investissement.

Dans le total des crédits distribués, la part des banques privées est en progression continue depuis 2004. Bien que lente, cette évolution est appréciable, elle porte sur le financement des entreprises privées et des ménages. Ce qui fait que le taux de croissance de ces banques est supérieur à celui des banques publiques.

Pour ce qui est des deux derniers indicateurs, La progression positive de la marge bancaire qu'a connu les banques privées est la résultante de leurs performances au niveau de la marge d'intermédiation, contrairement à la marge bancaire des banques publiques qui a connu une régression qui est due à la diminution de leurs marges d'intermédiations. Les banques privées comptent beaucoup sur la marge d'intermédiation alors que les banques publiques misent beaucoup plus sur les opérations avec la banque centrale.

Au final de notre étude, nous concluons que les banques privées à capitaux étrangers récemment installées en Algérie se sont développées d'une manière très rapide et commencent à gagner du terrain petit à petit malgré les entraves qui ralentissent leur implantation. Selon nos estimations, ces banques connaîtront un avenir prospère malgré les efforts fournis par l'état algérien pour protéger le secteur bancaire public. En effet, Les banques publiques algériennes dominent le secteur, néanmoins, elles accumulent des défaillances dans plusieurs niveaux, citons par exemple la qualité du service offert, la diversification des produits proposés avec des technologies très avancées. Donc, on constate que malgré l'hésitation de la clientèle algérienne à aller vers les banques privées à cause de la mauvaise expérience de la banque privée Al Khalifa, ces banques enregistrent des taux de croissances satisfaisants faisant d'elles de réelles concurrentes face aux banques publiques. Ces dernières sont invitées à adopter des réformes radicales afin de devenir des banques universelles et conserver leurs parts de marché.

## ***Conclusion générale***

Le climat des affaires et des investissements a changé ces dernières années. Il ressort que l'attractivité des pays en voie de développement s'est transformée. Cette attractivité est en nette amélioration mais les avantages qu'elle procure se répartissent différemment entre les pays et ceci malgré les efforts consentis par plusieurs pays entre autres l'Algérie.

Les autorités Algériennes doivent relever un défi de taille, à savoir l'amélioration du climat des affaires et la création d'un environnement économique plus attractif pour les IDE qui permet à l'Algérie d'être plus compétitive au niveau international, ce qui veut dire augmenter sa participation dans la production et les exportations mondiales et intégrer le processus de mondialisation de l'économie, l'Algérie doit agir en tant qu'acteur et non pas comme simple sujet passif et participer aux bénéfices du libre-échange du commerce mondial.

La mise en place d'un code des investissements qui assouplit toutes les procédures législatives et réglementaires n'exclue pas le fait qu'il reste encore des choses à régler comme l'accès au foncier et au financement, et la bureaucratie qui décourage les IDE à venir en Algérie.

L'amélioration du climat des affaires est, pour une bonne part, tributaire de la détermination de l'Algérie à poursuivre les réformes car l'expérience des autres pays concurrents de l'Algérie indique que seuls les pays déterminés à engendrer des réformes bénéficient pleinement et rapidement d'une croissance plus élevée grâce aux IDE. La résilience du système bancaire Algérien face au choc externe, portée par l'amélioration des indicateurs de solidité financière des banques et des conditions financières plus favorables a contribué à élever le rôle du canal crédits dans l'allocation des ressources d'épargne accrues notamment au profit de l'investissement.

Le domaine bancaire n'a pas échappé à la mondialisation financière. Ces dernières décennies ont été marquées par la volonté des banques à s'internationaliser. Elles ont ainsi pu accompagner leurs clients à l'international. La vague d'internationalisation s'est concrétisée par plusieurs facteurs: le premier est l'essoufflement des marchés domestiques, notamment celui des pays développés et le second est la venue de nouveaux concurrents sur le marché bancaire.

Le canal crédits bancaires reste donc potentiellement important en matière de financement de l'investissement productif et du potentiel de croissance hors hydrocarbures, à en juger par le rôle accru des banques commerciales dans le développement de crédits sains à l'économie en 2013<sup>1</sup>. L'absence d'éviction financière, le caractère stable et l'accru des ressources des banques en situation de persistance de l'excès de liquidité sur le marché monétaire militent fortement pour une intermédiation bancaire au profit de la croissance hors hydrocarbures de nature inclusive dans l'objectif d'atteindre à moyen terme un ratio cible de crédits à l'investissement aux PME/PIB hors hydrocarbures. Les banques devront également diversifier leurs instruments de financement tout en poursuivant de manière effective l'amélioration de l'analyse, de la mesure et de la maîtrise des risques de crédits.

Ces indicateurs globaux montrent que le niveau de l'intermédiation bancaire s'améliore progressivement sous l'angle du développement du réseau, du nombre des comptes et du niveau des dépôts collectés, quoiqu'en deçà de ceux atteints par certains pays méditerranéens voisins de l'Algérie. Cette relative faible performance concerne notamment les volets des services bancaires de base à la clientèle de ménages et de distribution de crédits aux petites et moyennes entreprises. Cela révèle le potentiel en matière d'inclusion financière et sa portée pour le développement de l'intermédiation financière en Algérie.

Tout de même, le secteur bancaire en Algérie reste dominé par les grandes banques publiques qui financent en grande partie l'économie Algérienne. La participation des banques étrangères dans le financement de l'économie reste modeste si l'on compare aux pays voisins. Le secteur bancaire Algérien doit être modernisé de plus en plus pour inciter les gens à aller vers la bancarisation et améliorer la qualité de services pour les clients. L'Algérie doit proposer des moyens d'attraction des IDE et des banques pour développer le secteur bancaire qui souffre de la dominance du secteur public.

Dans la littérature des banques étrangères, il est fréquemment affirmé que l'entrée de ces banques peut rendre les marchés bancaires nationaux plus compétitifs, et donc forcer les banques publiques à fonctionner plus efficacement.

Cette thèse fournie, l'étude empirique qui montre que l'entrée des banques étrangères en Algérie contribue à l'amélioration des services des banques publiques. Dans cette thèse, nous

---

<sup>1</sup> Banque d'Algérie 2014, p 151.

arrivons à la conclusion selon laquelle les réformes financières proposées dans le cadre de la politique de libéralisation financière est insuffisante, et ce malgré les efforts fournis par le gouvernement Algérien afin d'ouvrir le marché devant les investisseurs étrangers dans tous les domaines, en particulier, le secteur bancaire.

Depuis la promulgation de la loi de la monnaie et du crédit de 1990 ainsi que les réformes législatives qui ont amélioré cette décision, le secteur bancaire Algérien est devenu plus ouvert. Cela peut se traduire par le volume d'implantation des banques privées à capitaux étrangers sur le territoire Algérien qui devient de plus en plus croissant ces dernières années mais le volume d'activité de ces banques reste tout de même très timide si l'on compare avec celui des banques publiques, et ce malgré la diversification des produits bancaires proposés par ces banques.

Notre méthode empirique a consisté à observer l'effet des indicateurs bancaires sur la part de marché du secteur bancaire pour la période allant de 2004 à 2014 en se basant sur des séries temporelles annuelles. Pour y parvenir, nous avons utilisé la méthode comparative sur des banques en Algérie, et pour cela nous avons choisi deux des banques publiques les plus réputées sur le secteur bancaire Algérien: la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et la Banque Nationale de Développement Rural (BADR) et six des banques privées à capitaux étrangers installées en Algérie: Société Générale Algérie (SGA), Algerian Gulf Bank (AGB), Trust Bank, ABC Bank, Al Baraka Bank, BNP Paribas.

Nous avons basé notre étude sur l'analyse de cinq indicateurs: les crédits, les dépôts, les opérations du commerce extérieur qui est représenté par les engagements en faveur de la clientèle, le produit net bancaire et le résultat net.

Dans l'ensemble, selon la synthèse récapitulative qui montre l'évolution des banques durant la période étudiée (2004 - 2014), les résultats sont cohérents avec l'hypothèse que les banques étrangères installées en Algérie ont réussi à prendre une bonne part du marché au détriment de la part du marché des banques publiques.

Au terme de notre étude, nous constatons que l'Algérie a compris que pour pouvoir développer son économie dans tous les secteurs, l'investissement direct étranger reste la solution la plus efficace, et pour cela, elle a ouvert ses portes devant les IDE en restant

toujours méfiante puisqu'elle favorise toujours le secteur public en imposant des lois en sa faveur afin de garder sa souveraineté nationale.

Nous avons conclu que le législateur Algérien a mis en œuvre une démarche d'ouverture du marché local. Néanmoins, les réformes appliquées sur l'investissement direct étranger sont moins attractives par rapport à d'autres pays voisins. Ceci positionne l'Algérie dans le dernier rang au classement des pays de la méditerranée.

Le système bancaire Algérien a toujours été dominé par les banques publiques qui ont été créées par l'Etat Algérien en vue de financer les secteurs d'activités qu'il considère comme stratégiques tels que le logement, l'agriculture et l'industrie.

Néanmoins, ces banques ont été menacées par les politiques de distribution de crédits qui étaient soldées par des problèmes de qualité des actifs, de solvabilité et de liquidité, ce qui a mené ces banques à augmenter leurs marges d'intermédiation en parallèle avec la hausse de la prime de risque.

L'analyse de l'évolution de la rentabilité des banques en Algérie, confirme qu'elles réalisent un niveau de rentabilité relativement élevé si l'on compare avec les banques du reste du monde. Ceci est la résultante de la détérioration de la qualité de leurs actifs et la faible intensité de la concurrence entre les banques dont les plus importantes dans le secteur sont de nature étatique.

Enfin, nous constatons que l'entrée des banques étrangères dans les pays en voie de développement a fortement augmenté depuis les années 90 et a été favorisée par la libéralisation des secteurs externes et l'embrasement d'une série de réformes politiques favorable au marché avec la privatisation du secteur bancaire.

Il faut profiter des expériences des réformes des autres pays et éviter ainsi quelques erreurs. Il ressort ainsi que la réussite du processus de libéralisation financière dépend à la fois des conditions économiques initiales, de la politique de réformes adoptées, des variables conjoncturelles et aussi de sa durée. Il serait ainsi préférable de viser des objectifs de réformes à court terme et tenir compte des interdépendances entre les différents secteurs de l'économie. Ce n'est que par cette méthode que les autorités pourront assurer un approfondissement

financier adéquat et éviter de se retrouver dans un processus répétitif que nous appellerons: « situation d'éternelles réformes ».

L'introduction des banques étrangères en Algérie a eu un effet direct sur l'évolution du secteur bancaire. Si on compare entre les banques publiques et les banques privées, on trouve que les banques privées ont réussi à se démarquer et à acquérir une bonne part du secteur bancaire Algérien en un temps restreint. Mais cela reste inoffensif pour les banques publiques Algériennes qui restent toujours dominantes grâce à la politique étatique qui protège le secteur de l'état afin de garder sa souveraineté. Néanmoins, cette situation risque de ne plus durer à cause du nombre croissant des banques étrangères qui veulent s'installer en Algérie. Et pour cela, nous recommandons:

- La gouvernance des banques publiques doit faire des progrès avec plus de renforcement des activités du système judiciaire et la prévisibilité et la transparence de la législation relative à l'investissement doit être améliorée.
- Exécuter le plan de modernisation de la centrale des risques et régler la question du foncier économique.
- L'état qui dispose d'amples marges de manœuvre doit renforcer les banques publiques en cas de besoin.
- Le segment privé dans le secteur bancaire qui est composé uniquement de banques étrangères qui sont en majorité des filiales d'institutions internationales doit être restructuré.
- Révision des systèmes de gestion des risques et des technologies de l'information et harmonisation des dispositifs d'incitations pour réduire le niveau élevé des prêts improductifs des banques publiques.
- Des progrès ont été accomplis dans le domaine du contrôle bancaire, mais il reste de grands défis à relever notamment le cadre de gouvernance.
- Il faudrait recapitaliser les banques publiques au lieu de les subventionner par l'acquisition de leurs créances irrécouvrables (recapitalisation qui a pris le plus souvent la forme d'un rachat du trésor de prêts improductifs).
- Il faudrait annuler les prêts improductifs et ne pas recapitaliser les banques publiques que si c'est nécessaire.

**Ouvrage :**

1. Andrew Harrison, Ertugrul Dalkiran, Ena Elsey, « business international et mondialisation » Ed de Boeck , 2004.
2. Armand Colin « images économiques du monde » ED 2010.
3. Bettahar Rabah « le partenariat et la relance des investissements », Ed Bettahar, Alger, 1992.
4. Bouzidi Abdelmadjid, « comprendre la mutation de l'économie algérienne », Ed société nationale de comptabilité, Alger, 1992.
5. David Eiteman Arthur Stonehill Michael Moffett, "Gestion et finance internationaux », Ed Pearson education, 2004.
6. Dominique Plihon, Jézabel Couppey-Soubeyran, Dhafer Saidane « Les banques, acteurs de la globalisation financière » Paris, La Documentation française, 2006.
7. Francis Maupain, « L'oit à l'épreuve de la mondialisation financière peut-on réguler sans contraindre ? »2012.
8. Henri Bourguinat /Gérome Theiletche/Michel Dupuy , « finance international » ED Dalloz 2007.
9. Jean louis Muchielli, Thierry Mayer (2010) Economie internationale 2eme Edition.
10. Josette Peyrard, « gestion financière internationale », Ed Vuibert, 1999.
11. Kamar B « politiques de change et globalisation », Ed Harmattan, paris, 2005.
12. Mathilde Lemoine, Philippe Madiés, Thierry Madiés , « les grandes questions de l'économie et de finance internationale » de Boeck, 2 édition, 2012.
13. Michel Aglietta, « l'économie mondiale », Ed Repères 2000.
14. Mohamed Jaber Chebbi « Existe-t-il un lien entre la libéralisation financière et les crises bancaires dans les pays émergents? », Eurisco, 2005.
15. P . d'arvisenet – J.P Petit « économie internationale : la place des banques » Ed Dunod, 1999.
16. Paul Krugman et Maurice Obstfeld,(Economie internationale), ed Pearson Education, 2006,7eme édition.
17. Sylvie de Coussergues, « gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie », Ed DUNOD, N°4.
18. Yves Simon, Delphine Lautier, « Finance internationale » Ed Economica, 2005.

**Articles :****a- En anglais:**

19. Berry Fong-Chung Hsu;Arner, Douglas;Wan, Qun;Wang, Wei “Banking Liberalization and Restructuring in Post-WTO China” *Banking & Finance Law Review*; Oct 2005; 21, 1; ABI/INFORM Global
20. BIS Quarterly Review “Highlights of the BIS international statistics”, September 2013.
21. Caprio. J and Honodan . P « Restoring banking stability : beyond supervised capital requirements » , In Stulz . R “international portfolio flow and security Markets : International capital flows”, university of Chicago. Press, Chicago and London, 2004.
22. Christian Otchia Samen “Impact of the globalisation and inequality on poverty in Eastern Europe: using generalized method of moments”, Kinshasa university, 2006.
23. Christian Otchia Samen “Impact of the globalisation and inequality on poverty in Eastern Europe: using generalized method of moments” Université de Kinshasa 2006.
24. Hsin-yu Liang, Yann Peng Ching, Kam C. Chan “ Enchancing bank performance through branches or representative offices? Evidence from European banks” , *International Business Review*, Volume 22, June .
25. Ide, S., J. Høj and P. Lenain (2007), "Enhancing the Benefits of Financial Liberalisation in Belgium", OECD Economics Department Working Papers, No. 588, OECD Publishing.
26. Ismail Bin Abd Rahman1,Melati Ahmad Anuar “What Motivates Malaysian Banks To Go International? A Case of Islamic Banking Products”, 8th International Conference on Islamic Economics and Finance.
27. John Hawkins and Dubravko Mihaljek, “The banking industry in the emerging market economies: competition, consolidation and systemic stability - an overview”.
28. McKinnon, Ronald I (1973) « Money and capital in économique développement, New Haven, ct : Yale university press.
29. Minyan Zhu “The impact of foreign bank entry in emerging markets: knowledge spillovers or competitive pressure? Working Paper, February 2012.
30. Ross Levine, “Foreign Banks, Financial development, and Economic growth.
31. Silvia B.Sagari “United States forieign direct investment in the banking industry”.
32. Stijn Claessens and Neeltje Van Horen, “Being a foreigner among domestic banks: Asset or liability?” DNB Working Paper , N°.224/ October 2009.

33. Stijn Claessens and Neeltje Van Horen, "Impact of Foreign Banks DNB Working Paper No. 370 / February 2013.
34. Stijn Claessens and Neeltje van Horen "Foreign Banks: Trends, Impact and Financial Stability", IMF Working Paper, January 2012.
35. Stijn Claessens, Asli Demirgüç-Kunt, and Harry Huizinga "How does foreign entry affect domestic banking markets?" January 2000.

**b. En français:**

36. Abdelkader Guendouz, Zahira Bedjaoui, Leila Khaouani « Climat des IDE et le marché du travail au niveau du monde réalité et perspective », Revue algérien de développement économique N ° 02 /juin 2015.
37. Andreff , Wladimir « Quand les PECO font leurs comptes » Sociétal; 2nd Qtr 2001.
38. Bannour Boutheina "Efficiency of the Tunisian Trade Banks: Study by the Stochastic Frontier Approach" Panoeconomicus, 2013.
39. Bénédicte de Saint Laurent, Anima, Décembre 2010, Anima Investement Network.
40. Benhabib Abderrezak, Zenasni Soumia « Déterminants Et Effets Des Investissements Directs Etrangers Sur La Croissance Economique En Algérie:Analyse En Données De Panel », colloque international l'investissement et la croissance économique, Mars 2013.
41. Bentabet Ali, « Globalisation financière et gouvernance d'entreprise : des contre-exemples de la bonne gouvernance en Algérie », La Revue des Sciences de Gestion, 2013/1 N° 259-260.
42. Boubacar Hamadou « Le contrôle des implantations bancaires à l'étranger par la maison-mère » La Revue des Sciences de Gestion : Direction et Gestion; Sep-Dec 2010.
43. Boukhezer-Hammiche Nacira, « Libéralisation financière et effet sur l'investissement en Algérie », Mondes en développement, 2013/2 n° 162.
44. Bourguinat Henri. « Investissement direct étranger et globalisation financière ». In: Revue d'économie financière. N°15,1990. Le financement de l'économie mondiale : les perspectives.
45. Brender Anton, « La globalisation financière en question », Revue de l'OFCE, 2009/3 n° 110.

46. Catherine Mathieu et Henri Sterdyniak «La globalisation financière en crise », Revue de l'OFCE, 08/2009.
47. Catherine Mathieu et Henri Stredyniak, « la globalisation financière est en crise » revue de l'OFCE, 2009.
48. CNUCED, (rapport d'investissement) 2013.
49. CNUCED, « Le développement économique en Afrique catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique », rapport 2014.
50. F.Z.Oufriha « L'Algérie face à la mondialisation », 2007.
51. Fatima Boualam « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée », 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc.
52. Gerid Omar « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves », N°03 –Juin 2008.
53. Gildas Barot « L'utilité sociale de la banque en question. Quelques réflexions pour l'après-crise » Université Lille 1, Chercheur en sciences de gestion, (SKEMA-Lille 2), 2010.
54. Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012
55. Guide des investisseurs en Algérie, 2014.
56. Hanane Betti, Julie Tixier, « quand le social et l'économique s'affrontent au sein de la firme multinationale : une confrontation des perspectives du siège et ses filiales ».
57. Hèla Yousfi « Le climat d'investissement en Egypte : Un usage innovant d'une réforme institutionnelle classique », Université Paris Dauphine.
58. Henri-F. Henner Cerdi « La politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation » Université d'Auvergne.
59. Hicham El Moussaoui «À l'origine des dysfonctionnements du secteur bancaire algérien » Docteur en Sciences économiques, chercheur au Centre d'analyse économique, Université Paul Cézanne, 2008
60. IEDES. Pierre-Bruno Ruffini, Les banques multinationales. In: Tiers-Monde. 1984, tome 25 n°99. La dette du Tiers Monde (sous la direction de Jean Masini)
61. Inmaculada Buendía, Martine Lapointe, Roy, Jean, Benoît Tremblay « La responsabilité sociale des banques commerciales et des coopératives des services financiers ». *Gestion*; Summer 2006.
62. Invest in med. Article.

63. J P . Allegret, B Courbis et P Dulbecco(2003) « intermédiation et stabilité financière dans les économies émergentes » revue française d'économie, vol17, N°4.
64. Jean- Marie Bassouamina « Les déterminants de la présence bancaire étrangère en France »
65. Lamarque, « les activités clés des métiers bancaires : une analyse par chaîne de valeur, finance contrôle stratégie », volume 2, Juin 1999.
66. Latif Dramani « Efficience des banques en Afrique : cas de l'UEMOA » Studia UBB, Economica, Volume 56, 2011.
67. Les investissements directs étrangers en Algérie en 2012, Publications des services économiques, Novembre 2013.
68. Les réformes financières dans la région MENA, une approche comparative : cas de la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Egypte, Ahmed Alouani, Panoeconomicus, 2008.
69. Levasseur Sandrine, « Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales », Revue de l'OFCE, 2002/5 n° 83 bis, p. 103-152. DOI : 10.3917/reof.074.0103
70. M. Develle, « les banques multinationales de financement à moyen terme et leur avenir », banque, dec.1972.
71. Marois, Bernard;Syssau, Pierre « Pratiques des banques françaises en termes d'analyse du risque-pays » *Revue Française de Gestion*; Mar 2006.
72. Mise en œuvre du « Small Business Act » pour l'Europe dans le bassin méditerranéen au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2014, 19 février 2014.
73. Nacer Bernou, Marcelline Grondin « Réconciliation entre libéralisation financière et croissance économique dans un système fondé sur la banque », Groupe d'Analyse et de Théorie Économique, 2001.
74. OCDE « l'investissement direct étranger au service du développement », 2002.
75. OCDE, « Fiscalité et investissement direct étranger: l'expérience des économies en transition », 1995.
76. P.B Ruffini « les banques multinationales : de la multinationalisation des banques au système bancaire transnational » presse universitaire France, 1983.
77. Patricia DJE « Les déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : Leçons pour l'UEMOA », Document d'Etude et de Recherche N° DER/07/03 - Septembre 2007.

78. Perspectives économiques de l'OCDE, 2003, p 204.
79. Philippe Martin « La globalisation financière », CERAS-ENPC (Paris) et CEPR (Londres), 2000
80. Philippe martin 2000 « la globalisation financière »
81. Pollin Jean-Paul « L'Euro-système et l'intégration financière européenne » Revue d'Économie Politique; Mar/Apr 2010.
82. Rajhi et Ben Romdhane (2006) « les banques commerciales tunisiennes face à la désintermédiation », Euro Méditerranéan Economics and Finance Review, vol 1, N°3.
83. Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013
84. Rapport CNUCED 2014.
85. Rapport de CNUCED de l'année 2010.
86. Rapport de la CNUCED de 2014.
87. Rapports annuels « Société Générale Algérie »,2014
88. Rapports annuels ABC
89. Rapports annuels d'AGB ; 2014
90. Rapports annuels d'Al Baraka Bank.
91. Rapports annuels de Bnp Paribas
92. Rapports annuels de la banque d'Algérie.
93. Rapports annuels de trust Bank
94. Revue mensuel n°180 – spécial- mars 2007, 10 questions sur la mondialisation.
95. Revue d'analyse économique : facteurs d'attractivité des IDE en Tunisie (Sofiane Toumi) ,vol 85, N°2, 2009.
96. Revue investir en Algérie : « Les investissements directs étrangers dans le monde, benchmarking », aout 2010.
97. Samir Abdelkrim/ Pierre Henry « investir en méditerranée, investissement direct étranger vers les pays en Med en 2008 face à la crise » étude n°3, mars 2009.
98. Sandrine Levasseur « Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales ». Revue de l'OFCE, Presses de Sciences Po, 2002, pp.103-152.
99. Saoussen Ben Gamra et Mickaël Cléveno « Les effets ambigus de la libéralisation financière dans les pays en développement Croissance économique ou instabilité financière ? » 2008.

100. Saoussen Ben Gamra et MickaelClevenot « Les effets ambigus de la libéralisation financière dans les pays en développement Croissance économique ou instabilité financière ? » sep 2008.
101. Simon Karalofas « le rôle de l'émigration dans l'internationalisation des banques (Espagne, Grèce, Italie, Portugal) » 1995.
102. Sophie Nivoix et Dominique Pépin « Intérêts et limites de la globalisation comme processus créateur d'investissement », Apr 2014.
103. Sophie Nivoix et Dominique Pépin, « Intérêts et limites de la globalisation comme processus créateur d'investissement » avril 2014.
104. T. Trichet (2000) « tendances mondiales à l'œuvre dans les systèmes financières », conférence organisée conjointement par la banque fédérale d'Allemagne et la BRI.28/09 /2000. Franfort.
105. Taoufik Rajhi et Hatem Salah « Concurrence et compétitivité bancaire en Algérie: économétrie de panels sur la période 2000–2007 », African Development Review, Vol. 23, No. 1, 2011.

**Thèses :**

106. Ali Sougui Ousmane « Déterminants de la Performance Financière des Firmes Bancaire » Université Privée Montplaisir - Tunis - Maitrise 2008.
107. Alvaro Andaluz Alcázar thèse de doctorat« Choix d'investissement sous incertitude des gestionnaires des réseaux de distribution (GRD) en Europe à l'horizon 2030 », Université Paris Dauphine, 2012.
108. Bensmain –Hammadi Lamia (2013) « mondialisation, entreprises et enseignement du management » université de Tlemcen.
109. Claudiu Tiberiu Albuлесcu « la stabilité du secteur financier en Roumanie dans la perspective de son adhésion à l'UEM » Thèse de doctorat (2009),.
110. Jessy Troudart , thèse de doctorat « analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques », U. Montesquieu- bordeaux 4, 2012.
111. Laura des boeufs « mémoire sur les barrières à l'entrée des banques étrangères ? Comment limiter la concurrence étrangère ? » Université Neuchatel, master en sciences économiques et développement international des affaires 2010.
112. Majd Salameh « L'architecture du système bancaire comme source d'instabilité financière des économies émergentes : une proposition de régulation bancaire »thèse de doctorat, Univesité de Nice – Sophia Antipolis, 2013.

113. Makrane Hanane, « le rôle des IDE dans le secteur bancaire algérien », 2009, consulté sur : mémoire on line le 7/7/2014.
114. Musa Foudeh, thèse de doctorat « Libéralisation Financière, Efficacité du Système Financier et Performance Macroéconomique Enseignements pour l'Egypte, la Jordanie et le Liban », université de limoges, 2007.
115. Nada Saliba(2009) « Mondialisation et libéralisation financière : endettement et crises dans les pays émergents d'Asie », thèse de doctorat, université de la Sorbonne nouvelle.
116. Nawel Bentahar : « les conditions préalables aux succès de la libéralisation financière : application aux pays du Magreb et du Machrek arabes » thèse de doctorat 2005, université d'auvergne Clermont.
117. Oubeid Rahmouni, thèse de doctorat « Investissement direct et sous-traitance internationale dans les pays du Sud: Le cas de la Tunisie, Université Paris est Créteil, 2012.
118. Ramiro SOSA NAVARRO « Politique monétaire et régulation du système bancaire dans les pays émergents », thèse de doctorat, Université d'Evry val d'Essonne, 2008
119. Saadia Irshad, thèse de doctorat «Triptyque de libéralisation, mondialisation et financiarisation. Implications pour la croissance économique, le développement et la stabilité dans les économies en développement et émergentes », 2013
120. Taous Zibouche « les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie cas de BNP Paribas », Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2014.
121. W. Andreff, « développement de la firme multinationale et sectorialisation mondiale de la production », thèse pour le doctorat, parisIX , 1975.
122. Yung .Do, A.Docobu, Thèse de doctorat « internationalisation des états et banques multinationales », Académia, 2005.
123. Znasni Soumia « les effets de l'intégration financière sur la croissance des économies du Magreb dans un contexte de globalisation et de crises » Thèse de doctorat, 2013 / 2014.

**Site web :**

124. <http://ffe-ps.org/2013/point-de-vue-investir-en-algerie-entre-difficultes-contraintes-et-solutions/> consulté le 14/11/2015 à 21h25
125. [http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/climat\\_investissement.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/climat_investissement.htm) consulté le 20/07/2014.
126. <http://www.andi.dz/images/invest/KPMG%20-20investir%202014.pdf> consulté le 07/11/2015 à 15h30
127. <http://www.andi.dz/index.php/fr/presse/1067-investissements-etrangers-11-pays-emetteurs-de-flux-d-ide-en-adhesion-totale-avec-la-regle-51-49-andi> consulté le 15/07/14
128. <http://www.andi.dz/PDF/loifinance/LFC2%202015-FR.pdf> consulté le 07/11/2015 à 15h 30
129. [http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/algeria/~/\\_media/giawb/doing%20business/documents/profiles/country/DZA.pdf](http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/algeria/~/_media/giawb/doing%20business/documents/profiles/country/DZA.pdf) consulté le 29/11/2015 à 10h
130. [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=227&id\\_article=2736](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=227&id_article=2736) article n°76-jul 2014 consulté le 20/07/2014
131. [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=227&id\\_article=2736](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=227&id_article=2736) op cit
132. [http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/investissement/difficile-d-investir-en-algerie-23-07-2013-164537\\_360.php](http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/investissement/difficile-d-investir-en-algerie-23-07-2013-164537_360.php) consulté le 14/11/2015 à 21h30
133. <http://www.lematindz.net/news/15800-corruption-le-classement-de-lalgerie-2014-selon-transparency-international.html> consulté le 16/11/2015
134. <http://www.maghrebemergent.com/component/k2/item/31957-l-algerie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-1e-semester-2013-andi.html> consulté le 23/07/2014 .
135. <http://www.maghrebemergent.com/component/k2/item/31957-l-algerie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-1e-semester-2013-andi.html> consulté le 23/07/2014
136. [http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Les\\_IDE\\_dans\\_le\\_monde\\_benchmarking.pdf](http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Les_IDE_dans_le_monde_benchmarking.pdf)
137. [http://www.memoireonline.com/11/12/6447/m\\_Le-rle-des-IDE-Investissement-Direct-Etranger--dans-le-secteur-bancaire-algerien20.html](http://www.memoireonline.com/11/12/6447/m_Le-rle-des-IDE-Investissement-Direct-Etranger--dans-le-secteur-bancaire-algerien20.html) consulté le 28/11/2015 à 21H 59
138. <http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/2956451.pdf> consulté le 03/06/2014
139. <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/4-hs.pdf> consulté le 03/06/2014
140. <http://www.persee.fr>
141. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reco\\_0035-2764\\_1993\\_num\\_44\\_4\\_409476](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reco_0035-2764_1993_num_44_4_409476)

142. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers\\_0040-7356\\_1984\\_num\\_25\\_99\\_3431](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1984_num_25_99_3431)
143. <http://www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide>
144. <http://www.transactiondalgerie.com/index.php/actualite/304-perspectives-economiques-en-afrique-2015-l-environnement-des-affaires-en-algerie-reste-en-deca-des-attentes> consulté le 15/11/2015 à 10h00
145. <https://www.gabonreview.com/blog/ide-hausse-encourageante-en-afrique-au-gabon/> consulté le 09/07/2014.
146. [www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide](http://www.planet-expert.com/fr/pays/algerie/investissement-direct-etranger-ide) .
147. [www.bnpparibas.dz](http://www.bnpparibas.dz)
148. [www.trustbank.dz](http://www.trustbank.dz)
149. [www.albarakabank.dz](http://www.albarakabank.dz)
150. [www.abc.dz](http://www.abc.dz)
151. [www.banquealgerie.dz](http://www.banquealgerie.dz)
152. [www.bnabank.dz](http://www.bnabank.dz)
153. [www.bea.dz](http://www.bea.dz)
154. [www.cpa.dz](http://www.cpa.dz)
155. <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2002-5-page-103.htm>
156. [http://www.ummtto.dz/IMG/pdf/BOUZAR\\_Chabha.pdf](http://www.ummtto.dz/IMG/pdf/BOUZAR_Chabha.pdf) consulté le 14/11/2015 à 22h00
157. <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2009-3-page-409.htm>
158. <http://www.algerie-focus.com/blog/2014/05/economie-les-investissements-en-hausse-au-premier-trimestre-2014> consulté le 23/07/2014 .
159. <http://www.andi.dz/index.php/fr/a-propos> consulté le 15/07/14
160. [http://www.huffpostmaghreb.com/2014/12/03/algerie-corruption-classe\\_n\\_6261418.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2014/12/03/algerie-corruption-classe_n_6261418.html) consulté le 16/11/2015 .
161. [www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangers-par-pays/](http://www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangers-par-pays/) consulté le 14/11/2015 à 20h22
162. [www.badr-banq.dz/index.php](http://www.badr-banq.dz/index.php) consulté le 12/08/2015
163. <https://www.transparency.org/country/#DZA> consulté le 16/11/2015 à 15h 00
164. <http://www.bna.dz/presentation.html> consulté le 19/11/2015 à 19h 30
165. <http://www.memoireonline.com/07/09/2297/Determinants-de-la-Performance-Financiere-des-Firmes-Bancaire.html> consulté le 27/05/2015.

*Table des matières*

*Remerciement*

*Dédicace*

*Résumé*

*Liste des abréviations*

*Plan de travail*

*Introduction Générale* *1*

***Partie Théorique***

***CHAPITRE I : Littérature des IDE***

<b><i>Introduction</i></b> .....	<b>10</b>
<b>I. concepts générales sur l'investissement direct étranger</b> .....	<b>12</b>
<b>Section 1 : Définition de l'investissement direct étranger</b> .....	<b>12</b>
<b>1-1: Types et formes d'IDE</b> .....	<b>14</b>
1. Les accords de licence.....	14
2. Le franchisage.....	15
3. Les contrats de gestion.....	15
4. Les contrats de service à risque.....	15
5. La sous-traitance internationale.....	15
6. La succursale.....	15
7. La joint-venture.....	16
8. Le partenariat.....	16
<b>1-2 : Le rôle de l'investissement direct étranger</b> .....	<b>17</b>
a) Spécificités.....	17
b) Rythmes et configuration.....	17
c) Une logique de plus en plus financière.....	18
<b>Section 2 : La nature complexe de l'IDE</b> .....	<b>18</b>
<b>2-1 : Choix de la localisation</b> .....	<b>18</b>
a) Environnement favorable des pays d'accueil.....	19
b) Facteurs motivant des décisions d'investissement.....	19
<b>2-2 : Les avantages macro-économiques pour le pays d'accueil</b> .....	<b>19</b>

---

<b>2-3 : coût économique de l'IDE</b> .....	<b>20</b>
<b>2-4 : Modes d'entrée</b> .....	<b>20</b>
<b>Section3 : Les facteurs déterminants de l'IDE</b> .....	<b>21</b>
<b>3-1 : Les facteurs décisifs pour l'IDE</b> .....	<b>21</b>
A. Motivations générales .....	21
B. L'environnement et la culture du monde des affaires .....	22
C. Les politiques d'aides gouvernementales .....	23
D. Le stock national des « actifs créés » .....	24
<b>3-2 : Les facteurs spécifiques dans la décision d'IDE</b> .....	<b>24</b>
a. L'accès aux ressources .....	24
b. Les avantages de l'accès du marché .....	25
c. la réduction des coûts .....	25
d. <b>Surmonter les barrières commerciales</b> .....	<b>26</b>
<b>Section4 : Les théories des investissements directs étrangers</b> .....	<b>27</b>
<b>4-1 : Les théories traditionnelles du commerce international et de l'investissement</b> ...	<b>27</b>
<b>4-2 : La théorie de l'arbitrage financier</b> .....	<b>28</b>
<b>4-3 : Les théories fondées sur la structure des marchés</b> .....	<b>29</b>
A) La théorie du cycle du produit.....	29
B) la théorie des marchés imparfaits de S.Hymer.....	29
C) La théorie de l'internalisation ses marchés de produits intermédiaires.....	30
<b>4-4 : Les théories fondées sur l'organisation de l'entreprise</b> .....	<b>30</b>
1) La théorie de Y. Tsurumi.....	30
2) La théorie de K.Kodjima.....	31
<b>4-5 : La « théorie éclectique » de la production internationale</b> .....	<b>31</b>
<b>II. Les techniques d'attraction des IDE</b> .....	<b>32</b>
<b>Section 1 : Les politiques menées par les pays d'accueil à l'égard des IDE</b> .....	<b>32</b>
<b>1-1 : Les caractéristiques du pays d'accueil</b> .....	<b>32</b>
<b>1-2 : Le choix du pays d'accueil</b> .....	<b>32</b>
a) IDE horizontaux .....	33
b) IDE verticaux .....	33
<b>1-3 : Le choix de la politique utilisée par les pays d'accueil</b> .....	<b>36</b>
a) La politique restrictive .....	36
b) Les politiques incitatives .....	37

---

<b>1-</b>	Le recours aux réglementations .....	37
<b>2-</b>	Le recours aux incitations financières .....	38
<b>Section2 :</b>	<b>Les firmes multinationales, principales facteurs de l'IDE .....</b>	<b>39</b>
2-1 :	Qu'es ce qu'une firme multinationale ? .....	40
2-2 :	La décision d'investir .....	41
2-3 :	La théorie du comportement des EMN par rapport à l'IDE .....	41
2-4 :	La firme multinationale et le degré d'internationalisation .....	43
2-5 :	Les pays d'origine des firmes multinationales .....	45
2-6 :	La stratégie des firmes multinationales .....	45
<b>Section 3 :</b>	<b>Evolution de l'investissement direct étranger dans le monde .....</b>	<b>48</b>
<b>3-1 :</b>	<b>Les effets de l'IDE dans le monde .....</b>	<b>55</b>
<b>3-2 :</b>	<b>L'entrée des IDE en Afrique .....</b>	<b>56</b>
<b>Section 4 :</b>	<b>L'entrée des IDE en Algérie .....</b>	<b>58</b>
<b>4-1 :</b>	<b>Evolution des IDE en Algérie.....</b>	<b>58</b>
<b>4-2 :</b>	<b>Climat d'investissement en Algérie .....</b>	<b>62</b>
a)	Secteurs d'attractivités des IDE en Algérie.....	65
b)	Répartition des IDE par pays d'origine.....	66
c)	Les avantages de l'investissement en Algérie.....	67
d)	Les points faibles du pays .....	67
<b>Conclusion</b>	.....	<b>74</b>
<b><i>CHAPITRE II : La globalisation financière</i></b>		
<b>Introduction</b>	.....	<b>76</b>
<b>I- Vers une ouverture du système financier</b>	.....	<b>78</b>
<b>Section 1 : la globalisation financière</b>	.....	<b>78</b>
1-1 :	Définition de la globalisation.....	78
1-2 :	La définition de la globalisation financière.....	79
1-3 :	D'un ère de globalisation à un autre.....	81
1-4 :	Les effets de la globalisation financière.....	82
1-5 :	L'intégration financière et la croissance économique.....	84
<b>Section 2 : la libéralisation financière</b>	.....	<b>88</b>
<b>2-1 Définition de la libéralisation financière</b>	.....	<b>88</b>
<b>2-2 : L'évolution de la libéralisation financière</b>	.....	<b>90</b>

<b>2-3 : La théorie de la libéralisation financière</b> .....	<b>90</b>
<b>A- La théorie de McKinnon et shaw(1973)</b> .....	90
<b>B- Les critiques apportées à la théorie de la libéralisation financière</b> .....	<b>92</b>
<b>C- Les variables de la libéralisation financière</b> .....	<b>93</b>
<b>i. La libéralisation du secteur financier interne (LSFI)</b> .....	93
<b>ii. La libéralisation des marchés financiers (LMF).</b> .....	94
<b>iii. La libéralisation du compte de capital (LCC)</b> .....	94
<b>2-4 : le processus de libéralisation</b> .....	<b>94</b>
<b>A-Les causes de la libéralisation financière</b> .....	<b>94</b>
<b>B-Les transformations de l'activité bancaire à l'épreuve de la globalisation financière.</b>	<b>96</b>
<b>2-5 Les effets de la libéralisation financière en Algérie</b> .....	<b>97</b>
<b>IV. Comment devenir une banque multinationale</b> .....	<b>99</b>
<b>Section 1 :L'internationalisation des banques</b> .....	<b>99</b>
<b>1-1 L'internationalisation des activités et des structures bancaire a la banque multinationale</b> .....	<b>99</b>
<b>1- l'évolution des stratégies d'internationalisation bancaire</b> .....	<b>100</b>
<b>1.1. Les vagues d'internationalisation</b> .....	100
<b>1-2 Les banques internationales et les marchés développés</b> .....	103
<b>1-3 l'internationalisation des opérations et des services bancaires</b> .....	105
<b>a. Les banques et les règlements internationaux</b> .....	<b>105</b>
<b>a-1) l'internationalisation de la circulation monétaire</b> .....	<b>105</b>
<b>b. L'accomplissement des règlements internationaux</b> .....	<b>106</b>
<b>1-4 les banques et le financement international</b> .....	<b>106</b>
<b>i. le financement du commerce international</b> .....	<b>106</b>
a) le financement des exportations de biens d'équipements .....	107
b) l'intervention de l'état .....	107
<b>ii. le financement de la production internationale</b> .....	<b>107</b>
<b>iii. les banques et le financement des investissements multinationaux</b> .....	<b>108</b>
<b>1-5 les banques et la gestion internationale des liquidités des firmes multinationales..</b>	<b>109</b>
<b>1-6 Les phases du processus d'internationalisation</b> .....	<b>110</b>
<b>Section 2 : Les banques multinationales</b> .....	<b>111</b>
<b>2-1: Définition de la banque multinationale</b> .....	<b>112</b>
<b>2-2 Les formes d'implantation des banques multinationales</b> .....	<b>112</b>

<b>2-2-1 L'internationalisation autonome</b> .....	<b>113</b>
A- Bureau de représentation.....	113
B- Succursale .....	114
C- La banque affiliée .....	115
D- Filiale.....	115
<b>2-2-2 - l'internationalisation associée</b> .....	<b>115</b>
A- Les associations ne reposant pas sur la création d'une filiale .....	115
B- Les associations reposant sur la création d'une filiale commune.....	116
C- Les fusions-acquisitions transfrontalières .....	116
D- Le partenariat.....	117
E- Les avantages et les limites des formules d'association .....	119
<b>2-3 La transformation du rôle et de la forme des BMN</b> .....	<b>121</b>
<b>2-4 Les activités des banques multinationales</b> .....	<b>125</b>
1) La banque de détail.....	125
2) La banque d'investissement .....	125
3) La gestion des actifs.....	126
<b>Section3 : Les conditions réglementaires des banques multinationales en Algérie.....</b>	<b>126</b>
3-1 Les défaillances du système bancaire algérien.....	127
<b>Conclusion</b> .....	<b>130</b>

## *Partie Pratique*

### *Chapitre III: Etude analytique des banques étudiées*

<b>Introduction</b> .....	<b>133</b>
<b>I. La banque nationale d'Algérie (BNA)</b> .....	<b>137</b>
<b>II. La banque d'agriculture et de développement rurale</b> <b>« BADR »</b> .....	<b>144</b>
<b>III. Algérie Gulf Bank (AGB)</b> .....	<b>152</b>
<b>IV. Société générale Algérie (SGA)</b> .....	<b>165</b>
<b>V. Arab Banking Corporation (Abc)</b> .....	<b>175</b>
<b>VI. Trust Bank Algérie</b> .....	<b>184</b>
<b>VII. Al Baraka banque</b> .....	<b>190</b>

<b>VIII. BNP Paribas.....</b>	<b>197</b>
<i>Conclusion.....</i>	<i>203</i>
<i>Chapitre IV : Synthèse récapitulative</i>	
<b>i. L'évolution des dépôts. ....</b>	<b>206</b>
<b>ii. L'évolution des crédits ....</b>	<b>219</b>
<b>iii. L'évolution du produit net bancaire.....</b>	<b>227</b>
<b>iv. L'évolution du résultat net.....</b>	<b>229</b>
<i>Conclusion.....</i>	<i>238</i>
<i>Conclusion Générale.....</i>	<i>241</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>247</i>
<i>Table de matières</i>	
<i>Liste des tableaux</i>	
<i>Liste des figures</i>	

**Liste des figures**

<b>Figure 1.1</b>	Les factures déterminantes de l'IDE	27
<b>Figure 1.2</b>	typologie des IDE selon le mode de croissance	35
<b>Figure 1.3</b>	les principales étapes à L'investissement étranger	42
<b>Figure 1.4</b>	Flux d'IDE mondiaux entrants et par types d'économies, 1980-2008	49
<b>Figure 1.5</b>	Entrées d'IDE, à l'échelle mondiale et par catégories de pays (1995-2013) et projections pour (2014-2016)	50
<b>Figure 1.6</b>	Les vingt premiers pays destinataire, 2012-2013	52
<b>Figure 1.7</b>	Les vingt premiers pays investisseurs, 2012-2013	54
<b>Figure 1.8</b>	Entrées des IDE par group régional, interrégional, moyenne 2005-2007 et 2013	55
<b>Figure 1.9</b>	Evolution des politiques nationales d'investissement, 2000-2013	57
<b>Figure 1.10</b>	l'investissement en Algérie 2013-2014	61
<b>Figure 1.11</b>	Ratio IDE/ FBCF, 1990 et 2008 pour les pays MED ou il dépasse les 20, en fin de période	69
<b>Figure 1.12</b>	Ration IDE/FBCF, 1990-2008 pour les MED ou il est inférieure à 20% en fin de période	70
<b>Figure 2.1</b>	Les moyens directs et indirects de l'intégration financière	87
<b>Figure 2.2</b>	Les vagues et internationalisation des banques	101
<b>Figure 2.3</b>	Les conséquences de la déréglementation financière	103
<b>Figure 2.4</b>	Créances transfrontières sur les économies émergentes	104
<b>Figure 2.5</b>	Le financement indirect des banques multinationales	122
<b>Figure 2.6</b>	Le financement direct des banques multinationales	123
<b>Figure 3.1</b>	L'évolution du réseau des banques	136
<b>Figure 3.2</b>	L'évolution des dépôts de la BNA	139
<b>Figure 3.3</b>	L'évolution des crédits de la BNA	140
<b>Figure 3.4</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle de la BNA	141
<b>Figure 3.5</b>	L'évolution de produit net Bancaire de la B NA	142
<b>Figure 3.6</b>	L'évolution du résultat net de la BNA	143
<b>Figure 3.7</b>	L'évolution de dépôts de la BADR	146
<b>Figure 3.8</b>	L'évolution de crédits de la BADR	147
<b>Figure 3.9</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle de la BADR	148

<b>Figure 3.10</b>	Produit net de la bancaire de la BADR	150
<b>Figure 3.11</b>	Résultat net de la bancaire de la BADR	151
<b>Figure 3.12</b>	L'évolution du crédit d'AGB	154
<b>Figure 3.13</b>	L'évolution des crédits à court terme d'AGB	156
<b>Figure 3.14</b>	Réparation des crédits à court terme d'AGB	157
<b>Figure 3.15</b>	L'évolution des dépôts de la banque AGB	158
<b>Figure 3.16</b>	Répétition des dépôts d'AGB	160
<b>Figure 3.17</b>	Ventilation des ressources d'AGB	160
<b>Figure 3.18</b>	crédit documentaire d'AGB	161
<b>Figure 3.19</b>	L'évolution du produit net bancaire d'AGB	162
<b>Figure 3.20</b>	L'évolution de la marge bancaire D'AGB	163
<b>Figure 3.21</b>	L'évolution des crédits de SGA	167
<b>Figure 3.22</b>	L'évolution des dépôts de SGA	169
<b>Figure 3.23</b>	L'évolution des nombre de clients de SGA	170
<b>Figure 3.24</b>	L'évolution des nombre d'agence de SGA	170
<b>Figure 3.25</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle de SGA	171
<b>Figure 3.26</b>	L'évolution du produit net bancaire de SGA	172
<b>Figure 3.27</b>	L'évolution de la marge bancaire de SGA	173
<b>Figure 3.28</b>	L'évolution des crédits D'ABC Bank	177
<b>Figure 3.29</b>	L'évolution des dépôts d'ABC Bank	178
<b>Figure 3.30</b>	Engagement en faveur de la clientèle d'ABC Bank	180
<b>Figure 3.31</b>	Produit net bancaire d'ABC Bank	181
<b>Figure 3.32</b>	L'évolution du résultat net d'ABC Bank	182
<b>Figure 3.33</b>	L'évolution des crédits de TBA	185
<b>Figure 3.34</b>	L'évolution des dépôts de TBA	186
<b>Figure 3.35</b>	l'évolution des engagements en faveur de la clientèle de TBA	187
<b>Figure 3.36</b>	L'évolution du produit net bancaire de TBA	188
<b>Figure 3.37</b>	L'évolution du Résultat net de TBA	189
<b>Figure 3.38</b>	L'évolution des dépôts D'AL Baraka	192
<b>Figure 3.39</b>	L'évolution des crédits d'AL Baraka	193
<b>Figure 3.40</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle d'Al Baraka	194
<b>Figure 3.41</b>	Le produit net bancaire d'AL Baraka	195
<b>Figure 3.42</b>	L'évolution du résultat net d'AL Baraka	196

<b>Figure 3.43</b>	L'évolution des dépôts de BNP Paribas	198
<b>Figure 3.44</b>	L'évolution des crédits de BNA PARIBAS	199
<b>Figure 3.45</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle de BNA Paribas	200
<b>Figure 3.46</b>	L'évolution du produit net bancaire de BNP Paribas	201
<b>Figure 3.47</b>	L'évolution du résultat net de BNP Paribas	201
<b>Figure 4.1</b>	L'évolution et projection des dépôts des banques étudiées	207
<b>Figure 4.1.2</b>	Total des ressources collectées	210
<b>Figure 4.1.3</b>	L'évolution des dépôts à vue	212
<b>Figure 4.1.4</b>	L'évolution des dépôts à terme	213
<b>Figure 4.1.5</b>	Schéma récapitulatif des engagements en faveur de la clientèle	215
<b>Figure 4.1.6</b>	L'évolution des dépôts de garantie par type de banques en Algérie	217
<b>Figure 4.2</b>	L'évolution et projection des crédits des banques étudiée	220
<b>Figure 4.2.2</b>	L'évolution des crédits moyens et longs termes en Algérie	223
<b>Figure 4.2.3</b>	L'évolution des crédits à courts termes en Algérie	223
<b>Figure 4.2.4</b>	Pourcentage de financement de la section privée par les deux types de banques en Algérie	225
<b>Figure 4.3</b>	Schéma récapitulatif des produits net bancaires des banques étudiées	228
<b>Figure 4.4</b>	Schéma récapitulatif des résultats nets des banques étudiées	230
<b>Figure 4.4.2</b>	Rentabilité des formats propres (ROE)	232
<b>Figure 4.4.3</b>	Rentabilité des actifs	234
<b>Figure 4.4.4</b>	La marge bancaire	235
<b>Figure 4.4.5</b>	La marge d'intermédiation	235
<b>Figure 4.4.6</b>	Importance relative des Operations avec la clientèle dans la formation de la marge d'intermédiation par type de banque	237
<b>Figure 4.4.7</b>	Importance relative des Operations avec les institutions financière dans la marge d'intermédiation par type de banque	237

**Liste des tableaux**

<b>Tableau 1.1</b>	Indice de transnationalité	43
<b>Tableau 1.2</b>	Le degré de transnationalité des cent plus grandes firmes multinationales	44
<b>Tableau 1.3</b>	Flux d'IDE par région 2011-2013	51
<b>Tableau 1.4</b>	Réparation des IDE par secteur	65
<b>Tableau 2.1</b>	Indice de libéralisation financière par pays et par année	95
<b>Tableau 2.2</b>	Les étapes de libéralisation financière d'une économie	96
<b>Tableau 2.3</b>	Formes objectifs avantages et inconvénients des modes d'implantation des banques	118
<b>Tableau 3.1</b>	L'évolution du réseau des banques	135
<b>Tableau 3.2</b>	L'évolution des indicateurs de la BNA 2004-2014	138
<b>Tableau 3.3</b>	L'évolution des indicateurs de la BADR 2004-2014	145
<b>Tableau 3.4</b>	L'évolution des indicateurs d'AGB 2004-2014	153
<b>Tableau 3.5</b>	L'évolution des crédits à court terme dans ses deux types	155
<b>Tableau 3.6</b>	L'évolution des dépôts d'AGB	159
<b>Tableau 3.7</b>	L'évolution des indicateurs de la société générale Algérie 2004-2014	166
<b>Tableau 3.8</b>	L'évolution des indicateurs d'ABC Bank	176
<b>Tableau 3.9</b>	L'évolution des indicateurs de Trust Bank 2007-2014	185
<b>Tableau 3.10</b>	L'évolution des indicateurs d'Al Baraka Bank	191
<b>Tableau 3.11</b>	L'évolution des indicateurs de BNP Paribas 2010-2014	198
<b>Tableau 4.1</b>	Tableau récapitulatif des dépôts des banques étudiées de 2004 à 2014.	206
<b>Tableau 4.2</b>	L'évolution des dépôts	209
<b>Tableau 4.3</b>	L'évolution des engagements en faveur de la clientèle des banques étudiées	214
<b>Tableau 4.4</b>	L'évolution des dépôts de garantie par type de banque (Crédoc....) en Algérie.	216
<b>Tableau 4.5</b>	Tableau récapitulatif des crédits des banques étudiées	219
<b>Tableau 4.6</b>	L'évolution des crédits par maturité et par types de banques en Algérie.	222

<b>Tableau 4.7</b>	Tableau récapitulatif des produits nets bancaires des banques étudiées	227
<b>Tableau 4.8</b>	Tableau récapitulatif du résultat net des banques étudiées de 2004 à 2014	229
<b>Tableau 4.9</b>	Rentabilité des fonds propres	231
<b>Tableau 4.10</b>	Le rendement des actifs	233

